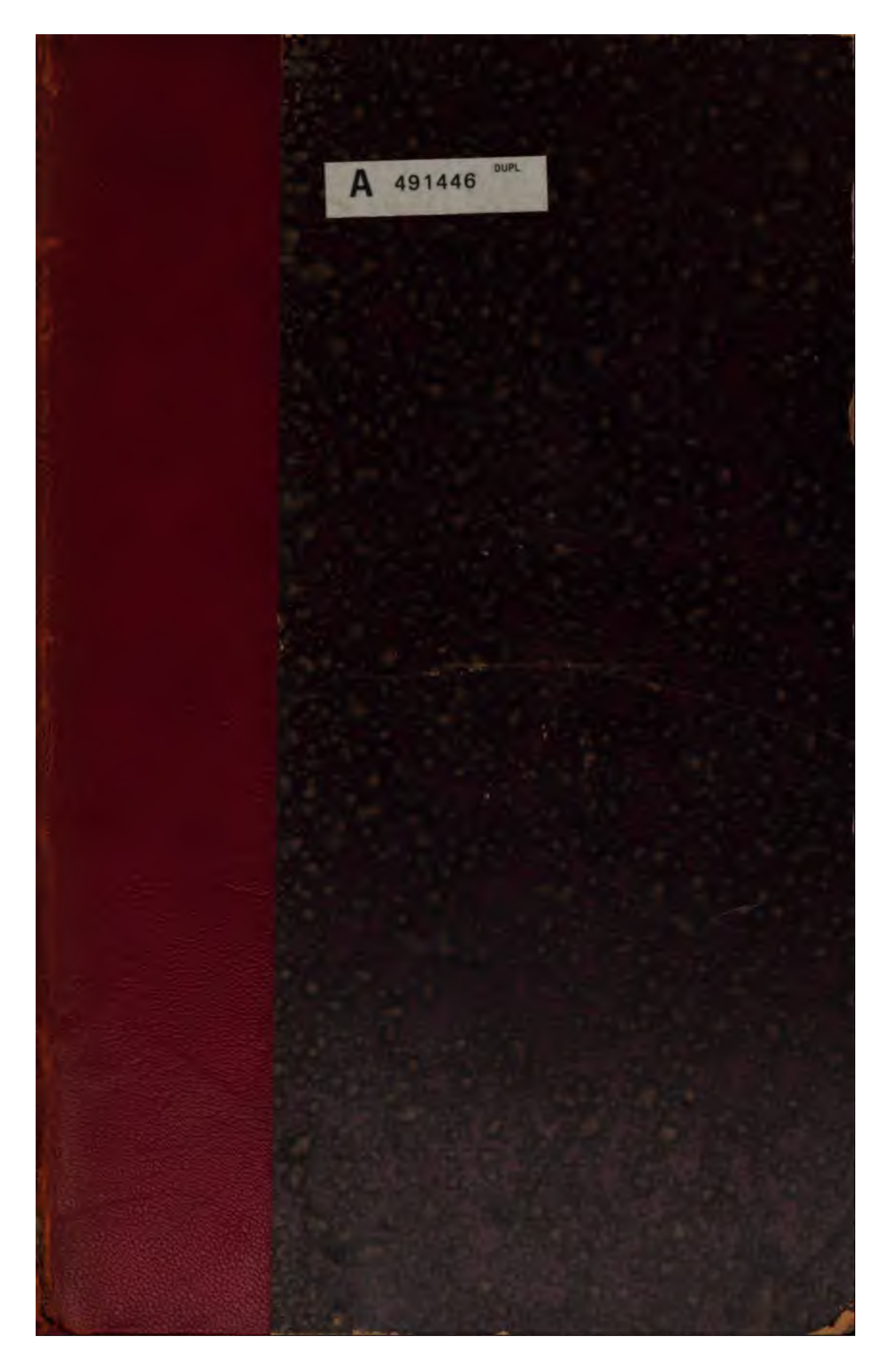
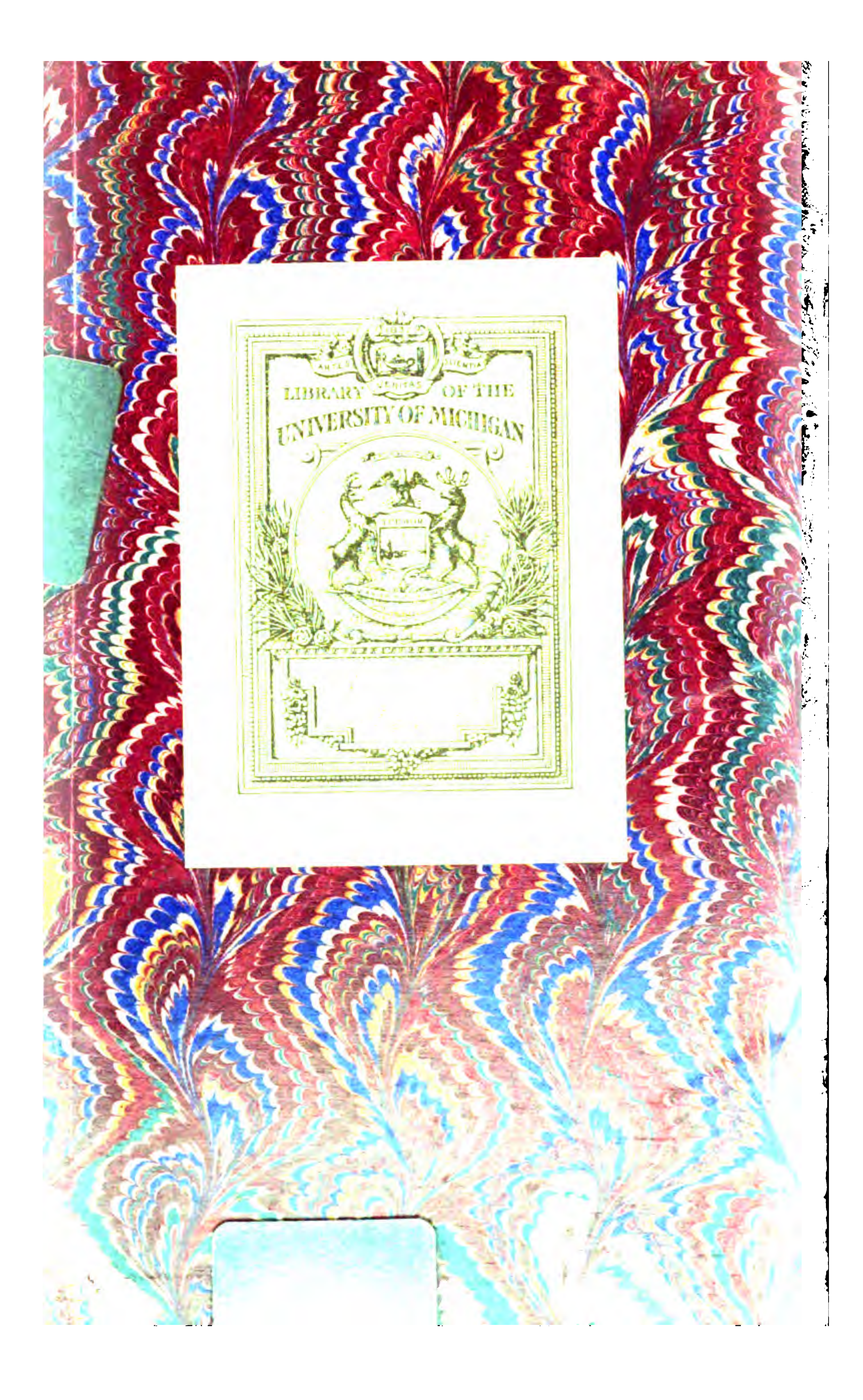

A 491446 DUPL



ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



RECUEIL

DES

ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE

DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

AVIS

L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses *Actes*.

L'Académie a décidé que l'insertion au compte rendu de ses séances devra être considérée comme un *accusé de réception* des envois faits à la Compagnie.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude 9 & 11.

ACTES

DE

L'ACADÉMIE

NATIONALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX

L'Académie de Bordeaux a été établie sous le règne de Louis XIV par lettres-patentes
du 5 septembre 1712,
enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713.

3e SÉRIE. — 69e ANNÉE. — 1907.

PARIS
A. PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

1907

était mort sept ou huit ans avant qu'Henri III parût sur la scène du monde. Pour vaincre cette difficulté, il fallait supposer que Montaigne, dépositaire de l'œuvre manuscrite de son ami, eût pu avoir l'idée d'y apporter personnellement des modifications profondes, de l'interpoler, de l'étendre, d'en faire un pamphlet politique adapté à des événements nouveaux, tout en se mettant prudemment à l'abri sous le nom conservé de son incomparable ami... C'est gros, tout cela ; mais c'est à soutenir tout cela que vise la dissertation à propos de laquelle j'ai cru devoir écrire les remarques qui vont suivre.

M. le docteur Armaingaud a mis au service de sa thèse beaucoup d'ingéniosité, d'habileté littéraire; et, s'il a voulu montrer qu'on peut aller fort loin en soutenant un paradoxe, il doit être satisfait de son entreprise, car il a été lu avec beaucoup de curiosité. Bien que mes vieilles convictions n'aient été, à aucun moment, ébranlées par des hypothèses aussi hardies, je lui ai dit moi-même, au lendemain de la publication de son mémoire :

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent...

Heureusement, il n'est pas besoin de tant de ressources, de tant de stratégie pour défendre la cause inverse, celle d'un Montaigne plus simple, du Montaigne homme droit et fidèle de la tradition : c'est pour cela que j'ose entreprendre de montrer que le *Discours de la Servitude volontaire,* tel que nous l'avons, ne vise nullement Henri III.

Si cela devient évident, — comme je suis convaincu que ce doit être, — il ne sera pas besoin de discuter les conséquences subsidiaires d'une conjecture toute gratuite; le reste ne pourra subsister à aucun degré, puisque

l'on reconnaît en général que, lorsque, dans un débat quelconque, l'argument fondamental disparaît, ses effets escomptés disparaissent avec lui.

L'erreur initiale de M. le docteur Armaingaud — car je suppose qu'il a fait erreur — est d'avoir envisagé comme un pamphlet *ad hominem* ce qui est une dissertation philosophique au sens abstrait. La *Servitude volontaire*, comme je l'ai dit en 1863 (1), « est une philippique contre le peuple qui oublie ses devoirs en abdiquant ses droits; c'est une protestation contre l'indifférence politique. » Le moyen de démonstration employé, c'est, non pas de préconiser le tyrannicide, mais de constater que le tyran ne tiendrait pas debout si la nation s'abstenait simplement de le soutenir. « Quel » malheur est celuy-là, veoir un nombre infini de per» sonnes non pas obéir, mais servir! non pas être » gouvernez, mais tyrannisez!... Souffrir les pilleries, les » paillardises, les cruautez, non pas d'une armée, non » pas d'un camp barbare, mais d'un seul! Non pas d'un » Hercules, ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau, » et, le plus souvent, le plus lasche et femelin de la » nation ; non pas accoustumé à la poudre des batailles, » mais encore, à grand peine, au sable des tournois; » non pas qui puisse par force commander aux hommes, » mais tout empesché de servir vilement à la moindre » femmelette (2)! »

(1) *De la Renaissance des Lettres à Bordeaux au XVIe siècle.* Discours de réception prononcé à l'Académie de Bordeaux le 17 décembre 1863.

(2) Il faut ajouter quelques lignes, prises ailleurs (p. 12 et 13 de l'édition que M. Paul Bonnefon a donnée des *Œuvres* de La Boëtie) :

« Pauvres gens, et miserables peuples insensés! Nations opiniastres en » vostre mal et aveugles en vostre bien! Vous vous laissez emporter devant

Il y a bien, en ces lignes, l'esquisse d'un portrait; mais c'est surtout une esquisse destinée à peindre les conditions historiques du tyran; l'objectif n'est point de poursuivre d'une vindicte individuelle tel ou tel homme vivant; mais de prémunir la nation, de l'éclairer sur la nécessité de rendre impossible dans l'avenir le renouvellement des abus du pouvoir personnel qui, faute de contrepoids, ont conduit parfois à la tyrannie. C'est une démonstration, par exemple déterminé et pris dans le passé, du danger qu'il y a pour un peuple à ne participer que par inertie ou par aveugle acquiescement à ce qui se fait en son nom (1).

Serait-il donc difficile de trouver dans l'histoire, dans l'histoire même de la France, des exemples correspondant à ce tableau? Je parle, bien entendu, de l'histoire des temps antérieurs à l'époque précise où La Boëtie a écrit son livre. C'est cette recherche que la plus élémentaire règle de critique nous impose avant tout. La voie de conjectures plus ou moins ingénieuses ne s'ouvrirait légitimement que dans le cas où l'on ne trouverait abso-

» vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, » voler vos maisons et les despouiller des meubles anciens et paternels! » Vous vivez de sorte que vous ne pouvez dire que rien soit à vous... » Et tout ce degast, ce malheur, ceste ruyne vous vient, non pas des » ennemys, mais bien certes de l'ennemy... Celuy qui vous maistrise tant » n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre » chose que ce qu'a le moindre homme du grand et infini nombre de vos » villes, si non que l'advantage que vous lui faictes pour vous destruire. » Vous semez vos fruicts, afin qu'il en fasse le degast. Vous meublez et » remplissez vos maisons, pour fournir à ses pilleries. Vous nourrissez » vos filles afin qu'il ayt de quoy saouler sa luxure... etc. »

(1) « Tousjours se trouve-t-il quelques gens, mieux nés que les autres, » qui sentent le poids du joug et ne se peuvent tenir de le secouer... Ce » sont volontiers ceux-là qui, ayant l'entendement net et l'esprit clair- » voyant, ne se contentent pas, comme le gros populas, de regarder ce » qui est devant leurs pieds, s'ils n'advisent et derrière et devant et ne » *remémorent encore les choses passées, pour juger de celles du temps* » *advenir* et pour mesurer les presentes. » (*Servitude volontaire,* page 30.)

lument rien qui présentât une concordance suffisante de faits formels, pouvant être connus de tous.

Ne cherchons pas dans les fastes des temps mérovingiens ([1]) ou de la décadence carlovingienne : les exemples puisés là auraient été trop nombreux, et surtout trop anciens pour faire sur les lecteurs de La Boëtie une impression puissante. Mais, en nous restreignant à la période qui, pour les contemporains de La Boëtie, était celle que l'on désignait par les mots « de la mémoire de nos grands-pères », n'est-il pas tout naturel de songer à appliquer au règne de Charles VI des traits tels que ceux employés par l'auteur de la *Servitude volontaire*, désignant un « hommeau » peu « accoustumé à la poudre des batailles », n'ayant point la « force de

([1]) Rien ne serait plus aisé, cependant, que de découvrir, au cours de notre histoire, des faits auxquels seraient applicables les vives critiques du *Contr'un*. — Ronsard, contemporain et ami de La Boëtie, en a rencontré de tels, et les a énumérés dans cette vision de l'avenir par laquelle il fait dévoiler à Francus les destinées de sa race future, de ses successeurs au trône de France, et les actes des déplorables rois auxquels serait applicable la dénomination de « tyran » :

C'est Childeric, roy de meschante vie,
Ord de luxure, infect de volupté,
Au cœur paillard des vices surmonté,
Prince prodigue, excécrable en despenses,
Qui, pour fournir à ses folles bombances,
De ses sujets rongera tous les os,
Boira le sang, haussera les impôts,
Tailles, tribus...
Il ravira des pucelles la fleur
(Honte aux parens! des pères la douleur!)
Et sera plein de telle nonchalence...
Franciade, IV, p. 227, éd. Blanchemain.
C'est Childeric, indigne d'être roy,
Mange-sujet, tout rouillé d'avarice,
Cruel tyran, serviteur de tout vice
Lequel d'imposts son peuple destruira...
Les escoliers n'auront les bénéfices,
Les gens de bien ny honneurs, ny offices;
Tout se fera par flateurs eshrontez,
Et les vertus seront les voluptez, etc.
Franciade, IV, p. 235, *ibid.*

Suit l'histoire de Frédégonde.

Il y a là, certes, de grandes analogies avec nombre de passages de la *Servitude volontaire*, sans compter l'épithète de *tyran* et celle de *mange-sujet*, δημοβόρος, le *mange-peuple* rappelé à la dernière page de l'œuvre de La Boëtie; ne pas oublier d'ailleurs les relations personnelles de Ronsard et de l'ami de Montaigne.

commander aux hommes », tolérant les « pilleries, les paillardises, les cruautez », et « tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette »?

Les faits avérés de l'histoire ne s'appliquent que trop exactement aux données d'un si lamentable programme.

Michelet (*Histoire de France*, t. IV, p. 9) commence par ces paroles son exposé du règne de Charles VI : « Jamais plus faible roi. »

Henri Martin (*Histoire de France*, t. V, p. 394) fait en ces termes le tableau de la même époque : « Il semble qu'il y ait abaissement dans l'intelligence comme dans les prétentions du peuple; on ne réclame plus les États Généraux, le gouvernement libre; mais la suppression des impôts; l'opposition populaire se résout dans une négation, et n'essaie de rien organiser. La noblesse, au contraire, rappelée à la discipline par le danger, se réunit, sous l'étendard royal, aux redoutables bandes de brigands, de compagnons d'aventures qui forment comme une caste de barbares errants à travers la société. La bourgeoisie, à l'heure décisive, s'étonne, hésite, *et s'abandonne enfin sans combat à ses implacables oppresseurs. La haute bourgeoisie décimée et ruinée, le peuple écrasé sous une misère sans nom, les forces du pouvoir central,* qui avaient été jadis l'instrument de l'ordre et des améliorations sociales, *détournées au profit d'une oligarchie dévorante et insensée,* le progrès national violemment arrêté, *l'exemple de tous les vices, de toutes les folies et de tous les crimes, offert au peuple du haut des degrés du trône, toutes les mauvaises passions, tous les penchants brutaux et sanguinaires excités par les pouvoirs institués pour les réprimer :* voilà les résultats de la victoire des seigneurs et le résumé du règne

qu'inaugura la funeste journée de Roosebeke. Le peuple comprit les leçons de ses maîtres. On avait abattu tout ce qui dans ses rangs possédait un peu de culture intellectuelle et de lumière; on avait écrasé la démocratie de la propriété, du barreau et du comptoir : quand le peuple se releva, grâce aux discordes de ses tyrans, ceux-ci eurent à compter avec la démocratie de l'assommoir et du couperet. »

On peut remarquer que le même état historique et le règne du même roi inspirent à Henri Martin le même qualificatif (tyran) qu'à l'auteur du *Discours de la Servitude volontaire* (1).

Mais, si l'on veut de plus précis détails contemporains, que l'on ouvre la *Chronique* de Monstrelet. On y trouvera (2) la *Complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs* qui commence par ces mots :

Hélas! Hélas! Hélas! Hélas!

Chacun de ses trente et quelques couplets commence et finit par la même exclamation; il en est plusieurs où,

(1) J. Du Tillet (l'évêque de Meaux), dans sa *Chronique abrégée des Roys de France,* année 1381 : « Au commencement de ce règne (celui de Charles VI), les deniers du Roy estoient fort courts; tout estoit desordonné, pour le jeune aage du Roy et iteratif changement des gouverneurs du Royaume. Louis, duc d'Anjou, Regent de France, fils adoptif de Jeanne Reyne de Sicile, afin de la secourir..., empoigna ce qu'il peut, se hastant d'aller en Italie. Il essaya trois fois d'imposer des tributs [en France]; mais toutes et chascunes des citez refuserent de les payer... Enfin le duc d'Anjou espuisa le peuple d'argent et le clergé aussi... Mais comme l'argent avoit esté mal acquis, aussi se perdit-il fort mal, par un evenement et succez d'affaires rebours et fort peu heureux. *Jamais la France en autres temps n'avoit esté si tourmentée que ce jeune fol Roy regnant, auquel, donnant à large courroye temerairement et sans jugement arresté, tantost à l'un, tantost à l'autre, tout fondoit entre les mains et se prodigalisoit. Honte et reverence estoyent lors bannies du Royaume, car un chascun vouloit estre maistre et varlet, comme il lui plaisoit.* »

(2) A la page 525 de l'édition de Buchon *(Panthéon).* Mais il y a erreur manifeste dans l'intercalation; et la *Complainte,* au lieu d'être insérée au

sous une forme encore réservée, on sent gronder cependant des conclusions bien voisines de celles du *Discours de la Servitude volontaire :*

Hélas ! comment ces tailles grans
Qu'avez faites, passé quinze ans,
(Par chacun an trois fois ou deux,)
Et des monnai's les tombements,
Et les griefs de vos sergents
Ont bien nos vaches et nos bœufs
Amoindris, et tous nos chevaux,
Tant qu'ils n'y trouvent plus que prendre :
Mais par Jésus, le roy des Cieux,
Ne sçay si vous en vallez mieux.
. . . .
Hélas ! très-noble Roy de France,
Le pays de vostr' obéissance
Espargnez-le : pour Dieu mercy !
Des laboureurs ayez souv'nance ;
Tout avons prins en patience
Et le prenons jusqu'à icy ;
Mais tenez-vous asseur que si
Vous n'y mettez aucun remède,
Que vous n'aurez chasteau ne ville,

cours du chapitre 274, avec lequel elle n'a nul rapport, devrait être placée à la fin du 272e chapitre qui la justifie et l'explique, au moins à l'endroit des tailles excessives et de la réfection des monnaies. Elle serait mieux placée encore après le chapitre 106, à la suite du rapport présenté par l'Université à l'Assemblée des grands du royaume, au sujet de la réforme à introduire dans la police de l'État, et des exactions commises de toutes parts par les officiers du roi.

Il est très évident que la *Complainte* ne fait pas partie intégrante de l'œuvre de Monstrelet. Comme l'histoire de celui-ci contient la transcription de plusieurs documents servant d'appui à ses assertions, quelque lecteur curieux aura eu l'idée de joindre à ces pièces justificatives la copie de la *Complainte* et aura placé celle-ci dans son exemplaire de Monstrelet, sur une feuille volante. Lors des premières impressions du livre, le typographe ne trouvant nulle indication relative au placement de ce document populaire, l'aura inséré au hasard, à la place où il l'avait rencontré. Du reste, ce triste chant historique pouvait accompagner presque chaque page du tableau des temps lamentables dont Monstrelet avait entrepris de se faire l'historien.

Que tous seront mis à exille
Dont jà sommes plus de cent mille
Qui tous voulons tourner la bride,
Et vous lairrons tout esgaré ;
Et pourrez cheoir en tel trespas
Qu'il vous faudra crier hélas! etc.

Je ne saurais avoir la pensée de transcrire ici les quatre cent seize vers de la *Complainte.* Il suffit de rappeler qu'ils sont remplis par des doléances amères, de la nature de celles qu'on vient de lire. Lorsque l'auteur s'adresse directement au roi, il a soin de le distinguer de ceux, princes, conseillers, favoris, officiers, juristes faiseurs, qui l'entourent, et il ne se gêne pas pour articuler à l'adresse de tous ceux-là les reproches les plus formels et les plus sévères. Les malheurs provenant des déprédations militaires ou fiscales exercées aux champs sont rappelés dans leur rencontre avec l'infélicité des saisons ; la mortalité des bestiaux figure à côté de la mortalité des hommes : c'est le tableau détaillé et sombre de la ruine, de la famine, des ravages épidémiques et du désespoir universel.

Or, on lit dans la *Servitude volontaire* (p. 56) : « Volontiers le peuple, du mal qu'il souffre, n'en accuse » pas le tyran, mais ceux qui le gouvernent. Ceux-là, les » peuples, tout le monde à l'envi, jusques aux païsans, » jusques aux laboureurs, ils savent leurs noms, ils » deschiffrent leurs vices, ils amassent sur eux mille » outrages, mille maudissons. Toutes leurs oraisons, » tous leurs vœux sont contre ceux-là ; tous leurs » malheurs, toutes les pestes, toutes leurs famines, ils » les leur reprochent... »

A part la perfection du langage, la similitude est frappante. Et que dire de la rencontre la plus caractéris-

tique? La Boëtie a remarqué que : *volontiers, le peuple, du mal qu'il souffre, n'en accuse pas le tyran, mais ceux qui le gouvernent.* Jamais nation n'a souffert autant que la nation française sous Charles VI, et pourtant les populations de la France, décimées pendant son règne, mais émues de commisération, à cause sans doute des motifs impressionnants de sa faiblesse, lui avaient donné tout d'abord et lui conservèrent malgré tout le surnom de « *Bien aimé* » [1].

N'est-ce pas là ce qui a inspiré cet autre passage de la *Servitude* (page 22) : « Il n'est pas croyable comment le » peuple, dès lors qu'il est assujetti, tombe si soudain » en un tel et si profond oubly de la franchise qu'il n'est » pas possible qu'il se resveille pour la ravoir, servant si » franchement et tant volontiers qu'on diroit, à le voir, » qu'il a non pas perdu sa liberté, mais gaigné sa servi- » tude »?

Que l'on ouvre l'*Histoire* de Juvénal des Ursins, on y trouvera ceci (p. 342-343, édition de Buchon, *Panthéon*) : « Et avoient [le Roy Charles VI], les ducs de Berry et de Bourgogne, et tous les notables barons grande joye, et moult se esjouyssoient de voir les maintiens du Roy [au retour de la campagne de Flandre]... Et cependant qu'ils s'esbattoient à St Denys, le Roy delibera en toutes manieres d'abattre l'orgueil des Parisiens. » — Ceux-ci s'étaient soulevés pendant l'absence de Charles VI, à cause de l'imposition des tailles. — A la rentrée du souverain dans la capitale, plusieurs centaines d'exécutions à mort furent accomplies, puis, après une scène d'apparat où les oncles du roi se jetèrent à genoux aux pieds de celui-ci, le

(1) Voy. Monstrelet au commencement de ses *Chroniques*.

priant qu'il voulût bien avoir pitié du peuple de Paris, « veindrent les dames et damoiselles, toutes descheve-lées, lesquelles, en plorant, pareilles requestes firent. Et les gens du peuple, à genoux, nue teste, baisans la terre, commencerent à crier : « Misericorde! » Et lors le Roy respondit qu'il estoit content que la peine criminelle fust convertie en civile... Et fut la peine civile imposée à chacun des coupables... Mais elle estoit qu'il fallut qu'ils *payassent, de meuble ou la valeur, la moitié de ce qu'ils avoient*. Et y eut moult grande finance exigée, et à peine croyable. Et n'en vint au profit du Roy le tiers. Et fut la chevance distribuée aux gens d'armes. Lesquels en furent bien payés et contentés. Et leur donna le Roy congé; et promirent, veu qu'ils estoient bien payés et contentés; de ne faire, eux en allant, aucunes pilleries ne roberies. » Mais ils tinrent très mal leur promesse; car, « *aussitost qu'ils furent sur les champs,* ils commence-rent merveilleuses pilleries à faire en rançonnant le peuple, et *faisoient maux innumerables* (1). »

(1) Voir le récit de l'anonyme de Saint-Denis, inséré par Buchon dans une note de son Froissart, t. II, p. 261 et suiv.

Quant à Froissart, il résume tout ainsi : « Et furent menés en ce temps les Parisiens pour donner exemple à toutes autres bonnes villes du royaume de France. Et furent remis sus subsides, gabelles, aides, fouages, douziesmes, treiziesmes, et toutes manières de telles choses, et le plat pays, avec ce, tout riflé. »

Si l'on voulait poursuivre la comparaison de nombre de passages du *Discours de la Servitude volontaire* avec le texte des principaux histo-riens du règne de Charles VI, on trouverait à faire beaucoup plus de rap-prochements que je n'en énumère ici. Il n'entre pas dans mes intentions de pousser plus avant la démonstration qu'un incident inattendu m'a fait entreprendre. Surpris de n'avoir vu aucun érudit suivre jusqu'ici cette direction, il me suffit, pour l'instant, de signaler les points les plus significatifs, de montrer La Boëtie joignant à son savoir classique et philologique l'étude de notre histoire nationale un peu négligée par ses contemporains plus passionnés pour l'antiquité, et montrant par avance à Montaigne quel champ fécond offraient nos vieux chroniqueurs indi-gènes aux méditations des critiques et des philosophes. — On sait si l'auteur des *Essais* a profité plus tard de l'indication de son ami.

Que l'on ouvre enfin les *Chroniques* de Froissart, celles du moine anonyme de Saint-Denis, au récit de l'odieuse mascarade où Charles VI faillit être brûlé vif (Froissart, t. III, p. 177 de l'édition de Buchon, *Panthéon*), et l'on verra ce qu'imaginaient pour le plaisir du roi les mignons de cour d'alors et certains princes du sang, « maquereaux de ses voluptés et communs au bien de » ses pilleries » *(Servitude volontaire)*. « C'estoit une coutume ([1]) pratiquée en divers lieux de la France, de faire impunément mille folies au mariage des femmes veuves et d'emprunter, avec des habits extravagants, la liberté de dire des vilenies au mari de l'épousée. » Voilà pourquoi le roi et ses cinq compagnons se déguisèrent en satyres et dansèrent des danses lascives en présence de toute la cour. « Le roi et la reine, ajoute le moine de Saint-Denis, étaient un peu trop indulgents à leurs plaisirs. »

Henri de Guisay, le principal inventeur de cette hideuse « momerie », et qui en fut une des victimes (car les satyres prirent feu, sauf le roi), « était, dit l'anonyme de Saint-Denis, un homme adonné à tous les vices, et aussi détesté pour sa mauvaise vie que pour la cruelle insolence dont il usoit envers les valets et envers les gens de peu de condition. Il ne les traitoit que de chiens. C'étoit un de ses moindres plaisirs de les faire aboyer comme tels..., il les faisoit coucher à terre, il les fouloit à coups de pieds et d'éperons jusqu'au sang, et disoit que cette canaille ne devoit point être battue à coups de poings, mais meurtrie et déchirée comme des chiens, à coups de fouet et de bâton ([2]). Il ne se put pas même empêcher,

([1]) Je fais usage de deux notes de Buchon résumant, dans son Froissart, les passages essentiels de la Chronique de l'anonyme de Saint-Denis.
([2]) La Boëtie (*Servitude*, p. 48) : « Ils [les courtisans, les favoris] ver-

dans ces tourments mortels, d'appeler chiens ceux qui le servoient; et ses dernières paroles furent des regrets de ce qu'il les laissoit vivre après lui. »

A la fin de la déplorable campagne de Flandre qu'on lui fit faire au profit du duc de Bourgogne, par un simple caprice d'enfant, Charles VI décida de faire brûler la ville de Courtrai. « Courtrai fut brûlé et détruit, et tous ceux des habitants qui ne s'étaient pas enfuis furent égorgés ou emmenés en servage : « riches hommes, femmes et petits enfants » (Froissart). L'auteur de cette effroyable catastrophe était un enfant de quatorze ans, et cet enfant n'était pas né méchant; mais les leçons de ses oncles, la haine qu'on lui inspirait contre les « vilains », l'ivresse de la puissance et de la victoire exaltaient jusqu'à la fureur son esprit faible et son caractère violent; et l'on pouvait déjà entrevoir chez lui les symptômes de cette royale démence qui fut si fatale à la France [1]. »

Rappelons maintenant que, dans la *Servitude volontaire,* il est dit du tyran que, d'ordinaire, il est « le plus lasche et femelin de la nation : non pas accoustumé à la pouldre des batailles, mais encores, à grand peine, au sable des tournois ». Or, on lit dans Froissart (t. II, p. 247 et suiv.) qu'à la bataille de Roosebeke, le conseil du roi décida que, pour un jour, le connétable de Clisson se démettrait de sa charge de connétable, pour veiller sur le roi, hors de la bataille; le sire de Coucy devait, par intérim, commander comme connétable. Clisson,

» ront clairement que les villageois, les païsans, lesquels, tant qu'ils peu-
» vent, ils foulent aux pieds et en font pis que des forsats ou esclaves, ils
» verront, dis-je, que ceux-là, ainsi malmenés, sont toutes fois, au pris
» d'eus, aucunement libres... »

(1) Henri Martin, *Histoire de France,* t. V, p. 387.

après avoir rassuré Charles VI, n'accepta pas de rester inactif, et alla commander et combattre. Mais bonne garde fut faite par beaucoup d'autres près du roi et hors de tout danger. Le roi, il est vrai, était fort jeune alors, mais ce n'était pas ainsi que son oncle, Philippe, dit le Hardi, s'était comporté au même âge, à la bataille de Poitiers, à côté de son père le roi Jean. Et quant à l'idée d'immobilisation du chef supérieur de l'armée, pour garder le jeune maître en lieu sûr, au moment d'une grande rencontre, c'est la mesure expressive de l'esprit du moment qui subordonnait à la sauvegarde d'un seul l'intérêt de tous.

En 1389, des tournois, des joutes, il en fut fait, mais pour pur apparat, à l'Hôtel St-Paul, « l'Hostel des grands esbattements, » comme on disait alors. C'était le jour du couronnement de la reine Isabeau, et à l'occasion de sa grossesse, « et y eut joustes, et jousta le roy qui fit bien son devoir. Mais plusieurs gens de bien furent très mal contens de ce qu'*on le fist jouster*, car, en telles choses peut avoir des dangers beaucoup, et disoient que c'estoit très mal faict. » (Juvénal des Ursins, p. 368.) — Cette observation des « gens de bien » prouve que le cas n'était pas ordinaire; ils entrevoyaient en ces joutes, malgré toutes les précautions prises, une grande imprudence, sans doute parce que le jeune souverain, livré dès l'enfance à l'abus de tous les plaisirs physiques, commençait à fournir les indices de défaillance précurseurs de l'affaissement cérébral qui le guettait, et devenait déjà un piètre homme d'armes. Le premier jour de ces joutes, il y avait eu trop de poussière : « Le roi ordonna qu'on y pourveust; si furent pris plus de deux cents porteurs d'eau qui arrosèrent la place, et amoindrirent grandement la poudrière :

mais, nonobstant les porteurs d'eau, encore y en eut-il assez. » (Froissart, t. III, p. 10.)

Voilà donc pour la « pouldre des batailles » et le « sable des tournois »... La Boëtie n'avait pas dit que le tyran ne participât à aucun tournoi; il notait seulement qu'il le faisait « à grand peine ». L'arrosage de la lice de l'Hôtel des joyeux esbattements (¹) montre que cela s'arrangeait à l'eau de rose, pour le plaisir de la reine et des femmelettes de cour (²).

Mais, m'objectera-t-on sans doute, ce qui est le trait le plus essentiel du portrait du tyran extrait plus haut du *Discours de la Servitude volontaire*, ce qui est comme le signe particulier d'un signalement, ces mots : « *tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette*, » les citations précédentes ne contiennent rien qui y réponde d'une façon formelle.

Hélas! dirons-nous à notre tour, comme l'auteur de la *Complainte*, hélas! quand il s'agit de Charles VI et de sa cour, est-il besoin de citer des textes explicites sur la

(¹) « Et estoit commune renommée que, desdites joutes, estoient provenues des choses deshonnestes en matière d'amourettes, et dont, depuis, beaucoup de maux sont venus. Et dit une chronique que es dites joustes *lubrica facta sunt*. » (Juvénal des Ursins, p. 367, *Panthéon*.)

(²) Il est absolument naturel que La Boëtie ait pu parler de « tournois », en faisant allusion au xvᵉ siècle. Mais, après la mort d'Henri II, en admettant même qu'on eût essayé encore un ou deux tournois ou simulacres de tournois (comme je crois l'avoir lu quelque part jadis), ce n'étaient plus choses du temps, l'heure en était passée en France, et un contemporain de Montaigne ne se serait plus avisé de reprocher sérieusement à un tyran du jour de « n'estre pas accoustumé au sable des tournois ». Ce détail seul — s'il n'y en avait beaucoup d'autres — suffirait à rendre évidente la discordance d'application à Henri III de la phrase du *Contr'un* où se trouve l'allusion aux joutes d'armes: c'est comme un anachronisme dénonciateur de la non-justesse de la conjecture paradoxale. Cela est si vrai que, dans la première édition (en latin) du *Réveille-matin*, où un long extrait de la *Servitude volontaire* était utilisé à un emploi de circonstance tout spécial à ce moment, l'auteur ou le traducteur de cet extrait a eu soin de supprimer le passage sur les tournois qui aurait dévoilé le stratagème de l'adaptation à des faits nouveaux d'un document visant des faits antérieurs et des coutumes d'un autre âge.

femme funeste qui était alors sur le trône de France? Chacun n'a-t-il pas en son souvenir constant l'horreur que, depuis plus de cinq siècles, inspire à tous le nom d'Isabeau de Bavière? De son temps, les moindres villages avaient connaissance de ses déportements. Or, Charles VI lui était asservi ([1]); il fut son esclave, à la fois, et son complaisant résolu, bien qu'averti. C'est pourquoi les mots « *servir vilement* » s'expliquent d'une façon trop évidente. Maîtresse probable du frère du roi (le duc Louis d'Orléans) et sûrement de plusieurs autres (voir Monstrelet, p. 401), elle put, par son aversion marquée pour son fils, lors de son alliance de trahison avec le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre, laisser suffisamment entendre à celui-ci, ou à tous les deux, qu'il serait possible d'émettre des doutes sur la légitimité du dauphin ([2]); et des actes

([1]) L'auteur de la version latine insérée dans la première édition du *Réveille-matin* a rendu ainsi le passage de la *Servitude volontaire* qui nous occupe: [*homuncio*] *qui impudicæ mulierculæ servitio totus addictus sit.* — Je ne m'arrête pas à l'étrange interprétation que M. le docteur Armaingaud donne de ce passage: elle est contraire à la langue d'une façon générale, et, en particulier, contraire au parallélisme évidemment calculé de la phrase de La Boëtie. C'est, à coup sûr, un chapitre malencontreusement imaginé de la subtile dissertation.

([2]) On lit dans Georges Chastellain (*Chronique du duc Philippe*, p. 51, éd. de Buchon, *Panth.*) : « Si ledict daulphin... s'en retourna arriere à Bourges et là, fit assembler de toutes parts gens d'armes; et, avec advis et bon conseil prins sur ses graves et malheureux affaires, se disposa à resister de son povoir a la felle entreprinse de ses ennemis qui le poursuivoient à honte et à perdicion, et ne tendoient qu'a avoir la main de victoire et de conqueste sur lui et le sien jusques au bout. Laquelle chose, certes, lui estoit occasion de merancolie et matiere de grand soussy, comment et en quelle maniere il pourroit remedier à un si grand et si espovantable effort, comme de deux princes qu'il avoit contre lui, et encoires estre dilinqui de son pere et desavoué comme bastart, helas! que non lui avoit procuré, j'espoire, noble fils de roy et enfant; mais les mauvais faux hommes ses conseillers, pour lesquels tristement porta l'amere pugnition. »

Je ne cite pas Chastellain comme auteur de livres que La Boëtie pût connaître, mais parce qu'il a su mieux que la plupart des autres exprimer le sentiment du public, celui qui se conserva dans les familles à travers les générations suivantes. Lire notamment la page 63 et le commencement de la 64e dont les premières lignes expriment bien l'état des âmes lassées et défaillantes auquel il a été fait allusion ci-dessus.

publics, solennels (Traité de Troyes, en mai 1420, Etats et Lit de Justice de décembre, même année), acceptés par la reine, acceptés par le roi de France, qualifièrent, injurieusement pour tous, le futur Charles VII de « soi-disant Dauphin », lui substituant pour plus tard le souverain d'Angleterre, en accordant à cet ennemi héréditaire la main d'une fille de France, avec la France pour dot!

Charles VI était le plus souvent en démence : ce peut être une circonstance atténuante pour ce qui le concerne personnellement; mais, à l'égard de la France qui faillit alors être anéantie comme nationalité, la responsabilité était autrement grave : elle restait sans excuse. Le mot « vilement » laisse tout entendre. Peut-être, malgré ce qu'il a de haute sévérité, quelques-uns estimeront-ils qu'il est insuffisant encore. Mais, si l'on était porté à juger ainsi, il faudrait se souvenir qu'à l'heure où l'écrivait La Boëtie, la nation, un instant personnifiée en une femme vaillante et vengeresse, s'était déjà relevée victorieuse; avec sa victoire, elle avait reconquis le droit d'être généreuse, fière, et travaillait, pour sa dignité même, à oublier les expressions trop amères applicables au passé : noble réserve, et noble pays!

En commençant l'histoire de cette navrante époque, M. Guizot (*Histoire de France*, t. II, p. 209) écrivait ces lignes : « Sully, dans ses Mémoires, qualifie en ces termes le règne de Charles VI : « *Ce règne si fécond en événements sinistres, le tombeau des bonnes lois et des bonnes mœurs de la France.* » Il n'y a point d'exagération dans ces paroles, continue M. Guizot; le seizième siècle avec *la Saint-Barthélemy* et *la Ligue*, le dix-huitième siècle avec le régime de *la Terreur*, le dix-neuvième avec

la Commune de Paris, contiennent à peine des événements aussi sinistres que ceux dont, sous le règne de Charles VI, de 1380 à 1422, la France a été le théâtre et la victime. »

En tant de faits douloureux, constituant les pages les plus complexes et les plus lugubres de notre histoire, n'était-il pas naturel d'aller chercher, si peu qu'on eût désir de la rencontrer, l'explication la plus naturelle de l'allusion écrite aux premières lignes de la *Servitude volontaire,* et la justification de la plupart de ses sévérités?

Ajoutez que La Boëtie avait dû entendre raconter par les siens le détail de ces désordres et de ces événements sans nom dont ses arrière-grands-pères avaient été les contemporains navrés.

D'ailleurs, ce n'étaient plus seulement les lointains échos des couplets de la *Complainte des pauvres laboureurs* qui ramenaient la mémoire des jours néfastes de ruine, d'exactions, de démoralisation affreuse correspondant au règne de Charles VI et de son odieux entourage; les premiers effets de l'imprimerie, les livres, commençaient à porter à la connaissance de tous des documents d'un caractère authentique permettant d'établir des jugements réfléchis sur les faits historiques de la fin du Moyen-Age(1).

Qu'on lise le chapitre 106 du premier livre de Monstrelet, contenant le résumé des articulations produites dans l'assemblée qui, vers 1412, à l'instigation de l'Uni-

(1) On distingue clairement, en un passage de la *Servitude volontaire,* le concours très intéressant de ces deux sources de renseignements dans la composition de l'œuvre de La Boëtie; par exemple, page 50, lignes 14 et suivantes: « Qu'on discoure (parcoure) toutes les *anciennes histoires,* qu'on regarde *celles de nostre souvenance,* et on verra tout à plein... etc. »

versité de Paris, se réunit, avec l'aveu du duc de Bourgogne, pour examiner et exposer l'état lamentable où se trouvait l'administration financière de la France et solliciter la réformation des offices et surtout des officiers royaux. Il y avait là de quoi faire bondir les cœurs généreux tels que celui de l'ami de Montaigne (¹).

C'est ému par de tels souvenirs qu'il écrivit sa véhémente harangue; mais ce ne fut pas sa faute si, vingt-cinq ans plus tard, des partis ardents, en pleine guerre civile, s'avisèrent d'en faire usage pour l'appliquer, non sans abus, à des circonstances qui leur semblaient analogues et qui montraient de nouveau des criminels sur le trône de France.

M. le Dr Armaingaud s'est laissé entraîner par l'artifice des pamphlétaires de 1576, et il a pris pour un tableau original de première destination ce qui n'était qu'une simple réédition, en second emploi, d'un document déjà ancien, inspiré par des événements antérieurs d'un siècle et demi, événements tels, toutefois, que, par analogies indirectes, ils pouvaient conférer à une simple réédition

(¹) Toute la fin du *Discours de la Servitude volontaire*, depuis la page 44, ligne 21 de l'édition de M. Bonnefon, est un développement de ce tableau où l'on retrouve les intrigues des gens de cour, mettant en usage, pour se pousser aux états, les liens de famille, les compromissions de toute nature, et visant l'exploitation du pays, au moyen des charges de finance et de judicature. Ces pages de Monstrelet sont la source évidente où le jeune et généreux lettré a puisé ses allusions saisissantes.

Le passage où La Boëtie (p. 50, 51) insiste sur l'anéantissement probable des favoris d'un jour par d'autres favoris du lendemain est évidemment inspiré par le récit des historiens de l'année 1409, année où eut lieu la condamnation et le supplice de Jean de Montagu, grand maître de l'hôtel du Roi et surintendant des finances. Des Essards, qui avait été son prétendu juge, devint son successeur... Charles VI ratifiait en cela les préférences de Jean-sans-Peur. (Voir Monstrelet, Le Religieux de Saint-Denis, Juvénal des Ursins, Nicole Gilles, etc.) Quatre ans plus tard, encore sur les exigences capricieuses de Jean-sans-Peur, Des Essards était renversé, avait la tête tranchée, et ses biens étaient pillés au profit de divers autres. (Voir Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, à l'année 1413.)

les apparences troublantes d'une diatribe nouvelle de circonstance.

Or, ce n'est pas moi seulement qui viens souligner aujourd'hui ce rapprochement frappant qu'il y a à faire, à beaucoup d'égards, entre l'époque de Charles VI et celle d'Henri III. Un des hommes les plus éclairés, les plus perspicaces du xvie siècle, plus âgé d'un an que La Boëtie, Estienne Pasquier, après avoir écrit, dans ses *Recherches de la France*, livre sixième, chapitre trois, avec un développement particulier, l'histoire du règne de Charles VI, commence par l'observation que voici le récit du règne de Charles VII :

« Il est meshuy temps que je reprenne mon haleine de
» la longue carrière que je me suis donnée par le chapitre
» précédent, chapitre, dis-je, plus long que n'estoit ny
» mon premier project, ny la portée de ce livre ; mais,
» depuis, *poussé d'une juste douleur,* je l'ay fait de
» propos délibéré, *comme estant une vraye image des*
» *malheurs qui voguent aujourd'hui par la France.* »

Ce vi^e livre des *Recherches* de Pasquier a été écrit entre les années 1581 et 1595, par conséquent sous le règne d'Henri III, pendant la lutte entre le roi et Henri de Guise, dans une période où Pasquier, qui avait vu de près la Saint-Barthélemy, était particulièrement en situation de juger et de comparer les événements. En 1588, il était avec Montaigne, son ami, aux États de Blois, au moment de l'assassinat du duc de Guise et de son frère le Cardinal. On voit quelle valeur a le sentiment exprimé par un pareil homme, et à pareille heure ; et l'on comprend que ce fût pour lui *une juste douleur* d'avoir à comparer les conséquences finales si désastreuses pour la France du règne de Charles VI avec le dénouement que

faisaient redouter, avant les succès définitifs d'Henri de Navarre, les événements lugubres dont il était le témoin anxieux.

D'autres encore que le bon Pasquier furent, au même moment, frappés par l'analogie que j'ai signalée. Les auteurs de la *Satyre Ménippée* l'ont rappelée, eux aussi, et l'ont mise en évidence. C'est d'abord dans la description fictive, mais singulièrement expressive, de la salle où doivent se tenir les «Etats de la Ligue». On lit (t. I, p. 16 de l'édition de Ratisbonne, 1752): «La charpenterie et » échaffaudage des sièges estoit toute semblable à celle des » Estats qui furent tenus à Troyes, environ l'an 1420, » sous le Roi Charles VI, à l'instance et poursuite du Roi » d'Angleterre et du Duc de Bourgogne, lorsque Char- » les VII, Dauphin et vrai héritier de la couronne de » France, fut, par ces beaux Estats, dégradé et déclaré » incapable de succéder au Royaume. »

Puis, dans la *Harangue de M. Aubray, pour le Tiers Estat* (harangue dont l'auteur était le savant Pierre Pithou, aussi illustre comme philologue que comme explorateur profond des vieilles sources de notre histoire, et également ami de Montaigne), se trouve ce passage *(ibid.,* p. 160): « Si vous prenez plus haut, ès » annales de France, vous verrez les factions de Bour- » gogne et d'Orléans (sous Charles VI) avoir tousjours esté » colorées du soulagement des tailles et du mauvais gou- » vernement des affaires; et néantmoins l'intention des » principaux chefs n'estoit que d'empiéter l'authorité au » royaume et advantager une maison sur l'autre, comme » l'issüe a tousjours fait foy. Car enfin le Roy d'Angle- » terre emportoit tousjours quelque lippée pour sa part, » et le Duc de Bourgogne ne s'en départoit jamais » sans une ville ou une contrée qu'il retenoit pour

» son butin. *Quiconque voudra prendre loisir de lire*
» *cette histoire, y verra nostre miserable siècle naïve-*
» *ment représenté*... On y voyoit des massacres, des
» tueries de gens innocents, et des fureurs politiques
» comme les notres. Nostre mignon, le feu Duc de
» Guyse y est représenté en la personne du Duc de Bour-
» gogne, et nostre bon protecteur le Roy d'Espagne en
» celle du Roy d'Angleterre. Vous y voyez nostre crédu-
» lité et simplicité suivies de ruines et désolations et de
» saccagements et bruslements de villes et fauxbourgs,
» tels qu'avons veu et voyons tous les jours sur nous et
» sur nos voisins... En la mesme histoire, trouvez-vous
» pas aussi comme le type de nos beaux Estats icy assem-
» blés? Ceux qu'on tint à Troyes sont-ils pas tout pareils,
» ausquels on exhereda le vray et légitime héritier de la
» Couronne, comme excommunié et réaggravé? Dieu sçait
» quelles gens il y avoit à ces Estats! Ne doubtez pas
» qu'ils ne feussent tous tels que vous autres, Messieurs,
» choisis de la lie du peuple, des plus mutins et séditieux
» et corrompus par argent, et tous prétendants *quelque*
» *profit particulier au change et à la nouveauté,*
» *comme vous autres, Messieurs*... »

Comprend-on, maintenant, comment un écrit, contenant la critique véhémente des actes tyranniques et désastreux du commencement du XVe siècle, a pu être exploité avec succès contre les auteurs d'actes et de crimes similaires commis dans la seconde moitié du XVIe?

Et ce sont deux amis intimes de Montaigne qui se dressent pour constater non pas comment cela a pu être, mais bien comment cela a été!

Montaigne a dit, en 1580, que la publication de l'œuvre de son ami avait été faite, « à mauvaise fin, » par

ceux qui voulaient alors (en 1576) « *troubler et changer l'estat de nóstre police sans se soucier s'ils l'amenderont.* » En effet, en 1548 ou 1550, La Boëtie, faisant allusion à la tyrannie du temps de Charles VI, n'écrivait certainement pas un libelle perturbateur. Mais, renouvelée en 1576, même sans changement, au milieu d'écrits récents et subversifs, et alors que des faits nouveaux s'étaient produits, faits créant des analogies frappantes, son œuvre prenait l'apparence d'un manifeste révolutionnaire. Voilà la « mauvaise fin » préméditée. Et c'est exactement ce que dit de Thou : « *Quem tamen [libellum de* SPONTANEA SERVITUTE] *in longe alienum ab auctoris mente* USUM *ac* SENSUM *ii* DETORSERUNT *qui eum, post Parisiensem lanienam, quœ post annos* XXIV, *atque adeo post Boetiani mortem, accidit, ad commovendos vulgi animos, in lucem emiserunt* (1). » (*Historia sui temporis,* lib. I, t. I, p. 187 de l'édition latine de Londres.)

Il importe donc, — et c'est ce que je me suis efforcé de faire, — il importe de distinguer entre la visée réelle du livre pris en lui-même, au moment vrai de sa composition, et le parti factice qu'ont voulu en tirer, vingt-quatre ans plus tard, les révolutionnaires, espérant alors tromper le public, au détriment d'ailleurs de La Boëtie; évidemment, ils ont dû réussir de leur temps, car, à

(1) Et, *ibid.,* lib. XXXV, t. II, p. 380 : « *Nec* ANTHENOTICON *ejus sileri debet, cujus longe* ALIAM IN REM *quam ex mente auctoris postea evulgati honorificam mentionem suo loco fecimus.* »

Je transcris le texte latin, ne voulant pas mettre entre guillemets une traduction qui, fût-elle écrite par l'auteur alerte, mais parfois pressé, de *Manon Lescaut,* n'arriverait pas à rendre avec assez d'exactitude la nuance de violence intentionnelle qui est en *detorserunt,* celle d'objectif circonstanciel contenue en *aliam in rem* et *usum,* et la spécialisation de visée morale exprimée par *sensum.* Avant de reprocher à De Thou une « documentation imprécise », il eût été nécessaire de rapporter ses paroles réelles et d'analyser leur signification.

trois cent trente ans de distance, ils ont trompé encore un esprit distingué, qui n'est nullement crédule de sa nature, et que de vastes lectures semblaient devoir mettre en garde, M. le docteur Armaingaud.

Si, par les pages précédentes, il est démontré que, dans l'histoire des temps antérieurs à 1550 (date approximative de la composition du *Discours de la Servitude volontaire*) il s'est rencontré un homme, un roi, auquel s'adaptent avec précision les traits constituant le portrait du tyran tracé par La Boëtie; si les calamités publiques, les troubles sociaux décrits par La Boëtie se rencontrent dans la même histoire comme résultat du gouvernement ou de la faiblesse de ce même homme, de ce même roi, il n'y a plus de doute : tout l'échafaudage de conjectures se rapportant à des temps postérieurs à 1550 s'écroule, avec les conséquences qui en ont été tirées.

S'il en est ainsi (et c'est le résultat auquel je m'attache avant tout, et de toute mon âme), il devient évident que Montaigne ne peut avoir eu la pensée, ni l'occasion, de se livrer à l'exploitation détournée dont on a supposé qu'il aurait pu être capable à l'égard de l'œuvre de son ami défunt. Il devient évident que Montaigne s'est maintenu simplement dans la voie de sagesse politique, de franchise courageuse, de fidélité à l'amitié qu'indiquent ses *Essais*, et que lui, ainsi que La Boëtie, doivent rester en possession pleine et entière de la sympathie respectueuse et admirative que la France et le Monde leur prodiguent depuis plus de trois siècles.

Dans un prochain travail, je reviendrai sur la vie de La Boëtie, sur ses rapports avec Montaigne et sur la *Servitude volontaire*.

ÉTUDE

SUR

QUELQUES MINIATURISTES

DE 1750 A 1815

Par M. GUSTAVE LABAT

C'est une fort heureuse inspiration qu'ont eue les organisateurs de l'Exposition rétrospective de la Bibliothèque nationale dont les salons viennent de fermer; elle a permis aux amateurs d'art d'admirer pendant quelques mois dans les vitrines réservées aux miniatures un ensemble d'œuvres dont la splendeur et l'inédit se manifestent dans la forme la plus gracieuse.

Les grands noms des miniaturistes célèbres étaient représentés par des spécimens hors de pair dans cette inoubliable réunion de près de 600 pièces que l'on n'avait jamais vue et que l'on ne reverra pas sûrement de longtemps.

On ne comptait pas moins de 50 Hall; 45 Augustin; 59 Isabey; 17 Lawreince; 27 Dumont; des Fragonard, Boucher, Baudouin, Moreau le Jeune et plus de soixante autres artistes.

Cette étude est circonscrite à l'examen des pièces principales des maîtres le plus en vue et n'a d'autre

prétention que de donner l'impression, toute personnelle, d'un admirateur convaincu de ce genre élégant et spirituel de peinture, si prisé au XVIII[e] siècle et dans les premières années du XIX[e] et trop abandonné, selon lui, de nos jours.

Ab Jove principium.

I

ISABEY (Jean-Baptiste) est né à Nancy en 1767, d'une famille originaire de la Franche-Comté; il est mort à Paris en 1855, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Il étudia d'abord avec le miniaturiste Dumont, puis il passa dans l'atelier de Louis David, lorsque celui-ci revint de Rome. Isabey, sans fortune, était obligé, pour vivre, de peindre des dessus de boîtes et des boutons historiés. Quand son illustre maître connut sa détresse, il vint généreusement à son secours; le jeune peintre lui en garda toujours une inaltérable reconnaissance.

Isabey dut à cette sévère école d'avoir été un impeccable dessinateur; il fit d'abord de la peinture historique et c'est Mirabeau, dont entre temps il avait fait le portrait, qui lui conseilla d'abandonner ce genre pour la miniature et l'aquarelle.

Pendant sa longue carrière il vécut en bonne intelligence avec tous les régimes; il fut successivement le portraitiste indispensable du Directoire, de la dynastie napoléonienne, de Louis XVIII et de Charles X, et le metteur en scène des fêtes pendant plus de trente ans.

Il peignit Marie-Antoinette en 1787, le général Bonaparte, premier consul, Joséphine, l'empereur, l'impératrice, la reine Hortense, Marie-Louise, le roi de Rome, Talleyrand, etc.; il vit passer devant lui la jeunesse dorée, les petits maîtres du Directoire, de l'Empire et de la Restauration; il fut familier dans

les salons de Mmes Tallien, Necker, d'Abrantès, Récamier, et devint le peintre de toutes les jolies femmes.

Isabey s'était marié sous la Terreur avec une charmante jeune fille, de famille noble, mais comme lui sans fortune, Mlle de Salienne ; c'est elle qui figure dans le célèbre tableau : *la Barque*, exposé par Isabey en 1797 et qui a été gravé à la manière noire.

Admis dans l'intimité du général Bonaparte, l'artiste le représenta se promenant dans les jardins de la Malmaison, œuvre d'une véritable valeur historique, où la photographie de nos jours, inconnue alors, n'aurait pas mieux rendu la physionomie expressive du futur empereur; ce beau portrait a été gravé, les épreuves en sont rares et recherchées.

A la première Restauration, Isabey alla à Vienne où il peignit les membres du Congrès et fit aussi le portrait du roi de Rome qu'il porta à Napoléon pendant les Cent-Jours.

En 1817, il exposa au Salon parisien l'escalier du Musée du Louvre, qui est resté la miniature la plus remarquable qu'il ait faite sur ivoire par ses dimensions et par la perspective admirablement réussie que l'artiste a su reproduire. Ce chef-d'œuvre est au Louvre.

Après le sacre de Charles X, Isabey fut nommé dessinateur du Cabinet du roi et plus tard, sous Louis-Philippe, conservateur adjoint des musées royaux; il avait alors soixante-dix ans.

Louis Napoléon ne pouvait oublier l'artiste qui avait donné des leçons de dessin à sa mère et reproduit si fidèlement ses traits : il le fit commandeur de la Légion d'honneur et lui accorda une pension de 6,000 francs.

Quand Isabey mourut, le 18 août 1855, il eut encore le bonheur de voir son nom perpétué par son fils Eugène-Louis-Gabriel, peintre de genre et de marine des plus distingués.

Il faudrait citer toutes les pièces de sa remarquable exposition, qui n'en compte pas moins de cinquante-neuf; toutefois, pour ne pas tomber dans des longueurs regrettables, il est sage de faire une sélection et de parler de celles qui m'ont plus particulièrement frappé.

Ses portraits d'abord par lui-même, dont le premier, dessin très arrêté, date de son arrivée à Paris : il est de profil regardant à droite, coiffé d'un bicorne en bataille, chapeau que

Napoléon, plus tard, a rendu légendaire. Ce curieux dessin est dans le même cadre qu'un autre dessin de l'artiste représentant le retour de la promenade du Dauphin en 1791, au château de Meudon.

Dans le second portrait, une belle miniature sur ivoire de 1812, il est en habit bleu foncé, à boutons dorés, cravaté de blanc, les cheveux noirs et regarde à droite. Dans le troisième, de 1830 environ, les cheveux sont blancs en broussaille et il est vêtu d'une redingote bleu clair boutonnée qui laisse passer le bord d'un gilet jaune, il regarde en face; c'est une charmante et vigoureuse aquarelle.

Deux belles miniatures rondes sur ivoire : l'une le portrait de la mère du peintre, l'autre celui de sa première femme, Mlle de Salienne; puis une aquarelle très lumineuse reproduisant les traits d'Henri Isabey, fils de sa seconde femme, Eugénie Maistre; elle est de 1834 et a la légèreté de facture des beaux jours du peintre.

Enfin, sur une boîte ronde est finement enlevée une gouache du jardin de la maison qu'occupait Isabey, rue des Trois-Frères, n° 7 (aujourd'hui rue Grange-Batelière); au premier plan, Mme Isabey, née de Salienne, en robe blanche, lit assise au pied d'une statue.

Le général *Bonaparte, premier consul*, en costume de membre de l'Institut, belle miniature de 1801.

Napoléon, empereur (1805). Il regarde à gauche et porte le grand-cordon de la Légion d'honneur.

Joséphine, de trois quarts à droite. Elle a un diadème de perles.

Ces deux miniatures sont d'un travail d'une extrême délicatesse, ainsi que celle représentant la *reine Hortense*, de trois quarts, assise à droite, la main gauche à sa collerette; toutes trois ovales et de grandeur moyenne.

Joséphine, debout, près de sa psyché, dans un luxueux salon; la pose, élégante, est pleine de noblesse; c'est une préparation d'aquarelle d'une tonalité exquise (1808).

Lætitia Ramolino (Madame mère), de face, en chapeau à plumes (1810), et *Pauline Bonaparte*, princesse Borghèse, sont deux bien intéressantes miniatures; la deuxième n'est pas complètement terminée.

Elisa Bonaparte, grande-duchesse de Toscane : très jolie pièce sur ivoire.

L'esquisse de *Talleyrand*, prince de Bénévent, qui a servi à l'artiste pour son tableau du Congrès de Vienne, est une étude très arrêtée du fameux diplomate ; c'est un précieux document dans l'œuvre si attachante du maître.

Noémi Worle, divorcée de Georges-Francis Grant, devenue la femme du prince de Bénévent ; elle vivait avec lui depuis cinq ans, lorsque, en 1802, Talleyrand l'épousa. Elle était née à Tranquebar, dans les Indes danoises, en 1762, et était d'une grande beauté.

Rœderer, Beurnonville, l'amiral Bruix, le prince de Nassau-Siegen, Radix et Sainte-Foy signèrent à ce mariage, qui fut contracté à la mairie du Xe arrondissement de Paris ; le mariage religieux de l'ancien évêque d'Autun avec elle fut célébré à Epinay le lendemain. Le pape protesta contre cette union sacrilège.

Miniature exquise, la princesse de Bénévent semble une apparition sortant d'un nuage de dentelles ; l'artiste s'est surpassé, mais aussi quel modèle !

L'impératrice *Marie-Louise*, grande aquarelle : l'impératrice est couronnée de fleurs ; c'est une merveille de fraîcheur et d'élégance.

Le *Roi de Rome* à quinze jours, charmante composition à l'aquarelle ; le berceau est enveloppé dans les plis du drapeau tricolore, d'une tonalité harmonieuse.

Les *Enfants de Murat et de Caroline Bonaparte*, superbe miniature sur papier d'une exécution magistrale.

Louis David, de profil à gauche, tenant un porte-crayon ; *Mme de Staël*, de face, souriant : deux magnifiques dessins à la manière noire.

Le *Roi de Rome*, la *maréchale Lannes*, le *général Leclerc*, premier mari de Pauline Bonaparte, trois miniatures d'une habileté surprenante ; *Chérubini*, *Parny*, *Arnaud*, *Désaugiers*, *Goetz*, *Népomucène Lemercier*, les deux premiers à la sépia, les autres à l'aquarelle.

Elleviou, le chanteur célèbre, une des plus belles miniatures de l'artiste ; il est de trois quarts à gauche et regarde en face.

Louis XVIII, grande miniature sur papier, avec sa tête

blanche, son teint rosé, son habit bleu à grosses épaulettes d'or ; le roi sourit et semble causer. Il y a dans cette magnifique pièce un véritable tour de force : Isabey s'est joué avec bonheur des bleus de l'habit et du grand-cordon du Saint-Esprit et a su mettre une harmonie exquise entre ces couleurs disparates et le ruban rouge vif de la croix de Saint-Louis ; l'artiste a donné au roi impotent une physionomie douce et avenante qu'il n'a pas dans le superbe portrait du baron Gros.

Houdon, l'immortel sculpteur, est, dans des proportions moindres, un portrait bien attrayant. Isabey a fait là une œuvre hors ligne, qu'on ne saurait assez louer.

Avec la *princesse Bagration,* aquarelle faite à Vienne, dans la note de celle de la duchesse de Talleyrand, je terminerai la rapide étude des œuvres d'Isabey qu'on peut placer sans crainte au premier rang de cette Exposition.

II

AUGUSTIN (Jean-Baptiste-Jacques), né à Saint-Dié en 1759, mort du choléra à Paris en 1832.

Il fut un des maîtres de la miniature, qu'il releva de sa décadence en réagissant contre le style appelé Pompadour. Venu à Paris, il exposa en 1796 son portrait, qui figure aujourd'hui dans les salons de la Bibliothèque nationale ; il se proclamait alors *élève de la nature.*

En messidor an VIII, il épousa à Fussigny, canton de Soissons (Aisne), Madeleine-Pauline du Cruet, née en 1782, qui devint son élève et presque son égale ; elle mourut en 1865.

Augustin fut un traditionnel miniaturiste, un descendant des anciens, parfois un peu sec, mais toujours d'une conscience infinie ; son portrait de *Vivant Denon,* en émail, rappelle les meilleurs portraits de Clouet et de Nanteuil.

Il fut le maître de Mme Lizinska Rue de Mirbel, qui, sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, a peint des portraits d'une véritable valeur artistique. Mme de Mirbel, née en 1789 et morte à Paris le 30 août 1849, était physiquement une fort belle personne ; elle fut remarquée par le roi Louis XVIII,

dont les prévenances pour l'artiste ne furent pas, dit-on, sans inquiétude pour Mme du Cayla.

Comme pour Isabey, je commencerai mon étude par les portraits de l'artiste :

Le premier est de 1778, il avait dix-neuf ans; le deuxième, de 1781, quand il vint à Paris; le troisième, fort remarquable, fut exposé par lui au Salon de 1796, il porte le costume d'*Homme libre,* composé par David, son ami. On lit à droite : *Portrait de M. Augustin, peint par lui-même en septembre 1796, fait à Paris.*

L'artiste s'est représenté de face, sans poudre à ses cheveux, le col de la chemise rabattu. Un pur chef-d'œuvre.

C'est sur ce portrait que les *Étrennes de Juvénal* publièrent le quatrain suivant :

Augustin, tu t'es surpassé,
Ton portrait est peint comme un ange,
Et l'on peut dire à ta louange
Qu'Isabey seul t'a devancé.

Un quatrième portrait d'Augustin, une simple esquisse dans un album, le montre à quarante et un ans, lors de son mariage avec Mlle Pauline du Cruet.

Le portrait de *Pauline du Cruet* est celui d'une jeune et jolie femme, c'est une des bonnes miniatures du maître.

La préparation sur ivoire de celle de *Caroline Bonaparte,* reine de Naples, dont l'original appartient au duc de Mouchy, donne la manière de procéder du peintre; miniature admirable payée 2,000 francs à Augustin, qui exposa l'ivoire définitif au Salon de 1808.

Portrait de la citoyenne *Fanny Charin,* peintre. Elle est représentée debout, en costume antique, montrant de la main droite un temple dédié à l'Amitié; on lit au fronton : *Temple de l'Amitié, Fanny en connait toutes les issues.*

Vue de l'atelier d'Augustin, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 25 : aquarelle irréprochable et bien intéressante.

La grande miniature rectangulaire de *Frédéric Duvernoy,* corniste solo de l'Opéra, est une de celles qui attirent le plus l'attention des amateurs. Augustin l'a peint de trois quarts à

droite, tenant son cor d'harmonie; la tonalité générale de ce portrait est séduisante.

J'en dirai autant de l'émail ovale de *Vivant Denon,* directeur des Musées, superbe spécimen du talent de ce maître distingué.

Les deux émaux ovales de *Napoléon* et de *Joséphine* sont également fort remarquables. A citer aussi un beau médaillon d'un inconnu, désigné au catalogue : « Portrait d'un homme de la Révolution; » il est signé : AUGUSTIN, 1792.

Celui du *général Westermann;* il porte une perruque poudrée et un habit bleu à ganse d'or.

Le portrait d'une *Femme* dont les cheveux poudrés sont noués par un ruban rose, est très attrayant; elle est vêtue d'un corsage crème décolleté et porte des boucles d'oreilles en or; miniature ronde, signée AUGUSTIN.

Un portrait de *Napoléon* sur une tabatière en or est, dit-on, de Mme Pauline du Cruet, femme d'Augustin; on avait envoyé au destinataire une décoration dans cette boîte.

Il faut arrêter là cette étude, car, en toute justice, les autres miniatures d'Augustin mériteraient certainement d'être citées

III

HALL (Pierre-Adolphe), né à Boras (Suède) en 1739? (on dit aussi en 1736), mort à Liège (Belgique) d'une attaque d'apoplexie à cinquante-sept ans.

Il étudia en Allemagne et eut pour maîtres Eckard et Reichard; revenu en Suède, il fit le portrait de Gustave III et vint se fixèr à Paris, où il entra en relation avec Necker et Lafayette et accepta les idées de la Révolution.

Hall est sûrement le plus illustre peintre en miniature du XVIIIe siècle; il avait pris à Boucher, à Baudouin et autres la liberté d'allures qui servit sa vision particulière et l'aida à se faire une formule à lui.

On l'appela le *Van-Dick de la miniature.*

Très recherché et très couru, il avait ainsi fixé le prix de

chacune d'elles, d'après leur importance et leur grandeur, depuis 10 louis (240 livres) jusqu'à 50 louis (1,200 livres); il se faisait de 20 à 30,000 livres par an, tant sa main était agile.

Marié à Mlle Gobin, de Versailles, Hall était devenu français au point de refuser à Gustave III de retourner en Suède.

La Révolution le ruina et il laissa sa famille dans le besoin, car son talent n'était pas sans caprice et il dépensait sans compter.

La grande miniature qui figure la première dans cette étude est dans les dimensions de celles qu'il cotait 50 louis; mais le temps n'est pas loin où de pareilles pièces atteindront le centuple. De 1769 à 1789 il a peint *2,000 miniatures*, il est donc à la fois le plus habile et le plus fécond miniaturiste.

Cette première miniature du maître est le portrait d'une dame en costume clair, assise au milieu d'un parc : elle a la main gauche posée sur un vase, à droite est une fontaine d'amour et à gauche une rose trémière; elle est coiffée et ajustée à la mode de 1785 à 1790 et semble âgée de vingt-cinq ans environ. On lit derrière le cadre, en suédois : *Drottning-Luisa Ulrica fràn Preusen*. Cependant ce n'est pas le portrait de la princesse Louise de Prusse, reine de Suède, sœur du grand Frédéric, mais plutôt celui de *Charlotte-Ulrique de Prusse*, devenue *duchesse d'York*.

La miniature de Hall, d'une importance capitale, vient de la vente Mülbacher, où elle atteignit le plus haut prix auquel fût jamais montée une œuvre de ce genre, *plus de 30,000 francs*. De même, le portrait de *Mme la comtesse Hellinger*, née O'Dune, femme de l'ambassadeur de France en Portugal, qui figure dans cette Exposition, a obtenu une des plus grosses enchères connues : *28,200 francs !!!*

La miniature du *comte d'Artois* (plus tard Charles X) est une des mieux réussies, ainsi que celle de *M. de Calonne*, faite vers 1788. Le portrait de *M. Campan*, bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, signé HALL et daté de 1789, est encore dans son cadre d'origine. Sur une boîte ronde est peint *Gilles Demarteau*, le graveur en manière de crayon; né à Liège, cet excellent graveur mourut à Paris en 1788.

En buste, sur un fond de verdure, est le portrait de *Mme Marie-Suzanne Doucet de Suriny*, femme de Cyprien Renouard

de Bussières, seigneur du marquisat de Roche, en Franche-Comté. Au revers sont des vers de la main de son mari, mort en 1794.

Le portrait du roi de Suède, *Gustave III*, peint en France au passage du roi, en 1784, ne paraît pas concorder avec les portraits connus de ce prince.

Les miniatures de *Mme Hall*, née Gobin, femme du peintre; d'*Adèle Hall*, dans un paysage, et d'*Adolphe Hall*, fils du peintre, tenant un king's-charles, sont très intéressantes, ainsi que celle de la *comtesse de La Serre*, belle-sœur de Hall; celle-ci, sur un fond de verdure, tient également un chien.

Le portrait du *bailli de Suffren Saint-Tropez* (Pierre-André), vice-amiral(1), peint par Hall en 1780, avant sa célèbre campagne de l'Inde, le montre moins gros que dans les portraits connus faits postérieurement; cette miniature est d'un intérêt complètement historique et mérite à tous égards d'être signalée, car Hall se distinguait par la ressemblance de ses modèles.

Le médaillon de l'infortunée *princesse de Lamballe*, les cheveux coiffés à la reine, la poitrine couverte d'une robe de linon, et celui d'une *Femme de qualité*, enfermé dans un bijou, deux œuvres d'une délicatesse exquise, termineront la rapide étude consacrée à cet artiste aussi distingué que fécond.

IV

GUÉRIN (Jean), né à Strasbourg en 1760, mort à Obernay (Alsace) en 1836, a été un des miniaturistes les plus recherchés de son époque; il fut le compagnon d'Isabey dans l'atelier de Louis David. Ses œuvres furent surtout appréciées à la cour : il fit les portraits du roi, de la reine et de plusieurs célébrités de l'Assemblée nationale; des portraits d'hommes, ce n'était pas précisément pour plaire beaucoup; au Salon de 1798, il exposa celui de *Kléber*, aujourd'hui au Louvre, minia-

(1) *Le Bailli de Suffren*, documents inédits, par Gustave Labat. Bordeaux, Feret et fils; impr. G. Gounouilhou, 1901.

ture sur ivoire de grande dimension. Guérin a fait plusieurs copies de cette œuvre magnifique, dont une figure à la présente Exposition.

Ses portraits de femmes, fort rares, sont très recherchés et par suite très disputés dans les ventes; le plus beau que je connaisse est chez M. le baron Daniel Guestier, à Bordeaux.

Guérin rivalisa avec Isabey et Augustin, ses contemporains.

Le portrait de la *vicomtesse Rénouard de Bussières,* née baronne Frédérique de Franck, dans un médaillon ovale, est fort beau (1792).

Sur la même ligne, je place une miniature bien attrayante, le portrait d'une *Jeune femme du Directoire,* coiffée d'une marmotte de foulard rouge, les cheveux noirs épars et le sein nu (1795).

L'*impératrice Joséphine*, en buste, vêtue du grand costume de cour, est une des plus belles pièces de l'Exposition.

Un *Jeune homme* et une *Jeune femme* dans un parc, en costume de 1790 (environ). Médaillon ovale incrusté sur une boîte; fort jolie pièce, signée GUÉRIN.

Mme X..., avec un voile de dentelle blanche et un corsage décolleté de la même couleur : peinture en tous points charmante.

Le portrait d'un personnage de l'époque révolutionnaire, médaillon ovale, signé GUÉRIN, et celui d'un homme d'une cinquantaine d'années, portant des cheveux gris et longs, des boucles d'oreilles et un costume de préfet (1805), sont également de fort beaux spécimens de l'œuvre de ce peintre distingué.

V

DUMONT (François). Encore un des grands miniaturistes de la fin du XVIIIe siècle; venu de Lorraine, comme Isabey et Augustin, il était l'aîné de la pléiade, étant né à Lunéville en 1751; resté orphelin avec six frères et sœurs, il vint à Paris pour s'y créer des ressources urgentes. Dès l'année de son arrivée, en 1769, il s'était trouvé de menues besognes de por-

traits et, grâce à l'appui d'une compatriote, Mme Valayer-Coster, alors académicienne, il se tira vite d'affaires; il alla à Rome en 1784 et se perfectionna dans son art au point de devenir le miniaturiste attitré de la Cour et l'artiste le plus réputé dans « *le petit genre du portrait-mignard* ». En 1788, à trente-sept ans, il entrait à l'Académie, et en 1789 il épousait Nicole Vestier, fille du célèbre Antoine Vestier. Le roi lui donna au Louvre l'appartement de Cochin. De 1789 à 1824, François Dumont occupa une place prépondérante dans les salons de peinture, cependant Isabey et Augustin l'éclipsèrent un peu après la Révolution.

Ses œuvres ont une liberté et un osé des plus modernes; il procède par touches larges, mais on lui reproche certaines lourdeurs. Il est représenté au Louvre grâce à la libéralité des héritiers de son fils Bias.

Son portrait, médaillon rond, et le portrait de *Marie-Antoinette* (1) vers 1774 sont de fort intéressantes pièces, celui de Marie-Antoinette notamment, qui est loin de ressembler à ce qu'était la reine dix ans après; ce dernier, médaillon ovale, est sur une boîte.

La miniature de Mme *Anne-Agathe Isnard*, femme du peintre François Lagrenée, est datée de Rome, 1784.

Celle de *Mme Joseph Vernet*, née Parker, de face, en robe grise, délicate peinture faite à Rome et signée; une du célèbre artiste, son mari, en habit rouge, qui, exécutée à Rome également, est bien, quoique non signée, de Dumont; j'en dirai autant du portrait de *M. Parker,* père de Mme Joseph Vernet.

Le médaillon d'une jeune femme en chemisette flottante sur les revers du corsage, qu'on appelle *Mme de Saint-Phar* (?); il est incrusté sur une boîte d'écaille et or et daté de 1792; le portrait d'une dame en costume de Sapho, *Mme de Saint-*

(1) On peut répéter pour ce portrait de Marie-Antoinette que peignit Dnmont en 1774 ce qui a été dit pour le portrait de la même princesse peint en 1773 par Drouais (gravé par Cathelin) et reproduit en gobelin par Cozette en 1774 pour M. de Beaujon, qu'il est difficile *de reconnaître, dans la toute jeune femme peinte par ces deux artistes distingués, la reine de dix ans plus tard* dans l'épanouissement et l'éclat de sa beauté.

(Nicolas Beaujon et les Tableaux de la Chambre de Commerce de Bordeaux, par Gustave Labat. Bordeaux, Gounouilhou, 1902.)

Just, née Godard d'Amécourt (1795), arrêtent le regard par leur exquise délicatesse.

L'architecte Vaudoyer, depuis membre de l'Institut, miniature sur ivoire, signée : Dumont l'an I, et *Mme Vaudoyer*, née Lagrenée, peinture signée : Dumont l'an VII, sont deux fort belles pièces.

Il y a dans cette remarquable Exposition vraisemblablement des œuvres qui échappent à l'attention, car chaque visite procure de nouvelles révélations.

Le portrait d'une *Jeune femme dans un parc*, tenant des roses et se dirigeant à gauche, en est une. Cette miniature est inspirée de la Marie-Antoinette de Mme Vigée-Lebrun ; elle est signée.

Le portrait d'un homme de lettres ou d'un homme d'État assis à sa table de travail et tenant un mémoire *(le comte de Montmorin)* exposé en 1789. Cette miniature ronde est signée de 1786 ; elle est fort belle.

Une *Dame en costume de bergère Louis XVI*, chapeau de paille et corsage serré, montrant la statue de l'Amour à sa fille, signée : Dumont, 1787.

Sur une boîte ronde, une *Dame en costume de matin*, appuyée sur un autel de l'Amour dans un parc (1788).

Toutes les pièces exposées de cet artiste distingué donnent sans exception une idée bien exacte du costume féminin dans les dernières années du xviiie siècle et sont autant de documents précieux et indéniables.

VI

LAWREINCE (Nicolas Lanfransen dit), né à Stockholm en 1737, mort en 1807. Il étudia en Suède et vint en France à trente ans ; ce n'est pas un produit originaire de l'école française. On le devine à certaines faiblesses et aussi à l'accent un peu outré de ces petites histoires lestes : la plupart des gouaches de cet artiste ont été gravées en couleur et en noir ; il mourut à Stockholm au moment où son genre de peinture était tombé dans le plus complet discrédit, comme, du reste,

celui des Boucher, des Baudouin, des Fragonard et autres, qu'on appelle, non sans raison, les polissons de l'art.

Par un retour qui semble assez justifié (dans une certaine mesure cependant), ces œuvres légères et frivoles sont de nos jours rentrées en grande faveur et recherchées des amateurs et collectionneurs, car on y trouve, à côté de leur valeur artistique indiscutable, des documents authentiques du costume et des habitudes de nos prédécesseurs du XVIIIe siècle; il ne faut donc pas être trop étonné des prix souvent exagérés auxquels, dans les ventes publiques, sont adjugées les spirituelles créations de ces maîtres et les gravures en couleur qui les reproduisent.

La liquidation du cabinet Crosnier et autres ventes de la fin de l'année passée en fournissent la preuve évidente; mais je reviens à Lawreince.

Dame assise dans un parc *(Nina ou les Ennuis de l'absence)*, miniature ronde, sur une boîte d'écaille et or.

Jeune femme à sa toilette intime, connue sous le nom de l'*Indiscret*, miniature ronde sur une boîte d'écaille et or.

Cavalier et Dame faisant de la musique, connue sous le nom de l'*Accord parfait*, miniature ronde sur une boîte.

La Marchande à la toilette, gouache sur papier.

Le Déjeuner en tête à tête, gouache sur papier, signée. Cette pièce a été gravée en couleurs par Janinet.

Le Serin chéri, gouache sur papier, gravée en couleurs par Mixelle et par Denangle.

Jamais d'accord! gouache sur papier, gravée par Denangle.

L'Ecole de danse, gouache sur papier, gravée par Dequevauvillers.

La Partie de parc, gouache ronde sur une boîte en écaille, piquée d'or.

Portrait présumé de la *comtesse Du Barry;* elle est dans un paysage et porte un chapeau de paille à larges ailes couvert de plumes; miniature ovale.

Autre portrait de *Dame au corsage violet* et rubans verts, cheveux poudrés, chapeau de paille à fleurs, roses au corsage; miniature ovale sur boîte d'écaille et or, signée LAWREINCE.

Et tout cela conservé dans la plus étonnante fraîcheur.

VII

FRAGONARD (Jean-Honoré), né à Cannes en 1734, mort à Paris en 1806.

Ce n'est pas un miniaturiste dans l'acception du mot, mais cet habile artiste a touché à tous les genres de peinture avec succès. Il eut pour maîtres Carl Van Loo, Chardin et Boucher; il obtint le prix de Rome et alla continuer ses études dans la Ville éternelle.

On raconte que lorsqu'il partit, François Boucher, qui avait compris la tendance particulière de son brillant élève pour les compositions légères, lui fit cette singulière recommandation: « *Si tu étudies les grands maîtres, mon pauvre Frago, tu es perdu; la grande peinture n'est pas ton fait.* » Boucher avait touché juste.

L'artiste auquel nous devons les *Hasards heureux de l'escarpolette*, le *Verrou*, le *Serment d'amour* et tant d'autres créations charmantes, resta ce que l'avait jugé Boucher, dont il suivit le conseil : un peintre de son temps et un artiste essentiellement français. Les tableaux de ce maître atteignent aujourd'hui des prix que je ne crains pas d'appeler « insensés »; on l'a vu en décembre 1905 à la vente Crosnier, où le *Billet doux*, portrait d'une jeune femme trouvant une lettre dans un bouquet, toile de $0^{m}83$ sur $0^{m}67$, a atteint 420,000 francs! C'est un chef-d'œuvre de Fragonard; mais quel prix, mon Dieu! Et dire que l'artiste, ruiné par la Révolution et le discrédit de ses œuvres, mourut vieux et pauvre en 1806?

Le *Portrait d'enfant* et celui de *Deux jeunes filles*, l'une en corsage bleu et l'autre tenant un oiseau, miniatures rondes, la dernière sur une boîte écaille et or, sont enlevés avec la virtuosité d'Honoré Fragonard : deux ravissantes miniatures.

VIII

BAUDOUIN (Pierre-Antoine), né à Paris en 1723, mort également à Paris en 1769.

Cet habile peintre à la gouache eut pour maître François Boucher, dont il épousa la fille cadette en 1758; il fit d'abord de la grande peinture, mais il abandonna bientôt ce genre pour se donner exclusivement à la gouache, où il excellait.

Ses compositions, toujours spirituelles, sont généralement un peu trop licencieuses. Baudouin était bien le peintre de sa génération.

Il avait la science du costume et de l'ameublement, aussi ses gouaches sont-elles recherchées autant pour l'habileté de leur faire et leur sujet que pour les documents précieux qu'elles offrent.

Qui pourrait penser que le peintre du *Coucher de la mariée*, de l'*Epouse indiscrète*, du *Modèle honnête*, du *Confessionnal* et de tant d'autres compositions plus que légères, a peint pour le roi Louis XV les merveilleux feuillets du livre des Évangiles et des Épîtres qui figure à cette Exposition de la Bibliothèque nationale?

Baudouin mourut à quarante-six ans, épuisé par le travail et les plaisirs. L'influence de François Boucher l'avait fait admettre à l'Académie en 1763.

Il paraît singulier de parler, à propos de cet épicurien, de l'art des miniaturistes du moyen âge. Eh bien! c'est dans cette brillante Exposition celui qui offre, dans le superbe missel de Versailles que je viens de citer, un rapprochement sensible avec les peintures du bordelais Petrus de Abbate et autres imagiers du xve siècle!

Diane blessée par l'amour, miniature ronde exécutée pour le Dauphin, fils de Louis XV.

Le *Sommeil de Vénus* et la *Messagère d'Amour*, gouaches d'après François Bôucher.

Enfin, les merveilleuses miniatures gouachées du *Missel de*

la chapelle de Versailles, du dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

IX

BOUCHER (François) (1703-1770). L'habile et fécond artiste n'a pas besoin de note biographique, il est assez connu de tous ceux qui s'intéressent à l'art.

Jupiter et Antiope est une superbe gouache d'une exécution et d'une conservation remarquables, signée F. BOUCHER.

X

MOREAU le Jeune (J. M.) (1741-1814). La famille Delaroche-Vernet a prêté aux organisateurs de cette belle Exposition, avec les portraits de Joseph Vernet, de sa femme et de son beau-père, deux délicieux dessins rehaussés d'aquarelles de ce célèbre artiste, père de Mme Carle Vernet.

Le premier, *La petite loge*, représente une danseuse à la mode pirouettant dans la loge d'un grand seigneur. Le deuxième, *Oui ou non?* montre un jeune gentilhomme, suppliant, presque à genoux, une séduisante marquise, qui hésite à répondre à ses vœux. Ces deux dessins, d'une conservation admirable, ont été gravés dans l'œuvre de Moreau le Jeune.

XI

Il serait bien injuste, après avoir analysé les œuvres des grands maîtres de la miniature, de laisser dans l'oubli celles de la pléiade qui, pour être plus modestes, n'en offrent pas moins un ensemble fort intéressant.

Voici, par ordre alphabétique, les artistes dont j'ai remarqué les ouvrages :

AUBRY (Louis-François) (1767-1851). Un Parisien; élève de Vincent et plus tard d'Isabey, il fit honneur à ses maîtres.

Portrait de l'*actrice Belmond* dans « Fanchon la vielleuse » (grande miniature, 1803), signé.

BERTRAND (Vincent) (né en 1770). Il fut dessinateur du duc d'Angoulême.

Sa miniature de *Vivant Denon* est fort belle. Médaillon ovale signé.

BOURGEOIS (Charles-Guillaume-Alexandre) (1759-1832). C'est un des miniaturistes les plus personnels; il exécutait à l'ordinaire des portraits de profil, sur fond noir, et leur donnait une intensité de vie remarquable.

Ceux de l'*amiral René-Georges de Pléville Le Peley*, miniature ronde sur une boîte signée BOURGEOIS, et d'une *Jeune fille*, également sur une boîte et signée BOURGEOIS, 1807, sont tous deux fort remarquables.

BOZE (Joseph) (1746-1831). Excellent dessinateur, fit les portraits de Louis XVI et de sa famille; à la Restauration fut nommé peintre de la famille royale.

Portrait du *maréchal de Ségur* (Philippe-Henri, marquis de Ségur, mort en 1801), dans un cadre doré, fort belle pièce.

CAMPANA (François), peintre du cabinet de Marie-Antoinette.

Il a trois miniatures très jolies : deux *portraits de la Reine :* un en costume de cheval, les cheveux ébouriffés, la cravache à la main, sur une boîte; l'autre en belle-fermière, sur une boîte en cristal de roche, ornée de perles. La troisième est *Mlle Oliva*, de l'affaire du Collier de la Reine.

CAPET (Marie-Gabrielle)(1761-1818). Elle était élève de Mme Vincent. Une de ses miniatures, la *princesse de Caraman-Chimay*, datée de 1791, s'est vendue 3,000 francs en 1877.

Le portrait de femme portant une toque et un corsage ouvert, fort belle pièce, est celui de *Mme Vincent* (1803).

De même la miniature représentant *M. Vincent,* peintre d'histoire, et le portrait de *Madame Royale,* fille de Louis XVI, en 1792, miniature ronde sur une boîte.

CARMONTELLE (Louis Carrogis de) (1717-1806), dessinateur amateur.

Complaisant de la maison d'Orléans, il *croqua au vol* avec assez d'habileté tous les personnages qui passèrent dans cette accueillante maison. Le duc d'Aumale, à Chantilly, conservait les dessins de cet amateur distingué.

Le portrait de *Mme de la Combe* jouant au « Trou Madame » avec son fils est une aquarelle gouachée (1770). Le mari figure dans la collection de Chantilly.

CARRIERA (Rosa-Alba, dite ROSALBA) (1675-1757). Femme peintre qui eut de son vivant une réputation universelle; elle avait beaucoup d'esprit, elle faisait du pastel et de la miniature. Elle mourut à Venise, où elle était née.

Le portrait de l'auteur et celui de la *princesse Grimaldi,* sont fort intéressants.

CHARLIER (Jacques) (1720-1779?). Il a eu dans son temps une vogue qui n'a point diminué de nos jours; il a décoré un nombre infini de boîtes sur lesquelles il faisait des copies minuscules de François Boucher. Le comte de Caylus et le prince de Conti en possédaient un grand nombre.

Les *Nymphes endormies* (gouache), *Bacchante endormie* (miniature sur ivoire), *Vénus et l'Amour* (miniature sur ivoire) de cette Exposition, sont des spécimens de ses productions élégantes et fines, très recherchées de nos jours.

COSWAY (Richard) (1740-1821). Le plus grand miniaturiste de l'école anglaise. Il étudia à l'atelier de Hudson ; pour vivre, il peignit d'abord des boîtes, des éventails et des bonbonnières. La protection du prince de Galles aida à sa réputation ; il entra à la Royal Academy en 1771.

La *comtesse de Portsmouth* et la *duchesse de Lancastre* sont deux miniatures ovales fort jolies.

COTEAU, émailleur, qui travailla pour Elisa Bonaparte; il habitait à Paris, rue Poupée, 9.

Voltaire à Ferney, émail ovale, ébauché, très curieux; il est sur une boîte d'écaille cerclée en or.

DAGOTY (N.), membre de la famille des graveurs de ce nom installé à Bordeaux ([1]).

Portrait de *M. du Bousquet* (1810), miniature ronde, assez ordinaire de faire.

DEBUCOURT (Louis-Philibert) (1755-1832), habile graveur.

Portrait de *Louise Marquant*, sa seconde femme, dessin à la pierre noire relevé d'aquarelle et de gouache (très curieux).

DOUCET DE SURINY (la citoyenne J.). Son talent très réel lui donne un bon rang dans les miniaturistes de la Révolution. Portrait d'un *Homme coiffé d'un chapeau de haute forme* du Directoire; miniature ovale signée J.-D. SURINY.

DROUAIS (les) père et fils. — HUBERT Drouais père, originaire de Normandie, était né en 1699 et mourut à Paris en 1767. Il excella dans la miniature sur carton; très habile, il était un digne rival de Baudouin qu'il surpassa dans le portrait. — Le fils (FRANÇOIS-HUBERT), né en 1727 et mort en 1775, a fait peu de miniatures. On lui attribue celle de *Buffon*. Le célèbre savant est représenté en veste rouge à brandebourgs d'or. Miniature ronde.

Jean-Paul-Timoléon de Cossé-Brissac, maréchal de France, miniature ronde.

Portrait de *François Boucher*, peintre, miniature ronde.

François, marquis de Beauharnais, chef d'escadre, gouverneur de la Martinique, et sa femme, *Marie-Anne-Henriette Pivart de Chastelet*, père et mère d'Alexandre, mari de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français; médaillon rectangulaire non signé.

DUCHESNE DE GISORS (1770-1855). Élève de Vincent, fit des miniatures et des émaux. A continué la collection des émaux de Petitot, sous Louis-Philippe.

([1]) Voir plus loin, aux miniatures de Bordeaux, p. 61.

Portrait du *bàron Corvisart*, en 1819; émail signé: DUCHESNE, 1819.

ENFANTIN. On le dit père du célèbre Augustin Enfantin, né en 1793.

Portrait d'une *Femme en cheveux poudrés* ornés d'un ruban rouge. Charmante miniature sur une boîte d'écaille et or, signée : ENFANTIN, 1789.

GÉRARD (Marguerite) (1761). Belle-sœur et élève de Fragonard, son Egérie; née à Grusse en 1761, elle imita son beau-frère en tout.

Portrait de *Femme en corsage jaune*, décolletée, cheveux noirs sur le front, miniature signée: M. G. D.

Les *Joies de la maternité*, d'après Fragonard (1780), miniature ronde.

GIGOLA (Jean-Baptiste) (1770-1821), né à Venise. Il étudia à Milan. Un peu froid, mais coloriste.

Portrait du prince *Eugène de Beauharnais* en grand costume de vice-roi, en pied; grande miniature signée : GIGOLA, à Milan, 1805.

HOLMÈS (James) (1777-1860), un des miniaturistes les plus célèbres de l'école anglaise.

Portrait d'une *Jeune femme dans un parc* (1815); miniature signée: HOLMÈS.

HONE (Horace) (1755-1825), fils du célèbre Hone, miniaturiste anglais, membre de la Royal Academy de 1775 à 1823. Il exposa plus de cent cinquante-huit miniatures. Il fut peintre du prince de Galles.

Portrait d'un *Personnage anglais en cheveux poudrés et habit noir*, miniature ovale signée : H. H., 1797.

HOIN (Claude-Jean-Baptiste) (1750-1817). Il mourut à Dijon où il était conservateur du Musée.

Portrait de l'artiste par lui-même, miniature ovale.

LABILLE-GUIARD (Adélaïde), femme du peintre Vincent (1749-1803). Elle avait un grand talent. Veuve d'un premier mari, Guiard, elle épousa son maître, Vincent, en

secondes noces. Elle fut peintre de Mesdames de France, tantes de Louis XVI.

Portrait de *Mme Adélaïde,* fille de Louis XV; miniature ronde sur une boîte montée en or.

KLINGSTEDTT (Claude-Gustave, dit CLINCHETET) (1657-1734). Né à Riga, il vint en France comme Hall, Lawreince et tant d'autres étrangers. Il peignait avec talent des sujets libertins sur des boîtes, à l'encre de Chine rehaussée de jaune; on le nomma le *Raphaël des Tabatières.* Il mourut à Paris dans la misère noire.

Léda et le Cygne, d'après Julio Pippi, grisaille teintée, ovale en largeur, sur une boîte en écaille et or.

LAURENT (Jean-Antoine) (1763-1832). Un de ces artistes oubliés, qui avait vécu au loin, et cependant il avait un talent réel; dans une critique du Salon, en l'an X, on le compare à Dumont. Il mourut dans un parfait oubli, conservateur du Musée de Baccarat. La manière de Laurent le rapproche d'Ingres.

Portrait de *Mme Mazuel, née de Saint-Albin,* fille du comte de Saint-Albin et de Catherine de la Sablière; elle est assise dans un parc et porte une robe bleue à la grecque. Grande miniature, ovale en large, signée LAURENT.

LE TELLIER (1755) était un peintre en émail qui exécutait avec beaucoup de talent des portraits de Marie-Antoinette pour les orfèvres à la mode, qui les montaient sur des boîtes; on lui payait 15 louis, soit 360 livres l'original; les copies 10 louis, soit 240 livres. Il habitait en 1795 rue de Cléry, 8.

Portrait d'une *Jeune femme* avec une haute coiffure ornée de roses; elle porte un corsage décolleté et un fichu menteur (1790). Gouache sur papier signée à droite LE TELLIER.

Scène d'un théâtre de société à l'hôtel d'Aiguillon (1775), où l'on voit le duc d'Aiguillon en Crispin; la marquise de Chabrillan, née Richelieu-Aiguillon, la duchesse de Mazarin et Mme de la Musandière dans divers rôles. Au fond, un suisse, qui est M. Pesaman, secrétaire du duc d'Aiguillon. Grande miniature rectangulaire sur ivoire signée à droite LE TELLIER.

LUSSE (de). Miniaturiste du Palais-Royal, non sans valeur, qui travaillait aux approches de la Révolution.

Portraits de *Deux jeunes femmes*, dont l'une porte un bonnet ; elles sont enlacées pour danser (1793). Charmante et fine peinture sur une boîte d'écaille et or, signée : DE LUSSE *pinxit*.

MALLET (Jean-Baptiste) (1759-1835), né à Grasse, pays de Fragonard. Il étudia à Toulon ; il fut une sorte de Boilly plus mince, un Prud'hon étroit ; sous la Révolution, il exécuta des gouaches qui rappellent Debucourt.

La *Visite* et le *Billet doux*, gouaches ; la *Toilette*, la *Visite*, le *Baiser*, gouaches : cinq pièces fort jolies de ce genre revenu à la mode et très prisé par les amateurs de nos jours.

MOREAU (Louis, dit l'Aîné) (1740-1806).

Gouache représentant le *Feu d'artifice* sur la place Louis-XV, le jour du mariage du Dauphin, futur Louis XVI, avant la catastrophe qui marqua cette fête, sur une boîte d'écaille.

Un dessin représentant un *Parc* dans le genre des jardins des financiers du XVIIIe siècle : au premier plan, un vieux seigneur jouant du violon à côté d'une jeune femme : *Douberval* et *la Guimard*, aquarelle gouachée.

MOSNIER (Jean-Laurent) (1746-1795), habile miniaturiste, dont les œuvres rarissimes sont estimées à l'égal de celles d'Augustin et de Dumont. Il était né à Paris en 1746 et y mourut en 1795. Ses étoffes, traitées à la gouache, ont un brillant et un fini du meilleur goût.

Portrait de *Marie-Paule-Angélique d'Albert de Luynes, duchesse de Chaulnes*. Elle est assise devant sa toilette ; elle mourut le 17 novembre 1781. Miniature ronde signée : MOSNIER.

Portrait de *Mme de Fitz-James*, à sa toilette, en grand costume, dans la pose de celui de la duchesse de Chaulnes. Miniature ronde signée : MOSNIER, 1781.

NOIRETERRE (Mlle de) (17..). C'était une miniaturiste d'un très grand talent, peintre de l'Académie des Arts de Londres ; elle habitait rue Mazarine, 5, à Paris. Elle exposa en 1786, 1787, 1791 et 1803.

Portrait d'un bourgeois en habit noir et perruque poudrée, *Ducroy-Duminil*, professeur de musique. Miniature ronde signée : DE NOIRETERRE, 1787.

PÉRIN (Louis-Lié) (1753-1817), né à Reims en 1753. Il fut de la pléiade des miniaturistes de la fin du XVIIIe siècle; il fit de la miniature pour vivre et prit des leçons de Sicardi à *24 livres* le cachet. Ruiné par les assignats en 1799, il revint à Reims.

Portrait de *Mlle Férey*, fille du capitaine des grenadiers de la garde de Louis XVI et sœur du général de division baron Férey, dont le nom est inscrit sur l'Arc de triomphe. Miniature ronde signée PÉRIN.

Portrait d'*Homme en habit foncé et revers de gilet jaune.* Miniature ronde sur une boîte, signée PÉRIN.

PLYMER (Andrew) (1763-1837), miniaturiste anglais, mort à Brighton en 1837. Il appartint à la Royal Academy.

Portrait d'un *Officier de l'armée anglaise* (1795). Miniature ovale signée PLYMER.

PRUD'HON (Pierre-Paul) (1760-1823).

Ce grand peintre a fait très peu de miniatures; celle de cette Exposition est d'autant plus remarquable qu'elle rappelle la mort dramatique de Mlle Mayer, *amie* de Prud'hon, qui se coupa la gorge avec un rasoir de l'artiste; celui-ci en mourut de chagrin peu de temps après.

Portrait de *Mlle Constance Mayer*, peintre, élève de Prud'hon. Miniature d'une solidité de faire et d'une habileté exceptionnelles; elle est octogone dans un médaillon rond et soutenue par deux femmes à vêtements blancs, drapées à l'antique. C'est une pièce fort belle.

REYNOLDS (sir Joshua). Le grand peintre anglais n'était certainement pas un miniaturiste; mais il essaya un peu de tous les procédés de peinture.

Portrait d'*Ann Montgomery*, marquise de Townshend, debout dans un paysage; elle est vêtue d'une robe blanche avec ceinture rouge. Très curieuse gouache.

SICARDI (Luc) (1746-1825). C'est un des meilleurs miniaturistes du temps de Louis XVI. Né à Avignon en 1746, *il fut reçu de l'Académie de Bordeaux* en 1771 ; il exécutait surtout les portraits du roi, de la reine et des princes destinés aux boîtes de dons, ciselées par le célèbre Solle; de 1781 à 1784, il fournit les miniatures de diverses boites ; il recevait 300 livres pour chacune.

Portrait de *Louis XVI*, miniature signée : SICARDI, 1788.

Portrait de *Marie-Antoinette*, miniature signée : SICARDI.

Portrait de *Mlle Sicardi*, miniature signée : SICARDI, 1785.

Portrait de *Benoît Boulenard* (1781-1803), fils du directeur des Consulats au ministère des relations extérieures (1795), et de sa cousine *Françoise du Plain de Saint-Albin*, fille du conseiller du roi de ce nom et son maître d'hôtel, guillotiné en 1794. Très belle pièce signée : SICARDI, 1796.

TAUNAY (Nicolas-Antoine), mort en 1830. Ce peintre a été un rival sérieux de Debucourt ; il fut de l'Institut.

La *Foire de village*, de la Bibliothèque nationale, est le charmant dessin original, rehaussé d'aquarelle, qu'a vulgarisé la belle gravure de Descourtis, signée : TAUNAY. Les épreuves de cette gravure sont rares et très prisées.

VERNET (Carle), fils du célèbre peintre de marines Joseph Vernet et de Virginie Parker, d'origine anglaise, dont la famille était établie à Rome ; né à Bordeaux en 1758, mort à Paris en novembre 1835.

« Mon plus grand mérite, disait le spirituel artiste, est d'être le fils de mon père, Joseph, et le père de mon fils, Horace. » Celui-ci était aussi brusque que Carle était aimable. « C'est bien dommage, Horace, que tu n'aies pas eu de fils pour continuer *notre dynastie*, disait quelquefois le sympathique vieillard. — Tant mieux, répondait le peintre de batailles, c'eût été un imbécile !... — Cependant, murmurait le pauvre Carle, je ne crois pas qu'il y en ait eu beaucoup dans notre famille. »

Ses dernières paroles résument toute sa vie : « C'est curieux, dit-il, comme je ressemble au grand Dauphin : *Fils de Roi, père de Roi*, et *jamais Roi*. » Il s'endormit et ne parla plus. « Il est mort en homme qui avait su vivre, » ajoute Charles Blanc dans sa biographie.

Carle a touché avec talent à tous les genres de peinture, mais a fait peu de miniatures.

Le *Château de Cartes*, exposé, représente les enfants de la famille de Louis Bonaparte. Cette *intéressante* pièce, signée C. VERNET, est datée de 1806.

VESTIER (Antoine) (1740-1810), un des aînés de la pléiade, né à Avallon en 1740. Il fut académicien en 1786.

Vestier n'a pas l'éclat du brillant coloris de certains de ses confrères, mais les égale par la science du dessin et la vérité des expressions. Il mourut en 1810. Il était le beau-père de Dumont (je l'ai dit à l'article de ce peintre), qui avait épousé sa fille Nicole en 1789.

Portrait de *Mlle Chon (Fanchon),* plus tard *Mme de Fouga,* belle-sœur de Mme du Barry, par VESTIER, peintre du roi (1780). Miniature ronde.

Portrait de la *duchesse de Polignac,* miniature ovale sur une boîte écaille et or.

Hercule aux pieds d'Omphale, d'après Boucher. Miniature ronde signée VESTIER.

VIGÉE LE BRUN (Élisabeth-Louise) (1755-1842). Cette artiste, justement célèbre, est trop connue pour avoir besoin d'une notice plus longue ; elle fit de la miniature, surtout dans la seconde partie de sa carrière.

Portrait de la *princesse Potemki;* elle est assise et croise les mains sur son genou. Miniature ronde.

Portrait de l'artiste vers 1795; miniature ovale sur une boîte ronde.

VILLENEUVE (Claude-François-Henri Petit de) (1760-1824).

Composition montrant les *Trois Grâces* qui apportent un médaillon de femme à l'autel de l'Amour. Du côté opposé, Minerve présente le médaillon d'un homme. Dans le ciel, Vénus et le char du Soleil. Fixée sur verre, signée : D. VILLENEUVE, 1786.

On a peine à croire que l'auteur de ce tableau pimpant soit celui des caricatures publiées sous ce nom pendant la Révolution.

VIOLET (Pierre) (1749-1819). Miniaturiste des rois Louis XV et Louis XVI, auteur d'un traité fort estimé sur la miniature. Il avait une grande habileté de main.

Portrait de la reine *Marie-Antoinette,* en peignoir (il a été gravé par Bartolozzi à Londres); miniature ovale sur une boîte. *Son portrait* par lui-même, grande miniature (1789).

WELPER (J.-Daniel) (1700-1789?).

Professeur de *Mesdames filles de Louis XV.* On payait 10 louis (240 livres) ses miniatures, destinées à des cadeaux.

Portraits de *Mesdames,* en costumes travestis (1758). A gauche, Mme Henriette, en magicienne; au milieu, Mme Louise, en Terpsichore; à droite, Mme Sophie, en pèlerine. Pièce en ovale oblong, signée : WELPER, 1758.

WEYLER (Jean-Baptiste) (1745-1791). Émailliste et miniaturiste; né à Strasbourg en 1745, mort à Paris en 1791. Académicien en 1779. On lui doit le beau portrait de *M. d'Angivilliers* qui est au Louvre.

François de Troy, peintre, directeur de l'Académie de France à Rome (1787). Émail ovale signé WEYLER.

A ces nombreuses et belles miniatures il faut joindre celles de l'importante et riche collection Pierpont-Morgan, exclusivement composée d'une cinquantaine de pièces des principaux maîtres de l'École anglaise : œuvres fines, claires et élégantes, d'une grande tenue; l'absence de catalogue me prive malheureusement d'en donner mon appréciation détaillée.

XII

L'étude à laquelle je me suis livré des miniatures qui m'ont particulièrement frappé dans cette remarquable Exposition, m'a fait tout naturellement songer aux richesses du même genre dont je connais l'existence à Bordeaux.

L'opulente société bordelaise du XVIIIe siècle, du Directoire, de l'Empire et de la Restauration prisait beaucoup ce mode de peinture, et il n'y a pas une famille du vieux Bordeaux chez laquelle on n'en trouvât des spécimens, quelques-uns fort curieux à bien des titres.

Il y aurait certainement là, en les groupant, les éléments intéressants d'une exposition, qui ferait revivre et connaître les traits d'anciennes notabilités bordelaises : directeurs du commerce de Guyenne, maires, jurats, grands négociants presque ignorés de la génération nouvelle, qui ont leur place dans l'histoire de notre ville. Ce serait l'occasion aussi de rappeler les noms des artistes distingués qui ont peint ces portraits : les Isabey, Augustin et autres moins connus : Lacour père, Dagoty, Boccia, Tinot, Gustave de Galard, Bazire, Bosset, etc.

Je voudrais que ce désir d'un vieux Bordelais fût entendu de mes compatriotes et se réalisât un jour.

Voici, en attendant, un aperçu de l'intérêt tout local qu'offrirait une semblable exposition ; je la prends dans mes notes et dans d'amicales communications.

Dans la famille FERRIÈRE.

PORTRAITS

Mme Anne-Thérèse O'QUIN, épouse de SENTOUT. Jolie miniature ronde, sans nom d'auteur. Le costume élégant et riche et la coiffure haute à plumes semblent indiquer la mode de 1780.

Stanislas FERRIÈRE. Bonne miniature ronde, signée : BAZIRE; elle est de l'époque du Directoire.

Patrice FERRIÈRE. Fort belle miniature ronde, signée : BOSSAT ; elle est de la même époque que la précédente.

André FERRIÈRE. Miniature ovale, par BAZIRE. Cette remarquable pièce est à la fois un portrait familial et un document. André Ferrière, avec son chapeau à cornes en bataille, incliné du côté droit, est l'honorable courtier de navires que Pierre Lacour a placé, une rose à la boutonnière, dans son beau tableau du *Port de Bordeaux à la fin du XVIIIe siècle*, que l'on voit au Musée de la ville.

Mme Suzanne FERRIÈRE, fille de Jean Ferrière, jurat, maire de Bordeaux, et de Marie O'Quin, née en 1771, mariée en 1788 à François-Claude-Raymond de Monteil. Charmante miniature ronde de PIERRE LACOUR, 1789.

Mme de Monteil, de face, en toilette de ville, sans poudre, les cheveux relevés et attachés avec un ruban, est peinte dans son jardin.

François-Claude-Raymond de MONTEIL, seigneur de Réjaumont, son mari. Miniature ronde du même peintre (1789). En habit de couleur claire avec des dentelles, coiffé et poudré à la mode du temps.

O'QUIN. Joli petit médaillon ovale. Il est représenté de trois quarts à droite, en costume de l'époque de Louis XVI, comme le précédent. Cette miniature n'est pas signée.

Stanislas, Patrice et *André FERRIÈRE*, dans un même médaillon rond. Les trois frères sont de profil tournés à gauche ; très intéressante peinture ; les costumes rappellent le Directoire. Cette jolie miniature n'est pas signée, mais est sûrement d'un maître habile.

Stanislas FERRIÈRE, coiffé d'un chapeau de haute forme, la chemise ouverte, le col rabattu, en costume d'*homme libre* (les premiers incroyables de la Révolution). Cette curieuse miniature n'est pas signée, mais elle est particulièrement intéressante par son originalité.

Dans la famille DEMAY-GENTY.

PORTRAITS

Jean-François DUCOS (1765-31 octobre 1793). Superbe miniature ronde d'un travail exquis ; elle est signée : AUGUSTIN, 1791, c'est tout dire.

Le jeune et infortuné Girondin, fils d'un riche négociant bordelais, s'était livré lui-même pour ne pas se séparer de son beau-frère Boyer-Fonfrède ; il conserva jusqu'à la fin son héroïque gaieté et cria : « Vive la République ! » avant d'être saisi par le bourreau... Il avait vingt-huit ans !! (1).

« *Ces généreux et dévoués initiateurs de la République,* dit Henri Martin, *avaient eu le génie d'illustrer son berceau.* »

Jeanne-Agathe LAVAUD, femme du précédent. Belle miniature ronde du même temps ; elle n'est pas signée, mais est certainement d'Augustin, dont on retrouve la touche précise et élégante (1791).

(1) Grâce à l'obligeance de Mme Demay et de son mari, j'ai pu parcourir la correspondance de François Ducos, conservée religieusement par eux ; elle est, en tous points, instructive et intéressante. Des scrupules très respectables s'opposent à sa publication en raison de son caractère intime et privé, aussi me bornerai-je à citer, par exception, la lettre qu'écrivait l'infortuné Girondin, la veille de sa mort, à sa toute jeune femme, où il s'efforce, dans ce moment suprême, de lui cacher l'affreux malheur qui la menace et trouve encore l'occasion d'affirmer les sentiments du plus élevé et plus pur patriotisme.

Cette toute jeune et charmante femme est en toilette claire avec des fleurs dans les cheveux.

Mlle Lavaud était la fille de M. Ad. Lavaud, directeur du com merce de Guyenne en exercice, lorsque, en novembre 1782, le vice-amiral comte d'Estaing fut reçu par la Chambre de commerce de Bordeaux.

Portrait d'une *Jeune et jolie femme,* sœur ou parente de la précédente; elle est en costume décolleté. Miniature fine et soignée dans tous ses détails et d'une conservation parfaite, signée Busset. Cette peinture délicate est sur une bonbonnière de la fin du XVIIIe siècle.

Jean-Baptiste BOYER-FONFRÈDE le Girondin (1766-31 octobre 1793). Petite miniature dans un médaillon en or, travail bien soigné, signé d'un simple monogramme difficile à lire, mais qui est sûrement l'œuvre d'un maître.

Jean-Baptiste Boyer-Fonfrède, né en 1766, n'avait que vingt-sept ans! Il avait épousé la sœur de son ami Ducos. Il fut dès 1789 un des chefs de la Révolution dans la Gironde. Fils d'un négociant riche et négociant lui-même, il avait passé ses premières années en Hollande et y avait respiré la vieille tradition des Provinces-Unies.

Mme Joséphine GENTY, sœur de François Ducos. Elle est dans tout l'éclat de sa beauté. Miniature ronde d'un fort joli travail, signée : Dagoty, 1806.

Mme Genty est la grand'mère de Mme Ad. Demay.

Henri DUCOS, frère du Girondin, peint à l'âge de vingt ans, au moment de son retour de Saint-Domingue, où il venait de faire campagne. Miniature ronde non signée, d'un travail qui rappelle la manière de Dagoty.

Henri Ducos se maria avec la veuve de son frère le Girondin, Jeanne-Agathe Lavaud ; il fut en 1848 commissaire du gouvernement de la République à Bordeaux. Il eut deux enfants : une fille, Nanine Ducos, mariée à son cousin Henri Genty, père et mère de Mme Adolphe Demay, et un fils : Léon Ducos, qui se noya en 1860, victime de son dévouement, en voulant sauver le mousse de son yacht de plaisance *Gazelle*, tombé accidentellement dans la Garonne devant Bordeaux.

Henri FONFRÈDE, le grand publiciste (1788-1841). Il est peint tout jeune avec sa sœur Zoé, moins âgée encore que lui, l'un et l'autre enfants de Fonfrède le Girondin. Cette miniature, qui était primitivement montée sur une bonbonnière, n'a pas de signature; mais le travail délicat dénote suffisamment qu'elle est d'un maître de la fin du XVIIIe siècle.

Pierre DEMAY. Miniature ronde d'une bonne facture signée : BERNY, 1835.

Adolphe DEMAY, fils du précédent, jeune élève du collège royal de Bordeaux. Miniature ronde, du même artiste : BERNY, 1835.

C'est le portrait du futur yachtman, le distingué membre et trésorier de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Chez M. G. MAUZÉ.

PORTRAIT

Mme MAUZÉ mère. Miniature sur papier, d'une délicatesse exquise. Mme Mauzé, qui avait de vingt-cinq à trente ans, semble, sur ce portrait, sortir d'un nuage transparent de dentelles, arrangement qu'affectionnait l'artiste qui l'a signée, le célèbre ISABEY.

Dans la famille G. L...

PORTRAITS

Charles L... Jolie et grande miniature ovale, sur ivoire, d'une tonalité charmante, de TINOT. Cet artiste, d'un véritable talent, était élève et contemporain d'Isabey, dont il avait pris le faire large et délicat; il a produit beaucoup, notamment une galerie de vingt-cinq portraits de peintres célèbres qui, à l'exception de Joseph Vernet et de Louis David, sont antérieurs au XVIIIe siècle : œuvre essentiellement remarquable où Tinot a affirmé une légèreté de touche presque égale à celle de

son maître. Devenu Bordelais d'adoption, Tinot est mort âgé vers 1856, dans une des communes suburbaines de Bordeaux.

Le chevalier Edme de CHASTEAU, secrétaire d'ambassade à Stuttgart (Wurtemberg). Miniature sur ivoire, d'une exécution très fine, de DAGOTY ou d'AGOTY (né à Florence, grand-duché de Toscane, en 1776, mort presque centenaire à Bordeaux, en 1871; il était de la famille des Gauthier-Dagoty, graveurs à la manière noire et en couleurs, issus de Gauthier, anatomiste, qui continuèrent les recherches de Le Blon sur l'impression de la gravure en couleurs).

Les deux enfants de M. X... Miniature ovale sur ivoire très intéressante de DAGOTY.

M. X... Peinture sur ivoire non terminée de DAGOTY.

Mlle Héloïse L... Miniature ovale sur papier de BOCCIA, Italien établi à Bordeaux sous la Restauration (1814-1820). La jeune enfant, vêtue de blanc, ses beaux cheveux blonds relevés, regarde en face; elle est assise et tient un petit chien noir sur les genoux.

Ce Boccia, qui s'intitulait « peintre d'histoire, de tableaux d'église et de portraits en pied et en *migniature* », est l'auteur d'un tableau longtemps attribué à Gustave de Galard, représentant l'arrivée à Bordeaux, en 1815, du duc et de la duchesse d'Angoulême, le 12 mars, jour anniversaire de l'entrée du maréchal Beresford et de l'armée anglaise à Bordeaux, l'année précédente. L'enthousiasme des Bordelais est à ce point qu'on a dételé les chevaux de la voiture que traînent d'honorables citoyens; des gentilshommes de la région et des notabilités bordelaises l'entourent, pendant que des jeunes filles vêtues de blanc, appartenant aux meilleures familles de la noblesse et de la bourgeoisie, jettent des fleurs sur son passage.

Le tableau n'a pas un grand mérite artistique, mais c'est un document des plus précieux pour l'histoire de notre ville, car il rappelle l'époque mouvementée qui précéda la Terreur blanche à Bordeaux. Boccia en a fait une lithographie assez médiocre, qui est fort rare à rencontrer.

Il y a dans ce tableau, que possède un riche collectionneur bordelais, une particularité qui me semble bonne à signaler.

Le duc d'Angoulême, pour honorer sans doute l'armée et surtout la garde nationale, est coiffé de l'énorme schako de l'infanterie du temps, ce qui, avec son habit de général, dont le col lui coupe les oreilles, offre un contraste singulier et prête à la caricature; toutefois, il ne faut pas en vouloir trop à Boccia, car Gustave de Galard, dont le fervent royalisme ne peut être mis en doute, avait, en mars 1814, dans un croquis que je crois unique, coiffé le même prince du chapeau bicorne du général Beresford!... une désopilante charge!!

Germain L..., officier de l'Empire, en costume civil. Petite miniature ovale sur ivoire, dans un médaillon en or qu'on pouvait suspendre au cou; joli travail de BOCCIA, 1815.

LOUIS XVIII et MADAME duchesse d'Angoulême. Portraits occupant la face et le revers d'un petit médaillon en or; minuscules miniatures que les ultra-royalistes de 1815 portaient à la boutonnière de leur habit.

GUSTAVE DE GALARD, le fécond et spirituel artiste, que ses relations de famille et ses opinions politiques avaient mis en évidence, est l'auteur de ces peintures trop sommairement exécutées pour avoir un mérite artistique.

Le roi est de trois quarts, à gauche, et la duchesse de profil, à droite, coiffée d'une toque verte et blanche à plumes de cette dernière couleur.

Chez M. Manuel LALIMAN, au château de la Touratte.

PORTRAIT

Léon ROCHE, interprète général de l'armée d'Afrique, plus tard ministre plénipotentiaire au Japon. Dessin à la mine de plomb d'HORACE VERNET, pour le tableau de la bataille d'Isly, qui est à Versailles.

L'interprète général montre au capitaine d'état-major Espivent de la Villeboisnet, la correspondance d'Abd-el-Kader, trouvée dans les bagages de l'émir.

L'éloge d'un pareil dessin n'est pas à faire; le talent du célèbre artiste est assez connu.

Chez Mme A.-C. de CHASTEAU, au château de la Touratte.

PORTRAITS

Lady DILON, femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Florence (1825-1828). Beau dessin à la mine de plomb fait à Rome par INGRES. Le modèle était bien remarquable, aussi le grand artiste s'est-il complu à le reproduire.

Les demoiselles Aimée, Camille et Florence de CHASTEAU. Charmante et fine aquarelle, exécutée à Naples vers 1830 par Alexandre BRULOFF, artiste russe de beaucoup de talent.

Les trois jeunes filles sont dans la campagne qui domine la ville et le golfe de Naples et regardent la fumée du Vésuve que leur montre l'aînée d'elles.

Le chevalier Edme de Chasteau, consul général, puis chargé d'affaires et ministre plénipotentiaire de France au Maroc (1846-1848). Grande aquarelle magistralement lavée, faite à Tanger (Maroc) par LEBEL, peintre anglais de talent.

Le ministre est assis de trois quarts à droite, en grand costume, la croix de commandeur de la Légion d'honneur au cou et le chapeau à plumes blanches sur les genoux.

Chez M. Émile LALANNE, à Bordeaux.

PORTRAIT

MADAME duchesse d'Angoulême (1), de profil, tournée à droite, coiffée d'une toque verte et blanche à plumes de cette dernière couleur flottant sur le devant, semblable en tout à la gravure du 12 mars 1815 du même artiste, par GUSTAVE DE GALARD. Cette délicate miniature, de 0m03 de hauteur, est enchâssée dans un médaillon en or destiné à être porté au cou. Elle offre un joli spécimen du talent multiple du peintre bordelais par excellence.

(1) *Gustave de Galard, sa vie et son œuvre.* Bordeaux, Feret et fils imp. Gounouilhou, 1896.

Chez Mme de TENET, née Le Vacher de Boisville à Bordeaux.

Le même portrait de *S. A. R.*, l'auguste fille de Louis XVI (¹), mais simplement en état de préparation, par GUSTAVE DE GALARD, qui la donna au colonel A. de Tenet.

Dans la famille Veuve JARDEL-GÉRAUD, à Bordeaux.

PORTRAIT

Mme Edmond GÉRAUD (²). Petite aquarelle, très fine de touche, de GUSTAVE DE GALARD.

Dans la famille BAGUENARD, à Bordeaux.

M. RIVIÈRE-BODIN (³), tout jeune enfant. Charmante miniature de GUSTAVE DE GALARD.

J'arrête là ma communication, car je craindrais d'être prolixe en la continuant. Mon but était, je le répète, de donner un simple aperçu des richesses artistiques que l'on réunirait facilement à Bordeaux pour une Exposition pareille à celle de la Bibliothèque nationale. Je fais des vœux pour que mon appel soit entendu des amateurs et que ce desideratum ait une solution prochaine.

(¹⁻²⁻³) *Gustave de Galard, sa vie et son œuvre.* Bordeaux, Feret et fils; imp. Gounouilhou, 1896.



LE PEUGUE MARITIME

Par M. le chanoine Jules CALLEN.

MESSIEURS,

Vous avez certainement oublié la longue digression que j'eus l'honneur de faire en 1904 avec l'Académie, dans le quartier sud du Bordeaux britannique, juste en face de la rue Poitevine, dont je vous ai plusieurs fois entretenus [1].

A l'exemple du touriste que la baisse inquiétante de son pécule de vacances, la fatigue de voir ou simplement la nostalgie pressent de revenir, en doublant les étapes, je regagnai, presque au pas de course, la rive gauche du Peugue, vers lequel je vous demande la permission de jeter un dernier regard avant de m'enfermer de nouveau, pour n'en plus sortir, dans l'étude historique de la première enceinte.

Ce gentil cours d'eau que nous avons eu la barbarie d'emprisonner sous la voûte infecte du « Grand Collecteur » et qui ne figure même plus dans notre viographie urbaine, où d'ailleurs ont trouvé place les noms harmonieux et de marque si française de *Kater* et de *Kyrie*, ce gentil

[1] Ces lectures avaient été destinées, en principe, à la *Revue philomathique de Bordeaux*, où elles ont paru.

ruisseau m'intéresse, il m'intrigue même; car ses deux mariages réels ou présumés avec la Devise cachent, encore aujourd'hui, plus d'un mystère à l'archéologie (1).

Dans une lecture précédente, j'ai décrit le Peugue *extra muros* qui, longtemps égaré, comme sa compagne la Devise, parmi les cloaques pestilentiels de la Chartreuse, coulait enfin, limpide et navigable entre deux rives champêtres, frangées d'aulnes et de roseaux; tel, mais à peine mieux, le Tage devant Tolède. J'ai rappelé que, d'après une hypothèse au moins très discutable du chanoine Baurein, notre illustre confrère, il était sillonné jadis de flottilles de plaisance dont les voiles bariolées charmaient les yeux des promeneurs de l'allée du Marais. Qui sait même — qui sait? je le répète, car la chose n'est pas démontrée — si, de la terrasse du Palais archiépiscopal, sous les ombrages duquel le peuple était chez lui, comme on sait, et du haut de la passerelle branlante de Pont-Long (2), où la gent faubourienne s'alignait en masse, les jours de fête, au risque d'une catastrophe, Bordeaux n'assistait pas quelquefois à de belles régates données au public, moitié sur la partie

(1) Baurein, IV, 160.

(2) Tout le monde est d'avis que le Peugue et la Devise se réunissaient à l'angle sud-est de Bordeaux *extra muros* et que le mariage était suivi d'une séparation presque immédiate, le Peugue voulant rester en dehors de l'enceinte et la Devise préférant vivre au milieu de la ville. Mais, à quel endroit le Peugue avait-il eu le regret de voir sa compagne s'éloigner de lui? Leo Drouyn suppose que la disjonction s'était opérée au nord du mamelon sur lequel était bâti le Bordeaux gaulois. (Cf. *Bordeaux vers 1450*, p. 165-166.) Or, en 1848, M. Rabanis et M. Devannes, qui semblent avoir étudié surtout le problème au point du vue géologique, essayèrent de prouver que l'entrée du canal par où la *Devicia* s'échappait dans la ville, n'était pas au nord, c'est-à-dire près de la porte Saint-Symphorien, mais bien vers le sud, à l'intersection de la rue *Poitevin* et de la rue d'Enfer et que, de ce point, les eaux du Peugue, après avoir coulé dans les fossés du château, se rendaient vers la Devise. (Cf. *Com. des Monuments historiques*, 1848, p. 24, 28.) Leo Drouyn pense (*Bordeaux vers 1450*, p. 166, note) que les raisons alléguées par M. Rabanis « ne paraissent pas décisives ».

navigable de la grande lagune d'en face (1), moitié sur le Peugue lui-même, et sur la rivière de la Mothe (2), laquelle, à partir de son entrée dans les murs de l'enceinte romaine, prenait le nom de *Divicia* (3)? J'ai décrit aussi le Peugue utilitaire ou Peugue des trois moulins : celui de *Saint-André*, que Baurein place à l'extrémité de la rue des *Palanques*, désignée dans les actes du XVe siècle, sous le nom de rue *du Moulin*. Il était la propriété des chanoines : on l'appelait, à l'origine, le *Moulin du Peugue*. Ce qui laisse entendre que les deux autres, situés à l'aval : savoir, le *Moulin de la Cadène* et celui du *Mercat* (Marché), orné d'intéressantes sculptures dont les *Comptes rendus de la*

(1) S'il faut en croire une opinion que Baurein s'efforce de justifier d'après une liève du XIVe siècle, on voyait au delà de la porte du Far un bassin navigère : « Il y a sujet de présumer, dit-il, que le *Marais des Allées* étoit anciennement une espèce de bassin dans lequel les vaisseaux entroient par le ruisseau du Peugue et par les anciens fossés de Ville. » (*Var. bord.*, IV, 160.) Dans le texte visé par Baurein, le mot *portam* est « un peu » effacé ; le docte chanoine a voulu lire *portum* et il en donne cette raison « qu'il n'y avait jamais eu de mur de ville dans ce local ». Donc, concluait-il, il y avait un port, « une espèce de bassin ». L'ouvrage de Leo Drouyn : *Bordeaux vers 1450*, p. 137, semble avoir relégué le *Port des Allées* parmi les ports imaginaires. Drouyn cite trois textes du XIVe siècle, différents de celui de Baurein et desquels il résulte qu'il se trouvait, à cet endroit, une localité nommée *Porte-Espagnole*, laquelle n'était autre que la porte du Far. S'il en est ainsi, les rives du Peugue, en dehors du château du Far (Hâ), n'auraient eu rien de commun avec un rendez-vous du *high-life;* elles avaient plutôt l'air d'un campement de *gitanos*.

(2) Pour bien se rendre compte du cours du Peugue et de celui de la Mothe, ainsi que de leur jonction au sud-ouest du Bordeaux romain, de cette même ville dans le moyen âge, voir les deux cartes dressées par M. C. Jullian et insérées par l'auteur de l'*Histoire de Bordeaux*, pages 31 et 87.

(3) M. Jullian ne discute même pas l'opinion qui prétend que la *Devise* s'appelait ainsi parce que le cours du ruisseau marquait la limite de la juridiction des deux chapitres de Saint-André et de Saint-Seurin. Il pense que *Divicia* n'est qu'une variante du mot *Divona :* « La fontaine sacrée chantée par Ausone, dit l'*Histoire de Bordeaux*, page 9, était une des sources qui alimentaient la Devèse, et sans doute aussi la Devèse elle-même, dont le nom latin *Divicia* ressemble fort à celui de *Divona :* tous deux ont la même origine gauloise, tous deux avaient le même sens. »

Commission des Monuments historiques (année 1849, p. 25) reproduisent un dessin, n'existaient pas encore (1). On sait d'ailleurs que le Chapitre de la Primatiale en possédait la suzeraineté (2). La meunerie du Peugue assurait donc l'alimentation de la place dans le cas toujours possible, hélas! où le fameux moulin à vent, *Molendinum de vento*, qui desservait le faubourg viticole de la *Croix Blanche*, serait aux mains de l'ennemi (3).

Je n'ai jeté qu'un rapide coup d'œil, car il valait mieux passer vite, sur le Peugue rougi de sang qui baignait le pied de l'Abattoir « moyenâgeux » de la rue *Sous-le-Mur*, vulgairement *du Mû* (4), et sur le Peugue affreusement souillé par les triperies de la rue *Maucouyade* et le contenu des paniers de cuisine.

Enfin, Messieurs, j'ai fait une halte récréative sur les bords d'un Peugue inconnu des géographes et que n'ont mentionné, je crois, ni Delurbe et ses continuateurs, ni Vinet, ni Baurein, ni Leo Drouyn, ni même notre éminent collègue, M. Camille Jullian, à qui rien n'échappe. De quel nom l'appeler? Voulez-vous permettre que je le baptise : le Peugue... correctionnel? L'existence nous en est révélée par un volume de la Bibliothèque municipale portant le n° 27,057.

C'est un *recueil de mémoires* aussi malicieux qu'éru-

(1) Le moulin du Marché dépendait de la parroisse Sainte-Colombe. Baurein le place à l'angle des rues des *Epiciers* (du *Pas-Saint-Georges*) et dans *le Mur (du Mû)*. Il subsista jusqu'au percement du cours d'*Alsace-et-Lorraine*. Des sculptures ornaient la façade; elles étaient «charmantes», dit L. Drouyn. (*Ouvr. cité*, p. 394.) Les étages supérieurs étaient construits en bois.

(2) Le fait n'est pas douteux pour le moulin de la Cadène. Ce dernier appartenait, en 1400, à l'hôpital Saint-Jacques. Un texte du 21 novembre 1448 nous apprend qu'à cette date, les chanoines de Saint-André étaient les seigneurs du dit moulin. (Leo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 393.)

(3) Cf. Leo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 119.

(4) *Ibid.*, p. 430.

dits, échangés, il y a cent dix-neuf ans, entre les chanoines de la Primatiale et les curés soumis à leur juridiction. L'aimable Aristophane de l'Académie y trouverait le sujet d'un grand poème héroï-comique. Les combats sans merci que se livrèrent à cette époque le clergé paroissial et le Chapitre, furent, je crois, les derniers. Mais ils dureraient sans doute encore, si la Révolution de 89 n'était venue mettre fin à cette guerre de saintes chicanes, en supprimant, du même coup, les deux parties belligérantes.

Or, l'un des griefs des pauvres curés de Bordeaux contre leurs terribles suzerains, messieurs les chanoines, était que ceux-ci ne craignaient pas de faire du Peugue inoffensif, dans lequel se miraient les ogives du cloître, un instrument de torture.

Comment cela, grand Dieu?

Je n'ose le dire — *horresco referens.* — On n'ignore pas que, sous l'ancien régime, les chanoines, gardant pour eux le titre de curés, ne voyaient dans les prêtres chargés de remplir à leur place les fonctions du ministère pastoral, que d'humbles « vicaires perpétuels ». De ce chef, les délégués du Chapitre au service de telle ou telle paroisse étaient dans l'obligation de venir, à tour de rôle, assister le chanoine de semaine, et cela, sous peine d'amende ou de prison, voire, en certains cas, de s'entendre condamner — oh! comble d'ignominie — à passer le Peugue « à petit bruit » et de bonne grâce, en marchant dans l'eau. Opposaient-ils la moindre résistance? Ils se voyaient immédiatement appréhendés au col par les bedeaux et les choristes, qui les plongeaient sans pitié dans l'onde équivoque du *Rio tinto* capitulaire (1).

(1) J'ai hâte d'ajouter qu'au dire des chanoines (voir le volume 27,057, sans nom d'imprimeur, 1787, et contenant les neuf documents qui forment

J'arrive, après ce long préambule, au Peugue « maritime », objet de la présente communication.

Le Peugue a toujours eu la prétention d'être du nombre des rivières grandes ou petites qui prenaient jadis le nom de « mer ».

Quoi de plus logique, après tout, que d'étendre cette appellation aux différents cours d'eau qui reçoivent, deux fois le jour, le flot de la marée? Le *Glossaire* de Ducange achèverait au besoin de nous édifier sur la question. Nos devanciers l'ont tranchée, du reste, par une hardie gasconnade lorsqu'ils ont qualifié : pays d'Entre-deux-Mers — *inter duo maria,* — le territoire compris entre la Garonne et la Dordogne.

A la différence des rivières les plus ambitieuses, qui ne s'intitulent mer que dans le style emphatique, le Peugue, lui, le fait d'une façon toute naturelle, et je l'avoue, à moins de se renier lui-même, il ne peut faire autrement, attendu que *pelagus,* du grec πελαγος, est le seul nom qu'il porte dans les vieux textes latins, et que *pelagus* signifie la mer.

Lc Peugue est donc l'homonyme de l'océan. Il n'a, si je ne me trompe, cela de commun qu'avec le Nil. Encore les bons géographes ne verront-ils jamais qu'une fla-

le dossier de cette curieuse polémique), il y avait de l'exagération et même, sur un point, erreur formelle dans les doléances curiales; ce genre de punition n'était plus en vigueur. On en pratiquait d'analogues dans les cours d'officialités, mais si « les manières étaient quelquefois *gothiques* et *burlesques*, il faut s'en prendre au génie des siècles et non à l'autorité ». Il est vrai que la peine du passage à pied du Peugue fut appliquée à un vicaire de Saint-Pierre. Mais ce n'était là qu'une « espièglerie de quelques choristes écervelés, que le Chapitre ne laissa pas impunie ». Après tout, concluaient les chanoines, et cette réflexion mérite d'être retenue par ceux qui s'intéressent à l'histoire du Peugue, après tout, « le censeur ignore la carte ancienne des lieux : le Peugue n'étoit pas, alors, resserré comme il l'est aujourd'hui, c'étoit un ruisseau large et profond, dont les eaux claires et le torrent rapide faisoient aller plusieurs moulins pour le service du Chapitre et du public. »

grante usurpation dans le titre d'« océanique » — οκεανης — dont l'Égypte décorait son fleuve célèbre, au témoignage de l'historien Diodore de Sicile.

Je n'ignore pas que, dans le but d'amoindrir le Peugue, quelques étymologistes dénués de compétence ont prétendu faire naître son nom des innombrables peaux de bêtes qu'on travaillait, jusque vers les trois quarts du siècle dernier, dans les tanneries de la rive droite. Mais, outre que le mot latin *pelagus* écarte, je l'ai dit, une aussi grossière interprétation, Baurein apporte à l'appui de la thèse contraire un argument local de valeur décisive : « Les habitants de la *Teste de Buch*, assure le docte chanoine, disent... qu'ils vont au *Peugue*, lorsqu'ils vont pêcher dans la grande mer (1). »

Deux questions se posent : 1° A quelle hauteur montait, dans le lit du Peugue, le reflux de l'Océan?

2° A quelle époque le Peugue devint-il le centre le plus animé du commerce maritime de Bordeaux?

Par suite de l'élévation du fond de cette rivière qui, depuis l'époque gallo-romaine a monté d'environ quatre mètres, et du niveau de la vallée du Peugue qui, vers la rue du Pas-Saint-Georges, autrefois rue des Espiciers, est encore de près de douze mètres au-dessus de l'étiage, le flot de la marée venait forcément, mourir à deux cents brasses environ de l'embouchure du *Pelagus*. Mais, comme d'autre part, devant Bordeaux, la marée atteint la hauteur de $6^{m}20$, il fut possible d'obtenir, au niveau de la rue Poitevine, un large bassin à flot que d'anciennes gravures nous montrent couvert de navires. Le Pont Saint-Jean, dont je me réserve de parler bientôt, lui servait de limite vers l'ouest. Le Peugue était le « canal

(1) *Var. bord.*, t. IV, p. 38.

de mer » que mentionnent les *Rôles gascons* dans un titre signé du roi d'Angleterre, Édouard III ([1]).

L'importance historique du Peugue, au point de vue maritime, ne remonte guère au delà de l'occupation anglaise. Mais il n'est pas douteux qu'à l'époque indécise où les Aquitains fondèrent l'*emporium* ([2]) de Burdigala, le Peugue commença de jouer un certain rôle commercial. Rôle secondaire, il est vrai, car la « ville carrée » s'était portée sur les deux rives de la *Divicia*. La Devèse recevait, paraît-il, les eaux de la mystérieuse fontaine *Divona* ([3]) chantée par Ausone et d'où, si j'en crois M. Jullian, elle aurait peut-être tiré ce nom, au radical de déesse et qui sent l'ambroisie.

A l'origine, et jusqu'au XIIIe siècle, le *Port* du Peugue se confond avec les neuf ou dix ancrages échelonnés sur la Garonne, du Chapeau-Rouge à la Grave, et qui monopolisaient, chacun pour sa part, une ou plusieurs spécialités de marchandises ([4]).

([1]) Cf. Francisque Michel, *Histoire du Commerce et de la Navigation à Bordeaux*, t. I, p. 2.

([2]) Le mot est de Strabon. Dans le *Lexicon* de Suidas, commenté par Kuster, *emporium* indique « un lieu propre à l'exercice du commerce et au débit des marchandises ». (Voir Baurein, *Var. bord.*, t. IV, p. 212; *Recherches sur l'antiquité du commerce dans Bordeaux*.)

([3]) « La fontaine sacrée chantée par Ausone était une des sources qui alimentaient la Devèse, et sans doute aussi la Devèse elle-même, dont le nom latin *Divicia*, ressemble fort à celui de *Divona*... Nos premiers ancêtres les ont adorées (les fontaines) comme les Génies de la Ville, les ont faites mères et déesses. » (C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 9.)

([4]) Leo Drouyn cite les principaux (leurs noms restèrent les mêmes jusqu'à la fin du XVIIe siècle; *Bordeaux vers 1450*, p. 154 et suiv.). Deux de ces ports étaient sur la rive droite. C'étaient le port de Lassoys et le port de Traject, *de Trajectu*, au pied de la colline de Cenon. On l'appelait en gascon Trejey ou *Trujey*, qui désigne encore un village de la commune et où l'on vénérait une madone qui se garde aujourd'hui dans l'église de Cenon. Le port de Trejey ou du passage du fleuve était jadis un rendez-vous de maraudeurs qui rançonnaient la contrée. « Une enquête, faite en 1357, à la suite d'une plainte portée par les habitants de l'Entre-deux-Mers au roi d'Angleterre contre les exactions du sénéchal, nous prouve qu'alors le personnel de ce port était fort nombreux, puisque les

Le vrai port de Bordeaux se trouvait alors sur le ruisseau canalisé de la Devèse. Mais à mesure que la ville débordait l'enceinte romaine, on négligea, de plus en plus, le dock intérieur du quartier Saint-Pierre (1).

Bientôt le Peugue eut la tristesse de voir sa compagne — je ne dis pas sa rivale — s'envaser rapidement (2). Les barques de pêcheurs durent attendre la marée pour monter jusqu'à l'église de Saint-Mexent, sur le parvis de laquelle se tenait le marché aux *moules*. D'où vint que les dames de la poissonnerie donnèrent à cette église paroissiale, maintenant disparue, le sobriquet pittoresque de *Sent Mexent lou Muscley*. Seule, la partie du cours de la Devise, allant de la *Porte Navigère* à la Garonne, était visitée par les bateaux fluots connus autrefois sous le nom d'« anguilles de Saintonge » (3) et qui se donnaient le plaisir d'y flotter encore, tant bien que mal, au moment de la pleine mer. Vint une heure où ce qui restait

habitants de quinze paroisses de cette contrée se plaignirent qu'ils étaient pillés tous les ans, au moment de la récolte, par les nautonniers du port de *Trajet.* » (*Cartulaire de la Sauve-Majeure*, p. 126, cité par Leo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 161.)

(1) Chose étonnante, ce vieux port romain dont les poètes Ausone et Paulin de Pella célébrèrent à l'envi l'ampleur et la magnificence, a si bien disparu que l'archéologie ne peut en préciser la forme et l'étendue. On sait seulement que les maisons des rues du *Cancera*, de la *Devise* et du *Parlement* occupent aujourd'hui la place où stationnaient les bateaux.

(2) En 1358 (?), les habitants de Saint-Pierre s'engagent, en échange d'un terrain pour l'agrandissement de leur église, à faire curer eux-mêmes une partie de la Devèse (*Livre des Coutumes*, p. 197-199). Pareille mesure avait du reste été déjà prise sur tout le parcours du ruisseau dès l'année 1326. Tous les propriétaires riverains étaient obligés, sous peine de soixante-cinq sous d'amende, aux frais de récurage le long de leur immeuble (*ibid.*, p. 317). Défense de rien jeter dans la Devèse qui puisse gêner — *qui y fasse embargament*.

(3) Un titre de 1406 mentionne deux anguilles modèles, le *Jorge* et le *Mignon*. Dans ses *Leçons sur Ausone*, Joseph Scaliger parle, dit Baurein (*ouv. cité*, t. IV, p. 41), « des bateaux dont on se servoit de son temps pour aller à Blaye, qui, ayant une forme oblongue, étoient bons voiliers et étoient appellés Anguilles par nos Bordelois ». Du temps d'Ausone, assure J. Scaliger (*liv.* II et VI), ils s'appelaient « bateaux de course », *vocabantur cursoriæ*.

du port de la Devèse se vit abandonné même par les « anguilles ». Sous le règne de Louis XIV, il était réduit, je le suppose, aux dimensions d'une espèce de fossé dont le flot montant délayait la boue nauséabonde et que les gens du quartier traversaient au moyen d'une passerelle de grosses branches d'arbre appelées « palanques ». Enfin, l'an 1672, on enleva la passerelle et la Devèse fut couverte, du rempart au lit du fleuve. Le continuateur de la *Chronique bordelaise*, cité par Baurein, rapporte le fait en ces termes : « MM. les jurats ayant délibéré qu'il seroit avantageux, pour le bien public et pour la commodité du passage, de voûter le canal vulgairement appellé l'*Estey des Anguilles*, afin d'étendre par ce moyen, les quays, depuis la porte du *Cailhau* jusqu'à la porte *Despaux*, ce qui seroit un embellissement pour ce quartier de la ville, cette délibération fut exécutée et l'ouvrage consommé (1). »

Quant à la Devèse de l'intérieur, elle était restée à sec entre ses berges profondes. En vain, la déesse *Divona*, nymphe tutélaire des eaux de la ville, fit-elle des prodiges pour empêcher sa vieille cliente de mourir d'épuisement; en vain, d'après l'opinion de Rabanis à laquelle — je le raconte ailleurs — Leo Drouyn hésite à se rallier, le Peugue pratiqua-t-il, d'un geste héroïque, une large ouverture à son flanc gauche, entre la rue d'Enfer et la rue Poitevine, pour envoyer un supplément d'eau vive à ce pauvre Mançanarès; en vain, les jurats forcèrent-ils les habitants à récurer, sous peine d'une grosse amende, l'infortuné ruisseau, chacun devant sa maison : tout fut inutile et les destins s'accomplirent!

Le Peugue recueillit l'héritage de la Devise. Une ère

(1) *Var. bord.*, t. IV, p. 41.

nouvelle commença. Deux tours imposantes, dont l'une, celle du Midi, deviendra plus tard la propriété de la famille Eyquem de Montaigne, s'élevèrent à son embouchure; un pont, qui s'appela le *Pont Neuf* et dans la suite le *Pont de Bordeaux,* relia la ville anglaise à la ville romaine; des nuées de pèlerins du Nord, allant à Compostelle, abordèrent là, sous la protection du château de l'Ombrière. Tout le commerce maritime se concentra dans l'« estey du Peugue ». Le nouveau port reçut le nom de port des *Pelegris* (en latin, *peregrinis*), mot qui veut dire également le port des « Etrangers » et le port des « Pèlerins », lesquels formaient, au moyen âge, la plus grande partie des arrivants d'outre-mer. L'emporium gréco-romain de Burdigala n'était plus. Le port océanique du Peugue lui succédait pour des siècles. Il devint aussi le chef-lieu de la navigation fluviale tombée, dans la suite, aux mains de la puissante compagnie des *Montusets*. Nous aurons à retracer, plus tard, la physionomie commerciale de l'embouchure du Peugue et à tirer de l'oubli quelques anciens monuments historiques dont il ne reste aucun vestige, mais qui n'en furent pas moins, jusqu'à la veille des temps modernes, le théâtre et le cadre du mouvement le plus original et le plus intense d'une grande cité; je veux dire les deux tours jumelles situées à l'entrée du port, la chapelle et l'hôpital Saint-Jean, souvenirs des chevaliers de Guyenne, le Palais de l'Ombrière où naquit le Parlement de Bordeaux, enfin le célèbre *Pont Saint-Jean* qui, du temps de Lopès, s'appelait encore le *Pont Neuf.*

A-t-il jamais valu, comme œuvre d'art, sa légendaire réputation? Je n'ose l'affirmer. En tout cas, il n'offrait pas à l'œil des bourgeois de la Rousselle, absorbés, il est vrai, par d'autres soucis, la double rangée de chérubins

de marbre qui décorent le Pont Saint-Ange. Les galeries de boutiques à bon marché, dont le petit commerce avait garni ses deux parapets, lui donnaient plutôt quelque lointaine ressemblance avec le pont vénitien du *Rialto*, l'un des trois cent trente-neuf entre lesquels la belle Adriatique avait à choisir lorsque, montant des flots d'azur cristallisés par le soleil, il lui prenait fantaisie d'aller à Saint-Marc épouser le Doge et, quelquefois... le Grand Turc.

DE LA
NAVIGATION DE PLAISANCE
A BORDEAUX
DEPUIS SOIXANTE ANS

Par M. GUSTAVE LABAT

> **La proue inclinée ouvre un sillon d'or**
> **Sur le sol mouvant qui cède avec grâce ;**
> **A peine en fuyant son léger essor**
> **Dans la glace humide imprime une trace:**
> . . . .
> **Jules de Gères.**
> *(Bonheur sur l'eau.)*

Cette notice a pour but de fixer les souvenirs d'un passé qui s'efface chaque jour davantage et d'indiquer succinctement les progrès de la navigation de plaisance à Bordeaux depuis plus d'un demi-siècle; tout change si vite dans notre temps qu'il faut pardonner un retour vers le passé, le passé a si peu vécu.....

I.

La situation merveilleuse de notre belle ville sur les bords du fleuve majestueux qui la relie à la mer explique le goût naturel de ses habitants pour la navigation; de plus, au temps où les communications riveraines étaient à peine ébauchées par des routes insuffisantes et mal entretenues, la Garonne n'était-elle pas un chemin

tout tracé? Cela dura longtemps, et pour en donner un exemple entre mille, l'écrivain se rappelle fort bien être allé, étant jeune enfant, de Bordeaux à La Tresne dans la gabare affectée au transport des vins de cette localité, et à Couréjean, port de Villenave-d'Ornon, cette fois sur la rive gauche, de la même façon, car les bateaux à vapeur de Langon et du Haut-Pays n'avaient pas de pontons pour le service de ces deux communes, relativement trop rapprochées de Bordeaux.

La navigation à vapeur était alors des plus élémentaires : on chauffait les chaudières des machines avec du bois de pin, et l'on pouvait voir M. Dumeau, qui devait vingt-cinq ans plus tard être le directeur de la Compagnie des bateaux à vapeur du haut et du bas de la rivière, embarquer, lui-même, les *bûches* de pin aux pontons de Portets et de Podensac... Quel tour de roue vertigineux!

Ce mode de locomotion était bien fait pour développer chez les jeunes gens le goût de la navigation; on a conséquemment, je crois, toujours navigué par besoin ou par plaisir dans notre bonne ville.

Et à ce sujet, je trouve dans la *Chronique de Gauffreteau* (1), parlementaire du XVIIe siècle, publiée il y a une trentaine d'années par la Société des Bibliophiles de Guyenne, qu'en 1621 un conseiller au Parlement de Bordeaux, nommé Geneste, « gentil et riche avoit faict bastir une galiote pour s'aller promener avec des amis à une maison qu'il avoit à une lieue de Bourdeaux sur la rivière (2). »

(1) Tome II, page 112.

(2) Cette maison de campagne, sise à Villenave-d'Ornon, qui appartint plus tard, en conservant le nom de son premier propriétaire, à la famille parlementaire d'Albessart, puis au grand négociant O'tard, est depuis 1839 possédée par les Mirieu de Labarre-Allendy.

Dès cette époque éloignée, on faisait donc de la navigation de plaisance, et plus tard, dans le siècle suivant, il suffit de regarder pour en être convaincu les dessins du chevalier de Bazemont; les deux magnifiques toiles de Joseph Vernet, représentant le port de Bordeaux, vu des Salinières et du Château-Trompette; les estampes d'Ozanne l'aîné, et enfin le beau tableau de Pierre Lacour donnant la partie des quais appelée les *Chartrons* que possède notre Musée, pour retrouver de charmants spécimens des bateaux d'amateurs de ce temps éloigné, évoluant à la voile ou à la rame devant Bordeaux.

Plus tard, sous la Révolution, le Directoire et l'Empire, on avait autre chose à penser et à faire; la navigation de plaisance chôma forcément jusqu'après la seconde Restauration; quelques propriétaires riverains eurent alors dans cette période plus tranquille des bateaux pour leur besoin et leur plaisir; parmi eux, je citerai particulièrement Henri Fonfrède, l'éminent publiciste, fils du girondin, qui avait une petite chaloupe pour, de Saint-Louis-de-Monferrand où il habitait, la majeure partie de l'année, le domaine familial, aller à la pêche et aussi, à l'époque de la chasse, parcourir les îles de la Gironde et les marais de Frésneau après Blaye.

De 1830 à 1840, le mouvement s'accentua davantage; plusieurs constructeurs maritimes, bien placés pour cela, eurent des embarcations pour la chasse, car on a toujours aimé cette attrayante distraction à Bordeaux; l'un d'eux, qui a laissé la juste réputation d'un habile ingénieur, M. Guibert, l'oncle, avait le *Triolet*, bon bateau possédant tout le confortable désirable.

De 1840 à 1845 datent le *Mulet*, le *Quasimodo*, la *Esmeralda*, le *Fra Diavolo*, l'*Ariel;* ce dernier, joli cotre de 10 mètres de long, sortait des chantiers de

Raymond, à La Bastide. Le goût s'affinait; c'était vraiment intéressant de voir, le dimanche matin, cette petite escadrille appareiller pour le haut ou le bas de la rivière; les départs avaient lieu généralement, en amont, du ponton des bateaux à vapeur de Langon, quai de la Grave, et, en aval, du magasin des vivres de la marine, à Bacalan, endroits du port où les bateaux étaient mouillés pendant la semaine.

En été, où les jours sont longs, on poussait aussi loin que possible dans le bas du fleuve; suivant la marée et le vent, on allait à Bourg, à Blaye, à Pauillac, quelquefois à Royan, si la mer était belle et le vent favorable; mais au printemps et à l'automne, alors que la nuit arrive vite, les excursions maritimes ne dépassaient guère le Bec-d'Ambès, les moulins de Purgues et de Grattequina et le petit port de Lagrange, en face de Saint-Louis-de-Montferrand; là, à l'entrée des grands et productifs marais de Blanquefort et de Parempuyre, on trouvait une unique et modeste auberge, fréquentée des pêcheurs et des chasseurs, où les jeunes marins s'arrêtaient volontiers; la cuisine était bonne, le vin excellent, la soupe aux choux d'une réputation légendaire, et la fille de l'hôte, fort jolie et très sage, aimable et alerte avec cette bruyante compagnie.

Quelle bonne et joyeuse chose que la jeunesse; elle passe si vite, hélas! Combien de souvenirs emporte son étonnement naïf et sincère?

Un des pseudo-marins, quelque peu poète à son heure, fit sur « Seconde », c'était le nom de la charmante fille de l'hôte, une chanson qu'entonnèrent longtemps tous les *Mathurins* improvisés.

La voici :

A Lagrange allons voir Seconde,
Dans nos bateaux allons y tous;
Est-elle brune, est-elle blonde?
Je ne sais, mais à tout le monde
Elle plaît, et moi j'en suis fou!

Son caractère est admirable,
Son rire, quelque peu moqueur,
En circulant de table en table,
Elle trouve des mots aimables
Pour chacun des consommateurs.

Voyez-la, quand chacun l'appelle
Et crie à réveiller un mort,
Elle court comme une gazelle,
Attrape à tout et fait merveille.
Per soun pay, accos oun trésor! (1)

Quand elle monte à sa chambrette
Du coin de l'œil, en déjeunant,
On aperçoit jambe bien faite
Dans un bas blanc, qui la corsette.
Ah! rien que cela vaut l'argent!

Le vin et les mets sont potables,
Mieux que partout ici l'on sert,
Mais après celui de la table
Le plaisir le plus délectable,
C'est de voir Seconde au dessert!

Ce n'est certainement pas de la poésie classique, car nous pourrions dire en parodiant Mardoche:

Et quoiqu'on fît rimer merveille avec gazelle
On la chantait...

Mais elle est à son point, nous étions alors à Lagrange et non à l'Académie!

(1) En français: Pour son père, c'est un trésor.

Cette chanson d'antan me remet en mémoire un forcené chasseur de bécassines et de râles qu'on rencontrait invariablement tous les dimanches à Lagrange, car en été il remplaçait la chasse par la pêche : c'était une façon d'Hercule maigre, musculeux, gigantesque et hirsute, un conteur d'histoires de chasse fantastiques auprès desquelles M. de Crac n'aurait pas osé débiter les siennes ; son appétit était effrayant : il avalait le contenu d'une énorme soupière de soupe aux choux et remplissait à nouveau ce respectable récipient avec un litre de vin qu'il buvait d'un trait, et, claquant à la fin la langue de satisfaction, il disait :

Sacristi ! abéby set ! (1)

Avec ses grandes bottes de marais lui montant à mi-cuisses, son *pau* (2) à sauter les fossés en bandoulière et son fusil, c'était un type inoubliable ; on l'appelait *quinze côtes,* supposant qu'il lui en fallait autant en raison de sa taille ?

Vers 1847 ou 1848, arrivait au Havre venant de New-York, sur le pont d'un navire, un petit bateau de plaisance de forme étrange pour le temps ; il avait 8 mètres de long sur 3 mètres de bau (3), un très faible tirant d'eau et le mât porté sur l'avant, qui était pointu ; au centre était une dérive mobile pour lui donner au besoin, en l'immergeant sous certaines allures, plus de stabilité, plus de pied dans l'eau, suivant le terme maritime ; vu de haut, ce singulier bateau rappelait la forme d'un fer à lisser ; sa vitesse était, disait-on, merveilleuse.

(1) J'avais soif.
(2) Grande perche terminée dans le bas par une façon de crosse, destinée à franchir les cours d'eau sans enfoncer trop profondément dans la vase.
(3) Large.

Ce bateau devait être une sorte de révélation destinée à faire quitter peu à peu la routine du passé; on le nommait *Margot*.

Armand, l'habile constructeur bordelais, qui devint plus tard, sous le Second Empire, député de la Gironde, vit ce bateau et fut frappé de son originalité; il en construisit une copie qu'il s'empressa d'essayer; la première sortie de ce nouveau type de bateau fut un voyage de Bordeaux à Royan; il était patronné par un amateur très pratique de la rivière, M. Evan Dumas, courtier maritime, très connu et fort estimé de la société bordelaise, aidé de deux charpentiers du chantier Armand.

La traversée d'aller fut rapide et se fit dans de bonnes conditions; M. Evan Dumas, qui avait absolument besoin d'être à Bordeaux le lendemain, mit à Royan le bateau bord à quai dans le port pour pouvoir débarquer et embarquer facilement, car il devait repartir vers minuit, au moment du flot; en attendant l'heure, il alla passer la soirée au Casino, qu'il quitta au dernier moment; quelques amis l'accompagnèrent au quai; le bateau était un peu échoué par l'arrière sur une marche de la jetée, il fallut le pousser et un choc violent de l'étambot[1] se produisit; mais on n'y fit pas attention, et la *Reine-Blanche*, c'était le nom du bateau, partit par une belle brise d'est. On ne le vit plus!... Au petit jour, le matin, les douaniers, faisant leur tournée à Saint-Vivien (en terre, du banc de Talais) aperçurent un gros paquet sur la vase; à l'eau haute, ils s'approchèrent et reconnurent un noyé, c'était Evan Dumas.....

On suppose que le bateau, gouvernant fort mal, en raison de l'avarie de l'étambot, se perdit sur le banc de

(1) Pièce de bois de l'arrière d'un bateau, reliée obliquement à la quille, sur laquelle joue le gouvernail.

Talais où il arriva ne trouvant pas assez d'eau pour le traverser; il y fut rapidement démoli par la mer et les deux charpentiers noyés, car le banc est composé d'un gravier aussi dur que du rocher et le courant très rapide. Quant à Dumas, nageur de premier ordre, bien que gêné par un gros vêtement, il se dirigea vers la côte, dont la distance est grande depuis le sommet du banc; il y arriva vivant cependant, mais s'épuisa en vains efforts pour sortir des vases molles qui la bordent et tâcher de gagner la terre ferme; il s'y enliza et son agonie dut être aussi longue que cruelle... Lorsque les douaniers le relevèrent, il avait les mains crispées et était encore chaud!

Les cadavres des deux hommes et les débris de la *Reine-Blanche* furent sans nul doute entraînés en mer par le courant de jusant; on n'en trouva jamais aucune trace.

II

La perte de la *Reine-Blanche* n'était pas un encouragement pour construire sur le même modèle, quoique la forme du bateau ne fût pour rien dans ce désastre: l'étambot avait été cassé; on trouva le lendemain dans le port de Royan, sur les marches de l'escalier du quai, un morceau de bois et des ferrements qui en dépendaient.

Mais l'élan était donné et, dès ce moment, une lutte d'émulation s'engagea entre les divers constructeurs d'embarcations de plaisance bordelaises: Cadiche Charron l'aîné, Coffre, Pitre Charron jeune, tous trois à Bacalan, et Château à La Bastide. Que de jolis et bons bateaux

sont sortis depuis cette époque des chantiers de ces hommes intelligents et habiles!

Maintenant les voici qui arrivent, les amateurs sérieux de ce temps déjà loin de nous, tous bien épris de ce salutaire et attrayant genre de distraction. Le premier de tous, c'est Adolphe Demay, jeune d'âge, mais déjà vieux routier de notre belle rivière; en 1851, il a le *Goëland;* Rateau, le *Pétrel;* Hourquebie, le *Philosophe;* un peu plus tard, Bonneval, le *Girondin;* Château, la *Mouche;* Auguste Duthil, l'*Eclipse;* Roulle, le *Mentor;* Rousse, la *Fée-des-Eaux;* Binaud, le *Banco*, et j'en oublie; et au-dessus de tous se détachant la physionomie sympathique du précurseur de la pléiade, Léon Ducos, et son bateau bien connu et bien typique, *la Gazelle*, aux formes arrondies à la hollandaise avec ses deux dérives de côté rappelant les anciennes galiotes des Provinces Unies; cette embarcation surannée avait appartenu à Henri Fonfrède, son cousin, qui la lui avait léguée, et Léon Ducos l'entretenait avec le religieux respect qu'il gardait à la mémoire de ce polémiste distingué.

Ducos [1] était le neveu de l'infortuné girondin monté sur l'échafaud révolutionnaire le 31 octobre 1793; enthousiaste de la navigation de plaisance, il passait dans son bateau la majeure partie du temps que lui laissaient ses occupations commerciales; on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'il a aidé par son exemple au développement de ce goût chez beaucoup de jeunes hommes. Il trouva (j'ai hâte de le dire) dans celui qui était déjà son ami et son émule et devait devenir son parent, Adolphe Demay, le propriétaire du *Goëland* et plus tard des trois

[1] Léon Ducos était aussi le cousin germain de Théodore Ducos, député de la Gironde et Ministre de la Marine sous le Second Empire, le grand administrateur qui sut préparer les trois flottes de la guerre de Crimée.

célèbres *Zampa*, un précieux auxiliaire et le continuateur de son œuvre agrandie.

Un peu froid, mais excellent homme, Léon Ducos avait l'indulgence que l'expérience ne refuse pas aux commençants; aussi était-il aimé autant que respecté de tous les jeunes pseudo-marins.

Spirituel et homme de bonne compagnie, Ducos était lettré et tournait facilement les vers. J'ai dit plus haut que M. Guibert, l'oncle, avait un bateau nommé *le Triolet*. Quand ce constructeur distingué mourut, il laissa son industrie et son bateau à son neveu Gustave Guibert, constructeur lui-même; celui-ci, pour rappeler la mémoire de son oncle et bienfaiteur, changea le nom du bateau en celui de *Souvenir;* à cette occasion, Ducos, son ami, lui adressa les vers suivants :

Le temps, qui fuit dans sa marche rapide
En entraînant toute chose ici-bas,
Laisse pourtant sur la poussière humide
Que je parcours la trace de mes pas.

Tel dans nos cœurs, il laisse aussi la trace
Des traits chéris de ceux qui ne sont plus,
Quoique souvent le vent du soir efface
En les séchant tant de pleurs superflus.

Mais dans la cendre une seule étincelle
Peut luire encor, quand le jour va finir,
Et va porter le *Souvenir* fidèle
Au jour prochain qu'on appelle avenir.

O *Souvenir!* tu n'es pas la chimère
Qui naît au cœur, ivre d'un fol espoir;
Ta coupe est douce ou bien elle est amère,
C'est le bonheur ou c'est le désespoir?

C'est le bonheur, quand de ceux qu'on révère
C'est la mémoire et le culte pieux,
Lorsque tu viens nous unir sur la terre
En attendant d'être unis dans les cieux.

Doux *Souvenir,* sur la blanche nacelle
J'inscris ton nom, qui brille en lettres d'or,
Pour conserver la mémoire éternelle
D'un bienfaiteur, bien plus qu'un père encor.

Léon Ducos, Adolphe Demay et Polydore Deschamps[1] créèrent en 1851 ou 1852, avec le concours de Jules Massip, l'artiste fécond et habile dont les vieux Bordelais n'ont pas oublié la mémoire, les premières régates de Royan, qui attirèrent un grand nombre d'étrangers dans cette charmante station balnéaire, régates qui, depuis, en se renouvelant, obtiennent chaque année de si remarquables développements.

(1) C'est à Polydore Deschamps qu'on doit à Bordeaux, comme à Royan, la création des courses à l'aviron, qui eurent pendant quelques années une très grande vogue dans la population maritime bordelaise et chez les amateurs de ce genre de sport; Deschamps avait formé une équipe de six rameurs, choisis parmi les charpentiers de navires de Lormont, tous solides gaillards; on baptisa cette équipe du nom de *Triples-Nerfs*. A l'occasion des régates de 1856, un défi avait été porté par elle aux canotiers parisiens, qui y répondirent en venant avec leur célèbre *Duc-de-Framboisy;* ce fut une course mémorable, dans laquelle le canot parisien courut seul contre une vingtaine d'embarcations à 6 avirons.

Malgré la supériorité de nage incontestable du skiff parisien, ce fut cependant la *Gemma,* patronnée par Deschamps, qui devança le *Duc-de-Framboisy*, à cause des nombreux virages qu'elle effectuait plus rapidement que lui. Sur la protestation des Parisiens, la course fut annulée par cela même que le mouvement giratoire du *Duc-de-Framboisy* était si grand, en raison de la longueur du bateau, que la distance parcourue par lui s'en trouvait démesurément augmentée.

L'équipe du *Duc-de-Framboisy* était composée de jeunes gens de la bonne société parisienne, avec le vicomte de Chateauvillard comme barreur.

Le bateau, construit sur le type de ceux qui servent aux luttes annuelles des Universités d'Oxford et de Cambridge, en Angleterre, était en bois d'acajou très mince et si léger, malgré sa longueur, que ses rameurs l'enlevaient facilement et le portaient sur les épaules; par exemple, une fois à l'eau, il fallait un talent d'équilibriste pour y entrer.

Il me semble voir encore sur le quai de Royan, en 1858 et 1859, la silhouette de Ducos avec son grand chapeau gris et sa vareuse rouge; cet homme si bon devait avoir une fin bien tragique. L'année suivante, le 4 juin 1860, à 6 heures du soir, il quittait à l'aviron sur la *Gazelle*(1) le mouillage du Magasin des Vivres, à Bacalan, pour aller sur la rive opposée voir sa sœur, qui habitait à Lormont la maison de famille des Ducos, quand son jeune mousse, qui ramait à l'avant du bateau, engagea son aviron et, voulant le rétablir, perdit l'équilibre et tomba à la rivière; Ducos, qui nageait admirablement, se jeta aussitôt à l'eau, plongea, attrapa l'enfant, le maintint à la surface et se dirigea vers un canot de l'administration des Douanes, dont les marins, qui avaient vu l'accident, se hâtaient d'arriver à force de rames, malheureusement en vain; ils étaient à peine à une longueur de bateau des naufragés, quand ils virent l'infortuné Ducos, surpris par une faiblesse subite, battre l'eau désespérément de ses mains en leur montrant l'enfant et criant : « attrapez-le, » puis disparaître avec lui...

Ce ne fut que le lendemain matin, après avoir infructueusement dragué toute la nuit, qu'on retrouva le corps de Ducos à peu près à l'endroit où il avait coulé; celui de l'enfant avait été recueilli deux heures après le funeste événement.

Ainsi périt, victime de son dévouement, cet homme excellent, généreux et distingué, dans cette rivière qu'il avait si souvent sillonnée de la proue de sa chère *Gazelle*.

(1) *Gazelle*, petit yacht de 7 mètres de tête en tête environ, était muni de deux avirons de galère, avec lesquels, en temps calme, on pouvait naviguer et gouverner facilement.

La mort de Léon Ducos fut un deuil public à Bordeaux où il était si justement aimé et estimé de tous.

III

Quelques années après, la navigation de plaisance fit une véritable évolution. Tant que les bateaux gardèrent les dimensions modestes de la *Gazelle*, du *Goëland* et même du premier *Zampa*, qui permettaient à leurs vaillants propriétaires de naviguer quelquefois seuls, les excursions dominicales ne dépassaient pas comme point extrême Royan ; plusieurs fois, antérieurement à 1860, on vit bien ces mêmes bateaux dans le bassin d'Arcachon, mais c'était pour les pseudo-marins qui les montaient un véritable voyage au long cours qui n'était pas sans offrir du danger.

Le jour où les constructions augmentèrent d'importance, il fallut forcément avoir un personnel relativement nombreux ; ce furent *de petits navires,* dispendieux, difficiles à conduire et moins propres à la navigation fluviale. Hélas! *ce n'était plus Lisette,* et les escales de Lagrange et autres points charmants de notre beau fleuve, si souvent visités et chantés, furent délaissés pour des plages lointaines ; tout naturellement, la *navigation de croisière* allait commencer ; elle dura peu.

La Rochelle avait imité Bordeaux en créant une Société des régates : on fut courir à La Rochelle, aux Sables-d'Olonne, à Saint-Nazaire. On alla plus loin : Adolphe Demay, vainqueur acclamé dans toutes les régates du Sud-Ouest, poussa même jusqu'au Havre ; là, *Zampa-Ier* se trouva en présence de coureurs hors ligne venus d'Angleterre, et Demay comprit rapidement, avec

le flair d'un vieux marin, l'infériorité de nos constructions nationales et acquit une nouvelle preuve des difficultés insurmontables qu'on rencontre en tout pays pour acclimater les espèces étrangères de construction navale.

Le cotre (cutter) est *anglais*, comme le lougre est *français* et la goélette (schooner) *américaine*, dit l'amiral Jurien de Lagravière dans son intéressant volume de *La Marine d'autrefois* [1]. Adolphe Demay n'hésita pas et acheta successivement à Cowes (île de Wight) d'abord *Papillon, Eveleen,* puis *Neptune, Harlequin, Frasquita,* avec lesquels, sous les noms de *Zampa-III* et *IV*, il obtint partout de nouveaux succès. Il visita avec ces élégants bateaux les côtes méridionales de l'Angleterre et les îles anglaises de Wight, de Jersey et de Guernesey.

Papillon, de 20 tonneaux, *Evoleen,* de 40 tonneaux (Zampa-III), et *Neptune,* de 50 tonneaux (Zampa-IV), étaient d'admirables types de cotres de course ; ils étaient bien faits pour donner le désir d'en avoir de pareils. Fowler, un fervent de la voile, justement réputé à Bordeaux, et Fonade, grand amateur de ce genre de sport, acquirent bientôt en Angleterre le premier la *Néva,* superbe cotre de 50 à 60 tonneaux, le second le yawl *le Myosotis,* de 40 tonneaux, devenu l'*Éva,* deux bateaux qui ont illustré le nom bordelais dans les régates du Sud-Ouest.

En 1858, la Société des régates bordelaises, fondée en 1852 par Léon Ducos, Adolphe Demay et Edgard-Raoul Duval, fit place au Cercle des régates, dont M. de Lioncourt, inspecteur dans l'administration des Douanes, a été, je crois, le premier président, honorables fonctions dont fut investi plus tard Adolphe Demay.

[1] Pages 22 et 23.

Les croisières successives de ce dernier, que j'appelle le yachtman par excellence, sur les côtes armoricaines sont des plus intéressantes et des plus instructives; elles lui procurèrent des relations, dont le charme vint encore augmenter ses nombreux et glorieux succès, navigation pleine d'imprévu, dont les péripéties sont chères au souvenir. Je ne peux résister au plaisir de citer quelques lignes des lettres que m'écrivait cet homme aimable et distingué.

« ..... On abandonne de nos jours le bateau de croisière, le bateau de mer, le bateau habitable; c'est grand dommage, car c'est celui qui donne le plus de jouissance: il y a un charme si particulier, si grand à vivre à son bord, à s'apprendre à naviguer, à conduire soi-même, à mener la rude vie de marin! Ce sport fortifie le corps et élève l'âme; dans les nombreuses nuits que j'ai passées à la mer, sur le pont de mon bateau, j'ai assisté à de splendides spectacles; peut-on voir rien de plus imposant, de plus beau qu'au ciel des milliers d'étoiles! Comme on se sent à la fois petit et justement émerveillé de la puissance de l'être créateur de toutes choses; les athées n'ont sûrement pas vu ou n'ont pas voulu voir... »

Et parlant de la lutte avec les éléments, il dit dans une autre lettre :

« ... Un jour, venant du Havre, je me suis trouvé avec *Zampa-IV* (l'ancien *Neptune*), par une véritable tempête de sud-ouest, par le travers de l'île de Batz, dans l'obligation de faire trente heures de cape; comprenez-vous la jouissance qu'on éprouve dans une pareille navigation, ayant sous les pieds un bon bateau dont on est maître ?... »

Adolphe Demay s'était lié, à Paris, au Yacht-Club de France, dont il fut un des fondateurs en 1865, avec le chef d'une des grandes familles de Bretagne, qui possé-

dait une fort belle propriété à Loctudy, près des îles Glénans et Concarneau. Chaque année, en août, il allait passer en famille une dizaine de jours dans cette hospitalière maison ; il y fut avec *Zampa-IV* (l'ancien *Neptune*), puis avec la grande goélette *Harlequin*.

Quand, en 1880, il quitta Loctudy, avec *Zampa-IV*, pour se rendre aux régates de Saint-Nazaire, le châtelain, son ami, lui remit des vers rapidement inspirés par le départ de ce joli bateau à une jeune dame en villégiature au château de la Forêt.

Pièce de vers charmante et pleine d'à-propos, dont voici l'avant-dernière strophe, qui fait allusion à l'étoile dont le pavillon du *Zampa* était orné, comme bateau appartenant à un membre du Yacht-Club de France :

. . . .
On dirait que l'on fit la voile
Avec l'aile d'un papillon
Et qu'un soir à son pavillon
L'ange est venu mettre une étoile.
. . . .

On ne pouvait plus délicatement exprimer cette particularité.

IV

Ce fut l'apogée, la grande époque de la navigation de plaisance à Bordeaux pour nos intrépides yachtmen ; depuis une dizaine d'années environ, la mode a changé, on ne navigue plus en croisière. On a bien des bateaux, et de très jolis bateaux, pour courir dans les régates lointaines en Méditerranée, même en Allemagne, mais ces

yachts sont hors d'état de faire le voyage par mer, ils vont à destination soit sur le pont d'un navire, soit par chemin de fer, ou passent par les canaux du Midi pour se rendre à la Côte d'Azur; leurs propriétaires sont donc privés du charme de la navigation ancienne.

Ces nouveaux bateaux, construits par de jeunes et habiles architectes navals, les Guédon, les Sahuqué et Bonnin, ont de grandes qualités de vitesse, ce sont des bijoux d'élégance, comme *Luciole*, *Thamyris*, *Violetta*, *Arcachon-I* et *II* et autres, mais ils ne sont pas habitables, j'ajouterai que leur légèreté rend leur durée bien limitée; ils sont spécialement construits dans le but de courir en régate pour un prix quelconque; vainqueurs ou vaincus, ils reviennent au port et désarment jusqu'à une nouvelle occasion de se mesurer avec d'autres concurrents; on a un bateau comme on a un cheval de course, on ne navigue plus pour le plaisir de conduire et manœuvrer soi-même, la mode a changé, je le répète avec tristesse, hélas! il faut être de son temps.

Est-ce à dire que la navigation de plaisance soit en décadence? Non, certes, on aime toujours les bateaux, mais le goût a évolué, voilà tout.

Et puis, la science nautique a progressé, elle a ouvert aux yachtmen de nouveaux horizons ; les bateaux pétroliers sont entrés en ligne pour offrir par leur vitesse et leur commodité des avantages auxquels ne peut prétendre la voile; les pétroliers sont à la navigation de plaisance ce que les bateaux à vapeur primitifs furent à nos grands voiliers d'il y a soixante ans.

De nouvelles Sociétés se sont formées dans la Gironde: celles de la Voile, à Pauillac; du Sport nautique, à Bordeaux, etc. Parmi elles, il n'est que juste de placer au premier rang la Société d'Arcachon, établie sur de

bonnes bases, qui, à côté des agréments de la navigation qu'elle procure à ses adhérents sur le splendide bassin dont elle porte le nom, a rendu et rend chaque jour de grands services à la population maritime si intéressante du pays de Buch ; mais là, encore, la saison estivale finie, les bateaux désarment, et... à l'année prochaine !

Il faut donc, quel que soit le regret qu'on en éprouve, dire adieu (au moins pour le moment) à l'attrayante navigation de croisière, dont *Frasquita* aura été, en 1900, la dernière et brillante étoile (1).

. . . .

Précieux vases de Sèvres, bronzes artistiques, riches services d'argenterie, médailles d'or, diplômes d'honneur, plus flatteurs les uns que les autres, gagnés *dans de vigoureux et heureux coups d'écoute*, vous ne pouvez cependant m'empêcher de songer au temps si loin déjà où, sans souci de l'avenir, nous fredonnions en sourdine la chanson de Lagrange... Ah ! jeunesse ! jeunesse ! tu es bien le vrai bon temps !...

(1) On me dit à l'instant que le bateau de croisière n'est pas absolument abandonné et qu'un Bordelais, M. Dussaut, a acquis, il y a un an, un yacht de 35 tonneaux, *le Mersey*, qu'il a appelé *Fantec*, avec lequel il a fait, l'été dernier, des croisières en Bretagne. Puisse-t-il trouver des imitateurs !

LE CHEVAL ET L'AUTOMOBILE

Par M. BAILLET

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, l'Académie inscrit dans le programme de ses concours annuels la question suivante :

« *Etude de l'influence, au point de vue économique et social, de l'automobilisme sur la production et l'élevage du cheval en France.* »

Jusqu'à ce jour, aucun concurrent ne s'est présenté pour traiter cette question qui, plus que jamais, acquiert une certaine importance, étant donnée la concurrence faite à l'élevage du cheval par ce nouvel agent de transport qui a nom : *automobile.*

Bien que, en ma qualité de vétérinaire, conséquemment ami du cheval, mes appréciations puissent vous paraître entachées de partialité, j'essaierai de vaincre les difficultés auxquelles nos concurrents habituels craignent sans doute de se heurter dans l'examen d'un sujet qui touche à des intérêts si divers; permettez-moi seulement, Messieurs, de compter sur votre indulgence.

Je le dis franchement, Messieurs : *j'aime le cheval;* je l'aime parce qu'il est beau, de noble origine, parce qu'il obéit à la voix et à la main de l'homme auquel il rend chaque jour les services les plus signalés, parce

qu'il est ardent, vigoureux, parce qu'en un mot, on peut dire, à propos du rôle joué par lui dans la civilisation, ce que disait Cuvier, à savoir qu'il est possible de juger de la civilisation d'un peuple par les mœurs des animaux qui lui sont associés.

Avant de dépeindre la situation faite actuellement au cheval par l'automobilisme, permettez-moi, Messieurs, de rappeler brièvement les qualités que possède cet animal au point de vue de la constitution physique et du mécanisme de ses mouvements. Peut-être trouverez-vous dans ces données l'explication de l'affection, j'allais dire de l'amour que professent les vrais admirateurs de ce noble animal dont l'histoire se confond avec l'histoire fabuleuse des héros de l'antiquité païenne, et qui participe à travers les siècles aux traditions religieuses, littéraires et poétiques des différents peuples.

Comme tous les êtres de la création, le cheval possède assurément deux genres de beauté : l'un qui a trait à ses qualités instinctives et intellectuelles, l'autre à sa conformation, à ses aptitudes physiques ou extérieures. Des beautés instinctives et intellectuelles, j'ai assez parlé dans d'autres circonstances pour qu'il soit nécessaire d'y revenir aujourd'hui. Quant aux beautés physiques du cheval, elles ont été de tout temps l'expression des formes les plus en rapport avec les services auxquels il était employé; en un mot, on peut dire que de tout temps le cheval a été l'expression des besoins de l'époque à laquelle on le considère. Sans vouloir remonter bien haut, on peut dire qu'au XVIe siècle, la lourde armure des chevaliers nécessitait l'emploi de *destriers*, forts, épais, à côté desquels étaient le *palefroi* ou cheval léger et élégant,

véritable monture des dames, et le *roussin* ou cheval de voyage. Plus tard, apparurent les chevaux du Nord, particulièrement grands et forts, utilisés pour le transport des lourds véhicules sur des routes peu ou pas entretenues, pendant que, sous l'influence de l'institution des *haras*, l'Est et le Midi créaient le cheval léger, distingué, particulièrement acheté pour la guerre, le luxe, le manège, création à l'amélioration de laquelle participait longtemps après l'institution des *courses*, véritable critérium de la force, de la vigueur et de l'énergie.

De nos jours, on utilise le *cheval d'attelage de luxe* (grand et petit carrossiers), le *cheval de selle*, le *cheval de guerre* plus ou moins léger suivant sa destination, et le cheval répondant aux exigences du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, ou *cheval de gros trait* et de *trait léger*. La production et l'élevage de ces différents types de chevaux constituent une source de richesses pour les pays d'origine tels que le Perche, le Boulonnais, la Bretagne, la Picardie pour le cheval de gros trait, la Normandie, pour le demi-sang carrossier, l'Est et le Midi, et surtout les environs de Tarbes pour le cheval de selle et de cavalerie légère. Notre département produit aussi une race de chevaux légers, dits chevaux du Médoc, qui ne sont qu'une transformation de l'ancienne race des dunes de Gascogne par l'étalon anglais et anglo-arabe, transformation à laquelle ont participé largement la fertilisation du sol et le dessèchement des marais. Si, à ces données, nous ajoutons que le nombre de chevaux existant actuellement en France dépasse *trois millions*, nous voyons déjà qu'il existe quelques raisons sérieuses pour qu'on ne songe pas à délaisser complètement la production du

cheval à l'avantage d'un autre moyen de locomotion; mais des motifs d'un autre ordre plaident encore en faveur de l'animal qui nous occupe, permettez-moi de les rappeler brièvement.

Il y a, Messieurs, chez le cheval, comme chez toutes les grandes espèces animales, et même chez l'homme, deux genres d'organes qui, on peut le dire, jouent un rôle différent, mais qui sont combinés de telle façon qu'ils deviennent solidaires les uns des autres. Les premiers, les plus importants, sans doute, sont les poumons, l'appareil digestif, le cerveau, etc., qui, ainsi qu'on l'a dit bien souvent, font vivre la machine; les seconds sont les membres ou agents de la locomotion. Comme l'a dit La Fontaine, les uns et les autres contribuent à l'intérêt commun. Or, quelle que soit la destination réservée au cheval, sa constitution anatomique présente quelques particularités qui caractérisent en propre son rôle de *bête de somme*, c'est-à-dire appelée à porter ou traîner sur des voies plus ou moins inégales des fardeaux plus ou moins lourds. Etant donnés la situation horizontale de son corps et les mouvements continuels de propulsion auxquels il est exposé, il importait que les organes de vie dont nous avons parlé fussent toujours à l'abri des chocs, des secousses violentes capables de nuire à leur fonctionnement. C'est pourquoi nous voyons, par exemple, la poitrine, qui renferme les principaux organes de la respiration et de la circulation, suspendue à la façon d'une caisse de voiture, par une soupente musculo-fibreuse, molle, élastique, qui la rattache aux membres antérieurs; de même aussi, nous voyons les os des membres, qui relient directement le corps avec le sol, former, à leur rencontre, des angles grâce auxquels ils jouissent à la

fois de la rigidité et de la flexibilité qui en font des organes de soutien en même temps que des organes d'impulsion, véritables ressorts agissant à la manière des ressorts de voiture avec lesquels ils ont des analogies de forme et d'usage. Mieux que cela envisageons certaines parties du membre, le boulet par exemple, nous constaterons que grâce à la force et à la résistance offerte par les tendons et les ligaments qui l'entourent, en même temps qu'à l'angularité des rayons osseux qui le constituent, il acquiert une élasticité particulière qui lui permet d'amortir les chocs dont le corps eût été victime au moment de l'appui du pied sur le sol par suite de la résistance opposée par celui-ci. Remarquons encore cette longue ligne flexible représentée par la colonne vertébrale, véritable corde qui, fixée à ses deux extrémités, supporte le poids du corps à la façon d'un pont suspendu, tout en jouissant, par ses attaches aux côtes, de l'élasticité nécessaire à la protection de la moelle épinière contre les chocs violents. Que de choses, Messieurs, il y aurait encore à dire pour expliquer la facilité avec laquelle se produisent tous ces déplacements imposés à la ligne de gravitation du corps du cheval par le grand art de l'équitation basé essentiellement sur les principes de la mécanique. Mais, je ne veux pas aller plus loin dans cette voie où mon amour pour le cheval m'a déjà trop entraîné.

J'ai trop oublié peut-être, et je vous en demande pardon, que l'automobile rencontre chez ses adeptes des faveurs au moins égales à celles que j'ai pour le cheval, et qui ont fait comparer sa constitution à la constitution de l'homme et des grands animaux domestiques. L'automobile, nous dit-on, possède, de

même que l'animal, un squelette, des membres, un estomac, des poumons, des muscles, des nerfs, le tout enfermé dans des tissus protecteurs des parties vitales, et l'on ajoute même que, comme l'animal, l'automobile est sujette aux maladies. A ce propos, je me souviens, Messieurs, de la charmante communication que nous a faite, il y a deux ans, notre savant collègue M. le Dr Bergonié, comparant la voiture automobile au corps de l'homme, le moteur à pétrole au moteur humain, pour en tirer des conseils des plus pratiques au point de vue de l'hygiène. Tout en admettant l'exactitude de ce rapprochement, j'estime qu'il manque et manquera toujours à l'automobile le *cerveau*, ce grand dispensateur des mouvements, en même temps que ce siège des facultés instinctives et intellectuelles. Je me plais à reconnaître que le conducteur de l'automobile est l'âme de la machine qu'il contraint d'obéir à sa volonté; mais il faut avouer que la beauté, la vigueur, l'énergie, l'intelligence du cheval constituent un apanage propre dont ne peut s'approcher la plus belle machine du monde parce que celle-ci ne peut accomplir par elle-même la somme de travaux utiles qui caractérisent la vie d'un homme ou d'un animal. Désireux, toutefois, de ne pas appeler sur moi les foudres des partisans du nouveau genre de locomotion dont il s'agit, je me contenterai d'appeler le cheval, avec le Coran, le *bien par excellence*, et de penser que dans cent ans d'ici on parlera encore beaucoup plus des beaux chevaux qui ornaient les bas-reliefs du Parthénon que du monstre d'acier occupé par un Antinoüs aux bésicles noires (1), orné d'une casquette à forme peu gracieuse, et

(1) Abbé Ferrand, *Actes de l'Académie*, 1899.

où les femmes, renonçant à leurs belles toilettes, revêtent le costume peu tentant de chauffeur.

Dans la pensée de tous ceux qu'intéresse l'avenir du cheval, il est certain que l'automobilisme est absolument menaçant pour l'élevage du cheval en France. Cependant, un fait singulier se passe depuis quelques années, je veux parler de l'accroissement indéniable du nombre de chevaux existant chez nous. C'est ainsi que la quantité de chevaux qui était, en 1896, de 2,849,658, a atteint, en 1905, le chiffre de 3,169,224, soit, en dix ans, une augmentation de 319,566 sujets. Or, simultanément, l'automobilisme faisait des progrès sensibles puisque, de 1904 à 1906, le chiffre des exportations des automobiles passait de 71 millions de francs à 137,857,000 francs (1). L'augmentation du nombre des chevaux s'explique par les raisons suivantes : Il est certain, tout d'abord, que l'étranger achète beaucoup de chevaux chez nous, notamment des chevaux de gros trait et des chevaux d'artillerie qu'il paie fort cher parce qu'il ne les trouve pas chez lui. C'est ainsi que de 1897 à 1900, la France a fourni à l'Allemagne 6,445 chevaux au prix moyen de 1,420 francs la pièce et que, de 1901 à 1906, le chiffre des exportations en chevaux s'est élevé de 8,382 à 10,273 sujets. Outre l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne participent notamment à ces achats, et l'Amérique du Nord elle-même, qui, il y a quelques années, nous expédiait beaucoup de chevaux de taille, de force, de genre différents, procède de plus belle à l'achat d'étalons et de juments des races percheronne et boulonnaise, et cela à des prix très élevés.

A cette première cause s'en ajoute une autre consis-

(1) *Monde économique*, 16 février 1907.

tant dans l'augmentation *progressive* du trafic commercial qui s'accuse par une élévation *progressive* des recettes des chemins de fer, et, en particulier, par le développement énorme pris par l'expédition des colis postaux dont le chiffre atteint, pour l'année 1906, seulement à la gare de l'Est, un total de 8,000,744 au lieu de 7,953,277 en 1905 (1).

Quelques chiffres empruntés au rapport du P.-L.-M., 1906, constituent à ce sujet un document assez intéressant que je résumerai dans les tableaux suivants :

Fruits frais, provenant de la Provence, transportés par trains spéciaux.

1900 DESTINATIONS	TONNES	1906 DESTINATIONS	TONNES
Allemagne....	600	Allemagne....	9.100
Angleterre....	1.700	Angleterre....	7.800
Suisse........	2.300	Suisse........	6.300
Divers........	100	Divers........	700
TOTAL...	4.700	TOTAL...	23.900

Soit, en quatre ans, une augmentation dans les envois de 19,300 tonnes.

Légumes frais.

1900 DESTINATIONS	TONNES	1906 DESTINATIONS	TONNES
Allemagne....	1.000	Allemagne....	4.900
Angleterre....	38	Angleterre....	371
Suisse........	2.200	Suisse........	8.200
Divers........	162	Divers........	529
TOTAL...	3.400	TOTAL...	14.000

Soit, en quatre ans, une augmentation de 10,600 tonnes.

(1) *Économiste européen*, 23 août 1907.

Il est certain qu'il a fallu, tant au départ qu'à l'arrivée au point de débarquement (à l'étranger probablement avec des chevaux français), un plus grand nombre de chevaux pour transporter cet accroissement de milliers de tonnes. Ce n'est pas certainement une nouvelle utilisation du cheval, mais un grand développement de l'utilisation ancienne. En ajoutant à cela l'augmentation du commerce intérieur, conséquence de l'accroissement du bien-être matériel de la population, on arrive à conclure que la production et la vente du cheval de gros trait ou de poids lourd n'a pas beaucoup souffert *jusqu'à ce jour* de la concurrence faite par l'automobilisme; je dis *jusqu'à ce jour* parce que des essais récemment entrepris autorisent à craindre qu'avant longtemps le transport par camions-automobiles, favorisé par l'emploi d'engins plus pratiques et moins coûteux que ceux employés jusqu'ici pour les voitures de luxe, ne prenne une certaine extension. D'ailleurs, n'y a-t-il pas lieu de considérer comme une menace sérieuse l'emploi récent de camions mécaniques pour le ravitaillement des troupes pendant les dernières manœuvres, nouveau mode de transport qui a donné, dit-on, d'excellents résultats?

Le cheval qui assurément a le plus souffert de l'automobilisme est celui de grand luxe. Personne n'oserait soutenir que le cheval de luxe à Paris n'ait été fortement atteint; telle est l'appréciation que nous avons entendu émettre par les vétérinaires exerçant dans les quartiers aristocratiques de la capitale; d'autre part, certains établissements de vente aux enchères ont vu leurs clients diminuer dans des proportions formidables, et l'on se rappelle avec regret l'époque peu éloignée où, pour faire inscrire un cheval, il fallait s'y

prendre plusieurs semaines à l'avance, alors qu'aujourd'hui les rares vendeurs y sont reçus à bras ouverts.

Un véritable ami du cheval a du reste traduit sous la forme humoristique suivante l'expression pénible par lui ressentie durant le dernier concours central de l'espèce chevaline à la Galerie des Machines : « Je parcours, dit-il, les tribunes et l'enceinte et je constate avec peine que le grand public est absent; les élégantes n'ont pas cru devoir se déranger. Quel contraste avec le Salon de l'automobile où tout ce que Paris compte de gens chics se donnait rendez-vous, où les plus jolies femmes de tous les mondes venaient se faire admirer et où la circulation à certaines heures était absolument impossible! » Et notre chroniqueur ajoute : « Il y a quelques jours à peine, j'assistais au retour du Grand Prix, et je me demandais avec stupeur s'il était possible qu'en si peu de temps les choses eussent ainsi changé. Le défilé se composait, spectacle lamentable, de fiacres, de voitures de remise, de quelques équipages mal attelés pour la plupart et d'une multitude innombrable d'automobiles de tous modèles, de toutes marques, grinçant, trépidant, toc-toquant et empestant l'air de leurs expirations nauséabondes. »

Et il conclut : « L'automobile est devenu le roi du jour [1]. »

Cette conclusion s'explique du reste par ce fait que les frais énormes qu'entraîne l'emploi journalier de l'automobile, forcent même les gens riches à se défaire de leurs chevaux d'attelage, fait que nous constatons également à Bordeaux. Telle n'est pas cependant l'appréciation d'un vétérinaire distingué de Caen, M. Gallier,

[1] A. Blanc, *Recueil de médecine vétérinaire*, 15 août 1906.

qui déclare que le cheval de grand luxe se vend toujours bien. Il est possible que les éleveurs de la Normandie trouvent encore à vendre leurs chevaux, grâce aux achats faits par les étrangers; mais que ce débouché vienne à se ralentir, et l'on entendra les plaintes et les gémissements des éleveurs normands.

Quant au cheval de selle, il est également atteint à la fois par l'usage de plus en plus répandu de la bicyclette et par la vogue dont jouit en ce moment l'automobile. L'influence de la bicyclette s'est cependant atténuée depuis quelque temps grâce aux encouragements prodigués par plusieurs Sociétés d'équitation; la bicyclette n'a pas disparu pour cela, mais on peut dire qu'elle s'est beaucoup démocratisée. Il n'en sera pas de même pour l'automobile, et cela parce que, ainsi que l'a écrit M. Trélut, vétérinaire du Dépôt d'étalons de Tarbes, « il s'est produit dans nos moyens de circulation par terre une modification radicale qui tend à substituer la traction mécanique à la traction animale; les effets de cette substitution sont déjà bien sensibles et s'accentueront chaque jour davantage; nous en trouvons la preuve indubitable, ajoute M. Trélut, dans la diminution des sujets exposés dans nos concours aussi bien que dans le chiffre des saillies faites par les étalons nationaux et les étalons de l'industrie privée. » Après avoir dépeint le sombre tableau de l'état actuel de notre élevage, dit en terminant ce savant praticien, « nous sommes forcé de reconnaître que le ciel est encore plus menaçant et que l'orage ne cessera qu'après avoir bouleversé l'industrie la plus importante de notre agriculture de fond en comble [1]. »

Eh quoi, Messieurs! ne serait-ce pas un véritable

[1] Trélut, journal *les Pyrénées*, 27 juin 1907.

désastre que de voir disparaître ce beau cheval de Tarbes, produit de la transformation de l'ancien cheval bigourdan par le mélange du sang arabe et du sang anglais, famille précieuse, dit Gayot, qui a conquis une place importante et distinguée parmi les plus utiles du pays. L'éleveur de la plaine de Tarbes aime beaucoup le cheval dont il fait sa principale industrie; ce n'est qu'après bien des tentatives souvent infructueuses qu'il est arrivé à en faire un animal joignant à l'élégance et à la fierté, la vigueur, l'énergie, la conformation capables d'en faire à la fois un bon cheval de selle recherché par notre cavalerie légère, en même temps qu'un cheval d'attelage léger, avantageusement utilisé par le luxe méridional.

Quoi! dirons-nous encore, l'équitation dont le goût était, au XVIIIe siècle, général en France, cet exercice propre à donner au corps de l'homme la souplesse, la grâce, en même temps qu'il entraîne le développement de la poitrine, la souplesse du tronc, l'assiette du corps, qui permet au cavalier d'apprécier le moteur animé dont il dispose, cet exercice si recherché des Mèdes, des Perses, des Parthes, des Grecs, des Romains, cet apanage de la noble chevalerie de nos ancêtres disparaîtrait sous l'influence de l'automobile! Dieu veuille, Messieurs, que ne se réalisent pas de sitôt les craintes émises par M. Trélut.

Après le grand carrossier et le cheval de selle, le cheval d'omnibus est certainement encore un de ceux les plus touchés par la transformation des divers véhicules de transport. C'est ainsi que l'effectif de la cavalerie des omnibus de Paris qui était, en 1897, de 15,432 chevaux, a baissé depuis lors au point de ne plus être, en 1906, que de 10,754, et que les achats

annuels de chevaux durant la même période sont tombés de 2,109 à 1,358. La progression a été toujours en décroissance, et l'on peut même craindre que la fin du privilège de la Compagnie des Omnibus arrivant en 1910, le Conseil municipal de Paris, tendant à préférer la traction mécanique à la traction animale, arrive à apporter encore une diminution dans le nouveau cahier des charges, sinon même à une suppression complète. Or, les résultats d'une semblable mesure seraient désastreux pour les pays de production, notamment pour le Perche, le Boulonnais et la Bretagne, pour lesquels l'élevage du cheval est une source énorme de richesses. Les mêmes observations peuvent s'appliquer à la Compagnie des Omnibus de Bordeaux qui utilisait autrefois 1,200 chevaux pour la traction de ses voitures et qui, par l'emploi du moteur électrique, a restreint son matériel à une cinquantaine de chevaux. On peut encore citer, dans le même ordre d'idées, la raffinerie Say, de Paris, qui occupait autrefois 400 chevaux et qui n'en possède plus du tout aujourd'hui. Tout porte à croire même que lorsqu'on créera des moteurs plus résistants, moins sensibles et surtout moins coûteux, on s'appliquera à adapter l'automobile aux besoins du commerce, de l'industrie, voire des particuliers, car on ne se figure pas jusqu'où va cette folie de vitesse qui s'empare aujourd'hui de toutes les classes de la population.

Arrivons enfin aux voitures de place. Jusqu'ici l'automobilisme ne lui a fait aucun mal. Il circule en ce moment à Paris le même nombre de voitures qu'en 1900, 20,000 environ. Il en est de même à Bordeaux où l'on compte toujours 3,400 voitures de remises et 400 voitures de place. Nous verrons avant longtemps cir-

culer dans nos rues des fiacres automobiles, mais je ne crois pas qu'ils portent un grand tort aux voitures attelées. Les fiacres automobiles coûtent d'abord très cher d'achat et leur exploitation est trop onéreuse pour que leur nombre puisse *actuellement* augmenter dans des proportions inquiétantes pour les chevaux. De plus, le tarif plus élevé de ces fiacres automobiles ne les met pas à la portée de toutes les bourses; aussi leur effectif ne saurait s'accroître, quant à présent, d'une façon notable. Mais que là encore survienne une découverte industrielle, un perfectionnement de fabrication, la possibilité seule de remplacer les pneumatiques, cause d'énormes dépenses, et la cavalerie propre au fiacre subira à son tour le sort commun; cela est si vrai qu'à l'heure actuelle on voit circuler en automobiles des personnes graves, à cheveux blancs, des vieillards qui autrefois étaient grands amateurs de chevaux et qui sont devenus de véritables renégats. Le changement dans les idées est complet et universel.

Au milieu de toutes ces transformations présentes et en perspective, une pensée nous préoccupe. N'est-il pas permis de se demander si, en cas de mobilisation, l'Etat trouverait un assez grand nombre de chevaux pour parfaire aux exigences du moment, et si même en cas de guerre, on ne serait pas obligé de recourir à des mesures d'approvisionnement puisées en dehors de la France?

Je n'ai pas, Messieurs, les documents nécessaires pour répondre à cette dernière question sur laquelle les Commissions de recensement pourraient seules fournir les renseignements les plus précis. Tout ce que je me crois autorisé à dire, c'est que dans certains milieux on n'est pas sans inquiétude sur l'avenir pour

ce qui concerne particulièrement la remonte de la grosse cavalerie et de l'artillerie; il y a là, Messieurs, au point de vue national, un intérêt trop grave pour qu'il ne puisse susciter de sérieuses réflexions! Je n'ignore pas que certains optimistes mettront en avant comme consolation un argument que leur fournit la situation présente. Il existe, en effet, à l'heure actuelle, une crise grave parmi les constructeurs d'automobiles. Mais c'est une simple crise de fabrication qui ne peut avoir aucune influence sur les goûts actuels. On a fabriqué sans réflexion des voitures de grand prix et de grand luxe, sans se dire que les acheteurs de ces engins très coûteux étaient en nombre limité, et il reste actuellement en magasin un stock considérable dont on ne peut se défaire. On a fait fausse route, et il faut songer à faire la voiture modeste, le camion-automobile, etc. Certaines maisons disparaîtront forcément, mais l'équilibre se rétablira dans un avenir prochain; des commerçants auront été ruinés, mais l'automobile continuera à rouler toujours, car si, comme nous l'avons vu, la vitesse est devenue indispensable aux hommes mûrs et aux vieillards, nous ne pouvons pas supposer qu'elle sera moins tyrannique pour les générations nouvelles, à moins que, désabusées par les aléas si graves qu'entraîne l'emploi de l'automobile, ces générations ne reviennent à un bon mouvement en faveur de l'animal qui a fait la fortune de bien des générations antérieures.

En résumé, Messieurs, je crois pouvoir répondre de la manière suivante à la question posée par l'Académie:

1° Malgré la perfection acquise au point de vue mécanique par l'automobile, grâce à l'ingéniosité des constructeurs, elle ne saurait être comparée au cheval

qui réunit le conditions motrices les plus parfaites, obéissant à un moteur unique : le *système nerveux* qui, comme l'a dit Bichat, contient deux appareils distincts, l'un pour la vie animale ou de relation, l'autre pour la vie organique ou de nutrition; ces deux appareils exerçant simultanément leur influence sur toutes les fonctions et sur tous les organes sans exception;

2° Dans l'organisation du cheval, tout est au titre le plus élevé, tout est bien à sa place, tout se trouve dans un équilibre parfait, dit Gayot; la pondération est vraie entre toutes les forces sous l'influence desquelles opère la machine dès qu'elle se meut; c'est là assurément ce qui fait du cheval le moteur le plus parfait;

3° La science unie à la pratique ont fait du cheval un moteur spécial pour chacun des services auxquels il est destiné, tout en créant des races dont l'élevage a été jusqu'en ces derniers temps une des sources de la richesse de certains points de la France, tels que la Normandie, la Bretagne, le Perche, le Boulonnais et plusieurs départements de l'Est et du Midi;

4° Pour ces différents motifs, nous considérons comme un véritable déni de justice de placer le cheval au dernier rang des moteurs sous le prétexte qu'il ne peut parcourir l'espace avec une vitesse vertigineuse dont l'utilité est pour le moins très contestable dans la plupart des cas, et dont les conséquences sont trop souvent à déplorer;

5° *Pour le moment*, la production du cheval en France n'en a pas moins pris une grande importance grâce aux acquisitions faites par les puissances étrangères et aux exigences commerciales découlant de la multiplicité des voies ferrées. Mais il y a lieu de croire

qu'avec les perfectionnements apportés à la construction des automobiles et la diminution de leur prix de revient, la quantité de chevaux employés dans les divers services usuels diminuera d'une façon très sensible, au préjudice de l'agriculture française et, par suite, au préjudice de la fortune nationale. J'ajoute, conséquence très grave, qu'au point de vue de notre propre sécurité, ces achats faits par l'étranger, joints à la diminution progressive des chevaux qu'entraînera le développement de l'automobilisme, sont de nature à faire naître des craintes pour l'approvisionnement de l'armée;

6° Le genre de cheval le moins atteint *jusqu'à ce jour* est, à n'en pas douter, le cheval de gros trait ou de poids lourd utilisé pour les besoins de l'agriculture, du camionnage, le transport des lourds fardeaux, tels que les Percherons, Nivernais et Boulonnais. Les plus atteints, tant par l'automobile que par les autres modes de traction mécanique employés, sont le grand carrossier de luxe et le cheval de selle dont la diminution est évaluée à 50 pour cent environ;

7° Il est peu probable que la *fièvre de vitesse* qui domine en ce moment soit appelée à disparaître avant longtemps; mais, en présence du prix élevé de l'automobile, des dépenses d'entretien et d'exploitation qu'elle nécessite, de la multiplicité et de la gravité des accidents enregistrés chaque jour à son actif, il est permis d'espérer qu'un jour viendra où l'on se rappellera les beautés et les qualités du cheval, du brillant cheval d'Homère et de Juvénal, voire même du cheval de Delille *dont le front combat les vents et dont le pied frappe la plaine.*

NOTES

SUR

L'EXPOSITION

Dans les Galeries de la rue de Sèze, à Paris

D'UNE RÉUNION D'ŒUVRES

DE

J.-B. Siméon CHARDIN et d'Honoré FRAGONARD

(Juin-Juillet 1907)

Par M. GUSTAVE LABAT

Rien de plus intéressant, de plus attachant et de plus instructif que cette exposition rétrospective, dont le but louable est d'élever un monument à Chardin; tous les grands collectionneurs se sont empressés d'y coopérer en prêtant aux organisateurs les précieuses peintures et les curieux dessins qu'ils possèdent de ces deux célèbres artistes du XVIIIe siècle.

Chardin a soixante et onze toiles et quatorze dessins, miniatures et pastels; Fragonard, soixante-neuf tableaux peints et cent neuf dessins, sépias, miniatures et sanguines des galeries de MM. les barons Edmond, Henri et Gustave de Rothschild, comte Pourtalès, Vieil-

Picard, François Flameng, Pierpont-Morgan, Camille Groult, S. M. l'empereur d'Allemagne, baron de Turkheim, marquis d'Harcourt, Eugène Kræmer, la Banque de France, l'Ecole Polytechnique, etc., etc.

JEAN-BAPTISTE-SIMÉON CHARDIN

(1699-1779)

Chardin, né à Paris en 1699, était fils d'un maître tapissier, qui, particulièrement doué pour les arts et les pratiquant lui-même, se connaissait en peinture et put, sans nul doute, l'aider de ses conseils. Il entra dans l'atelier de Cazes, peintre du Roi (1), où il acquit bientôt, grâce à son travail assidu, du talent et même une certaine réputation parmi les maîtres du temps puisque sur les conseils de Largillière (2) il se présenta à l'Académie royale de peinture et eut l'honneur d'être admis dans cette Compagnie le 23 septembre 1728. Le jeune peintre avait à peine vingt-neuf ans.

La plupart des compositions de Chardin ont été reproduites par le burin des habiles graveurs de son

(1) Cazes (Jacques), né en 1670 à Paris où il est mort en 1734. Il est surtout connu par ses tableaux d'église; il eut une certaine vogue dans son temps, car Voltaire, dans l'*Histoire du siècle de Louis XIV,* l'appelle même un grand peintre. On voit un de ses tableaux dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

(2) Largillière (Nicolas de), né à Paris le 2 octobre 1656, y est mort le 20 mars 1746. Le Van Dyck français est trop connu pour avoir besoin d'une notice plus longue; il peignit principalement des portraits; parmi ses rares tableaux historiques, il faut surtout mentionner le célèbre *Ex-Voto des Échevins parisiens* que l'on voit à l'église de Saint-Étienne-du-Mont.

temps [1]; leurs sujets sont, en conséquence, généralement connus, comme le *Bénédicité*, la *Gouvernante*, la *Bonne mère*, le *Château de cartes*, etc., etc.; mais ce que l'on connaît moins, c'est la fermeté de touche, la sincérité du dessin et l'harmonieux coloris du maître. Ses natures mortes sont merveilleuses, il semble impossible d'aller plus loin dans l'imitation; faire illusion sans le moindre effort paraît toujours être la préoccupation de Chardin, c'est le grand mérite de l'artiste : la finesse et l'esprit dans l'interprétation.

« Chardin, écrivait Diderot, est le modèle de l'observation naïve, de la fine bonhomie et de la grâce, tout lui est bon pour motif : un pot, un plat, des fruits sur une nappe blanche, et avec cela rien de criard, rien de dur, et quel coloris! »

Dans la première partie de sa vie, il ne peignit guère que des natures mortes; mais un homme qui voyait si juste ne pouvait s'en tenir là, dit Charles Blanc dans la biographie de l'artiste. Toutefois, à l'encontre des peintres de son époque, qui, à l'exception cependant de Greuze et de Joseph Vernet [2] dans les personnages de ses célèbres ports de France [3], représentaient invariablement les hommes de cour et les grandes dames, c'est dans la bourgeoisie du XVIIIe siècle, ce tiers état

(1) Dans le nombre : Laurent Cars, Gaspar Chevillet, Coachin père, Dagoty, Dupuis, Flipart, P. Le Bas, L'Epicié, les Suringue, Maginol, Miger, etc., etc.

(2) Aux noms de ces grands artistes il est juste de joindre ceux de quelques habiles dessinateurs et graveurs du même temps : les Cochin père et fils; les Saint-Aubin, Eisen, Marillier, Queverdo et autres, dont les œuvres offrent de bien intéressants documents des coutumes des gens du peuple antérieurement à la Révolution française.

(3) Joseph Vernet, dans les Quinze Ports de France, a peint *la foule* où l'homme du peuple coudoie le gentilhomme ; la paysanne, la grande dame ; le matelot et le soldat, le galérien, etc., et tout cela vit et se meut. Quel grand artiste ! Nulle part on ne trouve plus de documents du costume que dans les tableaux des ports.

avec lequel il faudrait bientôt compter, que Chardin choisit ses modèles. Comme s'il comprenait que la bourgeoisie éclairée devait être l'âme future de la société française, il en fut le peintre, et je ne crains pas de dire l'historien, car ses toiles sont doublement précieuses par la connaissance exacte qu'elles donnent des habitudes et des costumes des gens de modeste condition de son temps.

Presque toutes les femmes qu'il a placées dans ses tableaux ont, à peu de chose près, le même ajustement et le même visage; or, ce visage n'est autre que celui de Marguerite Pouget, sa femme, dont il a laissé un excellent portrait; nul n'a mieux peint aussi l'air fin et espiègle des petites filles et la figure mutine des jeunes garçons.

Dans les salons de la rue de Sèze est un *portrait au pastel de Chardin* par lui-même, variante des deux beaux portraits que l'on voit au Louvre de ce maître, à côté des merveilleux pastels de Quentin de La Tour.

Chardin s'est souvent répété dans ses tableaux, l'exposition de la rue de Sèze en offre la preuve; néanmoins, il arrive quelquefois que dans ses répétitions de petits changements en font presque des toiles originales.

Plusieurs beaux portraits attirent l'attention des amateurs : celui du *peintre Aved*, son ami; celui d'une *vieille femme*, coiffée d'un bonnet négligé, et le lumineux pastel du *poète Sedaine*.

Le *Bénédicité*, double de la belle toile de la salle Lacaze au Louvre, est une scène de la vie intime prise sur le fait avec une rare finesse et surtout avec une justesse remarquable.

Une jeune femme en cornette, robe de laine et long

tablier de toile, est debout devant une table où fume une soupière; près d'elle, sa petite fille a déjà reçu sa part du festin, pendant qu'un tout jeune enfant, assis sur une chaise basse, les mains jointes, récite la prière dont la mère attend la fin pour lui donner le potage, prix de la mémoire et de l'obéissance.

Il y a dans le visage de la jeune femme une douceur, une sollicitude maternelle admirables; elle cache sous l'air grave de la physionomie la gaieté qu'elle éprouve à voir l'enfant bégayer sa prière en fixant les yeux inquiets sur le potage, pendant que la sœur laisse voir son sourire rusé.

L'harmonie de la couleur, la lumière douce, la sobriété des détails, tout conspire à rendre cette petite scène familiale d'un charme particulier.

Cette toile est du reste une de celles qui ont contribué le plus à la réputation de l'excellent artiste.

En parcourant l'exposition, on devine facilement ce que fut la vie de Chardin, vie de famille et de travail continu s'il en fut.

Le *Jeune Dessinateur* qui taille son crayon, charmante étude, répétée une deuxième fois dans les salons de la rue de Sèze, est un portrait comme l'*Enfant au toton*, qui est celui du fils de M. Godefroid, joaillier; de même que le tout jeune homme construisant un *Château de cartes* est le fils de M. Lenoir, lieutenant de police.

Une bien jolie toile aussi, acquise pour le Louvre, le *Jeune Violoniste*, tourné de trois quarts à gauche; il regarde en face, en tenant son violon sous le bras droit, — il est vivant.

La *Gouvernante* réprimandant le petit garçon, la *Ratisseuse de navets*, la *Récureuse*, la *Lessiveuse*, la

Pourvoyeuse, la *Fillette aux cerises*, la *Fillette au volant*, etc., etc., sont autant de compositions où l'extrême habileté du peintre triomphe toujours de la sobriété de la mise en scène.

Le *Singe peintre* et le *Singe antiquaire* sont deux petits tableaux bien intéressants qui rappellent un peu le *Cabinet des singes* de Watteau, au château de Chantilly.

Les natures mortes sont, je l'ai déjà dit en commençant cette rapide étude, admirables; dans le nombre : les *Instruments de musique*, le *Lièvre*, le *Déjeuner préparé*, le *Chaudron*, l'*Atelier de Pigalle*, etc., sont autant de pages qu'on ne saurait assez louer : elles sont à la fois d'une douceur, d'une vigueur et d'un relief incomparables, et quelle absence de tout escamotage, quelle sincérité et aussi quelles leçons pour ces prétendus impressionnistes, dont le talent finit où la difficulté commence!

Chardin exposa encore, l'année de sa mort, un tableau représentant un *Jacquet* (petit laquais); la reine Marie-Antoinette et sa famille en furent ravies, et Mme Victoire (fille de Louis XV), tante du roi, dont le suffrage éclairé était recherché des artistes, lui envoya par le comte d'Affry une boîte en or, comme témoignage du plaisir qu'elle éprouvait en contemplant son œuvre.

Après quatre-vingts ans d'une vie laborieuse, Jean-Baptiste-Siméon Chardin s'éteignit à Paris le 6 décembre 1779.

« Il passera à la postérité ce délicat et vaillant artiste, a écrit Charles Blanc, pour avoir peint un petit garçon qui récite en tremblant son Bénédicité. »

JEAN-HONORÉ FRAGONARD

(1732-1806)

Longtemps oublié le charmant et aimable peintre, dont les œuvres galantes et spirituelles ornent le cabinet des collectionneurs fortunés amoureux de l'art au XVIII[e] siècle, longtemps oublié avec Watteau, François Boucher, Pater, Pierre, Lancret, Lautherbourg et autres membres de cette brillante pléiade de peintres qu'avait chassés et remplacés l'école sévère de Vien et de Louis David.

Aujourd'hui, par une évolution complète du goût, sans pousser cependant jusqu'à l'exclusion des tableaux de ces maîtres célèbres, les mêmes compositions frivoles et voluptueuses, répudiées sous la Révolution, l'Empire, la Restauration et la première moitié du règne de Louis-Philippe, sont revenues en grande faveur, et l'on couvre d'or dans les ventes publiques les toiles qu'on aurait eues pour des prix excessivement modestes il y a quelque soixante ans.

C'est à Grasse, dans la chaude Provence, que naquit en 1732, dix ans après la mort de Watteau, Jean-Honoré Fragonard. Son père faisait le commerce des gants, mais, ruiné par un méchant procès qu'il perdit, le pauvre homme vint à Paris avec sa famille, et pendant qu'à grand'peine il trouvait un petit emploi chez un marchand de rubans, Honoré, qui avait dix-huit ans,

entrait comme dernier clerc dans l'étude d'un des notaires du Châtelet de Paris. Au bout de quelques mois, la passion des arts, qui se développait en lui à la vue des tableaux qu'il admirait dans les églises, au Luxembourg et au Palais-Royal, décida de sa vocation; sans aucune recommandation, il alla, avec son excellente mère Françoise Petit, frapper à la porte de François Boucher, alors en pleine célébrité. Celui-ci, trop occupé pour se charger d'un commençant, les adressa à Siméon Chardin, qui, selon sa bonne méthode, mit aussitôt une palette et des pinceaux à la main du jeune Honoré et l'initia aux premières notions de l'art; les progrès de Fragonard furent tellement rapides que six mois après il venait de nouveau chez Boucher, qui, surpris des aptitudes extraordinaires qu'il paraissait avoir, l'admit gratuitement dans son atelier. Il y travailla beaucoup et montra promptement une facilité et une aisance surprenantes; nulle école ne pouvait du reste être plus profitable à Fragonard que celle de Boucher, où le futur peintre de la *Fontaine d'amour* apprit aussi à vivre d'une vie laborieuse et voluptueuse tour à tour.

En 1752, deux années après son entrée dans l'atelier de Boucher, il concourait pour le prix de Rome et l'obtenait en battant Saint-Aubin; il avait vingt ans!

Fragonard était désormais lancé; après son succès, il continua néanmoins à travailler quelque temps encore chez son maître.

On sait la singulière recommandation que lui fit Boucher quand, à l'automne de 1756, le jeune peintre partit pour la Ville Eternelle :

« Mon pauvre Frago, si tu étudies les grands maîtres, tu es perdu; la grande peinture n'est pas ton fait. »

Fragonard, tout en peignant d'après Michel-Ange et Raphaël, n'oublia pas les conseils de son maître et sut garder sa personnalité.

Il connut à la villa *Mancini*, où résidait Natoire, alors directeur de l'Ecole de France à Rome, un peintre de son âge, spirituel et lettré, Hubert Robert (1), qui lui communiqua quelque chose de sa manière originale de sentir et de rendre le paysage italien avec ses monuments, ses tombeaux et ses ruines. Les deux amis se lièrent étroitement, vers cette époque, avec le charmant abbé de Saint-Non (2), *abbé par la soutane*, comme il aimait à s'appeler lui-même, artiste riche et généreux, qui les emmena à Naples et avec lequel ils firent une ascension au Vésuve et visitèrent Pompeï, Herculanum, Pœstum, la Sicile, le temple d'Agrigente, Syracuse et le littoral méditerranéen de l'Italie.

En 1761, Frago, comme l'appelèrent plus tard Mme de Pompadour et la danseuse Guimard, revint en France.

(1) Hubert Robert, né à Paris en 1733, mort dans la même ville le 15 avril 1808. Il appartenait à une famille de bonne bourgeoisie parisienne et fit d'excellentes études au collège de Navarre, devint un humaniste distingué et compta parmi les meilleurs élèves en grec et latin; passionné pour les arts, il devait être un artiste-peintre lettré. Sur les conseils de Joseph Vernet, sa famille l'envoya à Rome où il séjourna douze ans, de 1753 à 1765; il étudia les monuments, les ruines et s'attacha à les reproduire; il fit dans ces douze années une inestimable quantité de croquis. C'est à partir de son retour à Paris que commença sa brillante réputation pour ce genre de peinture, tout nouveau alors; son œuvre est considérable. il était de l'Académie depuis 1766.

Sous le Directoire, il fut nommé conservateur du Musée du Louvre. Il avait acheté la maison de Boileau à Auteuil; c'est là qu'il mourut dans sa soixante-seizième année.

(2) Saint-Non (Jean-Claude Richard, abbé de), antiquaire et graveur, né à Paris en 1730, mort dans la même ville en 1804. D'abord conseiller au Parlement de Paris, il obtint en commende, en 1758, l'abbaye de Poultières du diocèse de Langres. Il alla en Angleterre, puis en Italie où il se lia avec Hubert Robert et Fragonard; revenu à Paris, il publia en 1781 son voyage pittoresque dans les royaumes de Naples et de Sicile avec un grand nombre de planches gravées représentant les monuments de l'Italie méridionale. Il était associé libre de l'Académie de Peinture (1777). Riche et généreux, il faisait un noble usage de sa fortune. Réduit par la Révolution aux seuls revenus de son abbaye, il en donna la moitié à la nation.

L'œuvre de ce brillant artiste, qui entra à l'Académie royale en 1765, est considérable : c'est une bien faible partie de ce qu'il a produit qu'on admire dans les salons de la rue de Sèze. Il faut visiter le Louvre et quelques musées de Province pour s'en faire une idée à peu près exacte, car beaucoup de ses tableaux sont dans des musées étrangers ou dans des collections particulières, dont on n'a pas voulu les distraire pour cette exposition. A ce propos, je regrette bien de ne pas voir ici la séduisante toile des *Hazards heureux de l'escarpolette*, une des plus jolies que je connaisse de ce charmeur de Fragonard; il avait peint ce sujet *assez leste* pour le baron de Saint-Julien, mais il l'avait répété pour son ami le marquis des Razins de Saint-Marc, ancien officier des gardes françaises et plus tard littérateur et poète, qui fut membre de l'Académie de Bordeaux [1] (22 mars 1772). Tout le monde connaît dans notre ville l'hôtel du cours d'Albret, n° 91 [2], intéressante création du grand architecte Louis, qui le construisit pour notre ancien confrère : simple rez-de-chaussée entre cour et jardin, qui, avec sa rotonde aux colonnes ioniques, a quelque chose d'un temple de l'amour. Eh bien! après la mort du marquis de Saint-Marc, arrivée le 11 septembre 1818, le délicieux tableau de Fragonard y demeura plus de trente ans, ignoré de la plupart des amateurs bordelais, avant de passer dans la galerie du duc de Morny; je regrette de ne pas savoir le nom du fortuné mortel qui l'acquit à

(1) Lire l'intéressante notice biographique du marquis des Razins de Saint-Marc due à la plume élégante et exercée de l'érudit secrétaire général de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, M. Louis de Bordes de Fortage, le bibliophile bien connu, dans le IIIe volume de la *Statistique générale de la Gironde (Biographie)*. Feret et fils, 1889, page 557.

(2) Aujourd'hui, Hôtel de l'administration des Hospices civils de Bordeaux.

chers deniers à la dispersion de la collection justement célèbre de ce ministre du second empire (1).

La composition du tableau est bien simple :

Dans un parc décoré de marbres, d'amours et de déesses, parmi le feuillage d'arbres magnifiques, dorés par le jour mourant, s'envole sur une escarpolette, à laquelle les efforts d'un abbé galant impriment le mouvement, une coquette et gracieuse marquise Pompadour, pendant que son élégant chevalier, à moitié enfoui dans les fleurs et la verdure, admire en cachette, sous les dessous rose et blanc de l'attrayant costume, les jambes de la mignonne enfant.

C'est un peu vif! suivant l'expression de Beaumarchais..... Aussi, je reviens sagement aux salons de la rue de Sèze.

La *Fête de Saint-Cloud*, tableau décoratif par excellence où l'on sent l'influence d'Hubert Robert, peint pour le baron de Saint-Julien, et qui, de nos jours, orne la salle du Conseil de la Banque de France, et le portrait en pied de la célèbre danseuse *Guimard* sont les deux plus grandes toiles de l'Exposition, dont le *Billet doux* est, je crois, le *clou :*

Une jeune femme élégamment vêtue, la coiffure très haute, à la Marie-Antoinette, se penchant sur la petite

(1) Ce tableau, qui était bien dans le goût du temps, a été gravé par un artiste de beaucoup de talent, de Launay. Le cuivre rectangulaire donnait la reproduction exacte de l'œuvre de Fragonard; mais, dans le tirage, un accident arrivé à un des angles de la planche contraignit de Launay à réduire son travail en ovale et à remplacer par des hachures toutes les parties supprimées. Inutile d'ajouter que les épreuves ovales de cette belle planche ont moins de valeur que les premières qui sont rectangulaires.

Le tableau était à l'hôtel Saint-Marc en bonne compagnie, car en 1852 on pouvait y voir encore entre autres toiles le *Chiffre d'amour* et un *paysage* du même artiste; la *Promenade* de Mlle Gérard, sa belle-sœur; un *Berger* de Boucher, et enfin le *Soleil couchant* peint en 1783 pour le marquis par le célèbre Joseph Vernet.

table en marqueterie, devant laquelle elle est assise, enlève prestement le billet caché dans son bouquet et, jetant un coup d'œil scrutateur autour d'elle, s'assure, avant de l'ouvrir, qu'elle est bien seule.

C'est charmant, délicieusement peint, d'une délicatesse exquise.

Fragonard ne se doutait guère, quand il a magistralement brossé cette toile, que son tableau serait un jour payé par un amateur *quatre cent vingt mille francs* (1)! Ironie du sort, l'artiste est mort pauvre en assistant tristement au discrédit de ses œuvres!

Le *Serment d'amour* et la *Fontaine d'amour* sont de bien jolies compositions : quel sentiment de dessin gracieux, quelle brillante couleur dans ces deux groupes d'amants, jurant les uns de s'aimer toute la vie et les autres avides de boire à la Fontaine enchanteresse! Je ne sais à laquelle de ces deux toiles donner la préférence.

Dans un genre moins mouvementé, la *Visite à la nourrice* est fort séduisante aussi, la pose de la jeune mère s'appuyant sur le bras de son mari et lui faisant admirer leur bel enfant; cette tranquille et douce scène de famille est enlevée avec le brio et la délicatesse les plus remarquables.

On retrouve dans les *Amants heureux* la licence de l'école de Boucher; Frago ne peut renier son maître.

Le *Petit Prédicateur*, jolie composition dont la couleur est bien plaisante.

Deux beaux portraits ne peuvent être oubliés dans cette réunion d'œuvres hors de pair :

L'un, celui de *Diderot*, est surprenant de vie; l'autre,

(1) Vente de la collection Crosnier, décembre 1905. Paris, Petit, expert, salle de Sèze.

le peintre miniaturiste suédois *Van der Hall*, ne lui cède en rien; on sent, dans l'habileté de la touche, que Frago pensait à l'avenir. La conservation de ces deux toiles est étonnante, on les dirait peintes d'hier.

La *Dormeuse* est également d'un merveilleux état de fraîcheur; mais la pose ne se recommande pas précisément pour sa moralité; comme pour les *Amants heureux*, Frago est le disciple indéniable de son maître.

On est, par contre, agréablement surpris de trouver en si légère compagnie une délicieuse esquisse de l'*Education de la Vierge*, toile d'une finesse de touche harmonieuse; malheureusement elle n'est qu'en préparation.

Dans le nombre de dessins, sépias, sanguines et miniatures de ce maître fécond et habile, il y a beaucoup de ravissantes choses; je citerai particulièrement deux belles compositions rehaussées de sépia: le *Verrou* et l'*Armoire*, bien connues par les jolies gravures qui en ont été faites; je mentionnerai aussi le *Baiser à la dérobée*, trois sujets qui, dans la note de ce charmant peintre, sont interprétés avec son esprit endiablé.

Je m'arrête là; de toute justice il faudrait n'omettre rien de cette attrayante exposition, il est bon cependant de savoir se borner.

Les dernières années de Fragonard se partagèrent entre ses travaux, l'intimité (peut-être un peu trop tendre) de Mlle Gérard, sœur de sa femme, qui était son élève, et l'éducation d'un fils qui, devenu peintre à son tour, a laissé des œuvres estimables.

Jean-Honoré Fragonard mourut à Paris le 22 août 1806, il avait soixante-quatorze ans.



SÉANCE PUBLIQUE DU 13 JUIN 1907

SÉANCE PUBLIQUE

DU 13 JUIN 1907

Présidence de M. VASSILLIÈRE, président.

Une assistance très nombreuse et particulièrement brillante avait répondu à l'invitation de l'Académie. On remarquait aux premiers rangs les notabilités que Bordeaux compte dans les sciences, dans la magistrature et dans le barreau.

S. E. le cardinal Lecot s'est fait excuser, ainsi que M. le Maire de Bordeaux par M. Samson, adjoint, qui représente la municipalité.

A huit heures et demie, M. le Président ouvre la séance. Il remercie l'auditoire d'élite qui se presse sur les gradins du grand amphithéâtre de l'Athénée, d'être venu en si grand nombre à cette séance publique d'été que les vides cruels faits dans les rangs de l'Académie cet hiver ont obligé de tenir. Puis il donne la parole à M. Paul Gautier pour prononcer son discours de réception.

Le distingué récipiendaire, après un remerciement délicat à la Compagnie, retrace la noble carrière universitaire et scientifique de son éminent prédécesseur. Il dit avec beaucoup de charme les origines gasconnes de Gaston Lespiault, étudie tour à tour ses divers travaux, parle en particulier de ses recherches et de ses découvertes astronomiques en poète et en artiste qui sent profondément les beautés mystérieuses de la science la plus poétique de toutes, insiste avec beaucoup de bonheur sur les goûts littéraires de ce spécialiste, dont l'esprit était si large et si ouvert, et, après un morceau d'une belle envolée, où il proclame son admiration enthousiaste pour ses maîtres de l'art des vêrs, Leconte de Lisle et Hérédia, termine en traçant de son prédécesseur un très vivant portrait. Ce discours, d'une pensée très noble, d'une forme impeccable, prononcé d'une voix chaude et prenante, a les honneurs d'une double salve d'applaudissements. Le succès personnel de M. Paul Gautier est des plus vifs.

M. le Président félicite l'orateur de son beau discours et rappelle, en termes très heureux, les raisons qui décidèrent l'Académie à donner à Lespiault comme successeur un poète. Il évoque le souvenir du grand et légitime succès du volume *Au fil du rêve* à son apparition; il caractérise le

talent de M. Paul Gautier et analyse avec sympathie et émotion quelques-uns de ses plus beaux sonnets. Puis, avec sa grande compétence, il parle de Lespiault vigneron et rappelle ce que la région girondine et gasconne doit à sa science et à son amour réfléchi de la terre natale. Ce discours est aussi vivement applaudi.

M. Dolhassary donne ensuite lecture d'une très agréable relation de voyage : *A travers le massif arménien*. Ces pages, où les détails curieux, les portraits lestement brossés, les anecdotes piquantes abondent, sont très goûtées, et l'auteur obtient le plus franc succès pour ce début académique.

M. le Président remercie, en quelques mots, l'auditoire d'élite et, en particulier, les dames qui n'ont pas craint de prendre part aux austères travaux de l'Académie.

La séance est levée à dix heures un quart.

Le Secrétaire adjoint, — *Le Président,*

P. COURTEAULT. — VASSILLIÈRE.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. VASSILLIÈRE, Président.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Ce n'est point, vous le savèz, coutume pour l'Académie de tenir une séance solennelle aux approches de la canicule; elle redoute, pour le gracieux auditoire qui lui fait l'honneur de répondre à son invitation, l'incommodité de semblable contrainte; elle n'ignore pas que Morphée, quand la chaleur perle sur nos fronts, n'attend pas toujours que le fils de Latone ait franchi les plus lointains horizons pour secouer ses pavots sur nos paupières alourdies et elle ne veut pas risquer de transformer le régal d'éloquence qu'apporte le récipiendaire en un concert dont notre aimable et cher collègue Dolhassary aurait sûrement quelque peine à noter tous les accords.

Mais, des obligations se présentent, parfois, qui font passer outre à ces considérations et braver les écueils des réunions estivales; la mort nous les impose aujourd'hui; en dix-huit mois, elle a fauché près d'un quart d'entre nous ! Heureusement, les Compagnies comme la nôtre ne disparaissent pas sous le deuil qui les accable; leur devoir, leur raison d'être est de se perpétuer par infusion d'un sang nouveau et de combler,

au fur et à mesure qu'ils se produisent, les vides qui les ont toujours douloureusement atteintes.

En dépit de sa juste réputation de ville essentiellement commerçante et industrielle, Bordeaux n'en est pas moins une pépinière, je dirai presque inépuisable, où notre recrutement ne court aucun danger d'être entravé, quelques brèches dans les sciences, les lettres ou les arts que nous ayons à réparer; les préoccupations de l'armateur, de l'usinier, du grand exportateur ou du grand négociant en denrées quelconques ne sont pas exclusives du culte des écrivains de race tant anciens que modernes, de celui des philosophes, des économistes, des historiens dont les travaux ont illustré la vie et contribué au progrès général de l'humanité et, sous l'homme assidu à son comptoir ou à son chantier, se cache souvent, quand ce n'est pas un musicien ou un peintre émérites, l'archéologue, le numismate, le bibliophile dont la haute compétence et le savoir incontestés font autorité en France et à l'étranger.

D'autre part, nos Ecoles, nos Facultés, notre Barreau comptent dans leur sein des sommités européennes du droit, de la médecine, des sciences pures et appliquées, en sorte que la capitale de la Guyenne est bien un centre complet du formidable mouvement physique et intellectuel qui nous entraîne avec une puissance irrésistible vers un avenir dont les limites échappent à notre entendement et qui, pour être éblouissant de promesses, n'en apportera peut-être pas plus de réel bonheur sur la terre, parce que nos espérances, nos ambitions, nos convoitises n'ont de limites que l'irréalisable.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, les richesses locales ne manquent pas pour repeupler l'Académie; à

chaque vacance nouvelle, nous pourvoyons sans peine au remplacement de celui qui n'est plus, et un nouveau collègue, dont les mérites s'étaient affirmés bien avant qu'il ne briguât nos suffrages, vient prendre rang parmi nous.

Toutefois, et bien qu'il ait été officiellement reçu dans l'intimité de l'une de nos séances bimensuelles, l'académicien ne se sent vraiment en possession de son siège qu'après en avoir reçu publiquement l'investiture, et nos grandes assises de décembre empruntent presque toujours leur principal intérêt à l'audition du discours du récipiendaire qui précède cette consécration.

Mais, supputez le temps, supputez les années ! Huit sièges à pourvoir sont huit ans d'attente pour le dernier venu, et notre brevet d'immortalité, bien fragile déjà quand il n'est qu'une métaphore, est un peu moins qu'un rêve, qu'une chimère quand on passe dans le domaine de la réalité; le doublement des séances solennelles s'impose alors et voilà pourquoi nous vous avons conviés aujourd'hui à la réception du plus ancien de nos nouveaux collègues. Le verdict d'une brillante et nombreuse assemblée, comme celle qui s'étage sur ces gradins et leur donne une grâce et une harmonie dont ils ne sont pas coutumiers, ne l'a pas encore confirmé dans son titre d'académicien; mais l'empressement que vous avez mis à venir l'entendre, le frémissement de vos mains déjà prêtes à l'applaudir, me donnent à penser que votre siège était fait d'avance, et que Paul Gautier avait conquis la salle avant que d'y paraître. Il ne s'en faut, d'ailleurs, point étonner; à travers l'huis mal clos d'un prétoire, sa parole entraînante a filtré jusqu'à vous, elle vous a donné toutes les audaces, et, sans souci d'une température de serre chaude,

si elle venait à se produire, vous n'avez pu résister à l'attraction d'un beau langage.

Et puis, au talent de bien dire, il joint celui, plus difficile, de bien écrire en prose comme en vers. Quand nous relisons les épreuves, fidèlement reproduites, d'un discours vraiment improvisé, dans lequel la mémoire fugitive ne pousse pas l'orateur à tourmenter fiévreusement la poche d'un habit où se cache son éloquence dont il a pesé tous les termes et arrondi toutes les aspérités avant de la produire en public, il est rare que nous n'ayons pas plus d'une retouche à faire, mais le *verba volant* est là qui sauve notre amour-propre, tandis que le *scripta manent* vient le confondre, si notre savoir ne va pas au delà d'une périphrase prononcée avec l'accent bien imité d'une sincère conviction. Pareilles mésaventures ne vous sont pas à redouter, mon cher Collègue.

Mais je m'attarde à vous présenter, alors que vous le ferez beaucoup mieux vous-même, et j'oublie la légitime impatience d'un auditoire d'élite venu surtout pour vous entendre. Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, de cette atteinte grave portée à la satisfaction de vos désirs et, pour me la faire pardonner, sans différer davantage, je donne la parole à M. Paul Gautier.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. PAUL GAUTIER

Messieurs,

Il semble que, pour fixer sur moi votre choix, vous vous soyez souvenus d'un mythe de l'antiquité homérique; que vous vous soyez rappelés qu'Apollon était à la fois le dieu de la poésie et le père de la lumière, et qu'en jugeant un poète digne de succéder à un astronome, vous ayez voulu rapprocher les adorateurs et les disciples d'une même divinité.

Apollon trônait au centre de l'harmonie stellaire, soit qu'il conduisît le char du Soleil, soit qu'il inspirât sa sœur, la céleste Hécate, qui préside au chœur des astres et dispense la clarté nocturne, et les astronomes primitifs de l'ancienne Grèce durent se ranger sous son vocable païen, en même temps que les aèdes tressaient des couronnes sur ses autels.

Depuis, il est vrai, l'astronomie s'est dégagée des stériles conceptions de la fable pour entrer dans le domaine pratique de la science. Elle a dévoilé le ciel, en dissipant les nuées de la fantaisie qui en cachaient à la raison la réalité lointaine.

Ces nuées, au contraire, les poètes les assemblent toujours, et les œuvres des artistes vivent encore des légendes du passé, quand elles n'en forgent pas de

nouvelles. Ainsi, comme des rayons engendrés par un même centre de lumière, l'art et la science, le rêve et la raison, bien qu'émanés d'un même foyer, le génie humain, suivent des routes divergentes et tendent vers un but opposé, dans une sorte d'antagonisme perpétuel. Et celui que vous accueillez aujourd'hui se demande, non sans inquiétude, quelle contenance fera sa chimère près de l'ombre austère de son savant devancier.

Pour cette raison, comme pour bien d'autres, je voudrais, Messieurs, vous dire la crainte où je suis de ne mériter point l'honneur que vous m'avez fait. Mais tant d'illustres récipiendaires ont orné l'exorde de leur discours du témoignage de leur indignité que j'appréhende presque d'apparaître comme un plagiaire de leur classique modestie.

Aussi bien, pourquoi ne l'avouerai-je pas, trop grande est l'autorité qui s'attache à vos suffrages, pour que je sois tenté d'en diminuer le prix en la soupçonnant de s'être laissée surprendre. Et j'aime mieux m'abandonner au sentiment de pudeur qui me conseille de vous laisser deviner mon doute, plutôt que de le proclamer.

La modestie est une vertu. Son essence est d'être ignorée de ceux qu'elle visite, et l'on ne l'a pas plus tôt découverte en soi, qu'on ne la possède déjà plus. A Dieu ne plaise, en un temps où l'on dit la vertu si rare, que je cesse d'être modeste en publiant que je le suis.

Mais si une telle crainte pouvait m'empêcher de faire, à cette heure, un acte de traditionnelle humilité, rien ne saurait par contre mettre un obstacle à l'expression de ma reconnaissance.

La reconnaissance, elle, est un sentiment. Elle est consciente de sa nature; un impérieux et noble besoin la pousse à s'épancher au dehors. Elle est, pourrait-on dire, le bienfait lui-même qui tend à remonter à sa source, en entraînant le cœur avec lui.

Et comment, Messieurs, ne pas vous remercier de votre sympathie et de votre accueil qui, à un si haut degré, m'honorent et me touchent? Comment ne pas vous dire ma profonde gratitude, quand vous m'invitez, selon le rite deux fois séculaire, à m'asseoir au milieu de vous, dans le cénacle où vous assemble, artistes, orateurs, poètes et savants, la religion d'un double idéal : le culte fraternel de la beauté et de la vérité?

Mais, ne sera-ce point donner à ma fierté et à ma reconnaissance leur expression la plus significative, que de faire l'éloge que mérite l'homme auquel vous m'avez jugé digne de succéder ?

Au pied des coteaux où serpente la Baïse, dans le décor qui vit fleurir, au temps où les rois aimaient les bergères, l'idylle d'Henri de Navarre et de Fleurette de Gascogne, dans la petite ville de Nérac, naquit, le 23 octobre 1823, Gaston-Frédéric Lespiault.

Il sortait d'une lignée d'ancêtres qui, depuis trois cents ans au moins, avaient créé et maintenu dans le Condomois une tradition familiale de bon renom. L'un d'eux avait été jurat de Casteljaloux et emmené comme otage par Blaise de Montluc, après la prise de cette ville par les catholiques en 1569. Un autre entretint des relations de familière camaraderie avec l'illustre fils de Jeanne d'Albret.

Et ce n'est pas en vain que, devant le berceau de

Gaston Lespiault, j'ai évoqué le souvenir d'Henri IV, car votre ancien collègue se flattait plaisamment de descendre de ce galant autant que valeureux monarque qui eut tant d'enfants, au hasard de ses fortunes amoureuses, que nul plus que lui ne mérita, dit-on, d'être appelé le père de son peuple.

L'arrière-grand-père de mon prédécesseur n'avait-il point, en effet, épousé Anne Larrufie, et cette dernière ne comptait-elle pas parmi ses aïeules la femme du charbonnier de Capchicot qu'aima le vainqueur d'Ivry et dont le sein avait porté le fruit de la faveur royale ?

Ce n'est pas ici le lieu de reconstituer la généalogie complète des Lespiault. Mais il m'est agréable de noter au passage qu'il y eut deux poètes dans leur famille : le père de celui dont vous déplorez la perte, qui rimait spirituellement vers 1823, et son propre frère qui a publié, en 1876, un volume de vers sous ce titre : *La Guirlande des Marguerites*.

Et quoi de plus naturel que des Lespiault aient été poètes ! S'il est vrai qu'ils fussent du sang d'Henri IV, peut-être leur vocation poétique était-elle l'héritage d'une aïeule lointaine : de Marguerite de Valois, reine de Navarre, la quatrième grâce, la dixième muse, la Marguerite des marguerites ?

L'étoile qui avait lui sur sa naissance, Lespiault ne la distingua sans doute jamais entre toutes celles dont il connut l'éternelle et innombrable splendeur. Elle ne lui en fut pas moins fidèle et, pas un seul jour, sa lumière ne décrut au zénith où devait tendre l'effort de sa longue et laborieuse existence.

Tout jeune encore, il montra les précieuses apti-

tudes qui étaient en lui, et son père n'eut pas de peine à lui inculquer les éléments de la langue française et du latin. Je serais surpris que le savant ne se fût pas rappelé plus tard avec douceur cet enseignement paternel qui rend l'étude plus chère par le rapprochement qui s'opère, dans l'âme de l'enfant, entre les connaissances qu'il reçoit et le professeur qui les lui donne.

J'en sais d'autres que Lespiault qui gardent de cette initiation première un souvenir ineffaçable. Heureux temps que celui où les guidait dans les premières pages de la grammaire latine une sollicitude quelquefois impatiente, toujours affectueuse; le temps de *rosa*, la rose, et de *amare*, aimer; le temps où, après les heures studieuses, dans le jardin familial, dans les champs voisins, dans la grande nature d'alentour, ils retrouvaient çà et là la fleur qu'ils venaient de décliner, partout le verbe qu'ils venaient de conjuguer !

Riche était le grain qu'avait jeté le père dans l'esprit de son fils, si l'on en juge par la moisson brillante qu'il devait produire. Et je ne puis mieux faire ici qu'en empruntant une page à la notice consacrée par M. Rayet, un autre astronome, un autre académicien de Bordeaux, à celui qui honora si longtemps votre Compagnie :

« Les meilleurs élèves du collège Sainte-Barbe, dit M. Rayet, allaient à Louis-le-Grand. Gaston Lespiault y était en 1841, et c'est de là qu'il est, en 1844, entré à l'Ecole normale supérieure, alors dirigée par Dubois. Dans la promotion qui l'avait précédé figurent G. Boissier, Forthomme, Houël, Pasteur, Perrens. Parmi ses

camarades ont été Gondard, Jules Girard, Gripon. Dans ses conscrits, je vois Beulé, Caro, Glachant, Ch. Joubert, A. Mézières, Ch. Simon.

» Le séjour dans les bâtiments du vieux collège Duplessis était triste, mais on y contractait de bonnes et solides amitiés. Le jeune Méridional se lia particulièrement avec le Normand Houël, qu'il devait plus tard retrouver à Bordeaux, et avec le Lorrain A. Mézières, auquel l'unit une amitié profonde qui a résisté à l'éloignement et duré jusqu'aux derniers jours.

» Elève assidu, esprit juste et sérieux, disent ses professeurs Vieille et Bertrand, il passa facilement, en 1845, ses deux licences mathématiques et physique et, l'année suivante, arriva dans un bon rang à l'agrégation des sciences. C'était la fin des examens obligatoires et des concours...

» Après sa sortie de l'Ecole normale, il fut successivement régent de physique et de mathématiques au collège royal de Compiègne, professeur de mathématiques au collège royal d'Amiens, professeur de mathématiques spéciales aux lycées de Pau, de Clermont, de Rennes et de Toulouse...

» En 1845, il revint à Paris pour suivre les cours de Bertrand au collège de France; de Le Verrier, de Lamé, de Puiseux à la Sorbonne, et aussi pour mettre la dernière main à la rédaction d'une thèse sur la libration réelle de la Lune, qu'il soutint victorieusement, le 6 juillet 1857, devant un jury composé de Lamé, Delaunay et Puiseux... »

A partir de ce moment, Messieurs, Lespiault nous appartient.

Sa thèse, écrite, selon Lamé, avec une clarté peu commune, lui ouvrait les portes de l'enseignement supé-

rieur et celles de notre Faculté des sciences. C'est ici qu'il allait édifier sa renommée par ses leçons et ses conférences devant ses pairs, ses élèves et le public bordelais, par ses œuvres devant le monde scientifique tout entier.

Il serait inexact de dire qu'il y a une hiérarchie dans les sciences; que les unes sont plus nobles, les autres moins fécondes et qu'un savant acquiert plus ou moins de gloire en orientant ses facultés vers celles-ci ou en les concentrant sur celles-là.

Il n'y a qu'une science : la science universelle. Et c'est à sa conquête que marchent, par des routes différentes, mais avec un mérite pareil et une utilité égale, tous ceux que sollicitent, à quelque point de vue qu'ils se placent, les causes et les fins, les principes, les raisons et les lois des choses et des êtres.

Il est pourtant des branches de cette science universelle qui, plus que les autres, frappent l'imagination par la profondeur et, j'oserais dire, « l'impénétrabilité » de leur mystère. L'astronomie est de celles-là.

Qui ne s'est senti pris de vertige, en contemplant le ciel par une nuit d'étoiles ? Déjà, le jour, notre esprit se trouble devant l'ampleur du vide circonscrit par la courbe d'azur de l'atmosphère terrestre. La nuit, notre raison se déconcerte : l'infini se révèle davantage; les astres apparaissent qui ne sont que des poussières dans l'apparence, qui sont des mondes dans la réalité. Et, après ces mondes, il y en a d'autres, d'autres toujours, d'autres encore qui se meuvent dans un espace auquel la géométrie est impuissante à assigner une forme, parce qu'il n'a ni commencement ni fin, ni haut ni bas, ni centre ni périphérie.

Or, voici qu'en remontant la route lumineuse des

rayons stellaires, dont certains ont mis des siècles pour venir jusqu'à nous, l'œil humain a scruté ces mondes, mesuré leur distance, pesé leur masse, analysé leur constitution, décrit leurs évolutions, leurs affinités et leurs lois, dénombré leur multitude.

Voilà ce qu'ont fait, ce que font les astronomes, ce que fit Lespiault dans les larges limites de son intelligence, de son activité et de sa vie.

Il serait trop long d'énumérer les différents ouvrages qu'il a écrits. Les analyser serait de ma part une imprudence, et le jugement que je porterais sur eux n'ajouterait rien à la gloire de leur auteur.

Cependant, il me sera bien permis de dire qu'on les peut classer en trois catégories; qu'ils ont trait dans leur ensemble à l'Astronomie et à la Mécanique céleste, à la Mécanique rationnelle, à la Physique du globe et à la Météorologie.

De tous les mondes qui nous éclairent, notre Satellite semble l'avoir tenté le premier. La Lune inspire aux poètes leurs premiers chants. Si proche et si belle, il n'est point surprenant qu'elle éveille, avant tout autre, le savant désir d'un astronome.

Toi qui, silencieuse et voilée à demi,
Surpris Endymion sur la mousse endormi
Et d'un baiser céleste effleuras ses paupières,
O blanche Séléné, Reine des belles nuits,
L'essaim des songes d'or qui bercent nos ennuis
S'éveille à tes molles lumières.

Immortelle, entends-nous. Sur ce monde agité
Epanche doucement ta tranquille clarté !
O perle de l'azur, inclinée à leur faîte,
De tes voiles d'argent enveloppe les cieux,
Et guéris-nous, pour un instant délicieux,
Des maux dont notre vie est faite.

Cette invocation de Leconte de Lisle, Lespiault lui aussi l'avait adressée sans doute à la Reine des belles nuits, non pas avec la mystique ferveur du poète, mais avec le sentiment réaliste du savant. Il ne lui demandait pas de guérir ses maux, mais d'assouvir sa soif de connaître : elle se livra aux investigations de sa curiosité scientifique.

La thèse sur la Libration réelle de la Lune inspirée par la théorie de Poinsot sur la rotation des corps et son application au problème de la précession des équinoxes, les deux mémoires sur le Mouvement des nœuds de la Lune et l'Inégalité en latitude, sont, au dire des spécialistes les plus compétents, des ouvrages remarquables par la clarté de l'exposition et l'adaptation élégante qu'y a faite leur auteur de principes connus à des matières nouvelles.

Lespiault porta ensuite ses études sur les petites planètes qui circulent entre Mars et Jupiter. Il en étudia soixante-dix et consigna ses observations dans un mémoire qui a pour titre : « Théorie géométrique de la variation des éléments des planètes. »

Je ne puis que signaler encore ses Observations d'étoiles filantes; sa Démonstration élémentaire des lois de Newton en partant des lois de Kepler; le Théorème de mécanique sur le maximum de force vive dans un corps solide tournant autour d'un point fixe; la Théorie des tautochrones dans le cas où la force motrice est fonction de l'arc à parcourir; le Théorème de mécanique sur le mouvement d'un point attiré vers un centre fixe par une force proportionnelle à la distance.

Ces ouvrages, pour ne citer que ceux-là, ont montré avec quelle précision et quelle sagacité votre ancien

collègue pouvait appliquer son esprit aux problèmes ardus de la mécanique céleste et de la mécanique rationnelle. Ils lui ont valu une juste et enviable réputation qui a brisé le cercle restreint de son professorat pour se répandre dans le pays tout entier et au delà de ses frontières, partout où une élite a les yeux fixés sur les phénomènes épars dans l'immensité formidable qui nous environne.

Vers cette immensité, une sorte d'attraction sacrée a toujours sollicité la contemplation religieuse et la curiosité scientifique de l'humanité. Plus la vérité se dérobe et plus nous la désirons découvrir. Les hommes ne convoitent rien autant que ce qu'ils semblent ne pouvoir jamais posséder; la difficulté de connaître est comme une provocation à leur intelligence et ce n'est pas la moindre grandeur de leur génie que cette ambition qui les pousse à pénétrer ce qui est impénétrable, à atteindre ce qui est inaccessible.

L'histoire de l'astronomie révèle cette haute et féconde tendance de l'esprit. Elle nous montre encore que la science n'est pas le privilège exclusif des temps modernes et que, dans l'antiquité, tout n'était pas que superstition et ignorance.

Il n'est point démontré que, plusieurs millénaires avant Jésus-Christ, les sages de la Chaldée et les prêtres de l'Egypte n'aient pas déterminé la durée de l'année solaire et prédit les éclipses du soleil et de la lune. A une époque où la mythologie grecque semblait égarer la raison dans les brouillards de la légende, Thalès de Milet enseignait déjà aux Ioniens que la terre était ronde et reconnaissait l'obliquité de l'écliptique. Pythagore enfin, arrêtant la révolution imaginaire de la sphère étoilée autour de nous, expliquait

le double mouvement de notre globe et entrevoyait obscurément les grandes lignes du système du monde.

L'histoire a gardé les noms des astronomes qui fleurirent sous les Ptolémées. Elle nous a transmis les observations remarquables et souvent rigoureuses dont Alexandrie fut le théâtre.

Dans le cours des trois derniers siècles de l'ère païenne, Apollonius de Sperge imaginait une explication des phénomènes de stations et de rétrogradations des astres et le savant Hipparque découvrait la précession des équinoxes.

L'astronomie était née en Orient, le pays où se lèvent les étoiles : c'est un peuple des mêmes régions lumineuses qui en devait conserver la tradition jusqu'à l'avènement des grandes découvertes modernes. La solitude des déserts et des océans rend les âmes contemplatives; invinciblement, les yeux des marins et des nomades se tournent vers le ciel : les Arabes, chevaucheurs des plaines sans fin et des sables illimités, entretinrent avec honneur le foyer allumé par les antiques Chaldéens.

On sait aussi quels astronomes perspicaces furent les Persans et les Tartares et quelle renommée acquirent les observatoires de Maragha et de Samarkand.

Et le voile était depuis longtemps déchiré de l'illusion de nos sens et des inventions fabuleuses, quand, à la lueur de la torche fumeuse encore que ses devanciers avaient plongée dans l'abîme céleste, Copernic surprit le mystère de l'infini et assit le système planétaire sur sa base véritable, lorsque Képler, en formulant les principes fondamentaux du mouvement des planètes, prépara la découverte de la gravitation

universelle, et que Newton, remontant à la cause même des phénomènes observés, couronna l'œuvre gigantesque en fixant la loi de la pesanteur.

La fable et la science ont parfois des analogies singulières : les esprits audacieux qui ont dérobé le secret de leur mouvement aux mondes inaccessibles et en apparence inertes autour de nous ne rappellent-ils pas Prométhée ravissant le feu céleste pour infuser la vie à sa statue d'argile inanimée?

L'histoire et la légende n'ont pas de moindres ressemblances : et l'on rapproche malgré soi du fils de Japet, enchaîné au sommet du mont Caucase par la colère de Zeus, Galilée condamné par une congrégation romaine et contraint d'abjurer la vérité devant le tribunal de l'Inquisition.

J'ai effleuré ce que j'appellerais volontiers l'œuvre théorique de Lespiault. Il me reste à dire quelques mots de son œuvre pratique, de celle qui lui doit attirer la reconnaissance de notre région, de nos cultivateurs et de nos marins.

Il n'était pas seulement en effet un astronome; il fut encore un météorologiste, et c'est à lui, nous dit M. Rayet, « qu'on doit attribuer, en partie au moins, l'honneur d'avoir renouvelé en France l'étude des orages, entreprise à la fin du XVII[e] siècle par Tessier, Leroy et Buache. »

Lespiault devint en cette circonstance le collaborateur de son ancien maître, Le Verrier, celui-là même qui, à l'aide de simples équations, par un calcul génial de probabilités, affirma l'existence de la planète Neptune, en laissant aux divers observatoires d'Europe le facile soin de la découvrir, dans la constellation du

Capricorne, à la place exacte qu'il lui avait assignée.

Après la création de l'Observatoire de Paris, en 1864, Le Verrier avait organisé des Commissions météorologiques départementales. Lespiault fut l'âme de celle de la Gironde. La correspondance qu'il eut à ce sujet avec son illustre professeur témoigne de son esprit d'initiative.

Il faudrait un volume et une compétence toute spéciale pour mettre en relief le mérite des travaux qu'il fit dans cette branche nouvelle de son activité, avec le double souci de servir la science et ses concitoyens.

Il faudrait rappeler ses leçons, lire ses rapports sur les orages dans la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes et le sud-ouest de la France, ouvrir les cartes qu'il en a dressées.

Avec cette fièvre tranquille qui pousse le savant à s'abreuver à la source de science, sans pouvoir s'y désaltérer, mais avec l'envie d'en épuiser la nappe profonde, il ne négligea rien pour arriver à la connaissance complète des causes qu'il s'était donné la mission de découvrir. Il fut ainsi conduit à rechercher l'influence météorologique des déboisements américains, à décrire le trajet des grandes bourrasques entre le Nouveau-Monde et l'Europe et à étudier le véritable rôle du Gulf stream dans la circulation océanique.

L'homme qui s'intéressait à de telles questions ne pouvait rester indifférent à la création, à Bordeaux, d'un observatoire. Ses efforts tendirent vers ce but; son talent et son autorité lui permirent de l'atteindre.

Une lettre qu'il adressa, en 1871, à Emile Fourcand avait déjà attiré l'attention de Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique, sur la nécessité de

cette institution. Il fut enfin de ceux qui, en 1873, plaidèrent et gagnèrent la cause des Observatoires français devant le gouvernement de M. Thiers.

Il était juste, Messieurs, que ce succès appartînt à l'un des vôtres, car l'histoire n'oubliera pas que l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettes et Arts a été la première à installer une station météorologique sur la tour de son ancien Hôtel de la rue Jean-Jacques-Bel.

Et n'est-ce pas ici le lieu de citer cette phrase du discours de réception de mon prédécesseur : « Il est temps que Bordeaux, l'artiste et la lettrée, ajoute un nouveau fleuron à sa couronne, qu'elle ne reste pas seule, parmi les grandes villes du Midi, indifférente aux observations astronomiques. »

Et maintenant, des coteaux qui dominent la grande cité girondine, émerge l'Observatoire de Floirac. Il affirme la sollicitude de la science grandissante sur les cultivateurs que tourmentent les fortunes orageuses du ciel, sur les marins voués aux hardies aventures et aux périls héroïques de la mer.

Je ne sais, Messieurs, si vous avez observé cette particularité de la nature humaine ? Les savants sont généralement repliés sur eux-mêmes et les artistes enclins à l'expansion. C'est sans doute que les premiers édifient intérieurement leur œuvre dont ils ont pris les éléments au dehors, tandis que les seconds bâtissent au grand jour, avec des matériaux extraits du fond intime de leur conscience.

Cette particularité se rencontrait en Lespiault.

La tête légèrement enfoncée dans les épaules et inclinée en avant, la vague blanche des cheveux déferlant sur l'oreille, le regard méditatif mais éclairé par

une bonhomie souriante, il eût passé presque inaperçu de quiconque n'était pas un psychologue. Son attitude était pleine de discrète réserve : il parlait peu. Il fallait une raison sérieuse pour qu'il rompît le silence qui semblait être l'une des règles de son esprit. Alors, il montrait tout ce qu'il y avait de séduction dans son commerce, d'affabilité dans sa courtoisie, de vieille élégance dans sa politesse.

Cependant, il cédait vite à l'irrésistible attraction qu'exerçaient sur son esprit ses préoccupations intellectuelles. Au Conseil municipal, quand il avait émis son avis et formé sa conviction sur l'objet d'une discussion, il lui arrivait parfois de s'absorber dans la recherche d'un problème céleste. Ses voisins voyaient la page blanche étalée devant lui se couvrir de figures et de chiffres et, par la vertu des théorèmes, d'invisibles étoiles évoluaient sur l'assistance, mêlant pour un instant leur harmonie immuable aux discordes des hommes et à leurs œuvres éphémères.

Votre ancien collègue, Messieurs, avait une intelligence trop large et trop fine pour n'être pas sollicité par les choses de l'art. Professeur et doyen de la Faculté des sciences, membre de la Société des sciences physiques et naturelles de la Gironde, du Conseil supérieur de l'Instruction publique et du Conseil municipal, il savait encore avoir des loisirs. Il les occupait à relire les classiques, à suivre les productions de la littérature moderne, française et étrangère.

Ceux qui ont fréquenté son cabinet de travail savent que dans sa bibliothèque, à une place d'honneur, figuraient un Homère, un Virgile et les premières éditions des œuvres de Flaubert.

Son affection pour Virgile n'a rien qui me puisse surprendre. Le divin poète des *Géorgiques* était, lui aussi, un météorologiste à la manière de son temps. Il a chanté les constellations et les jours de la Lune propices aux cultures, signalé les phénomènes annonciateurs des perturbations atmosphériques; n'est-il pas allé jusqu'à décrire les cinq zones qui renferment l'espace céleste où les douze signes du Zodiaque jalonnent la route du Soleil ?

J'imagine sans peine l'intérêt que pouvait prendre mon prédécesseur à démêler l'écheveau des conceptions astronomiques et météorologiques de l'Antiquité, pour dégager de la superstition et de l'ignorance la part de vérité obscure qui, aux époques les plus reculées, est toujours résultée de l'expérience séculaire.

D'ailleurs, les révélations de la science n'ont point rompu la chaîne de traditions qui unit le présent au passé; elles n'ont pas déraciné de l'âme populaire le tronc robuste aux innombrables rameaux des croyances ancestrales lentement accrues et perpétuellement renouvelées. La foule, comme autrefois, est toujours prête à accorder plus de crédit aux préjugés de Virgile qu'aux prédictions des observatoires et à l'enseignement des astronomes, et, aujourd'hui encore, les paysans de nos campagnes, comme ceux des champs où dialoguaient Tityre et Mélibée, interrogent les phases de la Lune, avant de faire « le geste auguste » qui doit féconder le sein de la terre nourricière.

Lespiault aimait Virgile : j'ai dit que je n'en étais pas surpris. Qu'il ait eu un penchant pour Flaubert, cela ne m'étonne pas davantage.

L'école réaliste, qui est l'école de la vie dans le

roman, était faite pour plaire à un chercheur de réalités, à un savant chez lequel la spécialité de ses études avait développé à la fois le sentiment de l'exactitude et les facultés de l'imagination.

Flaubert n'a pas été seulement l'inventeur de la psychologie pratique et agissante dans *Madame Bovary*, où il a mis en œuvre des personnages et des épisodes que nous coudoyons et qui se déroulent à tout instant de la vie réelle. Il a achevé, avec *Salammbô*, la perfection du genre de la couleur locale et historique, de la vérité rétrospective dans la légende.

Son style se ressent de l'idée directrice qui a inspiré le fond de ses œuvres. Il fait singulièrement image par l'intensité de la vérité d'expression et ce que j'appellerais la sélection du verbe. Aussi ne serait-il pas téméraire de prétendre qu'il a exercé une influence considérable sur l'Ecole Parnassienne, celle des poètes vers qui va peut-être ma modeste mais enthousiaste prédilection.

Lespiault, qui aimait Flaubert, devait aussi aimer ces poètes, et je suis tenté de croire que ses amis ont mal inspecté les rayons de sa bibliothèque pour n'y avoir pas découvert les œuvres de Leconte de Lisle et les livres de quelques-uns de ses meilleurs disciples.

L'Ecole Parnassienne, dont l'auteur des *Poèmes barbares* est le fondateur, dont J.-M. de Hérédia est l'un des plus illustres représentants, a eu le rare mérite de renouveler en France la source lyrique des pensées, des images et du rythme, sans porter atteinte aux lois essentielles, fondées sur l'expérience et en quelque sorte instinctives, de la prosodie.

On ne sait pas assez peut-être qu'à côté des Classiques et des Romantiques il est un poète moderne —

c'est toujours de Leconte de Lisle que je veux parler — qui a égalé, sinon surpassé les plus grands par l'originalité de l'idée, la noblesse de la forme, la spacieuse ampleur des lignes, la magnificence de la sonorité verbale. On ignore trop ou l'on feint trop d'ignorer la situation glorieuse et la vitalité du genre qu'il a créé.

A ce genre, on a accordé la beauté du marbre; on lui a reproché d'en avoir la froideur. L'éloge suffit et la critique ne le diminue pas. Les chefs-d'œuvre de Praxitèle ont, eux aussi, la froideur du marbre dans lequel le statuaire antique a taillé leur beauté impérissable. Ils n'en affirment pas moins, à travers les âges changeants, les évolutions de l'esprit et les cabales de la mode, la splendeur d'un art aussi admirable qu'au temps où l'azur du ciel Hellène réchauffait son éclosion et illuminait son épanouissement.

Toute chose n'a ici-bas qu'une durée limitée, mais elle ne meurt pas nécessairement pour avoir été remplacée par une autre. La seule expression d'art qui doive périr est celle qui est dépourvue de beauté. L'art se renouvelle : chacune de ses manifestations, quand elle est belle, demeure. La diversité des formules, la succession des écoles qui s'engendrent les unes les autres, ne font qu'attester la fertilité du génie humain.

Le genre Parnassien vivra, malgré l'avènement des écoles futures, comme les étoiles connues resteront dans le ciel après la découverte d'étoiles nouvelles.

Je n'oublierai jamais quelle révélation fut pour moi, il y a douze ans, la lecture des *Trophées*. Ce jour-là, je compris la parole prophétique de Boileau :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

Les sonnets de Hérédia sont, en effet, des poèmes véritables.

Dans le champ restreint de leurs quatorze vers, où le poète a parfait la formule du Parnassisme, s'ouvrent parfois des perspectives infinies. Ce sont des visions rapides aperçues d'un sommet d'où le regard, au delà d'un premier plan aux vigoureux reliefs, embrasse, prolonge et devine des horizons profonds et de vastes lointains. Par la perfection de la forme, la condensation de l'idée, l'intensité de l'évocation et de l'image, ils produisent une sorte de rayonnement comparable à celui d'une pierre précieuse dont les facettes rendent, en la multipliant, la lumière qu'elles reçoivent.

En un temps où les hommes, épris des formes artistes, semblent vivre hâtivement et se rebuter devant les longues tâches, le sonnet devait satisfaire par sa beauté concise les goûts et les exigences de l'âme et de la vie modernes. Comme toute chose, il est venu à son heure. Et ce sera l'honneur des Parnassiens d'avoir coulé dans un indestructible moule sa formule définitive.

Peut-être m'excuserez-vous, Messieurs, d'en avoir osé l'entreprise, non point avec l'ambition d'imiter les maîtres et moins encore de les égaler, mais pour la satisfaction discrète de fixer, dans une forme chère et selon les tendances d'une école préférée, les harmonies que la nature a mises dans chacun de nous et dont le concert s'élève sous le mystérieux archet du rêve intérieur.

Me voilà bien loin de mon sujet. Si éloigné pourtant que j'en puisse être, je ne crois point avoir fait injure à mon prédécesseur en enluminant de couleurs étrangères le cadre de son portrait. Il n'est pas étonnant

qu'en voulant lier une gerbe on mêle aux épis quelques-unes des fleurs qui croissent parmi toutes les moissons.

J'ai tenu à vous entretenir des goûts littéraires du savant, parce que c'est honorer celui-ci que de le présenter sous ses aspects divers, de montrer toutes les souplesses de son intelligence, toutes les affinités de son esprit.

Mais on parle toujours un peu de soi en dissertant sur ce qu'on aime, et j'ai hâte de me distraire de mes poètes, de leurs livres et de moi-même, pour me rapprocher de Lespiault.

Je reviens à lui avec le regret de n'avoir su mettre en lumière ni son œuvre ni son savoir. J'aurai du moins la consolation, sans qu'il soit besoin pour cela d'être astronome, de pouvoir rendre un suprême hommage à son caractère.

Cet homme, dont une élite seule connaîtra le labeur utile et retiendra le nom, avait une personnalité. C'est pour cette raison sans doute qu'il passa inaperçu dans la foule, car la véritable personnalité consiste à se distinguer de chacun, sans cesser de ressembler à tout le monde.

Et ne vous semble-t-il pas qu'un esprit vraiment personnel, dans la noble acception du mot, doive être en même temps, par la logique des choses, un esprit indépendant; qu'il ne puisse, dans l'humaine mesure des contingences sociales, accepter de ne dépendre que de lui-même ?

Un trait de la vie de Lespiault montre qu'il possédait bien cette vertu de l'indépendance, si rare à notre époque où la violence des appétits et la licence des ambitions poussent tant de citoyens à s'assujettir pour

la satisfaction des profits matériels et de l'amour-propre.

Au mois de janvier 1879, il apprenait par l'*Officiel* que le ministre de l'Instruction publique le nommait recteur à Bordeaux. Il refusa cette haute fonction, pour laquelle son mérite seul l'avait désigné. Aux avantages, aux honneurs de la charge il préféra ses études, ses livres, sa libre existence partagée entre Nérac et Bordeaux.

En 1886, il n'accepta encore le décanat qu'après de longues et pressantes sollicitations de ses collègues.

Cette marque d'estime, la plus enviable pour un professeur, n'était pas d'ailleurs la dernière que dût recevoir Lespiault. Quelques années plus tard, au fond de sa retraite, dans la demeure de ses ancêtres, une délégation de ses collègues lui offrait, dans une pensée dont il serait inutile de souligner la portée, un volume publié en son honneur par la Faculté des sciences de Bordeaux.

Cependant il s'avançait vers le terme, le seul où nous ayons la certitude de parvenir, le terme où les corps se séparent, où les âmes peut-être se réunissent : il avait quatre-vingt-un ans. Dans la garenne de Nérac, le long des rives de la Baïse, le sol natal sentait s'alourdir les pas qui l'avaient effleuré naguère de leur premier trébuchement. Lespiault emplissait ses yeux des bois, des coteaux et des paysages familiers, comme font instinctivement tous les hommes qui voudraient, à l'heure qu'ils sentent proche, fermer leurs paupières sur un souvenir que la tombe ne puisse effacer.

Au matin du 3 octobre 1904, les étoiles amies venant

de s'éteindre comme pour ne pas assister à sa fin, il s'en alla doucement de l'existence.

Puisse la mort avoir résolu pour lui l'équation suprême en le mettant en face de l'éternelle, de la totale vérité !

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. PAUL GAUTIER

MONSIEUR,
MON CHER COLLÈGUE,

Vous me voyez en grand embarras et, bien que vous en soyez la cause, je ne puis vous en vouloir. L'Académie a pour louable habitude, sans s'inquiéter qui sera son président à l'heure des discours de réception, de pourvoir aux vacances qui se produisent dans son sein en appelant à siéger dans ses rangs des hommes qui, tel que vous, ne laisseront pas péricliter sa réputation, mais viendront, au contraire, en rehausser l'éclat; c'est là ce que l'on peut justement appeler de bonne administration.

Où la coutume, non moins constante, rend parfois périlleux, comme aujourd'hui pour moi, le rôle de président, c'est lorsqu'elle l'oblige à répondre, en séance publique, au récipiendaire, quelque différentes que puissent être les aptitudes oratoires de l'un et de l'autre ou divergents les genres particuliers d'études

et de connaissances qui leur ont ouvert les portes de notre Compagnie.

Vous me direz que la difficulté est la même pour le nouvel élu et que vous n'en avez eu pourtant nul souci, certain que vous étiez d'avance de cueillir des lauriers là où un autre eût risqué d'essuyer une lamentable défaite; j'en conviens, mais convenez aussi que ce n'est point une preuve du bien fondé de la coutume, mais seulement du talent du jeune académicien; le succès s'est trouvé naturellement attaché à la profession et à la personne tout ensemble, mais il n'est point donné à tout le monde d'être à la fois bon avocat, gracieux poète et de compter à peine trente-cinq printemps.

J'en ai déjà tant vu passer de ces printemps, avec leur corollaire obligé d'hivers maussades en pareil nombre, que je m'étonne d'en être encore à constater ma surprise quand j'ai la bonne fortune d'entendre, comme aujourd'hui, un disciple de Démosthène parler avec justesse et précision de questions qui lui sont restées complètement étrangères jusqu'au moment précis où il est appelé à s'en occuper, à faire, à leur égard, preuve d'érudition; tour à tour ingénieur, chimiste, médecin ou agronome, c'est de sa profession que l'avocat semble le moins imprégné, alors qu'il y excelle; si on ne peut dire qu'il soit en tout, tout est en lui assurément, et il n'est pas jusqu'à l'astronomie qui ne lui paraisse coutumière, vous venez de le prouver, Monsieur, s'il est amené à parler de lune, d'équinoxes, d'étoiles filantes ou de petites planètes. A la suite de Lespiault, vous parcourez l'immensité comme une plage familière; les quelques milliards de lieues que la science sait atteindre ne vous donnent pas le vertige et l'on vous sent tout disposé à poursuivre votre marche

au delà des autres milliards de lieues qui se succèdent sans cesse et constituent l'espace infini, lorsque d'autres Lespiault scruteront, quelque beau soir d'automne, les astres innombrables qui les peuplent et sont eux-mêmes autant de mondes distincts, sinon de systèmes de mondes.

Une semblable faculté d'assimilation rend évidemment la partie inégale entre nous et, comme au noble jeu d'échecs, vous devriez, en cette occurrence, me rendre au moins une tour, à défaut de la dame que je ne saurais plus vous disputer.

Mais je ne puis compter sur votre générosité en un soir de première, et le meilleur parti que j'aie à prendre pour tourner honorablement la difficulté est d'analyser votre œuvre personnelle; en en parlant, ce sera vous qui aurez la parole, et comme je ne pourrai que bien dire en vous citant, je bénéficierai d'un éloge que je vous aurai très ostensiblement usurpé; par cet aveu de préambule, ma méthode se différenciera nettement de celle qui a la vogue aujourd'hui et consiste à piller effrontément les écrits de ses devanciers en leur laissant pour seuls cachets d'origine les coquilles et les erreurs qui ont échappé à leurs auteurs.

Votre charmant recueil de poésies intitulé : *Au Fil du Rêve* ne craint pas semblable critique; il est bien vôtre en entier, du premier au dernier vers, et si on y retrouve l'empreinte parnassienne, qui est bien celle de la franche et belle poésie, on y sent également ce parfum romantique qui nous a fait rimer quand nous avions vingt ans et dont les œuvres ne nous sont pas encore indifférentes quand nous pouvons, dans l'entraînement fébrile de la vie présente, trouver un moment pour rêver.

Le rapporteur de votre candidature au fauteuil que vous occupez aujourd'hui, votre confrère au Barreau et notre collègue à l'Académie, aussi fin lettré qu'avocat de grand renom, M. Aurélien de Sèze, goûte particulièrement vos poèmes, tandis que le président d'alors, notre commun ami à tous, M. Baillet, qu'un deuil récent retient aujourd'hui hors de cette enceinte, semble marquer une prédilection pour vos sonnets de moindre envergure apparente; ma compétence littéraire est insuffisante pour me rallier à une opinion plutôt qu'à l'autre; j'aime, en poésie, comme dans toutes les manifestations de l'art, ce qui fait vibrer l'âme et nous rappelle que si nous ne sommes que matière, ainsi que le professe la philosophie moderne, simple exhumation d'ailleurs en cela de certaines écoles de l'Inde, de l'Egypte ou d'Athènes, il est en nous une matière, celle de l'esprit, si proche de la pure immatérialité que nous ne pouvons l'en distinguer et que les sensations de joie, de peine, d'espérance qu'elle nous fait goûter n'ont heureusement rien, pour nous, de celles dont la vraie matière pondérable affecte nos sens. C'est la première, Monsieur, qu'en dépit de son essence plus que fugitive, vous savez remuer, réveiller, exalter en nous. Que nous prenions le *Fil du Rêve* à sa première ou à sa dernière page, le même parfum d'idéalisme s'en dégage, et dans les odes, les strophes ou les poèmes, il ne faut point chercher longtemps pour trouver un vers qui ne soit lui-même tout un poème, toute une histoire, toute une religion.

Le soleil vient, d'un de ses rayons, de foudroyer le laboureur endormi sur la dure entre deux attelées pour réparer ses forces; sa veuve, éplorée, fait retentir la plaine de ses clameurs de désespoir et, entre deux san-

glots, à qui vient lui dire : le soleil l'a tué, elle jette ce cri de protestation :

Il ne fait pas mourir le Soleil, il fait vivre.

M. de Sèze a raison; il y a là de grande poésie; j'y trouve davantage, c'est tout le paganisme antique, resté vivace à travers les âges au fond des âmes simples, qui se fait jour tout à coup; la nature n'a pas perdu ses droits, elle manifeste la puissance de son pouvoir despotique à des milliers d'années de l'époque où elle était maîtresse souveraine, avant l'heure où la science est venue limiter sa part encore bien belle dans l'œuvre du monde et déraciner, en surface, la superstition qui divinisait tout ce qui dépassait la raison naissante. Un seul de vos vers dit tout cela, Monsieur, et vous avez d'autant plus de mérite de l'avoir écrit que vous avez voulu qu'il en fût ainsi pour condenser en une phrase toute la philosophie de l'homme de la glèbe dont la foi du charbonnier serait insuffisante à satisfaire l'idéal s'il ne s'y joignait pas quelque attribut sensible de la divinité.

Que si, maintenant, je prends, au hasard, un de vos sonnets, je me range à l'avis de M. Baillet. Quoi de plus profond, en effet, de plus poignant, de plus douloureusement vrai dans sa simplicité d'exposition, que ce drame vécu intitulé : *la Religieuse*. Le poète, ici, a quitté la plume pour le pinceau; il s'est fait peintre afin de laisser entrevoir, sous le voile léger dont il couvre sa toile, un de ces épisodes de la vie intime dont nous coudoyons chaque jour les acteurs quand nous ne sommes pas nous-même un de ces derniers. L'auteur a pris son sujet au pied de l'autel pour mieux établir les contrastes, mais la vie que nous vivons n'est-elle

point souvent faite, sous ses dehors les plus modestes comme les plus brillants, de ces renoncements qui ont déchiré l'âme et dont Dieu connaît seul le secret. Je ne puis résister au désir de vous lire cette courte poésie, où l'amour, la résignation, le sacrifice, s'exhalent du premier au dernier vers ! Hugo, Musset, Lamartine, Chénier, n'ont rien écrit de plus tendre et qui rende mieux les angoisses d'un cœur profondément déchiré.

Ecoutez plutôt :

Les traits émaciés, blancs sur la guimpe noire,
La servante de Dieu va son chemin béni.
Ses doigts en égrenant le chapelet d'ivoire
Font courir sa prière en un cercle infini.

Sur ce chemin sans joie et sans humaine gloire,
Voici de deux amants venir le couple uni,
Le baiser sur la lèvre et dans les yeux l'histoire
D'un amour que son cœur pour jamais a banni.

La sainte fille avait peut-être aimé (sur terre
De combien de destins nul ne sait le mystère)
Celui qu'une autre femme ou la mort avait pris;

Car devant ce bonheur effleurant sa misère
Il semble, qu'un instant, ses longs doigts amaigris
Se soient perdus parmi les graines du rosaire.

Un rigoriste de la rime, un impeccable de la prosodie trouveraient peut-être à redire dans ce petit bijou de touchante harmonie, je l'ignore et le veux ignorer, car je n'y vois que sujet d'applaudir, et la critique la plus fondée ne changerait pas plus mon sentiment qu'elle ne détruirait le charme où je me suis laissé si complaisamment entraîner. Poèmes, sonnets, strophes, tout est rempli de perles fines dans les cent vingt pages de votre recueil, et s'il ne fallait garder de par devers moi le secret de nos séances intimes, je dirais combien le

romantique qui se dévoile si bien dans *la Religieuse*, *la Mort de l'Hirondelle*, *la Femme à l'Etoile*, *la Gardeuse de Chèvres* et bien d'autres, sait manier à d'autres moments la fine et spirituelle ironie et dérider, sans blesser personne, les plus austères de ses confrères du Barreau.

Lespiault, dont vous étiez voici un instant si bon panégyriste, possédait également cette souplesse d'adaptation et d'entendement qui vous distingue; quand sa haute intelligence et sa grande science s'étaient acharnées à l'étude d'un de ces problèmes cosmiques que ne peut aborder qu'une bien rare élite de savants et qu'elles avaient besoin, comme Antée, de toucher terre pour reprendre des forces, il se faisait cultivateur et vigneron.

Originaire d'une contrée essentiellement agricole, dont le blé est justement réputé par la qualité supérieure des farines qu'il fournit à toute la vallée de la Garonne, tandis que son vin droit, franc, généreux, est un de ces enfants gâtés du soleil qui réchauffent le corps sans troubler l'esprit, pour qui n'en mésuse, notre regretté collègue ne pouvait rester indifférent à tout ce qui se rapportait à ces deux productions essentielles du sol natal. Il avait cherché, par la sélection des semences, à donner aux tiges vertes du blé de Nérac un peu de cette rigidité qui lui fait défaut aux approches de l'épiage, mais c'était surtout la vigne qui faisait l'objet de ses préoccupations. Permettez-moi donc, Monsieur, à côté du Lespiault astronome et mathématicien que vous nous avez si bien fait connaître, de dire quelques mots du Lespiault viticulteur.

C'était vers 1871, le phylloxera avait envahi déjà une bonne part de nos départements méditerranéens; à la

rapidité de sa marche, il n'y avait pas à douter qu'il ne franchît bientôt les Corbières et ne vînt semer la mort dans les vignes et la misère chez le vigneron. La lutte était ardente dans les contrées atteintes autant que la crainte grande dans celles qui étaient menacées. On suivait avec anxiété les étapes marquées de la croix noire du désespoir qu'il avait parcourues dans l'espérance de trouver dans leur situation géographique ou orographique, dans la nature du terrain, quelque indice capable de guider la défense, de s'opposer au fléau dévastateur.

Avec sa nature observatrice et calme, Lespiault était de ceux que le rôle d'éclaireur, de sentinelle avancée devait séduire, et dès qu'apparut en Médoc, en octobre 1875, la première tache phylloxérique, il se mit à dresser, en en relevant sur place toutes les particularités, la carte des foyers successifs d'invasion dans le département au fur et à mesure qu'ils lui étaient signalés. Ce travail de recherches lentes et patientes se faisait sans bruit; le professeur d'astronomie de la Faculté des Sciences n'était pas homme à emboucher la trompette de la réclame pour attirer l'attention sur lui; en sorte que bien de ses contemporains, ici comme au dehors, ignorent encore que l'unique carte phylloxérique de la Gironde qui existe a été établie par lui. Il est probable que j'aurais partagé l'ignorance de la masse si je n'avais été chargé, quelques années plus tard, du Service départemental du phylloxera; cette circonstance me vaut, à cette heure, la satisfaction grande de rendre un public hommage de reconnaissance à celui qui fut, avec Ferdinand Régis, ancien président de la Société d'Agriculture, mon initiateur et mon guide dans l'étude et l'apprentissage de la viticulture girondine.

L'intervention de ces deux savants maîtres, pas plus que celle de leurs émules qui se sont acharnés à poursuivre et à combattre l'ennemi le plus redoutable qui se soit attaqué à la vigne dans les temps modernes, n'ont pas été couronnées de succès, mais les victorieux ne sont pas toujours seuls à bien mériter de leur pays; il est des vaincus, Lespiault et Régis sont du nombre, dont le mérite est non moindre que celui des triomphateurs. Je vous remercie, Monsieur, de m'avoir permis, par une omission sûrement volontaire, de mettre en lumière une particularité de la vie de labeur de celui dont vous avez recueilli l'héritage et qui a si grandement honoré notre Compagnie; vous pouvez maintenant, en toute quiétude d'esprit, après le second baptême académique que vous venez de recevoir en séance solennelle, reprendre le fauteuil que vous avez un instant quitté; vous renforcez d'une unité, dans notre sein, la phalange de ceux que l'ont dit parfois, au dehors, des rêveurs, des utopistes, des anachronistes, si le mot était français; puisse leur lignée être nombreuse et de longue durée; elle nous préservera de la contagion du pur matérialisme qui semble vouloir tout envahir comme au temps des anciennes décadences sociales, oubliant, malgré les exemples répétés de l'histoire, qu'il ramène fatalement les peuples à la barbarie et à la bestialité.

A TRAVERS
LE MASSIF ARMÉNIEN

Par M. DOLHASSARRY

Notre but étant d'atteindre Erivan, capitale de l'Arménie russe, et l'antique monastère d'Etchmiadzin, au pied de l'Ararat, nous quittons le train à Akstafa, station de la ligne de Tiflis à Bakou. Là, nous devrons prendre la poste, et nous poursuivrons notre voyage par une route de montagne pittoresque à souhait, mais peu sûre, nous affirme-t-on.

Un Persan du nom de Khérim, à la tête de quarante brigands, — depuis Ali-Baba, c'est l'effectif obligé, — tient, paraît-il, la campagne et détrousse les imprudents voyageurs qui se hasardent dans la région.

Sommes-nous donc si héroïques pour nous aventurer par là ?

Qu'on ne se hâte pas trop d'admirer notre courage !

Nous ne bravons, en réalité, qu'un danger mesuré d'avance, un danger auquel pourraient s'exposer en toute sécurité les plus sages pères de famille.

Khérim, qui a déjà sa légende de courtois bandit d'opéra-comique, n'est redoutable qu'à ceux qui lui résistent. Pour ceux-là, le danger est réel; mais si l'on s'incline devant l'ordre que vous intiment les cavaliers, ses émissaires; si l'on consent à vider ses poches de

bonne grâce, on n'a même pas à redouter d'être mis à rançon; on en est quitte pour perdre ce que l'on pouvait avoir sur soi. Encore l'aimable coupe-jarret vous laisse-t-il toujours, nous dit-on, de quoi gagner la poste prochaine.

Parfaitement décidés à ne point résister et n'ayant emporté de Tiflis que le strict nécessaire, quelle bonne fortune pour nous si nous pouvions, au retour, faire frémir nos amis au récit d'une arrestation authentique par de véritables voleurs !

Hélas ! ce sera peut-être la seule déception du voyage, mais elle sera complète. Nous ne verrons pas un brigand !

Arrivés à Akstafa vers le milieu de la nuit, nous n'en pourrons partir qu'au jour, la poste ne consentant à donner ses chevaux qu'après le lever du soleil.

En attendant, parqués dans la salle commune de la *stanzia*, — la gare est à une très grande distance du village, — nous observons les types divers qui s'y rencontrent.

Kurdes, Arméniens, Turcs, Géorgiens, Tatars, Russes, Circassiens, toutes les races, tous les peuples se trouvent dans le Caucase, vivant côte à côte sans se confondre jamais. Chacun conserve au milieu des autres son individualité, et le spectacle qu'offre cette étrange Babel est d'un prodigieux intérêt.

Accroupi dans un coin, le menton dans ses genoux, un homme attire particulièrement mon attention. Vêtu d'une *bourka*, la tête couverte d'une *papak* en peau de mouton, sa ceinture est garnie de kandjars et de pistolets; un long fusil est appuyé contre la muraille, à portée de sa main; son œil demi clos est farouche, et

sa moustache hirsute complète un ensemble effrayant.

Je le montre du doigt à notre guide : « C'est un de ces fameux brigands, sans doute ? — Non, Monsieur, c'est un gendarme ! »

Dans le Caucase, les voyageurs suffisamment recommandés obtiennent du Gouverneur général des escortes composées d'hommes appartenant à une sorte de milice régionale et qu'on appelle *tchapars*.

Mon brigand est un de ces tchapars !

Je suis un peu rassuré en apprenant qu'à la première alerte les tchapars tournent ordinairement bride et qu'on ne les revoit plus.

Mais le soleil est levé; nous partons donc, et, après avoir laissé sur notre droite, à Delijane, la route de Kars et d'Erzeroum, nous remontons une belle vallée ombreuse, à la riche végétation, qui nous amène, vers le milieu du jour, au col d'Echek-Maïdan, à plus de 2000 mètres d'altitude. A partir de ce point, nous sommes sur l'autre revers du massif arménien, et nous descendons vers l'Araxe, cet affluent de la Koura qui, dans une partie de son cours, sert de frontière entre la Russie et la Perse.

Au pied du col, à Semenofka, une vision de l'antique arrête nos regards.

La moisson est faite et l'on dépique le blé.

Sur l'aire, vaste comme l'arène d'un cirque, des traîneaux attelés de rapides chevaux foulent les gerbes couchées pour en faire jaillir le grain.

Ce sont des femmes qui conduisent.

Debout ainsi que des Romains sur leurs chars, belles comme de vivantes statues, elles laissent flotter au vent les longues robes rouges dont l'étoffe légère des-

sine l'harmonie de leurs lignes et la souplesse de leurs attitudes.

Nous passons, et bientôt nous sommes sur les bords du lac Goktcha, vaste nappe d'eau qu'entourent de toutes parts de majestueux sommets.

A une certaine distance du bord, dans une île, est un des plus anciens et des plus curieux monastères du pays, le couvent de Sevanga. Notre intention est de le visiter et de demander aux religieux l'hospitalité pour la nuit. Mais comment y accéder ? Nulle barque ne se voit sur le rivage.

Ivan, notre guide et notre interprète — on ne saurait se faire comprendre dans le Caucase si l'on ne parle au moins le russe, le géorgien, le tatar et l'arménien — connaît heureusement le secret.

Tous les bateaux du lac sont dans le port de l'île; de cette façon les bons moines n'ont point à redouter les visites dangereuses ou importunes.

Veut-on se rendre au couvent ? On tire de la rive un coup de pistolet, et bientôt on voit se détacher de l'île une embarcation qui vient vous chercher.

Un coup de feu tiré en l'air éveille donc les échos endormis, et, après quelques instants d'attente, une nef aborde devant nous, dans laquelle nous prenons place pour voguer vers le monastère.

A la barre est un superbe religieux. Il a vraiment grand air avec sa robe noire, sa coiffure en cylindre au voile traînant, sa barbe longue et soyeuse. Ce n'est qu'un diacre, paraît-il, mais telle est sa dignité qu'on le prendrait pour un évêque !

Commodément couchés à l'orientale sur de minces matelas placés dans le fond du bateau, nous sommes

déjà assez loin du bord, lorsqu'un vent violent se lève et vient contrarier notre route. Les flots du lac se gonflent en vagues pressées et les robustes rameurs ne peuvent nous faire avancer qu'avec peine.

Ce n'est pas étonnant, d'ailleurs; leurs rames sont ainsi faites qu'elles vont en s'amincissant vers l'extrémité et se terminent en pointe. Forme rêvée pour une lance, mais moins heureuse pour un aviron !

Le vent fait rage. Non seulement nous ne pouvons plus avancer, mais voici que bientôt nous reculons. Lutter plus longtemps ne serait pas sans danger; l'un de nous donne donc l'ordre de regagner la rive, où nous débarquons fort marris de n'avoir pu remplir notre programme.

Quelqu'un qui ne partage pas ce sentiment, c'est Ivan, notre guide. Tout à l'heure pâle et sans voix, quand on luttait contre les éléments, il devient, le danger passé, exubérant et loquace, et le voici embrassant les genoux de celui des trois qui a sonné la retraite, le remerciant en termes dithyrambiques d'avoir « conservé un père à ses enfants ».

Le soleil s'incline vers l'horizon.

Pendant que mes compagnons errent de leur côté dans la campagne, mes pas me conduisent vers un hameau dont j'aperçois à quelque distance les rares maisons, dépendances du monastère de Sevanga, lorsque tout à coup s'avance vers moi, l'air menaçant et les crocs découverts, une troupe d'énormes chiens, hauts comme des ânes, véritables bêtes féroces; ils m'entourent en aboyant, un peu hésitants encore, mais j'ai conscience que le premier coup de dent sera le signal de la curée, et le souvenir des *lambeaux pleins*

de sang et des *membres affreux* de l'infortunée Jézabel évoque en mon esprit le plus mélancolique tableau.

J'ai bien à la main mon revolver, mais est-il prudent de m'en servir ?

Un chien blessé ou tué, je ne serai pas débarrassé des autres, et peut-être cela me mettra-t-il à dos la population tout entière. Ces molosses sont, je le sais, les gardiens du hameau, et malheur à qui y touche !

Il faut prendre un parti, cependant; un de mes ennemis, commençant les hostilités, vient, d'un coup de croc, d'enlever un lambeau de mon vêtement.

Je vais donc presser la gâchette... lorsque la Providence m'envoie le salut, sous la forme du diacre, notre pilote de tout à l'heure.

Ami bien connu de ces inhospitaliers gendarmes à quatre pattes, il leur parle, les flatte, et, soudainement calmés, c'est lui maintenant qu'ils entourent, mais doux, rampants et soumis.

Me voilà délivré, mais il était temps !

Je vous assure que je préférerais parlementer, en persan, avec Khérim et toute sa bande !

Le lendemain, dès l'aube, après une hospitalité plus écossaise que confortable dans une dépendance du couvent, nous continuons le voyage. La route, qui suit la vallée de la Zanga, au pied du mont Alagheuz, est d'un aspect un peu sévère; en quelques heures et sans incident notable, elle nous mène à Erivan.

La conquête moscovite n'a pu enlever à la ville son caractère.

Les hommes, coiffés de hauts bonnets de fourrure, la barbe et les ongles teints de rouge henné; les mosquées revêtues de vieilles et précieuses faïences; le pa-

lais des anciens gouverneurs, les Serdars, avec ses salles de glaces aux mille jeux de lumière, tout est ici persan, et, malgré la présence de soldats russes, assez déguenillés d'ailleurs, qui errent çà et là par les places et les rues, l'on sent qu'on est bien ici dans l'ancienne résidence des souverains de l'Iram.

La grande mosquée est du plus haut intérêt. Dans tout l'Orient, la vie civile est intimement liée à la vie religieuse, et c'est ici, quand on sait voir et comprendre, qu'on sent véritablement palpiter l'âme du peuple et qu'on peut observer ses usages.

Les bâtiments, habités par des *mollahs*, forment un énorme quadrilatère d'où s'élancent des minarets, moins sveltes peut-être, mais plus ornés et d'une architecture plus intéressante que ceux de Constantinople ou du Caire. Au milieu, ce ne sont que bassins, jets d'eau, arbres centenaires abritant maintes scènes de la vie de tous les jours.

Une des plus curieuses, assurément, est la tenue en plein air et sous de frais ombrages d'une école d'enfants.

Il faudrait le pinceau d'un Decamps pour rendre le tableau charmant formé par ces bambins accroupis en cercle et répondant avec intelligence et vivacité aux questions que leur adresse un grave *mollah* armé d'une longue baguette blanche.

Quelle différence avec les écoles sans air où s'étiolent nos jeunes générations !

Du palais des Serdars, que nous visitons ensuite, le panorama est merveilleux.

De ses terrasses et de ses balcons, la vue s'étend sur la vallée de l'Araxe, et au delà, en face, se dresse l'Ararat.

C'est dans l'encadrement d'une fenêtre aux ornements capricieux, aux gracieuses courbes, qu'il nous apparaît, majestueux et superbe.

Quelle magie a donc la lumière de l'Orient pour donner à tout ce qu'elle éclaire ce relief et cette couleur !

Le géant est à soixante kilomètres de nous, mais, telle est la pureté, la diaphanéité de l'atmosphère, qu'il semble que nous y touchions; il est à côté de nous; nous distinguons avec netteté ses contours et ses arêtes; le prodigieux amoncellement de ses neiges éternelles nous éblouit, et son blanc sommet de plus de 5000 mètres se découpe splendidement sur le bleu intense du ciel. C'est d'une beauté inoubliable, et jamais spectacle de montagne ne nous a impressionnés à ce point.

Qui ne se rappelle qu'après le déluge, c'est sur l'Ararat que la tradition biblique fait arrêter l'Arche ?

Un fragment de cette respectable nef est, nous dit-on, pieusement conservé à quelques verstes d'ici, dans l'antique monastère d'Etchmiadzin.

Etchmiadzin a, d'ailleurs, d'autres titres à la curiosité du voyageur.

N'est-ce pas, en effet, le siège du patriarche arménien-grégorien, le Catholicos ? N'est-ce pas le lieu où se réunit le synode qui élit ce chef suprême de l'Eglise ? Là que demeurent les archevêques et évêques électeurs? N'est-ce pas, en un mot, la Rome des Arméniens?

Nous ne quitterons donc pas Erivan sans voir ce couvent fameux qui date des premiers siècles de notre ère.

Nous y arrivons un matin, et notre première visite — à tout seigneur tout honneur — est pour le trésor

où, dans un riche reliquaire, est enfermé le précieux débris de la demeure flottante du vieux Noé.

Horreur ! un artiste sacrilège y a, je ne sais à quelle époque, sculpté l'image d'un petit chevalier moyenâgeux ! Quel désastre pour l'imagination du poète et du croyant !

La fâcheuse impression que cause la relique ainsi profanée est en partie effacée par la gracieuse légende de sa conquête.

C'est un article de foi pour les gens du pays que l'Arche est toujours au sommet de l'Ararat, mais que nul œil humain ne doit la contempler. Dieu l'a ainsi décidé, et il a voulu, pour assurer ses desseins, que ce sommet demeurât inaccessible.

Ignorant l'interdiction divine, saint Jean l'Illuminateur, qui, aux premiers siècles du christianisme, évangélisa la contrée, entreprit l'ascension défendue.

Il part, il gravit péniblement les pentes abruptes de la montagne; mais devant lui se multiplient les obstacles. Des abîmes sans fond, des précipices effrayants se creusent sous ses pas. Après des lacs à contourner, ce sont des torrents à franchir, des murailles à escalader. Le but semble le fuir; ses forces s'épuisent; il s'arrête découragé.....

Dieu abandonnera-t-il ainsi son fidèle serviteur ?

Ses efforts n'auront pas été vains, et, s'il ne peut atteindre à l'épave sacrée, du moins en rapportera-t-il, comme un précieux témoignage de la faveur divine, ce fragment que le Seigneur lui envoie par un de ses anges.

Etchmiadzin est non seulement la retraite d'évêques et de religieux, mais c'est aussi un séminaire, une

école où l'enseignement est donné à la jeunesse arménienne par des prêtres et des maîtres laïques.

Or, Ivan, notre guide, a justement été un de ceux-ci. Il est donc un peu chez lui au monastère; chacun le reconnaît et lui fait fête, et nous-mêmes profitons largement de cette situation.

C'est ainsi qu'un des évêques, Mgr Nersès, à qui il nous a présentés, veut absolument nous retenir à déjeuner. Son insistance est si gracieuse que nous acceptons, et nous voici bientôt réunis autour de la table de sa salle à manger — chaque prélat a pour son usage un appartement complet — dégustant les produits, fort appréciables, ma foi ! de l'art culinaire local, et discourant, par l'intermédiaire d'Ivan, sur les choses d'Arménie et de France.

Curieuse constatation : il est dans ces régions déjà lointaines un nom dont la popularité balance peut-être celle de Napoléon, c'est celui de Gambetta.

Pour notre hôte, le grand tribun de l'Année terrible personnifie la France. Il nous interroge avidement sur lui et nous regarde avec envie en pensant que nous avons pu le voir, que nous l'avons vu !

Cet enthousiasme nous touche, car la France en bénéficie, et notre amphitryon embrasse dans une même admiration son héros et notre cher pays.

Et puis, quand on est au loin, il semble qu'on voie aussi de plus haut; tout esprit de parti s'efface; l'idée de patrie se purifie et s'élève, et le cœur s'émeut délicieusement à tout ce qui vient la lui rappeler.

C'est par un toast plein de chaude sympathie que se termine la réception, par un toast à cette patrie aimée de laquelle chacun de nos pas va maintenant nous rapprocher.

L'heure du retour a, en effet, sonné, et nous allons reprendre le chemin du foyer, mais non sans avoir vu Bakou, la ville du pétrole, où le feu jaillit du sol comme ailleurs l'eau jaillit des sources; la mer Caspienne, ce lac étrange, dont les flots s'allument dans la nuit et brûlent fantastiquement en longues flammes subtiles et bleues.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 DÉCEMBRE 1908

SÉANCE PUBLIQUE

DU 28 DÉCEMBRE 1908

Présidence de M. DURÈGNE, président.

Le vaste amphithéâtre de l'Athénée est de bonne heure rempli par la brillante assistance toujours fidèle aux séances solennelles de l'Académie, et dans laquelle figurent, parmi un grand nombre de dames parées d'élégantes toilettes, des représentants de l'Université, de la magistrature, du barreau, du haut commerce, etc., et les familles de nos regrettés confrères MM. de Castelnau et de Tréverret. M. le Maire de Bordeaux s'est fait excuser, M. Édouard Lawton et M[me] Édouard Lawton, née Lalande, ont aussi envoyé des excuses. M. Pacaud, représentant la municipalité, siège à la droite de M. le Président.

Celui-ci ouvre la séance par une délicate allocution; il rappelle avec émotion les pertes cruelles et réitérées faites par l'Académie; il rend à nos chers confrères disparus l'hommage de son sou-

venir et de ses regrets, et félicite la Compagnie qui reçoit ce soir deux académiciens éminents.

En l'absence du Secrétaire général, M. Maurice Laffont présente alors, dans une langue claire et élégante, le rapport d'usage.

M. P. Courteault lui succède. Le récipiendaire prononce un magistral et très complet éloge de son prédécesseur, M. le marquis de Castelnau d'Essenault, âme d'artiste, archéologue éminent, à la foi vive, dont la longue existence, qui honora la science bordelaise, est, dit l'orateur en terminant, « infiniment digne de respect ».

M. Durègne répond à M. Courteault; il énumère les titres nombreux et si distingués du récipiendaire, savant historien, archéologue de premier ordre, et le remercie d'avoir évoqué avec tant de sympathie, de fidélité et de bonheur, la chère mémoire de M. de Castelnau, puis il donne la parole à M. Dolhassarry.

Celui-ci présente, à son tour, une spirituelle et très substantielle étude sur M. de Tréverret, qu'il montre parcourant l'Europe entière et rapportant de ses voyages de précieux matériaux pour ses beaux travaux sur les littératures étrangères. Toutes les qualités de M. de Tréverret, faites de grâce souriante et de spirituelle bonhomie,

revivent dans le portrait tracé d'une plume fidèle et brillante par M. Dolhassarry.

M. le Président rappelle les titres si nombreux du récipiendaire, membre distingué de notre barreau, littérateur et musicien, et qui, tous, désignaient M. Dolhassarry à l'attention de l'Académie.

Ces divers discours sont également goûtés d'un public d'élite qui ne se lasse pas d'applaudir.

M. Maurice Laffont proclame les noms des lauréats. Ils viennent, aux applaudissements sympathiques de l'assistance, recevoir les récompenses qui leur ont été attribuées, et, sur l'invitation de M. le Président, M. Armand-J. Lalande remet lui-même l'un des prix de la belle et importante fondation de son père, M. Armand Lalande, prix réparti entre deux lauréats et décerné pour la première fois par l'Académie.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le Président,

E. DURÈGNE.

Le Secrétaire général,

L. DE BORDES DE FORTAGE.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. DURÈGNE, Président.

— —

Mesdames,
Messieurs,

Une année s'est écoulée, jour pour jour, depuis la dernière solennité académique, et c'est le président intérimaire de la séance du 28 décembre 1907 qui, à l'expiration de son mandat, cette fois officiel, a l'honneur, toujours un peu troublant, de prendre le premier la parole en cette soirée du 28 décembre 1908.

L'accueil de votre indulgente courtoisie est demeuré pour moi le plus précieux souvenir de mes débuts présidentiels; il me fait présager que j'emporterai la même impression dans ma retraite.

J'aurais voulu, suivant la tradition de mes prédécesseurs, accompagner cet exorde d'un développement plus substantiel; il est d'usage, en effet, qu'un discours d'ouverture soit une sorte de cours inaugural dans lequel chacun des spécialistes que nous sommes parle de ce qu'il sait le mieux et initie

le public d'élite qui se presse dans cette enceinte aux secrets dont il est le dépositaire professionnel.

Les secrets de ma profession sont, hélas ! le secret de tout le monde et, surtout depuis la catastrophe qui a détruit le Bureau central de Gutenberg, chacun de vous a lu dans son journal en quoi consiste un multiple téléphonique; il en a examiné les dessins détaillés, compté le nombre de jacks, mesuré les kilomètres de câbles ou de fils paraffinés; il sait à combien d'abonnés, naturellement très pressés, a à répondre chacune des « demoiselles du téléphone »; fait enfin la somme de ce qu'il faut de patience, de présence d'esprit, de résistance physique pendant de longues heures à un personnel dont la valeur moyenne est celle de notre pauvre humanité et que, pour être « administrativement » impartial, on ne choisit que d'après des compositions... écrites.

Si donc j'en avais eu le temps, j'aurais brodé sur un autre canevas, car j'ai le grand défaut de m'occuper, dans mes loisirs, de questions absolument étrangères à mon service, et d'appartenir, comme je le disais d'ailleurs l'an dernier, à la classe très nombreuse des « amateurs » auxquels l'Académie a ouvert ses portes.

Le temps, qui, en ce nouveau siècle de vie intense, est de plus en plus notre maître, — qui, par parenthèse, règle l'horaire des tramways électriques, — le temps, dis-je, ne me permet pas ce soir de développer le sujet que j'avais choisi pour la séance de juin, mais je suis sûr que personne ne le regrettera puisqu'au lieu d'un seul récipiendaire, vous en entendrez deux, également experts dans l'art de bien dire.

Ces récipiendaires que vous allez juger, ce sont eux-mêmes des juges : l'un, admis depuis longtemps déjà, présidait il y a six mois de fastidieuses épreuves universitaires; l'autre, investi de fonctions non moins délicates, très délicates même, car ses justiciables sont peut-être plus irritables, siégeait avec non moins d'assiduité dans un jury musical.

Il ne fallait donc pas, à ce moment psychologique, leur parler, à l'un comme à l'autre, de discours académiques, et voilà pourquoi nous avons ce soir un ordre du jour aussi chargé.

Cet ordre du jour, il a été bien facile de le régler : c'est une pièce en sept actes d'inégale importance; ne nous faisons pas d'illusion, l'Académie est une personne d'expérience, et je sais très bien, comme elle, que l'intérêt se concentre sur deux d'entre eux.

Notre deuxième acte, nous l'avons confié à un intérimaire, un de nos secrétaires adjoints, qui ne va pas manquer de solliciter de votre attention une indulgence nullement nécessaire.

M. Maurice Laffont a bien voulu accepter au pied levé la tâche ingrate du rapport général. Vous y trouverez, malgré l'aridité du sujet, la facture d'un ciseleur de sonnets exquis. Vous aurez en même temps l'occasion de vous joindre à moi pour saluer le rétablissement de M. de Bordes de Fortage, notre distingué secrétaire général, que sa convalescence retient encore dans son sanctuaire de bibliophile.

Pour une fois, cet absent a raison : on peut profiter de son éloignement pour faire, sans troubler sa modestie, l'éloge que j'ai bien redouté un jour de déposer sur une tombe. Quel doux privilège que de dire, en bannissant toute considération funèbre, tout

ce que m'inspire une respectueuse affection pour cette incarnation si vivante, si délicate de l'Académie, pour ce gentilhomme de lettres grâce auquel la présidence, — à part les discours, — est si facile!

L'année qui va finir ne nous a pas été aussi exceptionnellement funeste que la précédente; néanmoins, la mort est venue par trois fois nous visiter, nous rappelant combien vains sont nos projets et nos calculs.

M. de Nabias était le plus brillant espoir de l'Académie; chez ce savant, dont les travaux considérables avaient établi l'autorité incontestée et qui a donné sa vie à la science, se rencontrait une nature exquise, une poésie qui partait du cœur, une finesse d'analyse et de style que vous aviez tous remarquée dans son merveilleux discours du 28 décembre 1903.

D'une autre nature, mais non moins sympathique, était notre regretté collègue M. Ducaunnès-Duval. Son érudition, son affabilité, en avaient fait la providence des chercheurs; ce silencieux était également un virtuose et un critique dont la Société de Sainte-Cécile a profondément ressenti la perte. La mort implacable contre laquelle il luttait pour lui arracher un fils bien-aimé l'a brusquement enlevé, jalouse de les réunir sous le même linceul.

Enfin, il y a quelques jours seulement, après une longue agonie, s'éteignait loin de nous, dans son rêve, enfin réalisé, de cultivateur jouissant avec une sereine philosophie d'un repos bien gagné, celui qui avait représenté avec une autorité si établie la science agronomique dans le département de la Gironde et à l'Académie. Ce n'est pas sans une profonde émo-

tion que je salue la mémoire de cet homme foncièrement bon, auquel j'avais été si heureux de fournir ma collaboration comme vice-président et qui m'en avait amplement dédommagé par ses exemples et ses judicieux conseils.

Mais l'Académie, au fur et à mesure de ses pertes, a le devoir de compléter son effectif statutaire. C'est ainsi que dans l'année 1908 nous avons souhaité la bienvenue, dans l'intimité de nos séances, à trois nouveaux collègues dont provisoirement nous n'avons pas à faire l'éloge : MM. Henri Bordes, Maurice Laffont et Régis, auxquels sont respectivement échus les fauteuils de MM. Sourget, Garat et Micé.

En cette saison, dont vous avez bravé les rigueurs pour répondre à notre invitation, les chênes de nos landes ont vu leurs feuilles aux chaudes tonalités automnales se détacher une à une et retourner à la terre d'où elles sont venues; les vieux arbres ont maintenant leur livrée de deuil, la vie semble s'en être retirée.

C'est une erreur. A la place de chaque pédoncule brille déjà le cône métallique d'un bourgeon, précieux germe serti dans un ensemble d'écailles protectrices, à l'épreuve des plus dures gelées, et chacun de ces bourgeons nous promet pour le printemps une tendre verdure nouvelle.

L'Académie est un vieil arbre déjà; elle approche de son deuxième centenaire; des feuilles d'or s'en détachent, hélas ! en toute saison, mais le sol bordelais où plongent ses racines est fécond; sa sève ne tarit donc point : de nouveaux rameaux agrandissent le cercle de son ombre bienfaisante, et son tronc

robuste, qui atteste sa vitalité, s'accroît peu à peu grâce au travail collectif des nouvelles cellules.

Nous assistons ce soir à un stade de notre évolution. Deux nouvelles énergies viennent nous apporter définitivement leur féconde collaboration. Nos deux collègues qui personnifient d'une façon si heureuse les Sociétés dont ils sont l'âme, n'abdiqueront ni leur individualité, ni leur indépendance, et malgré tout, ils laisseront certainement une trace de leur passage, une pierre à notre édifice, une page à notre livre; nouvelle floraison du vieil arbre, l'Académie leur devra une parcelle de son immortalité.

RAPPORT GÉNÉRAL

sur les

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX

POUR L'ANNÉE 1907

Par M. MAURICE LAFFONT

Secrétaire adjoint.

Messieurs,

Les programmes sont souvent trompeurs et causent d'amères surprises. Tel est bien le cas de celui qui, sur nos cartes d'invitation, règle l'ordre de cette solennité. On y voit que le rapport d'usage pour l'année 1907 sera présenté par notre secrétaire général, M. de Bordes de Fortage, — un maître du genre; et c'est un rapporteur d'occasion, un novice qui se lève et prend la parole. Je comprends votre déception, et je la partage. Mais il est heureusement un moyen de l'atténuer. Le bon évêque de Genève, François de Sales, disait finement : « On lit volontiers un livre, quand on sait que la fin n'est pas éloignée du commencement. » Ne serait-il pas encore plus juste de dire : « On écoute sans trop de peine un rapport, quand on sait que la conclusion n'est pas éloignée du début »? J'ose vous promettre, Messieurs, que le mien se rapprochera le plus possible de

cet idéal. Mon intérêt s'accorde trop bien, en effet, avec vos désirs, pour que je ne m'efforce pas de suppléer, par la brièveté, à mon inexpérience. Heureux, si je puis ainsi vous faire un peu moins regretter le collègue éminent que j'ai, ce soir, le redoutable honneur de remplacer !

Messieurs, chaque année nous apporte, hélas ! son contingent de deuils. Mais celle dont je dois esquisser à grands traits l'histoire nous fut particulièrement cruelle. Plus que toute autre, elle mérite d'être marquée d'un caillou noir. Car jamais la mort ne s'acharna sur nous avec autant de violence et ne creusa plus de vides dans nos rangs. Elle frappa d'abord M. le Dr Garat, l'aimable et fécond poète, qui vous charmait encore, à quatre-vingt-six ans, par ses vers familiers, galants ou satiriques, qu'on eût dits échappés à la plume facile d'un contemporain de Voltaire. Puis (malheur sans doute unique dans nos annales) elle ravit à la fois, le même jour, presque à la même heure : à Bordeaux, M. Adrien Sourget, un de ces nobles représentants du haut commerce qui savent allier aux connaissances pratiques les plus étendues l'amour du beau, le culte éclairé des lettres et des arts ; à Baurech, M. le chanoine Ferrand, le poète virtuose, à la verve narquoise et badine, — fille du terroir gascon, — et qui cachait, sous une apparence de rustique bonhomie, un esprit délié, une âme délicate d'artiste. Bientôt après, vous vîtes encore disparaître M. le Dr Micé, le savant à la haute intelligence, au cœur généreux, qui fut l'honneur de l'Académie, autant que de la science et de l'Université. Enfin, sur cette

liste funèbre déjà si longue, vint s'ajouter le nom de M. CABRIT, le maître paysagiste, qui excellait à évoquer, en des toiles lumineuses et sobres, la poésie de nos bois, à l'automne, le charme de nos horizons girondins. Des voix éloquentes se sont déjà faites l'écho de votre tristesse et de vos regrets. D'autres feront bientôt revivre, ici même, chacune de ces belles figures. Permettez-moi seulement de déposer, en passant, sur ces tombes encore récentes, l'hommage ému de notre souvenir.

Ces pertes douloureuses qui ont attristé vos cœurs, n'ont pu cependant, mes chers Collègues, ralentir votre activité. Comme le disait tout à l'heure si bien M. le Président, l'Académie est pareille à un chêne séculaire qui reste toujours debout, ferme et vigoureux, malgré l'assaut des ans et des tempêtes. L'orage peut bien parfois le meurtrir et lui casser quelques branches : mais le vieil arbre, plein de sève, n'en continue pas moins à verdir, à se parer de feuilles et de nids. Je n'aurais, pour le prouver, qu'à rappeler la longue série de mémoires dont la lecture, malgré tant de séances levées en signe de deuil, captiva tour à tour votre attention. Archéologie, histoire de l'art, critique historique, que de fines et doctes pages inspirées à nos érudits ! Le nombre en est si grand que je renonce à les citer. Je manque peut-être ainsi à la tradition (les débutants, comme les poltrons, ont parfois d'héroïques audaces), mais ceux-là mêmes dont vous avez goûté l'aimable science, me sauront gré, j'en suis sûr, de ménager leur modestie. Au lieu de déformer leurs travaux par une sèche et insuffisante analyse, j'aime mieux laisser aux curieux la

joie de les découvrir et de les savourer, en gourmets dans nos *Actes*.

J'arrive donc tout de suite à la partie la plus importante de ma tâche, celle qui concerne les concours.

Et d'abord, le beau prix fondé par notre éminent compatriote, M. Armand Lalande, ancien député de la Gironde. Décerné aujourd'hui pour la première fois, il est destiné à récompenser tous les cinq ans, selon les termes mêmes du donateur, « l'ouvrage écrit et publié dans cette période, qui tendra soit directement, soit indirectement, à la démonstration de l'existence de Dieu par la défense de la doctrine spiritualiste. » Parmi les onze travaux qui ont été soumis à son jugement, l'Académie a eu le regret d'en écarter trois tout de suite, — deux, parce qu'ils étaient manuscrits; le troisième, un très intéressant mémoire de M. le Dr Murat, parce que, n'étant pas encore entièrement imprimé, il ne répondait pas non plus aux conditions du concours. Après un sévère examen, elle a choisi, entre ceux qui restaient, deux ouvrages qui lui ont paru supérieurs. L'un est un imposant volume de six cents pages, au style vibrant, parfois même un peu trop sonore, où l'auteur, M. A.-D. Sertillanges, s'efforce d'élever, sur les ruines des systèmes adverses, un temple grandiose à la divinité. L'autre, signé J. Taussat, est un livre petit, mais gros d'idées, qui ne renferme rien d'inutile et marche droit dans le sujet comme un faucheur dans un champ de blé. C'est l'œuvre d'un dialecticien nerveux et pressant qui prend corps à corps l'adversaire et, dans un bref duel, le frappe du stylet aigu de ses arguments. Pour couronner le mérite incon-

testable, mais inégal des deux concurrents, l'Académie a fait deux parts de la somme qu'elle avait à distribuer : elle accorde deux mille francs à M. Sertillanges, trois mille francs à M. J. Taussat.

Le prix La Grange, attribué cette année à la linguistique, a été lui aussi partagé entre deux candidats. Un prix de quatre cents francs a été décerné à M. l'abbé Foix pour son manuscrit intitulé : *les Termes injurieux du gascon des Landes*. Ce vaste recueil d'expressions plus ou moins vives, de comparaisons et de proverbes savoureux, qu'accompagne un sobre commentaire, suppose un travail considérable et est plus utile qu'il ne le semble au premier abord. Il nous révèle, en effet, la fertilité d'imagination, l'esprit combatif, ironique et moqueur de ces hommes qui, errant jadis à travers des steppes arides ou marécageux, fixés aujourd'hui dans la solitude embaumée de leurs pignadas, nous paraîtraient, de loin, devoir être plutôt enclins à la méditation et à la mélancolie.

Rival heureux de M. l'abbé Foix, M. Georges Millardet, professeur au Lycée de Bordeaux, reçoit une somme de neuf cents francs pour son *Atlas linguistique d'une région des Landes*. Son remarquable travail est un essai d'histoire naturelle. Comme le botaniste parcourt la campagne, remplissant sa boîte des plantes qu'il a cueillies çà et là et qu'il classe ensuite avec soin, M. Millardet a moissonné, aux confins des antiques pays de Marsan et d'Albret, des mots, des formes et des phrases, et les a réunis dans ce recueil comme dans un herbier. Mais il ne lui a pas suffi de noter ses impressions auditives. Afin

de donner au savant le moyen de les contrôler, il a eu recours aux expériences. A l'aide d'appareils qui enregistrent mécaniquement tous les éléments de la parole et les réduisent en valeurs quantitatives, mesurables par le calcul, il a récolté un grand nombre d'inscriptions et de tracés graphiques qu'il reproduit dans la seconde partie de son atlas. La combinaison de ces deux méthodes, observation géographique et recherches expérimentales, donne à son enquête une précision scientifique dont les linguistes apprécieront l'ingénieuse nouveauté. Vous y verrez aussi, Messieurs, une évocation touchante dictée par l'amour filial : le jeune et distingué philologue n'est-il pas le fils du savant botaniste qui fut membre de notre Compagnie et dont tous les viticulteurs, en particulier ceux de la Gironde, se rappelleront longtemps avec reconnaissance les féconds et bienfaisants travaux?

Le prix Brives-Cazes a été adjugé à M. Gaston Ducaunnès-Duval, fils également d'un regretté collègue, toujours présent à notre souvenir. Attaché d'abord aux Archives départementales, il entreprit, en cette qualité, l'inventaire de nos papiers historiques et fit paraître, en quatre volumes, l'analyse sommaire des anciennes archives communales de l'arrondissement de Bordeaux, la ville exceptée, ainsi que des arrondissements de Blaye, de La Réole, de Lesparre et de Libourne. On ne saurait assez féliciter et remercier M. Ducaunnès-Duval de son patient et utile labeur. Sortis de l'ombre et du chaos où ils gisaient, tous ces vieux témoins du passé sont là maintenant, rangés, alignés au grand jour comme

des soldats à la parade, prêts à frémir et à revivre sous les doigts pieux du chercheur et de l'érudit.

Le prix d'éloquence, moins favorisé, n'a tenté qu'un seul candidat. Encore l'unique mémoire, d'ailleurs estimable, qui nous a été présenté, manque-t-il un peu de profondeur et d'éclat. L'auteur, M. Émilien Bernard, avocat à la Cour d'appel, a lu avec conscience les œuvres du président Lavie, dont il devait faire l'éloge, et les a judicieusement rapprochées de celles de Montesquieu. C'est là son plus grand mérite, et l'Académie l'a jugé suffisant, puisqu'elle n'a pas hésité à lui accorder le prix. Mais elle souhaite que les futurs panégyristes ne se laissent pas duper par ce mot un peu vague et suranné d'« éloge »; qu'ils fassent une étude plus pénétrante de l'œuvre et de la vie de leur personnage; qu'ils s'appliquent surtout à tracer de lui, non pas une silhouette indécise et pâle, mais un portrait coloré et vivant. A l'esprit critique qui discerne et qui juge, elle voudrait voir unie l'imagination qui fait de l'historien un contemporain du passé, et de l'histoire, selon le beau mot de Michelet, une résurrection.

Quant aux prix particuliers de l'Académie, la liste, Messieurs, en est si longue que je crois répondre à votre secret désir, aussi bien qu'au vœu même des lauréats, impatients de cueillir leur récompense, en me bornant à quelques détails essentiels.

A l'histoire reviennent une médaille d'argent, une médaille de bronze et une mention honorable; à l'archéologie locale, une médaille de bronze; à l'agriculture, un rappel de médaille d'argent; à la géogra-

phie, une médaille d'argent; à la chimie une médaille d'or et un rappel de médaille d'argent; à la grammaire, une médaille d'argent; aux beaux-arts, une médaille d'or, juste récompense des efforts et du talent d'un jeune relieur bordelais, M. Marcel FLEURET. Simple ouvrier papetier à ses débuts, M. Marcel Fleuret s'est formé lui-même, menant de front l'art et le métier, tout en s'initiant intelligemment aux procédés des maîtres anciens et modernes. S'il n'est pas encore lui-même tout à fait un maître, il est en passe déjà de le devenir.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous dire quelques mots du concours de littérature et de poésie qui compte toujours parmi les plus intéressants. Celui de 1907 n'a pas déçu notre attente. Sur les onze envois qui lui avaient été adressés, l'Académie, généreuse, en a couronné cinq.

Dans la prose d'abord, quelques conférences faites par Mlle LONFIER, naguère professeur de littérature au lycée de jeunes filles de Bordeaux. Les femmes aujourd'hui, vous le savez, abordent tous les genres et ont tous les talents. Simples et sans prétention, exemptes de pédantisme, ces causeries, où perce une gaieté robuste et saine, une ironie malicieuse et fine, montrent, sous leur légèreté, une ampleur, une plénitude de pensée, une fermeté de style, par quoi elles sont vraiment originales et ont mérité une médaille d'argent.

M. Hermann DEROSE, un habitué et un lauréat des précédents concours, obtient, cette fois, une médaille de vermeil, avec un roman manuscrit assez volumineux qui a pour titre *Lutte ardente*. C'est l'his-

toire d'un jeune homme, fils de paysan, qui, après avoir vainement essayé, comme tant d'autres, de conquérir Paris, est revenu découragé, à la bonne terre nourricière, qu'il se reprend à aimer, et meurt brusquement en pleine idylle. Certes, il y a encore quelque inexpérience dans cette œuvre touffue. Mais s'il ne sait pas toujours maîtriser la fougue de sa plume ni bien analyser les sentiments de tous ses héros, M. Hermann Derose, du moins, sait peindre le cadre où il les fait agir. Ce cadre, c'est la campagne, c'est le village. Il les connaît et il les aime. Une intime familiarité l'unit aux gens et aux choses qu'il décrit. Son livre est une suite de tableaux et de scènes rustiques où la poésie s'unit savamment au réalisme le plus vrai. Il nous transporte, et c'est un mérite de plus, dans un coin précis de la Saintonge; il fait aimer la petite patrie, le ciel et le sol de la France, la vie simple et dure qu'ont vécue des générations pendant des siècles, et que vivent encore, en dépit des transformations sociales, nos paysans d'aujourd'hui. Souhaitons que le jeune romancier n'abandonne pas la veine qu'il a choisie; elle est riche et il peut, en y puisant des œuvres savoureuses, faire pour son coin de terre ce que fit Léon Cladel pour le Quercy, ce que font, en ce moment, M. Anatole Le Braz et M. Charles Le Goffic pour la Bretagne.

La poésie a eu, elle aussi, sa part d'honneurs. Une mention honorable est accordée à M. Arthur Nouaux qui est parfois un peu trop libre avec la langue et n'entre pas assez dans l'intimité de la prosodie, mais qui a déjà le sens du vers, de l'image et du rythme. Une médaille de bronze récompense la facilité

heureuse, enviable, mais un peu nonchalante de M. Paul Dandicolle, dont l'esprit porte des sonnets comme un pommier porte des pommes, des pommes que le soleil ne mûrit pas toutes également. Une médaille de vermeil enfin couronne le talent grandissant de M. de la Rocca, dont le recueil manuscrit : *l'Ame sonore* donne d'heureuses promesses, comme un jeune arbre en fleur, au printemps. Sans doute la pensée n'est pas toujours encore bien précise, la langue bien nette, l'originalité bien apparente. Pas un de ces poèmes peut-être n'est vraiment irréprochable. Mais il n'en est pas un seul non plus qui ne révèle une connaissance assez profonde du métier, un sens musical assez vif, et où ne brillent tour à tour des vers fermes et pleins, gracieux et délicats : soit que le poète, sentant la mélancolie des idylles éphémères, dise à « celle qui l'oubliera » :

« Je vais. Je suis le cours harmonieux du jour,
Et mon âme se berce au rythme de la Vie;
Mais je sais que bientôt vous me serez ravie,
Et je trouve un adieu dans chaque mot d'amour;

soit qu'il chante les monts de Corse,

Drapés de ciel, ainsi que d'un manteau de gloire,
Qui dominent le long tumulte de l'Histoire
Et méditent devant les soirs religieux;

soit enfin qu'il laisse sa pensée s'envoler, comme un papillon, vers le jardin lumineux du ciel,

Tandis que, s'évadant de son lit d'azur clair,
La Nuit, d'un geste immense, emprisonne la mer
Dans les mailles d'argent de son filet de lune.

Espérons que M. de la Rocca, à qui la Muse sourit, plus exigeant pour lui-même et plus soucieux de

la perfection, nous donnera bientôt — car il le peut — une œuvre mûre et définitive.

Tel est, Messieurs, le bilan des concours pour l'année 1907. Vous le voyez, ils ne sont pas inférieurs, dans leur ensemble, à ceux qui les ont précédés. Peut-être, cependant, me suis-je attardé un peu trop sur le mérite de nos lauréats. Mais je n'ai pas à craindre, sans doute, qu'ils me le reprochent. Et quant à vous, Messieurs, si ce rapport n'a pas bien tenu sa promesse, j'ose espérer que vous ne m'en voudrez pas, et même que vous m'en saurez gré. Car sa longueur vous a permis d'exercer une vertu rare, la vertu des grands saints, la patience; et d'ailleurs, vous allez en être amplement dédommagés, en écoutant les orateurs éloquents auxquels j'ai le grand plaisir de céder maintenant la parole.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. COURTEAULT

Messieurs,

Un de nos maîtres les plus aimés et les plus regrettés nous disait, il y a vingt ans, à l'École normale : « Quand vous serez en province, vous apprendrez à estimer ces Académies, dont certaines personnes, qui ne les connaissent pas, croient bon de rire. Vous n'en rirez pas, et vous en serez. Ainsi, lorsque j'étais à Nîmes... » Et de cette voix légère et vibrante qui, dans notre petite salle de conférences, sous le ciel bas et brumeux de Paris, évoquait pour nous, Méridionaux, le clair soleil de chez nous, Gaston Boissier nous contait les souvenirs de sa jeunesse. J'ai retenu la parole du maître; j'ai suivi son conseil. Vous m'en avez récompensé en réalisant sa prophétie.

Votre choix s'est porté sur moi dans des conditions qui lui donnaient un prix singulier. Il a devancé mes titres. Vous avez estimé que, pour prendre rang parmi vous, il suffisait d'aimer notre histoire locale et régionale, et d'avoir manifesté la volonté de s'y

consacrer. L'honneur que vous m'avez fait, je le dois donc tout entier au prestige de ces études, deviné par votre Compagnie au lendemain de sa naissance, consacré depuis deux siècles par l'admirable labeur de vos érudits, maintenu avec éclat par des maîtres dont l'affectueuse bienveillance a vaincu mes scrupules, dont la haute autorité a enlevé vos suffrages. Je les remercie et je vous remercie, Messieurs, de la confiance que, sur leur parole, vous m'avez faite. J'ai senti, le jour où vous m'avez élu, que je contractais une dette. Il m'a paru que le meilleur moyen de l'acquitter était de consacrer mes recherches et mon enseignement à votre histoire. Je ne suis pas sûr de devenir par là plus digne de votre choix. Je sens, du moins, que des liens plus forts m'unissent à l'Académie depuis que j'étudie son passé. Connaître n'est-il pas une des bonnes façons d'aimer?

C'était, j'en suis certain, l'avis de mon très honorable prédécesseur. Ses origines, ses traditions de famille rattachaient M. de Castelnau par de très fortes racines au sol girondin et gascon. Son mérite fut de comprendre et de croire, de toute son âme, qu'un gentilhomme n'a le droit d'être fier de ses ancêtres que s'il sait pourquoi, que l'amour du passé doit être intelligent, que son étude est un assez bel emploi d'une vie indépendante.

Il portait un grand nom. Les Castelnau sont une des plus vieilles familles d'Aquitaine : leur histoire remonte au début du XIe siècle. La Gascogne fut leur berceau. Entre Aire et Saint-Sever se dressait leur château, sur une colline abrupte, dominant le pays de Tursan, dont ils étaient seigneurs. Maîtres de vastes domaines, fondateurs de la bastide de Geaune, ce furent de

rudes batailleurs, que n'effrayaient ni les chevauchées lointaines, ni les grands coups d'épée. Froissart nous a conté les extraordinaires prouesses de ce Jehan de Castelnau, qui, en août 1381, partit de Plymouth avec le comte de Cambridge pour aller secourir Ferdinand, roi de Portugal, en guerre avec Jean, roi de Castille, et conquérir en Espagne des châteaux qui n'avaient rien de chimérique. La nef sur laquelle il était monté, avec quarante autres Gascons, fut séparée par la tempête du reste de la flotte. Entraînés sur les côtes du Maroc et du royaume de Tlemcen, ballottés pendant quarante jours, en grand danger d'être pris par les Sarrasins, Jehan de Castelnau et ses compagnons, après d'émouvantes péripéties, entrèrent enfin au havre de Lisbonne, à l'heure même où les barons anglais, tout de noir vêtus, assistaient à leurs obsèques dans l'église Sainte-Catherine et priaient Dieu et les saints pour le repos de leurs âmes.

De cette souche vigoureuse des Castelnau-Tursan sortirent les Castelnau de Bayonne. Vers le milieu du XVIe siècle, un rameau se détacha de ce nouveau tronc. Joannès de Castelnau vint se fixer à Langon. Cette tige, implantée en terre girondine, y poussa des jets robustes. Pendant deux siècles, la branche aînée donna six conseillers au Parlement de Bordeaux. En 1737, elle s'unit aux Essenault, famille limousine établie dans notre ville dès la première moitié du XVIe siècle. Simples avocats, les Essenault s'étaient élevés aux offices de conseillers au Parlement et à la Cour des Aides. Ils étaient alliés aux Nesmond, aux Malvyn, aux Lalanne. Joseph de Castelnau hérita de leur nom, de leurs armes et de leurs terres. Ces magistrats,

après avoir pratiqué, leur vie durant, les traditionnelles vertus parlementaires et joui du prestige de leurs charges, s'en allaient dormir, dans la sépulture de leurs ancêtres, sous les voûtes des Récollets. La tradition était si forte que la Révolution, qui l'interrompit, ne put la briser : à la Restauration, Louis-Marguerite de Castelnau monta sur le siège de conseiller à la Cour royale de Bordeaux. C'était le père de notre regretté confrère. De son mariage avec Marie-Élisabeth Trapaud de Colombe il eut quatre enfants : Jean-Marie-Guillaume fut l'aîné.

Cet admirateur de notre moyen âge naquit le 1er mars 1822, au cœur du Bordeaux médiéval, dans le bourg Saint-Éloi, à quelques pas de la rue Saint-James et de la Grosse-Cloche. Il a décrit lui-même le logis familial, dont le large portail étale encore sa lourde voussure en façade sur l'étroite rue de Gourgue. « C'était un hôtel parlementaire, commencé au XVIIIe siècle, resté inachevé, une de ces résidences largement et simplement conçues, qui plaisaient au goût de nos pères. » Il commença ses études à l'institution Sainte-Marie, récemment fondée dans la rue du Mirail par le P. Chaminade. En 1835, l'abbé Lalanne, qui dirigea plus tard le collège Stanislas, la transféra près d'Agen, à Layrac, dans les bâtiments d'un ancien prieuré. M. de Castelnau l'y suivit. A Layrac, il eut pour condisciples Charles Marionneau, cousin de l'abbé Lalanne, et Alexis de Chasteigner. Il avait gardé un souvenir très vivant de ces lointaines années. Il conservait pieusement, dans un de ses albums, la mention d'un prix de botanique qu'il obtint en 1838 et qui lui fut décerné dans le cadre pittoresque du vallon de Vérone, non loin

de la maison de Scaliger. A soixante ans, il voulut revoir Layrac, la vieille église, la place et ses cornières. Pour garder intacts ses souvenirs d'enfant, il aima mieux ne pas franchir le seuil de son ancien collège; mais, devant la porte fermée, il évoqua en souriant l'image de Jasmin, qui venait d'Agen, en 1837, pour couper les cheveux des collégiens de Layrac tout en leur récitant ses *Papillotos*.

En 1839, il revint à Bordeaux pour achever ses classes au Collège royal. Il y fit sa philosophie sous Ladevi-Roche, dont notre aimable et regretté docteur Garat crayonnait naguère la redoutable figure. Il y connut Azam, Brives-Cazes et le futur évêque Bellot des Minières. Il partit ensuite pour Paris, où, pendant trois années, il fit ses études de droit. Mais il préférait à l'explication des codes les longues séances à la bibliothèque Sainte-Geneviève, les leçons de Lenormant à la Sorbonne et de Michelet au Collège de France. De retour à Bordeaux en août 1843, il se fit inscrire au barreau, plaida quelques causes, puis déposa sans regret la robe et la toque d'avocat. Décidément d'autres études l'attiraient.

Un goût très vif le portait vers le passé. Peut-être en avait-il hérité d'une de ses aïeules du XVIIe siècle, Luce de Tarneau, qui n'épargna ni son temps ni sa peine pour débrouiller les origines de la famille. Il se préoccupa, lui aussi, de sa propre histoire; il voulut connaître ces preux et ces magistrats dont il descendait. En juin 1881, il apprit qu'un érudit gascon, l'abbé Légé, s'était fait l'historien des Castelnau. Il partit aussitôt pour Aire, alla le trouver dans son misérable presbytère de Duhort, et, guidé par lui, visita en détail tout le Tursan. Trois fois il fit ce pieux pèle-

rinage pour mieux connaître la terre de ses aïeux. Il aimait à classer et à enrichir ses archives; il les ouvrait libéralement aux chercheurs; lui-même en publia des pièces dans les volumes de la Société des Archives historiques, dont il fut un des fondateurs. Mais les problèmes un peu arides de la généalogie ne lui suffisaient pas. Il se faisait de l'histoire une idée moins égoïste et plus vivante. Il rêvait de l'étudier d'après d'autres documents. Les pierres lui parurent aussi éloquentes que les parchemins. Il voulut être archéologue.

Le *Précis d'archéologie chrétienne* de l'abbé Bourrassé avait fait naître sa vocation. Une aptitude remarquable pour le dessin, traditionnelle dans sa famille, la favorisa. Elle grandit enfin dans un milieu exceptionnellement favorable. Sous le toit de ses parents habitaient les de Gourgue. Il entra donc comme de plain-pied dans ce salon que présidait la douairière de Gourgue, veuve de l'ancien maire de la Restauration, et qui fut un des plus brillants de Bordeaux sous la monarchie de Juillet. Toutes les grâces de l'ancien régime revivaient là : politesse exquise, façons nobles et aisées, élégance sans apprêt. M. de Castelnau parlait avec émotion de la bienveillance qui fut témoignée à sa jeunesse, des prévenances délicates dont elle était l'objet. La maîtresse de la maison entretenait pieusement chez elle le culte du souvenir et la flamme des espérances. On y parlait un peu de politique, mais surtout d'art, de science et d'histoire. Le gendre de Mme de Gourgue donnait le ton : c'était Charles Des Moulins. Naturaliste enthousiaste, devenu, comme Jouannet, un archéologue fervent, il s'était donné pour mission

de répandre à Bordeaux et dans le Sud-Ouest les idées d'Arcisse de Caumont. Il avait organisé, en 1842, le premier congrès de la Société française d'Archéologie dans notre ville. Il groupait autour de lui des adeptes auxquels il communiquait son zèle d'apôtre : les frères de Verneilh, Leo Drouyn, Alexis de Chasteigner, de Marquessac, Trapaud de Colombe, le sculpteur Jabouin, le peintre verrier Villiet. M. de Castelnau n'eut pas grand effort à faire pour se joindre à ces érudits, à ces artistes, et se vouer comme eux à l'étude des monuments du moyen âge.

Il acquit vite et il garda toute sa vie les qualités qui distinguaient cette génération ardente, issue du mouvement romantique. Il aima passionnément les œuvres admirables, et d'autant plus touchantes qu'elles sont pour la plupart anonymes, des maîtres d'œuvre romans et gothiques. Il y vit — je cite ses propres paroles — « des chefs-d'œuvre de sagesse et de raison, le produit d'un art complet, original, né chez nous et réunissant, à un aussi haut degré que l'art antique, le triple caractère du bon, du vrai et du beau. » Il voulut traduire la pensée profonde qui, pour élancer vers le ciel les voûtes des églises, entrecroisa, comme des mains jointes, les nervures ogivales, assura l'équilibre de cette ossature fragile en détachant le contrefort et en créant l'arc-boutant, dégagea l'intérieur des nefs, accrut les dimensions de l'édifice, réduisit de plus en plus les pleins pour multiplier les baies, les roses, les verrières, réalisa enfin ce miracle de solidité légère, de force contenue, de grandeur à la fois imposante et gracieuse, où il se plaisait à reconnaître les qualités essentielles et éternelles du génie français. Il voulut aussi déchiffrer le sublime poème

écrit sur les façades de nos cathédrales, retrouver le sens caché de ces bas-reliefs, de ces statues, de ces chapiteaux, de ces vitraux, où le moyen âge exprima la somme de ses connaissances, cisela dans la pierre et sertit dans le plomb, pour l'enseignement des humbles, la pensée de ses théologiens et de ses docteurs, ses idées sur la nature, la science, l'histoire, la vie morale de l'homme, le problème de sa destinée.

Pendant près de trente ans, M. de Castelnau fut un des bons ouvriers de la grande tâche entreprise par Caumont et Didron. Dès 1844, il se mit au travail. Son album sous le bras, il parcourut la campagne girondine et périgourdine, l'Entre-deux-Mers et les environs de Lanquais, le château des de Gourgue, où il passait une partie de ses vacances. Il allait de village en village, visitant, étudiant, dessinant les églises. De cette enquête sortit son premier travail qu'il intitula *Notice archéologique sur quelques églises rurales de la Gironde*. Il y étudiait les édifices religieux de la région de Puynormand. Cet essai consciencieux et très neuf n'a jamais été publié. M. de Castelnau se contenta de l'adresser, en novembre 1847, au Comité historique des arts et des monuments. Il lui valut le titre de correspondant du Ministère de l'Instruction publique. En 1849, lorsque Didron vint à Bordeaux, il lui fut présenté et l'accompagna dans ses visites aux monuments de notre ville. Il devint alors son collaborateur aux *Annales archéologiques*, comme il fut plus tard celui de Caumont au *Bulletin monumental*. Il fut aussi l'un des membres les plus assidus des assises scientifiques de l'Institut des Provinces, puis des Congrès de la Société française

d'archéologie. En 1852, il était à Toulouse; en 1858 et en 1861, à Bordeaux; en 1863, à Rodez et à Albi; en 1868, à Carcassonne, aux côtés de Caumont. Dans ces réunions périodiques il ne voyait pas seulement une occasion de retrouver des amis très chers. Il faisait des communications, rédigeait des rapports, stimulait le zèle de ses confrères, gagnait des adhérents nouveaux à la cause, se lamentait s'il constatait de l'indifférence ou des désertions.

Mais ses secrètes préférences étaient pour les édifices religieux nés en terre girondine. A ceux-là surtout il appliquait, en lui donnant un sens nouveau, le mot du Psalmiste inscrit par lui au frontispice d'un de ses volumes de notes : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine!* Il leur consacrait le meilleur de son expérience archéologique, sa science approfondie de l'architecture médiévale, sa critique circonspecte, ses déductions logiques et sûres, son art des rapprochements ingénieux. C'est qu'il les aimait de tout son cœur, nos églises bordelaises : Saint-Seurin, l'antique collégiale bâtie sur des tombeaux, vénérable témoin du passé, où tous les siècles ont mis leur empreinte, depuis le roman primitif de la crypte et du porche, d'une si impressionnante gravité, jusqu'aux élégances de la chapelle de la Rose, aux délicates fantaisies des retables, aux scènes burlesques des stalles canoniales; Sainte-Croix, l'église bénédictine, au plan obscur, à la façade gauche, mais où resplendit sur le portail tout le symbolisme vivant de l'époque romane; Saint-André, la basilique reine, avec sa nef sans cesse agrandie, ses voûtes sans cesse reconstruites, son chevet opulent, majestueux ensemble enveloppé d'une ceinture de contreforts, entre lesquels s'ouvrent les

trois portails gothiques, admirables pages de lecture religieuse; Saint-Michel, l'église populaire, la paroisse des gabariers et des charpentiers de barriques, dressant sur son monticule ses voûtes et ses nefs puissantes, flanquées de chapelles gracieuses, et son audacieux clocher, éperdument lancé à trois cents pieds dans l'air, monument insigne de hardiesse architecturale et d'orgueil municipal.

Au moment où M. de Castelnau s'éprit d'elles, deux dangers menaçaient nos églises : l'ignorance d'un clergé complètement étranger à la science nouvelle, la fantaisie non moins redoutable des architectes. Notre confrère travailla, dans la mesure où il le put, à les conjurer. La première fois qu'il prit la plume dans les *Annales* de Didron, ce fut pour protester avec indignation contre un concert profane exécuté à Saint-André à l'occasion de la Sainte-Cécile. Il demandait ce que venaient faire là une ouverture de *Tamerlan* et le premier ténor du Grand-Théâtre, et il réclamait le retour « aux beaux chants liturgiques du XIIIe siècle ». Il fut aussi l'adversaire déterminé de l'industrialisme religieux. Il invectivait avec véhémence les « gâcheurs de plâtre et de carton-pierre », les « bâcleurs de confessionnaux-guérites », d'autels peinturlurés, « pimpants et bichonnés comme un meuble de boudoir, » les vulgaires chemins de croix chromolithographiés, et, dans un beau mouvement, il s'écriait : « Que les marchands soient chassés du temple ! » Il estimait que les églises de France avaient, avant tout, droit au respect. Aussi suivit-il de très près les nombreuses restaurations dont elles furent alors, à Bordeaux, l'objet ou les victimes. Il exposa son sentiment dans une série d'articles donnés au

Courrier de la Gironde. « Il faut applaudir, et de grand cœur, écrivait-il, à l'entreprise de pareils travaux. » Mais il ajoutait aussitôt : « Ce n'est pas réparer pour embellir, mais réparer pour conserver qui doit servir de règle. » C'est dire qu'il jugea avec une entière indépendance l'œuvre du cardinal Donnet. S'il approuva la réfection du gigantesque arc-doubleau qui sépare, à Saint-André, la nef du transept, et l'isolement de Saint-Pierre, s'il réclama la consolidation des piliers du chœur et du clocher de Saint-Michel, la défiguration audacieuse de la façade de Sainte-Croix le désola, et la chapelle ogivale de la rue Margaux lui inspira des lignes d'une spirituelle ironie. Il y avait quelque mérite, en 1853, à dire ainsi la vérité au populaire et tout-puissant cardinal.

Il étendait sa sollicitude aux églises plus délaissées de nos campagnes. Membre zélé de la Commission des monuments historiques, il provoqua la restauration des peintures murales si curieuses de l'église paroissiale de La Sauve. Il demanda, sans l'obtenir, qu'on conservât l'original et robuste clocher-donjon roman de Tresses. Il signala l'état lamentable de la collégiale d'Uzeste dans un rapport qui contient des vues très ingénieuses, en particulier sur la construction et la date du chevet. Uzeste faillit faire de lui un historien. La complexe figure de Clément V l'attira. Après l'abbé Lacurie et Rabanis, il protesta contre la fable de l'entrevue de Saint-Jean-d'Angély, fabriquée par Villani. Lorsque parut l'étude de Boutaric sur *Clément V, Philippe le Bel et les Templiers*, il la lut avec joie, il la loua sans réserves. L'éloge qu'il fit de la notice de Renan sur Bertrand de Goth fut plus mitigé. Il est vrai qu'il le publia en 1880 et dans

la *Revue catholique*. Mais à travers les critiques, il laissa clairement voir que les conclusions l'avaient satisfait, et il compléta ce qu'avait dit Renan en mettant en relief le rôle de Clément V en Aquitaine. Cet essai fait regretter qu'il n'ait pas poussé plus loin ses recherches.

Il avait aussi rêvé d'écrire un livre sur l'influence de l'architecture ogivale française en Espagne. En 1850, il sollicita et obtint du Ministère une mission. Le rapport qu'il adressa n'a jamais été publié, mais j'en ai retrouvé une copie dans les archives du Casse. C'est une minutieuse description de quelques édifices religieux où se montre clairement l'expansion de l'art français au delà des Pyrénées : Santa Maria de las Huelgas, Burgos, Tolède, Séville, la chartreuse de Miraflores, le couvent de Saint-Jean-des-Rois. Le rapport continue par une étude plus rapide des monuments de la Renaissance espagnole ; cathédrale et chapelle royale de Grenade, palais de l'Escurial, puis par un aperçu de l'architecture arabe d'après la mosquée de Cordoue, l'Alhambra de Grenade, l'Alcazar de Séville, enfin par des renseignements sur les manuscrits français de l'Escurial, les principaux tableaux et objets d'art des cathédrales. Dix ans après, M. de Castelnau fit en Espagne un second voyage, en compagnie de son cousin Trapaud de Colombe. Il revit Burgos et Tolède, visita Barcelone, Tarragone, Lérida, Saragosse, Pampelune, Vitoria, Valladolid, Palencia, León, prenant des notes, dessinant, copiant des inscriptions. Au congrès scientifique de France, tenu à Bordeaux en 1861, il exposa le résultat de ses recherches.

La question dont il avait nettement vu l'intérêt et

qu'il fut peut-être le premier à poser, a depuis sollicité l'attention des archéologues. Les travaux de l'abbé Bouillet, de MM. Street, Saladin, Brutails, Anthyme Saint-Paul, Camille Enlart, l'ont mise dans tout son jour. L'ordre puissant de Cluny a multiplié sur le sol de l'Espagne des spécimens d'architecture bourguignonne, auvergnate et aquitaine. On reconnaît aujourd'hui dans le beau cloître de Tarragone un frère du cloître de Fontfroide, dans l'église de Las Huelgas une sœur de Saint-Florent de Saumur. Saint-Vincent d'Avila rappelle l'abbatiale de Vézelay, les portails de Saint-Ladre d'Avallon et de Saint Pierre de Tonnerre. A Burgos, le triforium du transept, avec ses baies multiples encadrées sous un arc surbaissé et ses tympans bas percés de quatrefeuilles, reproduit fidèlement celui de Bourges, et sur le porche occidental de la cathédrale de León, les statues de saints s'ordonnent comme aux porches de Chartres et comme au grand portail de Reims. M. de Castelnau avait été frappé de la ressemblance des tympans de León avec ceux de Bourges et il avait reconnu une influence normande dans le plus parfait des monuments gothiques de l'Espagne. Mais il ne poussa pas plus loin ses conclusions. L'œuvre dont il avait assemblé les matériaux resta inachevée. Il faut le déplorer; mieux armé par une étude préalable des grandes cathédrales françaises, qu'il ne fit que plus tard, il eût été capable d'enrichir d'une intéressante contribution ce beau chapitre de l'histoire de l'art au moyen âge.

En 1876, il fut élu de l'Académie. Ce lui fut une grande joie. Il succédait à son maître Charles Des Moulins, auquel il consacra, à cette occasion, une

ample et belle étude. Il retrouvait de très chers condisciples : Bellot des Minières, qui le reçut, Brives-Cazes, Azam, Marionneau, de très vieux amis : Leo Drouyn, Jules de Gères, Jules de Verneilh. Ce qu'il fut à l'Académie, ai-je besoin, Messieurs, de le rappeler? Vous gardez très vivants, je le sais, l'image et le souvenir de ce confrère laborieux et assidu, bienveillant et courtois, toujours soucieux du prestige de la Compagnie, défenseur zélé de ses traditions, très pénétré des devoirs que lui conférait son titre. C'est dans vos *Actes* qu'à deux reprises il publia des solutions très personnelles de délicats problèmes d'archéologie bordelaise. Sur la porte d'entrée du clocher de Pey-Berland, il reconnut des marques d'ancienneté qui lui permirent de suggérer que le campanile du xve siècle avait remplacé une construction antérieure, une gigantesque lanterne des morts. Contre l'opinion admise, il soutint que le somptueux retable de Saint-Joseph, à Saint-Michel, est non pas un monument funéraire du règne de Henri III, mais une œuvre de la première Renaissance française; il identifia le premier les dix Sibylles qui décorent la seconde voussure du portail ouest, et signala sur les voûtes et sur les murs des dates et des monogrammes intéressants. Un bon juge, notre confrère M. Brutails, a pu dire de ces pages, les dernières qu'il ait publiées, qu'elles resteront.

Des études détachées, des articles de journaux et de revues, tel est le bagage scientifique apparent de M. de Castelnau. Il est loin de donner la mesure de son activité et de son mérite. Ce travailleur consciencieux et probe était infiniment désintéressé. Il savait le prix d'une découverte; il n'en attachait aucun à

l'auteur, lorsque cet auteur était lui. Il a quelque part loué en termes excellents la belle étude de Félix de Verneilh sur les bastides; il a négligé de dire qu'il y travailla. Pendant vingt ans, il accompagna Drouyn dans ses excursions à travers le département de la Gironde, et les *Promenades archéologiques*, les *Variétés girondines*, les notes manuscrites du maître déposées aux Archives municipales, gardent des traces nombreuses de sa collaboration fraternelle. Lorsque Méran réimprima les *Variétés bordelaises* de Baurein, lorsque notre confrère, M. le chanoine Callen, donna sa précieuse édition de Lopès, il revendiqua comme un honneur de dresser les tables de ces deux ouvrages. Sa modestie scientifique se complaisait dans ce discret hommage rendu aux vieux maîtres de notre histoire.

Mais ce que M. de Castelnau a publié ou laissé publier sous son nom est peu, Messieurs, à côté de ce que son extrême circonspection et son éloignement de tout amour-propre d'auteur ont tenu caché. J'ai été admis, avec une bonne grâce dont j'exprime ici ma respectueuse gratitude, à parcourir les manuscrits qu'il a laissés : six volumes de notes archéologiques, six volumes de notes de voyage, deux cahiers spécialement consacrés à l'Espagne et à l'Algérie, quatre albums de dessins. L'effort est considérable. Notre confrère l'a soutenu sans défaillance pendant soixante années : les premières notes sont de 1844, les dernières de 1904. Il y a là près de cinq cents notices descriptives et critiques : deux cent cinquante concernent les édifices religieux de la Gironde; l'autre moitié est consacrée à ceux du Périgord, de la Saintonge, de l'Agenais, du Béarn, de la Gascogne, à nos grandes

cathédrales françaises, aux églises de l'Espagne. Elles sont accompagnées de dessins à la plume très fins et très soignés, faits d'après des croquis pris sur place; car M. de Castelnau a vu lui-même tout ce dont il parle. Ces manuscrits révèlent un grand travailleur, un digne émule de Drouyn, de Delpit, de Vivie.

Les notes archéologiques sont la mise en œuvre scientifique des notes de voyage. Car M. de Castelnau fut un grand voyageur. Presque chaque année, il allait visiter quelque nouveau pays. Il vit ainsi le midi et l'ouest de la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Algérie, l'Italie. L'âge n'avait pas affaibli son humeur vagabonde : à soixante-dix-huit ans, il alla à Rome et à Paris dans la même année. Il partait le plus souvent seul, emportant sa valise et, dans ses poches, des carnets. A peine avait-il mis le pied hors de chez lui, il commençait à prendre des notes; et minutieusement, jour par jour, heure par heure, il rédigeait son journal de touriste. Il avait pour devise le mot de Froissart : « Il n'est si juste retentive que de mettre par escript. » Comment il voyageait, il nous l'apprend lui-même : « Indépendant et libre comme un franc promeneur, n'allant qu'à ce qui me plaisait et ne me souciant guère de ce que guides, historiens, voyageurs, avaient dit, écrit ou publié : à la française. » Au retour, pour le simple plaisir de revivre le voyage, il rédigeait complaisamment ses notes. La lecture en est des plus attachantes. L'homme y revit tout entier, avec sa curiosité partout en éveil, sa passion de la précision, ses goûts d'artiste, et aussi sa courtoisie exquise, son humeur égale, sa bonhomie placide, relevée parfois d'une pointe de malice que tempère aussitôt la charité. La plume de l'auteur est également experte à dessiner

finement en marge une arcature élégante et à croquer, dans le texte, en quelques traits, une physionomie entrevue en wagon ou à la table d'hôte. Ces journaux intimes sont dénués de toute intention littéraire : ce n'en est que plus charmant.

Ces travaux occupaient noblement les loisirs de M. de Castelnau dans la maison familiale de Paillet, puis à La Tresne, dans ce château du Casse qui se dresse à mi-côte, en face de l'admirable vallée de la Garonne. Il y continuait les traditions des gentilshommes campagnards de l'ancienne France, leur vie simple et austère, leurs mœurs fortes et pures. Il s'y consacrait à l'éducation de ses enfants. Il voulut être lui-même le premier professeur de ses cinq fils, et, sans y être préparé, il excella dans cette tâche. Drouyn le surprenait parfois faisant sa classe, et il revenait toujours de La Tresne émerveillé. Le père connut les joies que procure une belle et nombreuse famille. Il en connut aussi les tristesses. Des deuils cruels assombrirent le soir de sa vie. Il eut d'autres chagrins : un à un, il vit disparaître ses amis les plus chers. Il leur tressa des couronnes funèbres : il publia la bibliographie de leurs travaux. A la fin, il resta seul debout de ce groupe d'archéologues aquitains formés à l'école de Caumont, dont notre éminent confrère, M. Camille Jullian, a pu justement dire : « C'était une génération éprise d'idéal et de droiture, pleine d'ardeur et de confiance, fidèle dans ses amitiés et indulgente dans ses critiques. »

Une circonstance touchante vous rend, Messieurs, sa mémoire plus chère. Il fut, à la lettre, victime de son zèle pour votre Compagnie. Il était venu, suivant sa coutume, à Bordeaux, pour assister à la séance de

« notre Académie », comme il disait. A l'issue, il eut dans la rue un grave et douloureux accident. Sa constitution robuste triompha, mais il fut condamné à une retraite absolue. Un an après seulement, il commençait à se rétablir. Il prit alors le dernier de ses journaux de voyage, et, de son écriture calme et ferme, il traça les lignes suivantes : « Ici finissent ces notes de voyage que très probablement je ne pourrai plus continuer, à cause de mon âge avancé et surtout du grave accident que j'éprouvai le jeudi 10 juin 1902... » Après une relation minutieuse de l'événement, il ajouta : « Et si cet état continue ainsi, comme il n'est que trop à présumer à mon âge, je demande à Dieu la grâce de m'y résigner : *Fiat voluntas tua, Domine !* » Puis il ferma pour toujours le volume inachevé. Ses souvenirs l'aidèrent à supporter son mal. Il les voyait se lever autour de lui dans toutes les pièces du logis, qu'il avait voulu spacieux et commode pour y recevoir ses enfants et petits-enfants. Les portraits d'ancêtres, les tapisseries anciennes, brodées au petit point par les demoiselles d'Essenault, qui décorent le grand salon du Casse, lui redisaient le glorieux passé des siens. Dans le petit cabinet de travail, les eaux-fortes originales, signées de noms amis, lui rappelaient les années données à la science et à l'art. Il feuilletait ses albums, et ses yeux s'arrêtaient de préférence sur les dessins de sa jeunesse ou, d'autres fois, sur ces pochades enlevées par Drouyn en trois coups de plume, au cours de nos séances académiques, et que Froment illustrait d'irrésistibles légendes. Les bustes fraternels des de Verneilh lui souriaient. Lorsqu'il contemplait le magnifique bahut Renaissance dont il était si jaloux,

il revoyait de Chasteigner et il croyait lui dire encore : « Tu sais que j'ai couché sur mon testament que je ne te le donnais pas ! » Et cette histoire, et ces souvenirs, il les contait, sans se lasser, à ses deux petites-filles, aux chères jumelles qui, pour les mieux retenir, tendaient vers l'aïeul leurs figures graves et recueillies. Et puis, au début de juin 1905, dans le mois où jadis il avait coutume de se mettre en route, il partit pour le grand voyage, fidèle jusqu'au bout aux traditions, aux croyances, à l'idéal de ses ancêtres, laissant après lui le souvenir d'une vie qui honora la science bordelaise et qui demeure infiniment digne de respect.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. COURTEAULT

MONSIEUR,

Je me suis laissé dire que vous étiez né sous une bonne étoile; dans tous les cas, je suis frappé par les étranges coïncidences qui, depuis l'époque, déjà lointaine, de votre élection, me paraissent pouvoir vous faire classer dans la rare catégorie des hommes heureux.

Le discours que nous venons d'entendre en est une nouvelle preuve : votre vénéré prédécesseur

appartenait à une époque dont les témoins ont presque tous disparu; nous savions que son œuvre avait été considérable, mais il n'en apparaissait que des traces insignifiantes et, depuis longtemps déjà, le châtelain du Casse, brisé à la fois par tant de douleurs morales et par le poids des années, avait cessé de tourner ses regards vers l'œuvre de sa vie, sans nul souci de l'attention des hommes, préparant avec une sereine résignation le suprême voyage, celui qu'il avait entrevu sous les voussures imagées, sous les arceaux des antiques cathédrales.

L'extraordinaire modestie de M. de Castelnau avait, je m'excuse de mon expression, dépassé les bornes; et son successeur à l'Académie était exposé à ne dire de lui que ce qui avait transpiré de sa vie intellectuelle et de son noble caractère, ce qui eût été vraiment dommage pour sa mémoire.

Aussi, doit-on qualifier de providentiel le vote qui a choisi, pour ce successeur, non seulement un archéologue et un érudit, mais un historien: historien par l'instinct, historien par la méthode, historien heureux.

Vous avez la spécialité, Monsieur, des découvertes; l'inédit se présente à chacun des pas de votre rapide carrière, mais je suis certain que votre cœur n'a jamais battu plus fort que le jour, tout rapproché encore, où, à l'encontre de toutes les suppositions, sans vous laisser déconcerter par les réponses décevantes des plus autorisés, vous avez vécu une sorte de conte de fées, guidé par une gracieuse main dans les ténèbres de ce château endormi, jusqu'au trésor secret, trésor de toute une vie de labeur pur, trésor plus précieux que les perles et les escarboucles.

Usant de votre privilège de spécialiste, vous avez

eu soin, et je vous en sais un gré infini, de remonter le cours des siècles, de déchiffrer pour nous les parchemins de l'antique maison des Castelnau-Tursan, de nous énumérer ses alliances où se rencontre, comme par hasard, le nom bien connu de vous, des Malvyn; vous avez agi ainsi pour la plus grande gloire de la Gascogne, cette Gascogne que vous aimez tant, en bon et ardent Béarnais.

Vous êtes un exemple vivant de l'influence régénératrice que produit dans une famille le changement de climat et l'alliance avec une race différente. Votre aïeul, après avoir commandé dans la campagne d'Espagne, oublia sa Bourgogne natale sur les bords enchanteurs du Gave de Pau, et, dans la paix de ce foyer créé par les hasards de la guerre, il fit souche de Gascons énergiques, prêts à la conquête, comme l'étaient au XVI[e] siècle vos ancêtres maternels.

Brillant lauréat du lycée de Pau, prix d'honneur de rhétorique, Paris vous réclama pour vous monopoliser dans l'art des discours. Peine perdue! la transplantation qu'on vous imposait aboutit à un échec. On fit alors de vous un philosophe et, d'emblée, le charme opéra : un nouveau prix d'honneur, l'entrée à l'École Normale semblèrent indiquer que vous aviez trouvé votre voie.

Mais non, il était écrit que vous sortiriez de la chrysalide sous la forme parfaite, non d'un philosophe, mais d'un historien.

Il reste, Monsieur, de ce triple stage, long à énumérer, mais en réalité fort court, la triple empreinte qui donne tant de valeur à votre style, tant de profondeur à vos aperçus, tant d'autorité à vos recherches.

La patrie gasconne vous fournissait assez de sujets pour vous éviter de glaner sur d'autres terrains. Douze lettres inédites de Blaise de Monluc furent les premiers éléments de vos études de critique historique et une introduction à l'œuvre magistrale qui vous a valu, cette année même, la plus enviée des distinctions.

Entre temps, une autre figure, bien digne d'exercer votre sagacité, vous inspirait, sous une forme succincte en apparence, une étude philosophico-historique dont les conclusions très neuves s'imposèrent à vos éminents contradicteurs. La récente découverte, par M. Abel Lefranc, des poésies de Marguerite de Navarre, vous conduisit à pénétrer plus loin, plus haut, à déchiffrer l'énigme de cette âme de femme, si richement dotée des dons de l'esprit, jetée de par sa royauté solitaire en plein tourbillon d'idées et de doctrines.

Vous avez révélé en elle un romancier, précurseur de nos auteurs du XIXe siècle; vous avez parlé de cette tendre mère à laquelle vous comparez si justement Mme de Sévigné; enfin, vous avez pénétré la philosophie secrète de ses grands poèmes et notamment de ce chef-d'œuvre étrange, « véritable testament de la Perle des Valois », *les Prisons*.

Sollicitée par tant de courants contraires, qu'était devenue la foi religieuse de Marguerite?

C'est ici que vous donnez fort heureusement, mais aussi avec la prudence qui convient, votre note la plus personnelle : vous avez trouvé la solution, très probable, du problème dans la culture platonicienne qui avait élevé cette âme à de si grandes hauteurs, sans la dégager du mysticisme catholique, et tout

semble démontrer que l'ambiance si imprégnée de la Réforme où elle passa tant de tristes années, n'apporta aucune atteinte durable à son orthodoxie. Pour achever de résumer vos idées, ne fût-ce que pour donner un échantillon de la forme attrayante que vous savez employer dans les exposés les plus abstraits, que votre modestie, Monsieur, me permette de citer *in extenso* vos conclusions :

« L'âme si riche et si complexe de Marguerite ne » saurait être emprisonnée dans le cadre étroit d'un » système théologique; c'est un beau lis vivant dont » les racines plongent dans le vieux sol des ancêtres; » dans sa longue tige, souple et flexible, circule à la » fois la triple sève de la philosophie antique, de l'esprit » de réforme et du mysticisme, qui se mêlent et se » combinent sans s'offenser; la fleur splendide qui » s'épanouit à son sommet, exhale un parfum subtil » et pénétrant : c'est la fleur de l'humanisme et celle » du christianisme fondues ensemble dans une âme » qui, au prix de douloureux efforts, a su les unir » dans une mystique harmonie. »

Malgré la richesse du XVIe siècle, semblable à ce quartz si dur qu'il faut broyer pour en arracher d'abondantes paillettes d'or, vous n'avez pas voulu vous y spécialiser. D'un bond vous avez franchi près de trois cents ans pour nous parler des origines du Lycée de Bordeaux. — Vous n'aviez pas encore traversé les « fossés » et l'histoire de l'Institution de l'an XI vous revenait de droit. — Vous vous êtes tiré avec honneur de ce sujet à la fois aride et délicat, servi encore ici par la bonne fée, qui présida probablement à votre naissance, et qui vous fit trouver

dans les approvisionnements de combustible la correspondance du premier proviseur avec Fourcroy.

Bien entendu, l'histoire des pénibles débuts d'une œuvre devenue si prospère vous conduit à expliquer les causes des premiers insuccès. Vous n'admettez pas dans leur ensemble les raisons données par Taine, et la méfiance des Bordelais pour le lycée naissant s'explique plutôt pour vous par « la survivance du vieil esprit municipal hostile à toute tentative de l'État de nature à réduire ses libertés ». On voit que vous connaissiez déjà bien à fond l'histoire de Bordeaux et des Bordelais, ne vous doutant guère d'être appelé un jour à l'enseigner.

Peu après l'impression de votre étude, vous posiez votre candidature à l'Académie, avec la modestie qui convient, mais aussi avec l'assurance que donne la conscience d'une œuvre considérable, encore inconnue du public, quoique déjà saluée par les nombreux amis que vous comptez ici; vous vous êtes donc présenté surtout les mains pleines de promesses, et il vous a été fait un large crédit, amplement justifié depuis au delà même de vos espérances.

Vous continuerez, Monsieur, à brûler les étapes, mais la date de votre réception solennelle va s'en trouver nécessairement reculée. Élu le 21 juin 1906, vous êtes admis le 19 juillet suivant à nos séances, et cependant il faut encore attendre deux ans et demi pour vous voir affronter cette redoutable estrade sur laquelle vous apportez maintenant, en outre des titres déjà énumérés, un amoncellement de couronnes nouvelles, tel un triomphateur antique.

Si vous n'avez pas partagé les honneurs de la séance en décembre 1907, c'est que vous arriviez à peine de Paris, où le grade de docteur ès lettres vous avait été décerné en Sorbonne après une très brillante soutenance de votre double thèse sur « Monluc historien » et sur « Geoffroy de Malvyn ».

Si nous n'avons pas été plus heureux en juin 1908, c'est que vous inauguriez, dans les jurys de la Faculté des Lettres, vos nouvelles fonctions de professeur de notre Université, chargé de la chaire municipale de l'Histoire de Bordeaux, pour laquelle, avec une insistance qui est votre plus précieux éloge, vous aviez été proposé par votre maître et prédécesseur, notre illustre et très aimé collègue, Camille Jullian.

Vous aviez déjà la faveur du public, vous l'aviez charmé par votre remarquable conférence du 18 octobre précédent où, vous inspirant du caractère maritime donné aux Expositions et aux Congrès dont Bordeaux a été saturé, vous nous avez montré vos chers Gascons dans leur rôle de navigateurs intrépides, conquistadores chevaleresques sortis indemnes de cette période troublée, plus avides de gloire que de métaux précieux, traversant des aventures que nous voulons bien croire — sur votre parole de Gascon — au même titre que celles de Jehan de Castelnau.

Avec les Basques, nous pourchassons la baleine franche, nous découvrons Terre-Neuve, nous établissons ce premier va-et-vient des « morutiers » en quête d'abondant poisson. Avec ceux de Bayonne et de Cap-Breton, nous nous armons en guerre, et

les chiffres que vous nous donnez confondent : en 1542, les huit cents corsaires armés contre l'Espagnol sont presque tous Bayonnais !

Ils sont bien de leur race, ces étranges héros dont les noms sonnent comme des fanfares et dont l'épopée pourrait être chantée par un Cyrano.

Ce Menjouyn de la Cabane qui, malgré la paix signée, n'en part pas moins en guerre, s'approvisionnant par mille tours de sa façon, garnissant son garde-manger de trois cents lapins salés des Canaries, puis faisant une rafle de caravelles, au grand danger d'être pendu à son retour.

Peyrot de Monluc devait, ne fût-ce que par son nom, une mention dans votre conférence; puis vient le plus fameux peut-être, Dominique de Gourgues, un nom bien Bordelais cette fois, dont la flottille audacieuse traverse les dangers de l'Atlantique, se bornant à accomplir un terrible, mais nécessaire acte de justice.

Comme vous l'avez fort bien dit dans votre conclusion : « Si nos conquistadores du XVI[e] siècle ne » fondèrent rien, ils surent du moins semer, et lors- » qu'ils s'éloignaient des terres que, dans leur insou- » ciance, ils n'avaient même pas pris la peine » d'occuper, ils laissaient quelque chose après eux : » ils avaient fait aimer la France. »

Revenons encore à Monluc, non à Peyrot, mais à l'illustre Blaise, son père, auquel vous avez consacré le monument de votre carrière d'historien après avoir vérifié scrupuleusement toutes vos sources, jusque dans les archives de Mantoue, de Sienne et de Modène.

J'ai scrupule à parler si sommairement de ce volume de sept cents pages qui, bien que tout nouveau,

a donné matière à tant d'analyses élogieuses encore sous les yeux du grand public.

Je pourrais me tirer d'affaires en Gascon, car, vous ne le savez peut-être pas, je suis Béarnais par une double origine, et vous objecter que je ne dois, dans ma réponse, faire état que des œuvres publiées avant votre élection.

Non, j'ai une autre raison pour être bref, c'est que, dans l'intervalle, votre travail magistral a été jugé par une juridiction bien plus haute que la nôtre; ce serait vraiment trop de présomption de ma part que de rendre un verdict après celui de l'Académie Française, qui vous a décerné, il y a un mois seulement, le deuxième prix Gobert.

Ici encore, ne dois-je pas signaler un nouvel exemple de cette fortune qui s'épanouit dans votre sourire? Vous avez obtenu le numéro 2, il est vrai, mais vous étiez en bonne compagnie, partageant, fier et fidèle, les lauriers de votre maître, Camille Jullian.

« Figure à la fois saisissante et divertissante que » celle de ce Monluc, » — dit M. Thureau-Dangin dans son rapport, — « mélange d'impétuosité française » et d'ardeur gasconne, brillant capitaine en Italie, » impitoyable dans la guerre civile, qui, sur le tard, » à demi invalide et disgracié, pour occuper ses loisirs » et se défendre contre ses ennemis, dicte tout d'une » haleine, au coin de son feu, en un récit parfois fruste, » mal poli, touffu, mais entraînant, d'une forme vive, » saine et savoureuse, le discours de sa vie... » Et, quelques lignes plus loin : « M. Courteault, dans son » livre, considère moins l'importance de l'œuvre de » Monluc que sa valeur historique. En étudiant » l'homme lui-même, son caractère, les incidents de

» sa vie, les inspirations diverses sous lesquelles il a » écrit, en confrontant ses écrits avec les autres » documents contemporains, il recherche quelle con- » fiance est due à son témoignage. Impossible d'être » plus complet, plus précis, d'user d'une critique plus » savante et plus sûre. Ce travail semble vraiment » définitif et l'on n'attend plus de celui qui a été » capable de le mener à bien qu'une nouvelle édition » des *Commentaires.* »

J'aurais scrupule à ajouter quoi que ce soit au jugement du très éminent Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, si ce n'est peut-être que, en attendant d'être des nôtres pour mettre au jour votre œuvre capitale, vous avez réservé à notre Compagnie un très grand honneur dont elle me charge de vous remercier publiquement.

Et puisque c'est aujourd'hui non seulement le jour des compliments, mais encore celui des promesses, laissez-nous l'assurance que l'appel que je viens de renouveler à votre mémoire aura un jour sa féconde réalisation.

Blaise de Monluc, mort en 1577, oublié par la Cour, mais toujours célèbre dans sa province, une oraison funèbre dans le goût du temps, un *tombeau*, suivant l'expression alors consacrée, lui fut dédiée par un groupe d'amis et d'admirateurs. L'un de ces derniers composa à sa mémoire une pièce latine en sept distiques et un poème français de deux cent quatre alexandrins. Cet humaniste appartenait, ce qui ne saurait étonner, au Parlement de Bordeaux et avait nom Geoffroy de Malvyn.

Vous avez eu la curiosité de connaître ce précur-

seur des grands parlementaires qui fondèrent l'Académie de Bordeaux et, encore une fois, un trésor inédit, le précieux manuscrit provenant de la collection Delpit, vous permit de faire revivre, pour le plus grand régal des érudits et des historiens, cette originale figure que nous trouvons en la très docte compagnie des Montaigne, des Florimond de Ræmond, de tous les humanistes, de tous les poètes de cette époque si troublée.

Sans avoir l'importance de votre précédent volume, cette seconde thèse mérite les mêmes éloges. Grâce à vous, nous possédons une monographie complète de ce magistrat jusqu'alors inconnu, de sa nonchalante philosophie, de sa scrupuleuse conscience et même de son fameux poème *Gallia gemens*. œuvre de jeunesse que vous jugez avec une paternelle indulgence.

Vous écriviez, il est vrai, votre livre en corrigeant les pensums de vos élèves de première.

J'ai oublié à dessein, Monsieur, en établissant votre *curriculum vitae*, le rôle si important que vous avez joué à la Société des Archives historiques.

L'Académie a la prétention de servir de lien à tous les groupements intellectuels de la vieille Aquitaine, et certes, ne fût-ce qu'à ce titre, elle devait ouvrir ses portes à celui qui, pendant neuf années fécondes, a supporté l'écrasante charge des fonctions de secrétaire général, accumulant les notes et les documents que je suis impuissant même à compter ici

Je fais pourtant une exception en faveur d'une œuvre qui n'est pas restée, comme les précédentes, le privilège exclusif d'un petit nombre d'initiés, je veux parler de l'Album consacré par la Société des

Archives à « Bordeaux et la région du Sud-Ouest au temps de Louis XIII ».

Cette iconographie du vieux Bordeaux est une véritable révélation; elle nous donne, pour la première fois, des *précisions*, alors que la plupart d'entre nous ne connaissaient guère sur cette époque que les perspectives générales de Mérian et de ses copistes ou imitateurs. Certes, M. Camille Jullian a eu la première idée de cette publication; certes, les membres de la Société des Archives historiques y ont collaboré avec un zèle et une compétence qui doivent garder leur place légitime, mais pour coordonner ces bonnes volontés, pour mettre au point l'œuvre collective, pour la présenter au grand public, il fallait l'homme nécessaire, celui qui, ayant été si longtemps à la peine, avait droit, sans conteste, à l'honneur de la Préface.

Le Bordeaux de 1610 nous y est décrit par les naïfs dessins de Joachim de Weert; celui de 1640, par l'œuvre plus précise et plus artistique de Hermann van der Hem.

Notre métropole était alors encore et toujours ce foyer d'attraction dont le charme séducteur n'a cessé d'être célébré par les étrangers.

La cité n'a pas encore osé franchir ses murailles, Ornano et Sourdis n'ont pas encore entrepris la lutte contre le marécage, et pourtant Jodocus Sincerus, le guide fidèle et sûr de Hermann van der Hem, n'hésite pas à écrire : « Je mets à part cette ville...; je le dois aux vénérables monuments antiques qu'elle conserve, mais aussi à ce sentiment qui fait que ce coin de terre, je ne sais pourquoi, me sourit entre tous. »

En éditant cet album, vous causiez, Monsieur, un

plaisir infini aux archéologues et vous vous affirmiez comme étant l'un d'entre eux — vous venez de nous le confirmer dans votre lumineuse évocation des vieilles églises bordelaises; — ils ont enfin sous les yeux l'image fidèle de ces monuments à jamais disparus, plus particulièrement d'un Château Trompette qui déroute toutes nos suppositions; le Hâ y a conservé, pour quelques années encore, le caractère intact de sa construction française du XV[e] siècle, et nos clochers sont encore au complet, plus ou moins ébréchés, inconscients des marques d'infamie dont voudra les frapper la colère du Roi-Soleil.

Cet album eût été précieusement feuilleté par cette illustre pléiade que vous venez d'évoquer, il y a un instant: Leo Drouyn, Charles Des Moulins, les frères de Verneilh, de Chasteigner, de Marquessac, Trapaud de Colombe, et enfin celui qui nous occupe aujourd'hui, le marquis de Castelnau.

Où est-elle cette petite Académie où survivaient les traditions d'un lointain passé? Hélas! nous venons de saluer la tombe du dernier de ces travailleurs de l'idéal qui avaient créé, en manière de passe-temps, une science nouvelle. Nous devons bénir leur court passage au milieu d'un monde en pleine évolution, puisqu'il a permis de fixer, par la plume ou le crayon, les trop nombreuses merveilles menacées par tant de vandalismes, les unes anéanties par l'intransigeance des alignements modernes, les autres, plus nombreuses encore, défigurées par l'armée des entrepreneurs de restaurations.

Vous avez eu raison, Monsieur, de louer l'héroïsme de M. de Castelnau, opposant sa respectueuse, mais

inflexible faiblesse, aux volontés d'un prélat tout-puissant, animé du zèle de la Maison de Dieu. Que de fois, en parcourant nos campagnes girondines, suis-je resté confondu devant la somme énorme d'énergies insuffisamment éclairées, de capitaux mobilisés dans un but admirable, en réalité employés à maquiller l'œuvre de nos aïeux, à abattre les antiques campaniles pour leur substituer la fiévreuse éclosion de tous ces lamentables clochers?

Hélas! les archéologues n'étaient alors que des amateurs, des travailleurs bénévoles sans autre ambition que celle de dessiner avec un soin scrupuleux les monuments qui allaient mourir; fidèles à un idéal politique qui ne leur permettait pas de barrer la route aux architectes officiels, ils n'avaient d'autre satisfaction que la conscience du devoir accompli, que l'écho de leur voix dans le stérile silence des Congrès de province, loin, bien loin de Paris!

Il n'y a pas grand'chose de change, d'ailleurs, à l'époque actuelle, si nous en jugeons, du moins, par quelques récents exemples placés bien près de nos yeux.

Vous deviez, Monsieur, pour toutes ces raisons, montrer telle qu'elle était véritablement l'œuvre de votre vénéré prédécesseur; il y a des morts qu'on doit retirer de l'ombre de leur sépulture pour les élever bien haut sur le piédestal qu'ils méritent; l'homme très bon, très digne, si profondément aimé dans notre Compagnie, avait droit à un pareil hommage, désormais il l'a pour la postérité, grâce à vous.

Il se dégage encore de cette noble vie si bien remplie, malgré le soin jaloux de cette exquise humilité, un enseignement qui s'adresse à beaucoup.

Voilà un groupe d'hommes d'une haute culture, tous fiers de leurs lointaines origines et appliquant au plus haut degré les prescriptions de la devise : « Noblesse oblige. »

Tout un passé de fidélité, de loyauté les précède, ce qui vaut encore mieux que leurs illustres blasons.

Vont-ils s'en prévaloir pour laisser sombrer dans le néant de la vie rurale leur patrimoine intellectuel parce que leurs convictions leur interdisent toute participation à la vie nationale? Non, ils ont trouvé une orientation encore inédite, ce ne sont plus des inutiles; désormais, sous une forme qui leur est propre, ils auront rendu à la patrie tout au moins une parcelle de ce qu'ils doivent à notre mère commune.

Mais cette flamme passagère ne s'éteint-elle pas tous les jours? Je le crains.

On dira peut-être que nos chers et vénérés archéologues faisaient de l'archéologie par « snobisme », comme les royalistes girondins firent de l'agriculture dans les landes d'Arcachon après 1830.

Oh ! que j'aime ce snobisme-là ! Alors que les rois de l'acier, du pétrole et du saindoux fondent là-bas des Universités et dotent à coups de millions les musées qui nous arrachent par poignées les chères reliques de notre passé, ceux qui détiennent chez nous la fortune, ceux dont l'orientation atavique ne permet aucune participation à l'évolution de notre société moderne, ceux-là, à part de très honorables exceptions, ne songent qu'à des sports aventureux mais stériles, au besoin inassouvi de jouir de l'heure présente, sans songer à celle qui vient, guettés par la neurasthénie, cette reine du XXe siècle.

M. de Castelnau n'était pas de ceux-là. Émigré

volontaire, et je m'incline profondément devant les convictions qui l'avaient retranché du monde, il est resté un homme utile, un homme nécessaire; aussi, l'Académie lui devait-elle la place très honorable qui devient si légitimement la vôtre, et avait-elle l'obligation de contribuer à lui faire enfin rendre justice devant les hommes.

Devant Dieu, il avait, comme le saint homme Job, accepté l'holocauste de ses enfants bien-aimés, ses derniers jours furent une longue épreuve supportée avec une sereine résignation. Vous avez pénétré, Monsieur, au fond de cette âme de chrétien sans reproche, et, moins heureux que nous, qui l'avons vu et connu autrement que dans son œuvre, vous avez néanmoins trouvé dans la note intime de votre cœur le sentiment exact de notre respectueux souvenir pour cette chère mémoire.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. DOLHASSARRY

MESSIEURS,

C'est dans les villes heureuses qu'aime à se développer le goût des choses de l'esprit.

Le XVIIIe siècle, qui a porté à son plus haut point de prospérité la fortune de notre cité, devait donc y voir aussi l'épanouissement de la littérature et des arts.

Par un long retour en arrière, revenons à ses premières années.

A peine sort-on de ce siècle de Louis XIV, aussi brillant pour la France que l'avait été, pour l'Italie, le précédent; de Paris, le mouvement se propage et s'étend dans les provinces; Montesquieu se prépare à illustrer Bordeaux et à attester la puissance du génie girondin.

A ce moment, quelques hommes distingués de la ville — une élite recrutée dans les milieux les plus divers — pensent à fonder une réunion où le temps va être partagé entre la musique, les sciences et la littérature.

Euterpe semble, dans le principe, la seule muse qu'on y doive fêter, mais des hommes aussi cultivés peuvent-ils se trouver réunis sans que bientôt s'établissent entre eux des liens d'intelligence et d'esprit?

C'est d'abord le directeur qui, chaque année, avant d'entrer en fonctions, devra répondre par un discours à celui de son prédécesseur; puis tout membre nouvellement élu qui sera tenu, dans une allocution préparée et écrite, de remercier ses collègues.

Ne sont-ce pas déjà des mœurs académiques?

Elles se fortifient bien vite par l'habitude qui s'établit de discuter, avant les concerts, sur des sujets de littérature ou de science.

Dès lors, la transition est faite. La musique voit son astre pâlir, et le Grand Roi, dans le dernier temps de sa vie, signe les lettres patentes consacrant la création de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

Au souvenir de cette transformation doit se mêler pourtant un galant regret. Tant que la musique avait été souveraine chez nos devanciers, un chœur de jeunes filles avait eu sa place au milieu d'eux.

En devenant une grave Académie, nous avons dû perdre ce charme et cette grâce.

Mais pourquoi ce retour vers des origines qui mieux qu'à moi vous sont connues? Pourquoi ces souvenirs d'un passé si lointain?

C'est qu'ils sont peut-être, Messieurs, l'explication de ma présence ici; c'est que votre Compagnie naissante demandait alors, pour les admettre, bien peu à certains de ses membres; c'est que le goût de la

musique était un titre suffisant pour être accueilli par elle, et qu'il me semble, lorsque je me vois parmi vous, qu'il vous a plu de renouer cette ancienne tradition.

Au surplus, convient-il que je recherche les raisons qui ont porté votre indulgence à trouver suffisants mes trop modestes titres, et ne dois-je pas plutôt, inclinant devant votre suffrage l'opinion que je puis avoir de moi-même, vous exprimer simplement ma profonde gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait?

C'est là une soumission trop facile et dont vous pouvez, certes, contester le mérite; vous ne douterez pas, du moins, de la sincérité de ma reconnaissance.

Faisant l'éloge de M. de Gères, à qui vous l'aviez appelé à succéder, M. de Tréverret vous disait, dans la séance où l'Académie le recevait solennellement: « Vous espérez voir revivre en ce discours celui que vous avez tant aimé, et moi, je le dis à regret, il ne m'a été donné durant sa vie que de l'entrevoir un instant. »

Je suis plus heureux. J'ai connu l'homme distingué de qui je dois aujourd'hui vous parler; il m'honorait de son amitié et voulait bien m'admettre au milieu des siens dans l'intimité du foyer. Aussi la mémoire des instants passés avec lui m'aidera-t-elle à ressusciter devant vous cette si originale et si attachante figure.

Certes, pour louer comme il conviendrait le lettré; pour parler de son œuvre; pour mettre en lumière ses précieux dons de finesse et d'élégance, il me faudrait emprunter la plume d'un des maîtres qui

m'entourent ici, et qui ont eux-mêmes consacré aux lettres leur vie tout entière.

Du moins, m'aidant de mes souvenirs et interrogeant les ouvrages qu'il a laissés, pourrai-je m'efforcer de faire revivre l'homme; heureux si ceux qui l'ont connu le retrouvent; si je le fais aimer de ceux qui ne l'ont pas connu.

Peu d'existences, autant que celle de M. de Tréverret, méritent d'être données en exemple.

S'il avait reçu du ciel les plus généreux dons, il les avait, par le travail, développés et conduits à un point qui faisait de lui, qu'il écrivît ou qu'il parlât, un des esprits les plus ornés et les plus fins; mais ce qui, chez lui, complétait l'homme, c'était le caractère, qui était à la hauteur de l'intelligence et du savoir. Il n'est pas de vie plus belle dans son unité, et je ne crois pas qu'on puisse admirer chez un autre plus d'inébranlable fermeté dans les principes et les convictions. Que l'on fût dans son camp ou dans le camp adverse, il fallait lui donner son estime avec sa sympathie.

Dois-je vous tracer son portrait? Je croirais volontiers que c'est inutile, tant son souvenir est encore présent à vos cœurs comme à vos yeux. Ce souvenir, bien mieux que je ne le pourrais faire moi-même, le fera revivre devant vous.

Ne semble-t-il pas qu'il ne vous ait jamais quittés? Vous le voyez avec sa haute taille que l'âge n'avait point courbée et la jeunesse de son allure toujours rapide et pressée. La tête est rejetée en arrière; l'œil est à demi voilé par de longues paupières clignotantes sous lesquelles le regard, tantôt pétille de

finesse et d'esprit, tantôt paraît se replier sur lui-même et n'avoir plus que des visions intérieures. Le pli de la lèvre est fait d'ironie et de malice, et les traits qui s'en échappent pourraient être redoutables; mais on doit dire de M. de Tréverret ce qu'il disait lui-même de Manzoni, dans une préface écrite pour *les Fiancés :* « Nul ne saurait mieux railler, si la bonté n'adoucissait toujours la pointe de son ironie. »

N'a-t-il pas, d'ailleurs, dans un discours prononcé naguère au lycée d'Agen, à l'occasion d'une distribution de prix, flagellé comme il convient les cruautés de la raillerie !

La bienveillance et la bonté sont en effet parmi les traits les plus accentués de cette nature délicate et rêveuse, tout imprégnée de douceur, de poésie et de foi, et chez laquelle, par instants, on surprenait des naïvetés d'enfant qui contrastaient étrangement avec la vigueur de son intelligence et les clartés de son esprit.

Il semblait parfois qu'il échappât aux réalités qui l'entouraient. Suivant alors sa pensée, isolé de tout, distrait à l'égal du bonhomme La Fontaine, il allait conversant mentalement avec lui-même ou avec ses auteurs favoris.

Innombrables sont les traits que l'on cite de lui; entre tous, je choisirai celui-ci : « Un jour, dit-on, il quitta la ville d'Agen en robe de chambre et en pantoufles; il tenait un livre à la main et ne voulait que se promener à la campagne. Mais tout entier à sa lecture ou à sa méditation, il alla droit devant lui sur la grande route, finit par se trouver aux portes de Villeneuve, et s'aperçut alors qu'il venait de faire

de son pas lent, mais allongé, une petite promenade de six lieues. »

L'anecdote n'est-elle pas jolie? Tout le monde la rapporte. Elle serait pourtant controuvée. C'est dommage, car elle était en harmonie avec les habitudes d'esprit de M. de Tréverret, et c'était bien la distraction studieuse d'un savant.

Me pardonnerez-vous de l'avoir quand même choisie, de préférence à tant d'autres qui avaient sur elle le mérite d'être vraies?

Oui, sans doute, quand vous saurez que ce récit, ce n'est pas moi qui viens de vous le faire, mais bien M. de Tréverret lui-même, et que je vous ai tout simplement lu un passage de son ouvrage : *L'Italie au XVIe siècle.*

Seulement, sous sa plume, le véritable héros, c'est l'Arioste; Carpi remplace Agen, et Villeneuve, c'est Ferrare.

La coïncidence n'est-elle pas amusante, et n'est-il pas piquant de le voir raconter lui-même, d'un autre, une aventure que tout le monde est d'accord pour lui prêter?

Tout au moins, je puis l'espérer, trouverez-vous là mon excuse.

Quelques rigoristes protesteront au nom des droits de la vérité. Mais la fiction n'a-t-elle donc pas les siens? Et puis, qu'importent les couleurs employées, si elles concourent à rendre le portrait plus ressemblant?

En dehors de la haute valeur intellectuelle de M. de Tréverret, ce qui attache tout particulièrement chez lui, c'est cette naturelle et franche originalité que rien ne peut entamer, qui résiste à tous les

frottements et demeure, en tous lieux et en toutes circonstances, immuable.

Dans ces temps où tout se fusionne et se mêle; où les peuples, comme les individus, à force de se visiter et de se connaître, perdent leurs mœurs personnelles et leurs usages locaux pour se fondre dans une désespérante et grise unité; alors que nos vêtements sombres, étriqués et laids ont tué le pittoresque du costume; que le chemin de fer vous enferme à Paris dans un wagon qui, après une longue suite de stations toutes semblables et sans que vous ayez pu voir, des pays traversés, autre chose que votre sleeping et votre dining-car, vous déposera à Constantinople et à Pékin, où des employés vêtus comme ceux de la gare des Batignolles viendront vous ouvrir les portières; quand chaque pays a perdu ce qui le distinguait des autres; que tout est nivelé, pareil, et que nul sommet n'émerge plus de l'uniforme et immense plaine de l'ennui, on a soif d'imprévu, d'originalité, et on salue avec reconnaissance l'homme qui a su rester lui-même et garder sa personnalité.

C'est une joie pour l'âme, trop rarement réconfortée par un pareil spectacle, que de voir un honnête homme heureux. On peut dire, je crois, que tel fut M. de Tréverret.

Son existence s'est écoulée calme et unie. Il en avait fait deux parts : une pour sa famille, l'autre pour le travail, et, sauf les inévitables douleurs faites des tendresses brisées, il ne connut guère de la vie que ses sourires.

Né à Paris d'une vieille famille d'origine bretonne,

alors que tant d'autres, déjà devenus des hommes, hésitent encore sur la direction à prendre, lui, dès l'âge de neuf ans, avait choisi sa voie et déclaré qu'il serait professeur.

Les rêves paternels et les traditions de famille en eussent plus volontiers fait un militaire ou un magistrat, mais on s'inclina devant une si ferme vocation, à condition toutefois qu'il passât par l'École normale supérieure.

Bienheureuse exigence qui procura au jeune de Tréverret un double et bien rare triomphe : Entré premier à l'École, il en sortait avec le numéro un !

On venait justement de fonder un lycée à Agen. On avait besoin, pour soutenir et fortifier cette institution naissante, d'hommes particulièrement distingués. On choisit, pour y enseigner la rhétorique, M. de Tréverret.

Le jeune professeur devait rencontrer là le roman de sa vie, en retrouvant une famille qui avait été, à Paris, intimement liée avec la sienne, que les charmes de la grande cité n'avait point réussi à retenir et qui était revenue vivre dans son pays d'origine.

Grâce au prestigieux talent de pianiste de sa jeune fille, alors âgée de quinze ans, le Dr Bonis avait fait de son salon le centre artistique et musical, je ne dirai pas d'Agen, mais de la région tout entière, et je sais tels artistes en renom qui se détournaient de leur route pour avoir l'honneur d'y être admis.

L'auteur de tant d'œuvres délicates, le compositeur Lacôme, qui habitait le Gers, était de ceux-là ; qu'il allât à Paris ou qu'il en revînt, l'agrément de ces réunions l'arrêtait toujours au passage.

Je suppose qu'Agen dut pleurer lorsque, quelques années plus tard, le brillant universitaire, nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Bordeaux, quitta la ville, emmenant avec lui l'exquise pianiste, la femme d'intelligence et de cœur qui était devenue sa compagne.

Bordeaux conquérait ainsi, du même coup, un littérateur d'une rare valeur et une délicieuse artiste.

Plusieurs de ceux qui m'écoutent ont connu leur salon, y ont été reçus et se rappellent l'atmosphère d'élégance intellectuelle et d'art délicat qu'on y respirait.

La cordialité de l'accueil, l'attrait des jeunes talents entourant la mère qui les avait formés, tout concourait au charme intime de ces réceptions où les heures s'envolaient trop brèves et que nous revoyons aujourd'hui, bien loin, dans la mélancolie des souvenirs.

Il fallait la prodigieuse faculté de travail de M. de Tréverret pour suffire à la tâche qu'il s'était imposée en acceptant la chaire qui lui avait été offerte.

D'une conscience raffinée, il ne concevait pas qu'on pût étudier, enseigner une littérature sans connaître la langue parlée par ses écrivains.

Comment se pénétrer du génie d'un prosateur ou d'un poète à travers les trahisons, les inévitables défaillances d'une traduction?

Il ne sait que l'anglais cependant, un peu l'italien, peut-être. Va-t-il donc limiter ses études aux littératures italienne et anglaise?

Qui le penserait se tromperait étrangement.

Il ne retranchera rien de ses travaux, mais nous

le verrons y ajouter l'étude de l'allemand, de l'espagnol, du portugais, du russe, de l'hébreu et de l'arabe !

Il y met toute son ardeur, toute sa ténacité et, comme le plus zélé des écoliers, il ne se passe point de jour qu'il ne fasse, en ces différents idiomes, trois ou quatre thèmes et versions.

Bien plus, il veut voir le cadre où ont vécu ceux dont il étudie la pensée; se pénétrer de la nature qui les a inspirés, des traditions qui les ont formés; il veut, pour les mieux comprendre, connaître par lui-même les mœurs, les usages qu'ils ont décrits; respirer le même air, voir les mêmes ciels.

Les vacances ne sont plus pour lui un temps de repos; il trouvera son délassement dans des voyages qui seront pour lui de nouvelles et fructueuses études. Il va donc, parcourant en tous sens l'Europe; visitant aujourd'hui l'Italie, demain la Norvège et la Suède, une autre fois Constantinople ou la Grèce, la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Écosse ou l'Irlande, portant partout son sens critique et délié, de partout rapportant des documents précieux.

L'œuvre de M. de Tréverret est si vaste que je ne saurais songer à l'embrasser ici tout entier; si varié et en même temps si divisé, qu'il est singulièrement difficile d'en faire la synthèse.

Il faudrait — travail comparable à celui que, dans les contes, les fées imposaient aux jeunes princesses — réunir pour cela, à côté de l'ouvrage que j'ai déjà cité, mille matériaux épars : tous ses cours, toutes ses conférences, ses nombreux discours,

ses préfaces et les innombrables articles qu'il fit paraître dans différentes revues.

Les limites qui me sont tracées ne me le permettent pas, et mes forces ne suffiraient pas, d'ailleurs, à une pareille tâche.

La gerbe est trop abondante et trop riche; je n'en pourrai prendre que quelques épis.

Dans son rapport sur les concours de l'année 1879, M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, s'exprimait ainsi : « Dans son livre sur *l'Italie au XVIe siècle*, M. de Tréverret, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Bordeaux, nous charme et nous instruit par de savantes études sur les grands hommes de ce temps et de ce pays, depuis Machiavel jusqu'à l'Arioste et Guichardin. »

Nous *charme* et nous *instruit*, c'est bien là ce qu'il convient de dire !

Ce ne sont pas seulement, en effet, les grâces d'un style toujours aimable, harmonieux et coloré qu'il faut admirer chez M. de Tréverret, mais la documentation savante et le judicieux travail d'une complète préparation.

Dans la souplesse de son talent, quel que soit le sujet traité ou le public abordé par lui, il sait trouver le langage qui convient.

Sa parole est cependant faite de finesse et d'esprit, d'ingéniosité et de grâce, plutôt que d'énergie et de force. N'attaquez pas ses idoles ! Il trouverait alors pour les défendre les plus vigoureux accents; mais, par nature, c'est un doux, presque un timide, ennemi du fracas et des luttes.

Aussi comprend-on facilement son empire sur des

auditoires féminins. On se rappelle le succès de ces conférences où le Caro bordelais réunissait autour de sa chaire tout ce que notre ville renferme d'élégant et de cultivé. On se pressait pour entendre sa parole séduisante et châtiée, et le grand amphithéâtre de notre Faculté était trop petit pour la foule de ses admiratrices.

Lorsqu'il parle à des enfants, il a d'autres accents pour s'emparer de leur esprit, et c'est par sa bonhomie, sa verve et son entrain qu'il les captivera.

Écoutez-le. Nous sommes au lycée d'Agen, à une distribution de prix, et l'orateur raille ces élèves atteints de ce qu'il appelle la maladie du baccalauréat, qui, n'ayant en vue que leur réception, n'aspirent pas à mieux que la note *passable*, le bienheureux *passable* qui leur permettra d'être admis.

« S'agit-il, devant la Faculté, dit-il à son jeune auditoire, d'être admiré et de ravir ses juges? Il faut passer, et rien de plus; ne songeons donc qu'à passer; le passable avant tout, le passable uniquement. Et dès lors, Messieurs, une étrange lutte s'engage, dans l'esprit du malade, entre le *passable* et le *bien;* hélas! c'est le passable qui l'emporte presque toujours. « Voilà, dit le professeur, un discours froid et stérile. » — Serai-je reçu, Monsieur? — Vous ne pouviez » donc pas développer cette idée, suivre cette veine, » faire ressortir ce contraste? — Mais serai-je reçu? » — Oh! mon Dieu oui, parce que la grammaire est » presque sauve, et que les idées ne sont pas absurdes; » mais vous faisiez bien mieux jadis. — C'est possible, » Monsieur; mais enfin je serai reçu. » Et le malheureux ne sort pas de ce cercle, et ses camarades le félicitent de sa pauvre rapsodie, ils lui décernent

une petite ovation, ils lui répètent en chœur : « Tu » seras reçu. »

Mais voici que l'auditoire change.

Ce n'est plus à des enfants que parle M. de Tréverret. Nous assistons maintenant à la séance solennelle de rentrée des Facultés, et l'orateur, dont le style se hausse au niveau de ceux qui l'écoutent, tonne contre d'impies novateurs qui voudraient supprimer de nos études classiques l'enseignement du grec et du latin : « Et l'on vient aujourd'hui, s'écrie-t-il, nous proposer d'élever toute l'élite de la jeunesse sans le secours de ceux qui furent les éducateurs de l'Europe ! Eh bien ! dirai-je aux hommes qui nous donnent ce conseil, faites que le passé n'ait rien transmis au présent; faites que nous ne soyons plus les fils ou les débiteurs des anciens; prouvez que le français, l'italien, l'espagnol, le valaque même ne sont pas sortis du latin, et que la moitié de l'anglais n'en est pas venue; persuadez-nous que les prières, les hymnes, les paroles sacrées ne retentissent jamais en latin sous les voûtes de nos temples; que nos codes n'ont rien emprunté aux jurisconsultes de Rome; que chaque jour les savants n'ont pas recours au grec pour nommer leurs inventions ou les objets de leurs études; prouvez-nous tout cela en dépit de l'évidence; et vous pourrez parler alors de laisser inconnues à notre nation entière ces langues et ces littératures antiques que vous dites mortes et qui sont immortelles. »

« Jusque-là, nous repousserons votre conseil; nous ne placerons pas devant l'esprit de nos fils un nuage qui bientôt les irriterait eux-mêmes; nous ne les condamnerons pas à ne pouvoir se rendre compte

de tant de faits qui frappent leurs sens, de tant de problèmes qui sollicitent leur curiosité; non, comme le dit Bossuet dans son style si profondément trempé aux sources latines, nous ne les condamnerons pas, faute de savoir le latin et le grec, *à ignorer le genre humain.* »

Le classique normalien se révolte, et, à la véhémence de sa riposte, on comprend que ce sont ses plus chères affections qu'il défend.

S'il se déclare ici le champion du latin, il faut dire que nul plus que lui n'avait le droit de prendre ce rôle, car on sait que M. de Tréverret était réputé pour être un des plus purs et des plus savants latinistes de l'Université.

Sa situation de professeur de littérature étrangère devait cependant donner un autre tour à ses travaux. Études nouvelles ouvrant un champ infini à son inlassable activité.

C'est que, dans leur littérature, ce n'est pas seulement leur cœur, leur âme, leurs passions, leurs traditions et leurs légendes que nous livrent les peuples étrangers, mais aussi leur vie et leur histoire; et je me figure que, plus tard, celui qui lira les œuvres palpitantes de Tolstoï en saura plus sur la Russie d'aujourd'hui et comprendra mieux les sauvages violences et les impitoyables répressions dont nous sommes les témoins terrifiés, que l'historien le plus richement documenté en actes officiels et en traités.

C'était l'opinion de M. de Tréverret.

Bien plus, d'après lui, la littérature d'un peuple pourrait aller quelquefois jusqu'à diriger, jusqu'à faire son histoire!

N'attribue-t-il pas à certaine page enflammée de

Machiavel, à quelques *canzoni* de Pétrarque, à quelques chants du Dante ou d'Alfieri l'indépendance et l'unité actuelles de l'Italie, lorsqu'il nous dit de ces œuvres : En les lisant, « l'étranger a plaint l'Italie esclave et divisée, il l'a aidée à changer de destin, il l'a rendue indépendante et une ».

» Voici ce que peuvent les grands écrivains : Quand ils n'ont pas pour eux leur siècle, ils en ont d'autres, et ils les donnent à leur patrie. La semence qu'ils jettent, bonne ou mauvaise, est lente à germer quelquefois; mais le plus sûr moyen de se tromper, c'est d'affirmer qu'elle ne germera jamais. »

« L'Italie — c'est Machiavel qui parle — semble née pour ressusciter les choses mortes, comme on l'a vu pour la poésie, la peinture et la sculpture. » Et son commentateur d'ajouter : « Comme la France a trouvé belle cette résurrection d'un peuple, elle y a aidé de ses vœux, de son or et de son sang; par ses victoires si désintéressées, elle a fait du mot de Machiavel une réalité vivante. »

L'historien, en M. de Tréverret, devient ici l'émule du littérateur, et c'est bien un livre d'histoire, cette *Italie au XVIe siècle*, dont tant de pages seraient à citer.

Au surplus, Machiavel et Guichardin, qu'il étudie d'une façon si complète, ne sont-ils pas eux-mêmes au rang des historiens les plus écoutés de leur pays?

N'ont-ils pas été, comme l'Arioste et Castiglione, dont il nous entretient aussi, mêlés à toutes les trames politiques de cette époque troublée, et peut-on puiser, pour la bien connaître, à des sources plus directes et plus sûres?

Avec quelle clarté l'auteur sait nous dépeindre ces

conflits de nations dont l'Italie est alors le théâtre et où les armes françaises vont jouer un rôle si important, si glorieux parfois !

Depuis longtemps — au moment où M. de Tréverret commence son récit — les États italiens réglaient entre eux leurs querelles. Venise, Gênes, Milan, Florence, Pise, et d'autres encore, s'unissant ou se combattant tour à tour, selon les besoins d'une politique qui ne voulait laisser trop grandir aucun d'eux, se faisaient réciproquement une perpétuelle guerre — guerre peu sanglante toutefois, faite par des soldats mercenaires conduits par quelque condottiere, qui voulaient bien vivre de leur métier, mais en mourir le moins possible.

Au milieu de toutes ces luttes, le Saint-Siège, trop faible, malgré sa force morale, pour courber sous la tiare l'Italie tout entière, mais qui, redoutant de la voir à ses côtés une et menaçante sous un autre sceptre, est assez habile, par sa diplomatie et le jeu de ses alliances, pour empêcher qu'elle ne soit conquise par quelqu'une des puissances d'alors, la France, l'Autriche ou l'Espagne.

C'est à ce moment que l'étranger intervient dans l'histoire de la péninsule avec ses soldats qui, eux, combattent, qui tuent, qui savent aussi mourir et qui ne trouvent devant eux aucune armée nationale pour leur résister.

Un duc usurpateur de Milan, en appelant à son aide notre roi Charles VIII, leur a ouvert la porte, déchaînant ainsi sur sa patrie une longue suite de maux.

Après Charles VIII, en effet, ce sera Louis XII, puis Maximilien, François Ier, Charles Quint, qui viendront y parler en maîtres.

Voilà ce que nous raconte la plume alerte et savante de M. de Tréverret. Il nous guide à travers les intrigues des Médicis et des Borgia; écho de Machiavel et de Guichardin, il nous fait assister aux angoisses patriotiques du premier, se révoltant contre l'étranger, le combattant au milieu de l'abandon général et cherchant par sa parole ardente à faire jaillir du sol national l'armée qui sauverait l'Italie; tandis que Guichardin, agité des mêmes tristesses, s'incline devant la destinée et se contente de gémir éloquemment.

Dans cet ouvrage, comme dans tous les écrits de M. de Tréverret, c'est partout un soin scrupuleux de la vérité historique. Même dans le roman, dans les œuvres d'imagination, il n'admet pas que les personnages de l'histoire aient leur caractère si peu que ce soit faussé, que les faits soient le moins du monde altérés.

Il est intraitable sur ce point et gourmande, à l'occasion, nos plus hautes gloires littéraires, si elles ont en cela la plus vénielle défaillance.

« Le roman historique, écrit-il à propos des *Fiancés* de Manzoni, est sujet à un grave défaut, celui d'altérer l'histoire et même de s'y substituer. Faites agir et parler des personnages connus au gré de votre imagination, si sage et si réglée qu'elle soit, vous commettez un mensonge qui bientôt se placera au même rang que les faits attestés. Bien des gens croient, par exemple, sur la foi de Victor Hugo, que Louis XI eut envie de faire pendre le poète Gringoire et donna ordre aux archers de sa garde de réprimer une émeute de mendiants. Mais en créant un personnage fictif à qui vous n'attribuez aucune part active dans

les événements réels, vous ne mêlez aux choses certaines et avérées aucun élément faux ou douteux. »

C'est ce qu'a fait Manzoni dans son immortelle création, et c'est ce dont le loue M. de Tréverret.

Respectable scrupule d'une conscience intransigeante et, sans doute, véritable formule du roman historique; mais ne devons-nous pas avoir quelque indulgence pour ceux qui, mettant peut-être un peu de côté la rigueur de ces principes, ont su cependant nous émouvoir et nous charmer? Grâce pour Victor Hugo et aussi pour Théodore de Banville, cet autre chantre de Gringoire, de qui la même faute mérite le même pardon; grâce pour l'inépuisable conteur Alexandre Dumas, dont l'imagination a créé tant de héros si populaires et si français; grâce pour la fantaisie! A trop vouloir régler son vol, ne risquerions-nous pas de lui briser les ailes?

Il faut me borner, Messieurs. Puis-je cependant m'arrêter sans dire mon admiration pour une mort qui fut celle d'un stoïque et d'un chrétien?

L'automne venait de ramener l'activité scolaire dans notre Université; les candidats à la licence attendaient anxieux que les juges eussent corrigé leurs compositions et marqué la note finale, objet tout à la fois de terreur et d'espoir.

Ce jour-là donc, M. de Tréverret quittait dès la première heure son logis, emportant les devoirs des élèves et réservant jusqu'à la dernière minute ses appréciations, afin de pouvoir, si cela devenait nécessaire, sauver par une cote plus charitablement bienveillante quelque malheureux.

Il part, mais à peine s'est-il éloigné de son seuil

que, subitement, il s'affaisse. Des passants le relèvent; ses serviteurs accourent; une voiture se rencontre dans laquelle on le fait monter. Lui, cependant, n'a point perdu connaissance. Dans ce moment, le dernier que lui accorde la Providence, ce n'est pas à lui-même, au mal qui vient de le terrasser qu'il pense, mais à ses collègues qui l'attendent, aux candidats dont il doit fixer le sort. « A la Faculté, » trouve-t-il la force de dire.

Mais les siens, qu'on vient de prévenir, interviennent et le font transporter chez lui. Là, ce sont encore les mêmes préoccupations qui l'assaillent. Il demande ses copies, il les classe, il les signe, épuisant dans cet effort le dernier souffle d'une vie qui s'éteignait.

« On connaît mal un écrivain, a dit le grand critique Sainte-Beuve, tant qu'on ne connaît pas sa religion. »

A la minute solennelle, comme ses yeux à demi voilés s'attachaient avec amour sur sa fille — cette fille chérie qui avait perpétué à son foyer les traditions maternelles — elle l'entendit, et ce fut pour elle, croyante, un éclair de joie dans sa douleur, remettre entre les mains de Dieu, dans un conscient et suprême acte de foi, son âme immortelle.

La mort l'a foudroyé en pleine activité, en pleine intelligence, et c'est au cerveau qu'elle a frappé cet homme dont la vie tout entière avait été une manifestation de l'esprit.

Elle n'a pas voulu que sa pensée si active et si fière fût, même un instant, diminuée par la maladie; elle lui a épargné ses douleurs et ses affres, et, se montrant pour lui clémente, elle n'a été cruelle que pour ceux qu'il laissait après lui.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. DOLHASSARRY

Monsieur,

Comme au début d'un poème épique, vous avez invoqué la muse immortelle et, en quelques mots, avez appris à la plupart d'entre nous que la gracieuse Euterpe avait veillé sur le berceau de l'Académie.

Un tel patronage vous assurait déjà de nombreux suffrages et les liens d'affectueux respect qui vous liaient à celui dont vous venez de tracer un portrait si délicat et si vrai suffisaient pour conquérir les autres. Et pourtant, si je compte bien, je ne suis pas loin de penser que des raisons plus puissantes, que votre modestie devait naturellement passer sous silence, ont été les motifs déterminants de votre élection.

C'est que, Monsieur, tout semble réuni chez vous pour vous désigner à un fauteuil dans cette Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, où les spécialités de tous ordres se sont donné rendez-vous.

Votre carrière, si brillante pourtant dans le barreau bordelais, n'est-elle pas l'effet d'un événement imprévu? Votre vocation était celle d'un ingénieur; vous vous prépariez à l'École centrale des Arts et

Manufactures lorsque la création d'une Faculté de droit à Bordeaux vous suggéra l'idée d'y puiser quelque notions indispensables. Vous vous êtes laissé prendre dans l'engrenage, mais l'ingénieur a de temps en temps reparu, et d'une main ferme, avec la conscience parfaite des organes que vous commandiez, vous avez pu conduire une locomotive américaine dans cette extraordinaire région du Yellowstone, gouverner un navire sur la mer Noire, faire office de mécanicien sur le paquebot des côtes de Syrie !

Dans l'ordre des lettres, dans celui des beaux-arts, l'auditoire qui vient de vous applaudir a déjà rendu son jugement. Vous êtes donc, Monsieur, une recrue précieuse pour notre Compagnie, et c'est de grand cœur que je vous y souhaite la bienvenue.

Je rappelais tout à l'heure mes origines béarnaises. Sur la route d'Oloron à Saint-Jean-Pied-de-Port, sur la ligne de faîte qui sépare les riantes vallées de la Bidouze et du Saison, exactement à la limite du dialecte béarnais et de la langue basque, un modeste village se groupe autour d'une église romane aux sculptures bizarres. C'est là, Monsieur, que vous avez retrouvé le berceau de votre famille, sur cette terre qui n'a jamais connu le servage et où tous les noms, sonores et d'une étrange poésie, ont une signification originale et précise.

Ici, pourtant, la sagacité des étymologistes eskuariens est déroutée; pour interpréter le mot *Olhassarry*, nous avons à choisir entre trois sens bien différents. Celui qui a la faveur du plus grand nombre veut dire « un champ abondant en folle avoine » !

Les siècles ont passé : pendant que tant de familles

s'éteignent et que les mauvaises herbes envahissent leurs héritages, d'autres montent et leurs champs s'améliorent; vos ancêtres peuvent être fiers de vous, Monsieur, qui récoltez pour eux une si riche moisson.

Si nos familles ont voisiné il y a quelques siècles, des analogies singulières se remarquent dans nos existences : comme moi, vous êtes Parisien de naissance; comme pour moi, le climat et les bains d'Arcachon furent le salut de votre enfance délicate; le Siège de Paris nous fixa l'un et l'autre dans cette séduisante ville de Bordeaux où, l'un et l'autre, nous avons définitivement établi notre foyer.

Excusez-moi, Monsieur, d'avoir insisté sur ces détails, où j'abuse peut-être du *moi*, mais n'est-ce pas vous dire que, sur ce point encore, vous satisfaisiez à toutes les exigences d'une Académie de décentralisation où nous devons avoir le culte commun de la petite patrie?

Vous voilà donc inscrit au barreau bordelais, honneur redoutable en cette cité où la tradition romaine s'est si brillamment conservée à tous les moments de son histoire et, rapidement, vous vous en montrez digne.

Je ne veux pas rappeler votre rôle décisif dans une cause célèbre. Je ne veux pas vous citer le témoignage de vos pairs que vous vous imagineriez peut-être dicté par cette confraternité qui fait la force et l'honneur de votre Ordre, mais enfin, le public qui dans sa maligne indépendance assiste aux « concerts populaires » du Palais de Justice, ne s'est-il pas formé une opinion moins récusable? Il goûte fort, trop rarement à son gré, votre parole ingénieuse,

originale et persuasive, votre souci de la distinction, du style et de l'harmonie, il y mesure enfin la largeur des horizons que vous avez parcourus et l'immensité des connaissances que vous avez accumulées par un travail, très facile pour vous, de puissante assimilation.

Aussi, permettez-moi d'infliger ce supplice à votre modestie et de rappeler le prix qu'attachent à votre conversation tous ceux qui ont le privilège de vous approcher; vous êtes un livre dont on se plaît à tourner les pages, non pas manuel encombrant et indigeste, fait de compilation et d'efforts, mais encyclopédie vivante où pétille l'esprit, régal exquis dont l'Académie a déjà savouré les prémices.

« A beau mentir qui vient de loin, » disait le proverbe au temps où les voyages étaient une impossibilité et où, à part une demi-douzaine de voyageurs dont les noms ont survécu, on ne connaissait guère que le déplacement des longs pèlerinages; vous êtes venu au monde à une époque plus favorisée, au moment où les périls avaient cessé, mais aussi où l'originalité des mœurs, des coutumes et des sites n'avait pas encore été irrémédiablement compromise par ce que nous sommes bien obligés d'appeler le progrès.

Une grande indépendance, les loisirs merveilleux que seule peut offrir votre organisation professionnelle et, chose plus rare encore, deux compagnons distingués en constante et fidèle sympathie, voilà, Monsieur, dans quelles conditions privilégiées vous avez pu, pendant vingt-cinq années, parcourir les régions les plus curieuses de quatre parties du monde, puisant à toutes les sources d'impressions artistiques

savourant les merveilles de toutes les collections européennes, faisant entre temps de fervents pèlerinages à Bayreuth, puis, reprenant contact avec la nature, soit sous la pâleur du soleil de minuit, soit dans la fournaise des terres maudites de Palestine..., en plein été !

Oh ! cet Orient lumineux, ce grouillement coloré des peuplades en lutte perpétuelle — races, religions — que vous avez pénétrées avant que les bienfaits du parlementarisme vinssent les affubler de notre lugubre livrée, comme vous l'avez bien vu, comme on sent que vous l'aimez dans ce petit livre — cet unique livre — simplement intitulé *De Baalbek aux Pyramides*, où j'ai retrouvé mes propres impressions, bien que mes pérégrinations aient été infiniment plus modestes.

Vous alliez vers le Liban, je vous en félicite et vous envie, comme de grands seigneurs, avec votre escorte, vos nombreux serviteurs, tout un attirail de tentes et de bêtes de somme, vous teniez à votre confortable — on voit que votre acclimatement à Bordeaux était déjà complet — et vous eûtes de fortes angoisses le jour où, votre déjeuner étant en retard, vous appréhendiez déjà la mort d'Ugolin, et cette autre fois encore où vos précieux bagages s'étant trouvés arrêtés en route pour un simple détail — la passion subite d'un cocher pour une belle voyageuse — vous couriez le risque d'arriver en Égypte sans votre smoking !

Certes, ce vêtement disgracieux, au vocable britannique, ne s'accordait pas avec vos sentiments. Votre livre, daté il est vrai de 1889, n'est pas à l'entente cordiale. Il est très précieux comme document

sur notre situation diplomatique en Syrie et sur le rôle, si efficace au point de vue français, des congrégations religieuses et de la Société maronite.

Somme toute, votre voyage, éclairé par la foi qui manque à Loti, ne vous a pas laissé trop de désillusions; cela ne provient-il pas aussi quelque peu de l'heureuse orientation de votre caractère et de ce sentiment chevaleresque, bien à sa place sur la terre des croisés, qui vous fait admirer au passage les jolies voyageuses se rendant en train spécial au Casino de Ramleh, ces fellahines, bronzes vivants, merveilleusement drapées, ou encore ces belles dames maronites dont le corsage, dites-vous, est singulièrement indiscret?

En puisant au hasard dans vos notes — et votre communication à notre séance du 13 juin 1907 nous prouve que vous en avez beaucoup — vous devriez, Monsieur, puisque vous avez renoncé à voyager désormais, le trio que vous formiez ayant pris sa retraite, vous devriez, dis-je, nous donner la suite de votre premier volume, — par exemple nous conduire cette fois en Amérique, sous le cristal mouvant du Niagara, au bord du cañon du Yosemite, dans les enchantements étranges du Parc-National!

Europe, Asie, Afrique, Amérique! quelle accumulation d'impressions! Quant à l'Océanie, c'est par là que vous aviez commencé... devant la Cour d'appel.

Un de vos beaux succès n'est-il pas celui où vous défendiez les droits d'un étrange colon de l'île de Pâques, ce dernier vestige lointain d'un continent englouti? Votre persuasive parole a eu raison des difficultés auxquelles se heurtaient votre client et sa

gracieuse compagne, qui répondait au nom très euphonique de *Téluanuireiaitéraiatéa!*

Je crois, Monsieur, que c'était une question d'oreille qui vous avait conduit à plaider cette singulière cause; on suit, en effet, à travers toute votre existence, quels que soient les sujets soumis à votre observation, l'obsession du plus subtil de tous les sens, et je suis certain qu'après avoir admiré les manifestations si variées de l'art et de la nature, vous fermiez les yeux pour entendre chanter dans votre âme, sous une forme nouvelle, l'écho de vos impressions lumineuses.

Sous les cèdres du Liban, vous avez mesuré, hélas! à vos dépens, l'abîme qui sépare l'esthétique orientale de notre goût européen; vous avez été plus favorisé au cours d'une somptueuse réception au Caire, et vous avez savouré à loisir « ces rythmes monotones » et uniformément syncopés qui produisent à la » longue sur les nerfs une impression indéfinissable » — ce sont vos propres termes — « et arrivent à vous » plonger dans une rêveuse et douce langueur. C'est » comme une berceuse qui s'empare de votre âme, » l'enveloppe, la caresse et l'endort dans des songes » dorés. » On vous a donné la clef de cette curieuse tonalité, « les demi-tons y sont inconnus et c'est par » tiers de tons qu'on procède; de là ce caractère » plus plaintif que celui de nos modes mineurs et ce » charme énervant » dont vous aviez jusque-là subi l'influence sans pouvoir en saisir les causes.

Vous étiez depuis longtemps préparé à cette délicate analyse; votre âme naturellement musicale, servie par l'organe enchanteur d'un exécutant fort

apprécié, avait parcouru toutes les étapes de l'éducation d'un spécialiste.

Votre autorité de critique s'est ainsi affirmée, et elle vous a conduit à un de ces épisodes qui marquent dans toute une existence d'artiste.

Je m'imagine volontiers la scène inoubliable qui eut si peu de témoins : la vaste salle de notre Grand-Théâtre, soigneusement interdite à toute indiscrétion, et, devant cette obscurité vide, la partition d'Halévy jouée avec son orchestre au grand complet avec tous ses interprètes, toute sa figuration.

Perdu dans cette immensité, arbitre du sort d'un artiste en litige avec son directeur, ce n'était pas un souverain mélomane qui présidait à cette représentation invraisemblable, mais un simple expert, chargé, avec deux autres spécialistes, d'exécuter une ordonnance du tribunal, et le choix de cet expert, ratifié par le sentiment unanime, s'était porté sur vous.

Il ne manquait plus à votre gloire artistique qu'une consécration — celle de l'Académie est secondaire puisque, hélas ! nous avons oublié nos origines — et cette consécration vous fut donnée en 1903 par la Présidence de la Société de Sainte-Cécile.

Vous apparteniez à cette si active et si utile institution depuis longtemps déjà; membre du Comité et secrétaire en 1895, vous étiez chargé des fonctions délicates et très assujettissantes de secrétaire général dès 1898.

Vous étiez ainsi le confident et le bras droit de notre très regretté collègue Adrien Sourget.

Héritier de sa tradition et de son autorité, vous

étiez désigné pour sa succession, et lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite, il eut, pendant quelques années encore, la suprême satisfaction de vous voir répondre absolument aux espérances qu'il avait fondées sur vous.

Toute présidence est un fardeau plus ou moins pesant. Celle que vous avez acceptée ménage à son titulaire des difficultés toutes particulières. Vous êtes le chef d'un orchestre, c'est vrai, mais les instruments qui le composent sont loin d'avoir été accordés au même diapason. Vous avez affaire, en général, à des natures dont la sensibilité, affinée à l'extrême, est excitée par les moindres vibrations. Aussi votre rôle de souverain arbitre est-il constamment nécessaire dans ces luttes inévitables d'amour-propre, dans ces conflits de susceptibilités qui s'expliquent si bien.

De son côté, le public a des exigences diverses, souvent même contradictoires; il faut savoir, dans un programme, doser d'après tant de goûts intransigeants la part de classique et de moderne qui maintiendra l'harmonie, et cette harmonie, que les humoristes dénient aux collectivités musicales, vous savez, Monsieur, la maintenir par votre action personnelle.

Quelles que soient les difficultés qui mettent à contribution votre patience, votre tact, votre diplomatie, vous en triomphez toujours et toujours voit-on voltiger sur vos lèvres cet aimable sourire, légendaire à Bordeaux.

Votre discours du 17 juillet 1905 m'a appris une chose au moins, c'est que malgré le rôle si ingrat que je viens de décrire, la durée des présidences est un exemple que pourrait envier plus d'un chef d'État.

Vous êtes seulement le troisième président depuis 1850; vous avez derrière vous Henry Brochon et Adrien Sourget, qui appartinrent l'un et l'autre à notre Compagnie, précédent dont vous deviez bénéficier tôt ou tard.

Votre admission à nos séances particulières, annoncée plusieurs semaines à l'avance, eut lieu — extraordinaire coïncidence — le jour des funérailles de Sourget, et ce fut par une touchante et sincère expression de condoléance, par une délicate allusion aux « liens d'affectueuse déférence » et aux « souvenirs d'une intime collaboration », que débuta le charmant discours dans lequel, suivant l'usage, vous ne deviez parler que de celui dont le fauteuil vous était attribué.

Voici un nouveau terrain qui vous est également familier. Vous avez mis une note bien personnelle dans l'éloge de l'homme éminent que vous avez connu, non seulement par ses œuvres et la profonde trace qu'il a laissée à l'Université de Bordeaux, mais encore dans l'intimité de son foyer.

Votre portrait de M. de Tréverret est trop complet, trop précis pour que je puisse émettre la prétention d'y ajouter encore quelques touches; tout cet auditoire l'a reconnu, ce gentilhomme au profil si fin, si XVIIIe siècle, marchant toujours comme si le jabot de dentelle l'obligeait à redresser la tête, la main appuyée sur la garde d'une épée de cour; sa bienveillance toujours empreinte d'une certaine solennité m'avait été marquée avec un tour de faveur que je devais sans doute à mon modeste titre de jeune condisciple.

Il était un des doyens de l'Académie, admis en 1880, mais son sourire, son allure étaient éternellement jeunes et pour toutes ses communications à notre Compagnie, il avait soin de choisir entre les plus piquantes et les plus humoristiques.

Aussi étions-nous heureux lorsque, pour clôturer nos séances publiques, — nos rangs ne s'éclaircissaient pas, hélas ! aussi rapidement alors, — il nous donnait le fin régal d'une lecture sur ses sujets favoris.

Sa spirituelle étude sur Rudyard Kipling, en 1902, sa très alerte analyse d'un roman policier de l'américain Harding Davis, en 1904, furent de véritables régals littéraires; il quitta même, lors de la séance du 23 décembre 1901, le terrain normal de son enseignement pour nous donner une leçon de langue française.

Il sut grouper avec art, érudition, sous cette forme originale que vous avez si bien caractérisée, une foule d'exemples, prouvant à quel point notre admirable langue se trouve rendue plus difficile par l'équivoque qui provient de l'emploi des mêmes mots donnés à des choses ou à des fonctions différentes. Ce travail si nouveau dans sa forme et dans ses conclusions était simplement intitulé *les Titres et les Noms.*

Le haut caractère de M. de Tréverret, son expérience, sa courtoisie native l'avaient rapidement appelé à la présidence de l'Académie, dont il occupa le fauteuil en 1886.

Son activité demeurée intacte, son assiduité à nos séances, le précieux souvenir des services déjà rendus à notre Compagnie nous avaient permis de fonder sur son dévouement de nouvelles espérances. Il fut élu vice-président dans notre séance du 9 novembre

1905, ce qui était en même temps une très flatteuse désignation de notre collègue pour une seconde présidence en 1907.

Hélas ! la lettre qui notifiait cette élection arriva trop tard ! L'hommage de l'Académie se heurta aux volontés d'une Puissance supérieure qui ne divulgue ni le jour ni l'heure, lorsqu'il lui convient de nous rappeler le peu que nous sommes.

Cette mort est celle que nous pouvons tous envier ! Pour le philosophe, pour le fils de cette antique Université de France, cette gloire de l'humanité, c'est la mort au champ d'honneur ! en pleine activité intellectuelle, avec la suprême obsession du devoir à remplir.

Pour le chrétien, et M. de Tréverret était un croyant dans toute la lumière de la conviction, c'est le départ dans la sérénité des sublimes espérances, avec la confiance que donnent les promesses éternelles à ceux qui ont vécu selon la justice et dont la conscience immaculée laisse à ceux qui les pleurent la véritable, la seule consolation.

En M. de Tréverret, vous avez distingué l'humaniste et l'homme; le dédoublement de cette intéressante figure s'achève en cette séance.

Par l'admission de M. Courteault, l'Université de Bordeaux conserve, dans notre Compagnie, l'importante place que lui assigne son rôle dans le Sud-Ouest intellectuel.

Quant à l'homme dont l'heureuse existence intime débuta par d'exquises sensations d'art, dont la personnalité si originale se traduisit surtout dans la familiarité des entretiens, il ne pouvait avoir de successeur

plus sympathique que celui qui fut en quelque sorte son dernier confident et qui vient, sans l'emploi de moyens oratoires, simplement avec son cœur, de nous communiquer si profondément sa filiale émotion.

LISTE

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

Pour les Concours de l'année 1907.

PREMIÈRE PARTIE

I. — Ouvrages reçus par l'Académie.
II. — Résultats des Concours ouverts pour l'année 1907.

I

L'Académie a reçu les ouvrages suivants, soit pour les concours ouverts en 1907, soit pour l'obtention des récompenses accordées en vertu de l'article 48 de son Règlement, soit enfin à titre d'hommage :

FONDATION DE LA GRANGE

Linguistique.

1° *Méthode très pratique, nouvelle et scientifique d'interpréter les noms en ac*, par un Rouergat de Rignac.

2° *Les termes injurieux du gascon des Landes*. Glossaire explicatif suivi d'une bibliographie des auteurs gascons du dialecte landais, manuscrit.

Devise : **Aus harnious, à yen de querèle,**
Guerre cau ha countinuele.
(Fable causides de LA FONTAINE.)

3° *Lexique français-patois, dialecte gascon de l'Astarac* (environs de Mirande), manuscrit.

> **Devise :** Lou que bou un chibau sense défaut cau que s'en angue a pé.

4° *Étude grammaticale de la langue gasconne dans le dialecte sarladais,* par M. Marc Delbreil.

5° *Atlas linguistique d'une région des Landes. Contribution à la dialectologie du Gascon.*

> **Epigraphe :** Diviser chacune des difficultés que j'examinerai en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.
> DESCARTES.

FONDATION BRIVES-CAZES

1° *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à* 1790, par M. Gaston Ducaunnès-Duval, quatre volumes in-4°.

2° *Monographie de Tarou, diocèse de Bayonne,* un volume imprimé, par M. l'abbé Daugé, curé de Beylongue (Landes).

FONDATION ARMAND LALANDE

1° *Credidi propter quod locutus sum,* manuscrit sous la même devise.

2° *L'ordre mutuel et Dieu, etude critique sur la théorie moniste du docteur L. Buchner,* par l'abbé Alfred Tanguy, vicaire à Notre-Dame-du-Mont (Marseille), un volume.

3° *Preuves de l'existence de Dieu,* par M. le chanoine Th. Dubot, supérieur du Séminaire de philosophie (Vannes).

4° *Les sources de le croyance en Dieu,* par M. A. Sertillanges, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris, 1905, un volume in-8°.

5° *La finalité en biologie. Étude du foie,* par le docteur Louis Murat. *L'idée de Dieu dans les sciences contemporaines, exposé nouveau des sciences de la nature au point de vue apologétique,* deux brochures et un manuscrit.

6° *Pourquoi je suis croyant. Essai de l'existence de Dieu,* plaquette imprimée.

Devise : **Le problème religieux actuel.**

7° *Le monisme et l'animisme, leur valeur comme hypothèses dans le transformisme,* par M. Jean Taussat, un volume.

8° *Preuves de l'existence de Dieu et de l'âme,* brochure, par M. Joseph Vital, de Bordeaux.

9° *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus,* manuscrit.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

Éloge de Jean-Charles Lavie. Ses œuvres, ses relations avec Montesquieu, manuscrit.

Devise : **Solidarité et liberté.**

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

1° *France et Labourd,* par M. Albert Darricaud, un volume imprimé.

2° *Cahiers de doléances des paroisses de la sénéchaussée de Tartas en* 1789, publiés par M. Maurice de Chauton, avec la collaboration de M. François Abbadie.

3° *Le Petit Séminaire de Bordeaux, annales illustrées,* par M. l'abbé Deney, professeur à l'École diocésaine Saint-Louis-de-Gonzague.

4° *La digne fille de Marie ou la bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, par M. l'abbé Duprat.

Un ange du Séminaire : Ludovic de la Faye, par le même.

Une page de charité, par le même.

2° Agriculture.

1° *Tous jardiniers*, par M. Gabriel Viaud, vétérinaire en 1er au 33e régiment d'artillerie, à Poitiers, un volume imprimé.

2° *Notice explicative et historique sur les Syndicats des sylviculteurs du canton de Pessac (système Daney).*

Statuts du Syndicat agricole des sylviculteurs du canton de Pessac (système Daney).

3° Archéologie.

Saint-Émilion ; la cité guerrière, la cité religieuse, par l'abbé Guiraud, curé de Saint-Ciers-de-Canesse (Gironde).

4° Économie politique et géographie.

1° *L'égalité*, par J.-J Escande, membre de la Société historique du Périgord.

2° *De Bordeaux à Paris par la Chine, le Japon et l'Amérique*, par Mlle E. Mathé, un volume.

5° Sciences.

1° *Essai de Jean Rey, édition nouvelle avec commentaires*, publié par M. Maurice Petit, pharmacien à Romorantin, un volume imprimé.

2° *Travaux originaux extraits de divers journaux scientifiques de* 1899 *à* 1907, par M. E. Crouzel, pharmacien à La Réole.

6° Beaux-Arts.

1° *Etude sur les origines et les évolutions du paysage contemporain en France*, manuscrit.

Devise : La beauté est un développement apparent ou réel, lequel étant conçu par nous, passe en nous.
JOUFFROY.

2° *Album de reproduction de reliures* exécutées par M. Marcel Fleuret, relieur doreur à Bordeaux.

7° Littérature et Poésie.

1° *L'Enjeu*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, par M. Jean Cary, manuscrit.

2° *Gerbe antique*, poésies, manuscrit, avec cette épigraphe : « Ars longa, vita brevis. »

3° *Calomnie*, poésie, manuscrit.

Devise : Que le monde est donc méchant !

Un mauvais élève après une distribution de prix, sonnet suivi d'un développement musical, manuscrit.

Devise : Apprenons notre histoire.

Béranger; à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, 1857-1907, manuscrit.

Devise : Béranger est un écrivain pur et d'une forme irréprochable.
Émile DE LA BÉDOLLIÈRE.

Mon cordonnier, poésie, manuscrit.

Devise : Donneur de cors.

Ce qui met le cœur en fête.

Devise : Sollicitude bien ordonnée commence par soi-même.

L'orgueil. Le grain de la folie, deux sonnets, manuscrit.

Devises : La critique n'est pas défendue.
Ne parlons pas politique.

4° *Sonnets antiques et modernes*, par M. Paul Dandicolle, un volume illustré.

5° *Quatre petites causeries faites au cours de ces dernières années*, par Mlle Lonfier (au Bouscat).

6° *Les verbes irréguliers français*, par M. Alaux, un vol.

7° *Amant alterna camenæ*. Virgile, égl. III, 59.

Devise : Amant, etc.

8° *L'âme sonore*, poésies, par M. Jean de la Rocca, manuscrit.

9° *Extrait de mes jouets*, poésies, manuscrit.

Devise : Souvenirs, pourquoi revenez-vous?

10° *Rédemption*, poésie, manuscrit.

Devise : Et tandis qu'on pleurait dans les maisons en deuil,
L'âpre bise soufflait sur ces fronts sans cercueil.
V. Hugo.

11° *Lutte ardente*, roman, par M. Hermann Derose, manuscrit.

12° *Ode à la Côte d'Argent, Les Trois Duchesses, Sous les Nuages, rêverie*, trois poésies manuscrites, par M. Maurice Martin.

OUVRAGES REÇUS A TITRE D'HOMMAGE

1° *Repères du littoral gascon*, par M. Saint-Jours.

2° *Cordouan, d'après les textes*, par M. Saint-Jours.

3° *La Boétie, Montaigne et le Contr'un*, par le docteur Armaingaud, deux brochures.

4° *Le bail de démolition du château de Cancon en* 1739, par le docteur Couyba.

5° *Journal d'un prébendier de Saint-Étienne d'Agen*, par le même.

6° *A la gloire de la bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, par M. l'abbé Duprat.

7° *L'École d'anthropologie de Paris.*

8° *Résumé des conférences de psychiatrie médico-légale*, par le docteur Régis.

De l'état antérieur du blessé dans la médecine légale des traumatismes, par le même.

L'expertise médico-légale et la question de la responsabilité, par le même.

Les intervalles lucides considérés dans leurs rapports avec la capacité civile des aliénés, par le même.

A propos du parricide, par le même.

Les anormaux psychiques des écoles, par le même.

Un cas de perversion sexuelle à forme sadique, par le même.

Le régicide Caserio, par le même.

Les régicides dans l'histoire et dans le présent, par le même.

Le vin et l'alcoolisme, par le même.

Les délirants des hôpitaux, leur assistance, leur utilité au point de vue de l'enseignement, par le même.

Les psychoses d'auto-intoxication, par le même.

Neurasthénie et paralysie générale, par le même.

La psychose post-éclamptique, par le même.

Neurasthénie et artério-sclérose, par le même.

Deux cas d'onanisme chez des enfants traités par la suggestion hypnotique, par le même.

Délire vaccinal, par le même.

Les psychoses post-opératoires, par le même.

Auto-intoxications et délires, par le même.

De la pellagre dans les Landes, par le même.

9° *Le caractère bordelais*, par M. Maurice Laffont, une brochure imprimée.

Dans l'Ariège, sonnets rustiques, par le même.

Les cloches du pays, poésie, par le même.

A nos montagnes, poésie, par le même.

Pour les victimes des avalanches, poésie, par le même.

10° *Estienne de La Boëtie contre Nicolas Machiavel*, par Joseph Barrère.

11° *La lecture française*, par Gaston de Lagarde.

12° *Recueil de poésies*, par Mme Isaure Portier, de La Rochelle.

13° *La gemme landaise et son traitement*, par M. Vèzes.

L'industrie résinière en Russie, par le même.

Les produits résineux secondaires, par le même.

L'industrie des huiles de résine, par le même.

Sur la distillation de la gemme, par le même.

Sur la solubilité réciproque de l'essence de térébenthine et de l'alcool aqueux, par le même.

Sur l'essai béchique de l'essence de térébenthine des Landes, par le même.

Sur les risques d'incendie des usines de résine, par le même.

Préparation des résinates par électrolyse, par le même.

L'industrie résinière aux États-Unis, par le même.

14° *L'action électrique du soleil et de la lune*, par M. Albert Nodon.

Les clapets électrolytiques, par le même.

15° *L'Association royaliste de l'Institut philanthropique à Bordeaux et la conspiration anglaise en France pendant la deuxième coalition*, par M. G. Caudrillier, professeur au lycée de Bordeaux.

16° *Esquisse toponymique sur la vallée de Cauterets (Hautes-Pyrénées)*, par M. Alphonse Meillon.

17° *Congrès d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest*, offert par la Société des Archives historiques.

18° *L'Orléans à toute vapeur*, par Henry Haguet.

II

Après avoir entendu les rapports qui lui ont été présentés sur les ouvrages soumis à son examen, et après avoir pris l'avis de la Commission générale des concours, l'Académie a décerné les prix et les récompenses suivants :

FONDATION DE LA GRANGE

Linguistique.

Le prix de cette fondation est attribué à M. Millardet, professeur au lycée de Talence, pour son manuscrit intitulé : *Atlas linguistique d'une région des Landes contribution à la dialectologie du Gascon.*

L'Académie a décerné, en outre, un prix de 400 francs à M. l'abbé Vincent Foix, curé de Laurède (Landes), pour un travail intitulé : *Les termes injurieux du Gascon des Landes, glossaire explicatif, suivi d'une bibliographie des auteurs gascons du dialecte landais.*

FONDATION BRIVES-CAZES

Le prix de cette fondation est attribué à M. Gaston Ducaunnès-Duval, archiviste de la ville de Bordeaux, pour son ouvrage ayant pour titre : *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à* 1790. 4 vol. in-4°.

FONDATION ARMAND LALANDE

Le prix de cette fondation, décerné pour la première fois, est réparti de la manière suivante :

1° 3,000 francs à M. Jean Taussat, pour son volume imprimé : *Le Monisme et l'Animisme, leur valeur comme hypothèses dans le transformisme,* 1908.

2° 2,000 francs à M. l'abbé Sertillanges, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris, pour son volume : *Les sources de la croyance en Dieu,* 1905.

FONDATION DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

Le prix de cette fondation est décerné à M. Émilien Bernard, avocat à la Cour d'appel, pour son éloge de *Jean-Charles de Lavie, ses œuvres, ses relations avec Montesquieu.*

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

1° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. l'abbé Deney, professeur à l'école diocésaine Saint-Louis-de-Gonzague, pour son volume ayant pour titre : *Le Petit Séminaire de Bordeaux, annales illustrées.*

2° Une MÉDAILLE DE BRONZE à MM. Maurice de Chauton et François Abbadie, président de la Société de Borda, auteurs d'un travail intitulé : *Cahier de doléances des paroisses de la sénéchaussée de Tartas en* 1789.

3° Une MENTION HONORABLE à M. Albert Darricau, auteur de *France et Labourd,* 1 volume.

2° Archéologie.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. l'abbé Guiraud, curé de Saint-Ciers-de-Canesse, pour le volume suivant : *Saint-Émilion : la cité guerrière, la cité religieuse.*

3° Agriculture.

Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'ARGENT à M. Gabriel Viaud, vétérinaire en premier au 33e régiment d'artillerie (Poitiers), auteur d'un volume ayant pour titre : *Tous jardiniers.*

4° Sciences.

1° Une Médaille d'or à M. Maurice Petit, pharmacien à Romorantin, pour sa nouvelle édition avec commentaires de l'*Essai de Jean Rey*, 1 volume.

2° Un Rappel de médaille d'argent à M. Crouzel, pharmacien à La Réole, pour son recueil de *Travaux originaux extraits de divers journaux scientifiques de* 1899 *à* 1907.

5° Beaux-Arts.

Une Médaille d'or à M. Marcel Fleuret, relieur-doreur à Bordeaux, pour son Album de reproduction de ses reliures artistiques.

6° Géographie.

Une Médaille d'argent à Mlle E. Mathé, auteur d'un volume intitulé : *De Bordeaux à Paris par la Chine, le Japon et l'Amérique.*

7° Littérature et Poésie.

1° Une Médaille de vermeil à M. Jean de la Rocca, pour un recueil manuscrit de vers intitulé : *L'Ame sonore.*

2° Une Médaille de vermeil à M. Hermann Derose, auteur d'un roman manuscrit ayant pour titre : *Lutte ardente.*

3° Une Médaille d'argent à Mlle Cécile Lonfier, pour ses *Quatre petites causeries faites au cours de ces dernières années.*

4° Une Médaille d'argent à M. Alaux, pour son traité intitulé : *Les Verbes irréguliers français.*

5° Une Médaille de bronze à M. Paul Dandicolle, auteur d'un recueil intitulé : *Sonnets antiques et modernes.*

6° Une Mention honorable à M. Arthur Nouaux, de La Teste, pour un recueil de vers manuscrit intitulé : *Amant alterna camenæ.*

DEUXIÈME PARTIE

CONCOURS OUVERTS POUR L'ANNÉE 1909

ET LES ANNÉES SUIVANTES

FONDATION FAURÉ

Un des membres les plus regrettés de l'Académie, M. Fauré, voulant donner un dernier témoignage de l'intérêt qu'il avait toujours porté aux travaux de la Compagnie, a, par son testament en date du 30 mars 1868, fait la disposition suivante :

« Je donne et lègue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts » de Bordeaux, à laquelle je m'honore d'appartenir, un coupon de » 50 francs de rente 3 %, pour fonder un prix de 300 francs à décerner » tous les six ans au meilleur Mémoire sur une question posée par » l'Académie, intéressant le bien-être de la population peu aisée de » notre ville. L'Académie sera seule appelée à juger de la valeur » de ces Mémoires. »

L'Académie met au concours la rédaction d'un mémoire sur la question suivante :

« Résumé des règles de l'hygiène intéressant la population ouvrière de Bordeaux. »

Le prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1912.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au Secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1912 au plus tard.

FONDATION DE LA GRANGE[1]

M. le marquis Lelièvre de La Grange et de Fourille, membre de l'Académie, par testament olographe du 14 août 1871, visé par décret du 20 octobre 1880, a légué à la Compagnie :

Une rente de *six cents francs* « destinée à fonder un prix annuel, » sous le nom de *Prix de M. le marquis de La Grange*, qui sera décerné » *alternativement* à l'auteur du meilleur livre ou mémoire sur la langue » gasconne dans ses phases diverses, ses poésies, sa prose, et à l'auteur » du meilleur livre ou mémoire sur la numismatique de nos provinces » méridionales. »

En conséquence, l'Académie décernera les prix suivants :

Concours de 1909 : 900 francs pour la linguistique.

Concours de 1910 : 600 francs pour la numismatique.

---

(1) Dans sa séance du 8 juin 1905, l'Académie a pris la délibération suivante :

« ARTICLE PREMIER. — Pour les concours de la fondation La Grange, le choix des sujets est laissé aux auteurs dans les limites fixées, toutefois, par le fondateur de ces concours.

» ART. 2. — Le Secrétaire général de l'Académie est invité à donner à l'annonce des prix la plus large publicité, en faisant appel au bienveillant concours des directeurs des journaux de la région et des revues scientifiques consacrées à la linguistique, à la numismatique et à l'archéologie.

» ART. 3. — Le délai accordé aux concurrents est de deux années. Les mémoires devront être déposés, à peine de déchéance, au secrétariat de l'Académie, le 31 décembre au plus tard.

» ART. 4. — Les ouvrages imprimés dont les auteurs désirent prendre part au concours de la fondation La Grange devront pareillement être déposés, sous peine de déchéance, au secrétariat de l'Académie, le 31 décembre au plus tard.

» ART. 5. — Si aucun des mémoires ou livres déposés n'est jugé digne du prix et que cependant l'un d'eux ait une valeur suffisante pour mériter une récompense, l'Académie pourra, à titre d'encouragement, lui attribuer une portion du prix total.

» ART. 6. — Les sommes restées sans emploi seront mises en réserve pour accroître l'année suivante la valeur ou le nombre des prix décernés par l'Académie au nom de M. le marquis de La Grange.

» ART. 7. — Les articles 45, 46 et 47 du Règlement général de l'Académie s'appliquent aux prix de la fondation La Grange. »

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au Secrétariat de l'Académie : pour la linguistique, le 31 décembre 1909, dernier délai; pour la numismatique, le 31 décembre 1910, dernier délai.

A défaut de travaux sur la langue gasconne et la numismatique jugés dignes des prix en 1909 et 1910, l'Académie est autorisée à décerner ces prix à un mémoire d'archéologie locale ou régionale.

FONDATION CARDOZE

M. Cardoze (Salomon-Antoine-Amédée) a, dans son testament du 2 janvier 1880, inséré une disposition ainsi conçue :

« En outre des legs qui viennent d'être énoncés, il sera remis à » l'Académie de Bordeaux un titre de rente au capital de 10,000 francs, » pour la fondation de deux prix comme il est dit ci-après :

» 1° Un prix quinquennal de la valeur des intérêts accumulés de » la somme de 6,000 francs, pour être décerné à l'auteur d'actes jugés » les plus méritoires, soit d'ordre moral ou matériel, et accomplis » dans l'arrondissement de Bordeaux.

» 2° Avec les intérêts du surplus de la somme léguée, soit 4,000 fr., » tous les trois ans, l'Académie fera un choix de bons livres qu'elle » offrira à l'instituteur primaire le plus méritant du département. — » Partie de ces livres lui sera donnée en toute propriété; l'autre moitié » restera à l'école. »

L'Académie a été autorisée, par décret de M. le Président de la République en date du 12 mars 1888, à accepter le legs de M. Cardoze.

Le premier de ces prix, d'une valeur de 1,000 francs, sera décerné en 1909. Le deuxième sera décerné également, s'il y a lieu, en 1909.

FONDATION BRIVES-CAZES

M. Brives-Cazes (Joseph-Émile), conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux et membre de l'Académie, a fait,

par un testament du 14 janvier 1877 et par un codicille du 31 octobre 1882, la disposition suivante :

« Je lègue à l'Académie le capital d'une rente de 250 francs sur » l'État. Cette rente est destinée à fonder un prix de 500 francs qui » sera donné tous les deux ans au meilleur travail présenté à l'Aca- » démie pendant la période bisannuelle précédente, sur un sujet » relatif à l'histoire de la région du Sud-Ouest (ancienne Aquitaine), » et plus particulièrement de Bordeaux. Mes trois médailles d'or » serviront à faire les frais d'un coin spécial gravé pour cette fon- » dation. »

L'Académie a été autorisée, par décret du 18 mai 1889, à accepter le legs de M. Brives-Cazes.

Ce prix sera décerné en 1909.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1909 au plus tard.

FONDATION ARMAND LALANDE

M. Armand Lalande fils et M. et Mme Lawton, née Lalande, se conformant aux dernières volontés de M. François-Louis-Marie-Armand Lalande, leur père et beau-père, ancien président de la Chambre de commerce de Bordeaux et ancien député de la Gironde, lequel désirait la création d'un prix destiné à l'auteur du meilleur livre écrit pour démontrer aux aveugles et aux incrédules la certitude de l'existence de Dieu, ont, par acte du 13 janvier 1897, retenu par Me Peyrelongue, notaire à Bordeaux, fait donation à l'Académie d'une somme de 20,000 francs dont les intérêts, *déduction faite des frais*, doivent servir à la fondation d'un prix quinquennal sous le nom de PRIX ARMAND LALANDE, qui serait décerné à l'*ouvrage écrit et publié dans cette période, qui tendrait soit directement, soit indirectement, à la démonstration de l'existence de Dieu*

par la défense de la doctrine spiritualiste en opposition avec les idées matérialistes et positivistes. Cette donation, autorisée par décret de M. le Président de la République du 31 juillet 1897, a été acceptée, par acte authentique passé devant Me Peyrelongue, notaire, le 30 novembre 1897.

Ce prix, d'une valeur de 2,500 francs, sera décerné en 1912.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au Secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1912 au plus tard.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

« Le Conseil municipal de Bordeaux a délibéré, le 20 février 1885,
» qu'une somme de 500 francs était allouée à l'Académie des Sciences,
» Belles-Lettres et Arts de Bordeaux pour le rétablissement d'un
» prix qui sera exclusivement affecté à l'étude des illustrations
» bordelaises dont le choix est réservé à ladite Académie. »

L'Académie met au concours de 1909 : *Nicolas de Lisleferme; l'homme, l'œuvre, le milieu.*

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au Secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1909 au plus tard.

PRIX DE L'ACADÉMIE[1]

1° Histoire.

L'Académie met au concours les sujets suivants :

1° « Notice biographique sur un des hommes remarqua-
» bles qui ont appartenu à cette province. »

---

(1) Pour les conditions du concours, voir page 291.

2° « Monographie de l'ancienne paroisse Saint-Remi de » Bordeaux, d'après les titres originaux et les monuments. »

3° « Histoire de l'amirauté de Guyenne. »

4° « Étude sur la situation des personnes du Sud-Ouest » et des terres dans une paroisse rurale aux XVIIe et XVIIIe » siècles, surtout d'après les minutes des notaires. »

5° « Étudier, d'après les documents originaux, l'admi» nistration et le rôle d'un archevêque de Bordeaux au » moyen âge, Pey Berland excepté. »

6° « Dresser un état des documents sur l'histoire de » Bordeaux et de la province, gardés en dehors de la » Gironde, notamment dans les dépôts de Paris, Londres » et Rome. »

7° « Monographie de l'initiative privée bordelaise, en » matière charitable, de saint Paulin à nos jours. »

2° Archéologie locale.

L'Académie récompensera le meilleur livre ou mémoire d'archéologie locale.

Elle accueillera de préférence :

1° « Des monographies d'un des anciens monuments de » la Guyenne, — églises, monastères, châteaux, etc. »

2° « Des monographies, au point de vue archéologique, » des villes ou communes de l'ancienne province de » Guyenne. »

3° Agriculture.

1° « Recherche des procédés pratiques et économiques » d'accroissement de la valeur alimentaire des fourrages. »

2° « Étude complète d'un des nouveaux cryptogames » parasites de la vigne. »

3° « Étude sur les maladies du vin. »

4° « Dresser la carte agronomique de l'un des arrondis» sements suivants de la Gironde : Bordeaux, Libourne,

» Blaye, La Réole, ou de l'un des cantons ou de l'une des » communes de ces arrondissements [1]. »

3° « Étude sur l'influence, au point de vue économique » et social, de l'automobilisme sur la production et l'élevage » du cheval en France. »

6° « La culture des céréales peut-elle être lucrative dans » la Gironde? A quelles conditions? »

7° « De l'utilisation du sucre dans l'alimentation animale » et des modifications à apporter à la législation pour ren- » dre cette alimentation économique. »

4° Physique.

« Qu'y a-t-il de démontré et d'hypothétique dans les nouvelles idées sur la constitution de la matière? »

5° Physiologie.

L'Académie met au concours le sujet suivant.

« Indiquer les conditions physiologiques et techniques » d'où dépend la gravité des accidents causés par les » applications de l'électricité industrielle. »

6° Économie politique.

« Trusts et cartels. »

---

(1) L'Académie désire que les natures physique et chimique du sol et même celles du sous-sol, lorsque celui-ci est rapproché de la surface, y soient indiquées clairement, aussi bien, si cela est possible, que leur origine géologique et que le relief du terrain. Cette carte devra être complétée par une série d'analyses physiques et chimiques des principaux types de sols et de sous-sols suffisant à établir, s'il y a lieu, des lois générales qui permettraient de déterminer, sans autre donnée, le genre de culture, la composition de la fumure, etc., qui seraient applicables dans chaque cas particulier.

7° Beaux-Arts.

L'Académie met au concours les sujets suivants :

1° « Étude de l'influence de l'École française du XVIIIe » siècle sur la peinture moderne. »

2° « Étudier les origines et les évolutions du paysage » contemporain en France. »

3° « Étude sur les façades des maisons construites dans » la ville de Bordeaux à l'époque de Louis XVI. »

4° « Étude sur la transformation du rôle de l'architecte, » avec les progrès des procédés de construction et avec » les nécessités nouvelles résultant pour l'habitation des » changements survenus dans la vie sociale. »

5° « Esquisse d'une histoire du romantisme dans une » province française. »

6° « Étude sur le miniaturiste bordelais *de Abbate* » d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale » (XVe siècle). »

L'Académie récompensera, en outre, les meilleurs travaux relatifs à l'histoire des arts (architecture, peinture, sculpture, gravure et musique) dans l'ancienne province de Guyenne.

8° Poésie.

L'Académie décernera des récompenses aux auteurs des pièces de poésie qui lui paraîtront dignes d'une distinction.

CONDITIONS DU CONCOURS

Les pièces destinées à concourir pour les prix proposés par l'Académie devront remplir les conditions suivantes :

1° Être écrites en français ou en latin.

2° Être rendues au Secrétariat de l'Académie, Hôtel de l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53, avant le 31 décembre de chaque année, irrévocablement.

3° Elles devront être affranchies.

4° Les pièces ne devront point être signées de leurs auteurs, ni renfermer aucune indication qui puisse les faire connaître.

5° Elles porteront une épigraphe.

6° Cette épigraphe sera répétée sur un billet cacheté annexé à la pièce à laquelle elle se rapportera. Ce billet contiendra encore l'épigraphe, plus le nom et l'adresse de l'auteur de la pièce, avec la déclaration *qu'elle est inédite, qu'elle n'a jamais concouru, qu'elle n'a été communiquée à aucune Société académique.*

Toute pièce venant d'un auteur qui aurait préalablement fait connaître son nom serait, par ce seul fait, mise hors concours. *Cette mesure est de rigueur.*

Les billets cachetés ne seront ouverts que dans le cas où les pièces auxquelles ils seraient joints auraient obtenu une récompense académique.

Sont exemptés de l'observation des formalités précitées : 1° les travaux des aspirants aux médailles d'encouragement (art. 48 du Règlement) et aux prix dont l'obtention aurait exigé des recherches locales, ou des procès-verbaux d'expériences qu'ils auraient faites eux-mêmes;

2° les livres envoyés aux concours ouverts pour la *Fondation de La Grange.*

Sont admis à concourir : les étrangers et les régnicoles, même ceux de ces derniers qui appartiennent à l'Académie à titre de membres correspondants.

7° L'Académie s'interdit toute discussion sur les questions politiques ou religieuses : les concurrents sont priés de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

Art. 45. — Les mémoires et autres travaux envoyés au concours sont confiés par le Président, en assemblée générale, à des Commissions spéciales (1).

Art. 46. — Aussitôt que l'Académie a rendu sa décision sur chaque question, et lorsqu'il y a lieu de décerner des prix ou des mentions honorables, le Président procède, en assemblée générale, à l'ouverture des billets cachetés annexés aux ouvrages couronnés.

Les billets des ouvrages qui n'ont obtenu ni prix ni mention honorable sont détachés des Mémoires, scellés par le Président et conservés par l'Archiviste.

Les auteurs des ouvrages couronnés sont immédiatement informés de la décision de l'Académie.

Les décisions de l'Académie, sur tous les sujets de prix, sont rendues publiques.

Art. 47. — Les manuscrits et toutes les pièces justifi-

(1) Sur la proposition du Conseil, l'Académie a pris, le 14 janvier 1875, la décision suivante :

« Toutes les fois que le rapporteur d'une Commission chargée de » l'examen d'un travail envoyé au concours conclut à une récompense, » le Président consulte l'assemblée générale sur le seul point de savoir » *si elle prend ces conclusions en considération.*

» S'il y a vote affirmatif, le Président renvoie l'examen de ces conclu- » sions à une Commission spéciale, composée des membres du Conseil » et de tous les rapporteurs des concours; en cas d'empêchement de » l'un d'eux, il sera remplacé par un membre de la majorité de la » Commission.

» Cette Commission spéciale, après que la clôture des concours a » été prononcée en assemblée générale, procède au classement des » travaux proposés pour une récompense, en tenant compte de leur » valeur relative. Elle dresse en conséquence, après avoir consulté » le Trésorier, un état des récompenses à proposer à l'assemblée » générale.

» Cette assemblée arrête enfin, après avoir entendu le rapport de » la Commission, la liste des travaux récompensés. »

catives de quelque nature qu'elles soient, adressées à l'Académie pour le Concours, restent aux archives, tels qu'ils ont été cotés et paraphés par le Président et le Secrétaire général, et ne peuvent, dans aucun cas, être déplacés. Toutefois, l'Académie ne s'arrogeant aucun droit de propriété sur les ouvrages, les auteurs peuvent en faire prendre copie aux archives, après avoir prouvé, néanmoins, que ces travaux leur appartiennent.

Art. 48. — Indépendamment des prix dont les sujets sont déterminés dans le Programme annuel, l'Académie accorde des médailles d'encouragement aux auteurs qui lui adressent des ouvrages d'un mérite réel, et aux personnes qui lui font parvenir des documents sur les diverses branches des sciences, des lettres et des arts.

Art. 49. — L'Académie peut également décerner un prix à celui des membres correspondants qui aura le mieux mérité de l'Académie, par l'utilité de ses communications et l'importance des travaux qu'il lui aura soumis.

Bordeaux, le 28 décembre 1908.

Le Président,
Émile DURÈGNE.

Le Secrétaire général,
Louis de BORDES DE FORTAGE.

COMPTE RENDU DES SÉANCES

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux

RÉDIGÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

ANNÉE 1907

SÉANCE DU 10 JANVIER 1907.

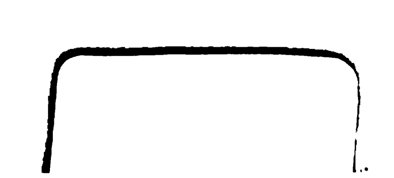
Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.
M. P. DE LOYNES, Président sortant.

Les procès-verbaux des séances des 13 et 27 décembre sont lus et adoptés; à leur occasion, et sur la proposition de MM. Baillet et A. de Sèze, il est décidé que le compte rendu des séances publiques où le Secrétaire général aura pris la parole, sera, dorénavant, rédigé par un des Secrétaires adjoints.

M. Cabrit remercie l'Académie des témoignages de bienveillance qui lui ont été prodigués, et dont l'expression est encore consignée au procès-verbal de la séance publique du 29 décembre.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Jullian, Hautreux, Sarreau, Sourget, Maxwell, Lanelongue, Denigès, de Nabias, Pitres, Demons et Brutails se font excuser et envoient leurs bulletins de vote pour le scrutin qui va s'ouvrir sur la candidature de M. Lucien Dolhassarry.



MM. Trébucq, Louis Perreau, Gabriel Lafon remercient l'Académie des récompenses qui leur ont été décernées.

Envois pour les concours de 1906 parvenus au Secrétariat de l'Académie avant le 1er janvier 1907 :

Le passage de Louis XIV à Bordeaux, manuscrit, par M. Didier France.

Eloge de Balguerie-Stuttenberg, manuscrit. Devise :

Pour aimer son pays, il faut le connaître.

Quelques Sonnets, manuscrit. Devise :

Charme des lacs sacrés où la lune frissonne,
Lorsque le gong d'airain dans le temple résonne
Nuits de féerie.....

Lever de rideau : *Chez M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, revue comique et typique en un acte. Devise :

Quoique malheureux
C'était le temps heureux.

Un cent d'Algéroises, poésies, par M. René Laporte, 1 vol. imp.

Un quarteron de Sonnets cinghalais, manuscrit. Devise :

Devine si tu peux!

La Pierre merveilleuse. Prière d'une mère, deux plaquettes imprimées. Devise :

Quid prodest?

Œuvres économiques, de M. Alexandre Nicolaï.

Œuvres archéologiques, de M. A. Nicolaï.

Le Rayon, pièce manuscrite en un acte et en vers.

La Fêlure, pièce en deux actes et en vers. Devise :

On ne vit point assez pour profiter de ses fautes.

Premier essor, poésies manuscrites. Devise :

Aimez-vous les uns les autres.

Les Girondins, poésies manuscrites. Devise :

Ami, faisons des vers pour rien, pour le plaisir.

Collection du général Lamarque à Saint-Sever-sur-Adour (Landes). Devise :

Cujus est hæc imago et superscriptio?
Et dicunt ei : Cæsaris!

Exposé des progrès accomplis récemment et des améliorations à apporter dans l'exploitation du pin maritime et l'industrie des produits résineux, manuscrit. Devise :

Acta, non verba.

Mosaïques, poésies manuscrites, avec cette devise :

A thing of Beauty is a joy for ever.

La Voix des Cigales, par M. Jean de la Rocca, poésies manuscrites.

Habas, son histoire, par M. l'abbé Daugé, curé de Beylongue (Landes), 1 vol. in-8°.

Pour lire, pour dire, pour jouer, manuscrit, par M. Emile de Perceval.

Poésies manuscrites. Devise :

Tout par Dieu et la nature.

Nouvelles manuscrites en prose, par M. Hermann Derose.

La Mort de Pascal Duprat, poème manuscrit. Devise:

Servir la France jusqu'à la mort.

Tous ces travaux seront répartis entre les Commissions compétentes.

M. le chanoine Ferrand dépose sur le bureau, à titre

d'hommage, un recueil de *Sonnets occitans* d'Antonin Perbosc, et qu'il a traduits en vers français.

M. Paul de Loynes dépose également le troisième et dernier volume de son *Traité du nantissement des privilèges et hypothèques et de l'expropriation forcée.*

Des remerciements sont adressés à nos chers et aimables confrères.

Hommage à l'Académie :

Statuts du Syndicat agricole de sylviculture du canton de Pessac, par M. l'abbé Daney, curé de Toctoucau. Remerciements.

M. le Président annonce que M. le chanoine Ferrand, cédant aux instances qui lui furent exprimées au nom de l'Académie, a retiré sa démission; M. le Président ajoute qu'il se félicite de ce succès, et donne lecture de la lettre par laquelle notre cher confrère revient sur une décision dictée uniquement par des considérations d'ordre intime et qui avait si douloureusement ému l'Académie.

La lettre de M. le chanoine Ferrand, présent à la séance, est très chaudement applaudie.

On passe à l'ordre du jour :

M. de Loynes, président sortant, prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Malgré son profond respect pour la tradition, l'Académie sait marcher avec son temps et donner satisfaction à toutes les aspirations de l'esprit humain. Par le soin judicieux qu'elle apporte dans le choix de ses membres, elle réussit à conserver une jeunesse perpétuelle. Dans ce but, vous n'hésitez pas à porter vos suffrages sur les représentants

autorisés des branches nouvelles de la science. Tous vous vous unissez dans un effort commun pour synthétiser le fruit des recherches particulières de chacun et élever à la vérité un monument digne d'elle. Si la vérité est une et immuable, notre intelligence ne la saisit pas tout entière, et des découvertes nouvelles viennent chaque jour ajouter une page au livre de nos connaissances et continuer l'œuvre que nous avons entreprise.

Dans ce mouvement incessant, les sciences d'observation occupent une place de plus en plus importante. L'un des plus beaux titres du siècle dernier est d'avoir agrandi leur domaine et d'avoir limité et restreint la sphère des conceptions subjectives et des déductions purement logiques. Ce sera l'honneur éternel de Frédéric Le Play d'avoir le premier appliqué aux sciences sociales la méthode à laquelle les sciences, et spécialement les sciences naturelles, doivent leurs plus éclatants succès. Sous l'empire de cette préoccupation, ce fils d'un simple douanier, devenu par son travail et son intelligence ingénieur des mines, entreprit un voyage d'études à travers l'Europe. Il en rapporta de curieuses observations et une méthode universellement admise aujourd'hui en sociologie : la méthode d'observation.

Vous avez eu certainement la pensée de rapprocher ces disciplines identiques en m'appelant à succéder à un représentant des plus autorisés des sciences naturelles et en me donnant pour successeur un confrère qui consacre son temps et sa vive intelligence à l'étude des questions agricoles.

L'hommage que vous avez ainsi rendu à une méthode féconde entre toutes, resserre les liens qui unissent ici tous les amis de la science. Nous partageons les joies de chacun de nous, et la mort qui vient briser nos rapports amicaux laisse un vide dans notre existence, une douleur dans notre cœur.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons tous applaudi aux succès qu'ont remportés sur des théâtres divers nos confrères Cabrit, Leroux et Sarreau. Vous avez vivement ressenti la perte de Rayet, dont la mémoire vivra par ses œuvres et dont nous conserverons toujours le souvenir.

Vous avez aussi heureusement résolu une question qui avait été souvent agitée en conférant à M. le Premier Président de la Cour d'appel et à M. le Recteur de l'Académie le titre de membres honoraires. Ces hauts patronages présentent pour notre Compagnie des avantages qui ont inspiré votre vote et sur lesquels il me paraît superflu d'insister de nouveau.

L'universelle sympathie qui entoure notre confrère, M. le chanoine Ferrand, m'a rendu facile l'accomplissement du mandat que vous m'aviez donné de le déterminer à retirer sa démission de membre résidant et à revenir sur une décision dictée par les scrupules les plus délicats de l'ordre le plus intime. Il m'a suffi de m'appuyer sur votre vote, de rappeler les services éminents rendus par notre collègue, la part importante par lui prise à nos travaux, le prix que nous attachions à, la continuation de relations cordiales pour le déterminer à demeurer parmi nous. Vous me permettrez d'ajouter que j'ai été personnellement heureux du succès de cette négociation.

Au cours de cette année vous avez, Messieurs, renouvelé le mandat de notre cher Secrétaire général. Vous connaissez l'exactitude, l'activité et la distinction avec lesquelles il s'acquitte de ses fonctions. Aussi comprendrez-vous la joie sincère que j'ai éprouvée de conserver à notre Compagnie cette collaboration précieuse, lorsque, quelque temps après, une indisposition, dont notre amitié aurait voulu hâter la guérison, a porté sa délicatesse à vous offrir sa démission sous le prétexte que sa santé ne lui laissait pas le loisir de remplir sa mission. Récemment, vous vous êtes associés de grand cœur au public d'élite qui avait répondu à votre invitation pour applaudir son rapport annuel, dans lequel la noblesse des sentiments et la douceur des souvenirs s'alliaient heureusement à l'élévation de la pensée.

Vous trouverez, mon cher Président, dans ce gardien fidèle de nos traditions, un collaborateur dévoué qui facilitera l'accomplissement de votre mission. L'expérience m'autorise à vous donner l'assurance qu'il saura garder pour lui tout le labeur et vous réserver les honneurs et la douceur de la présidence.

Venez donc sans préoccupation goûter les charmes de la

vie présidentielle. J'ai eu, dans de nombreuses circonstances, l'occasion d'apprécier les services signalés que vous saviez rendre à vos concitoyens. L'Académie, dont tous les membres vous prêteront le concours le plus dévoué, recueillera les meilleurs fruits de la direction que vous imprimerez à ses travaux.

M. Vassillière, ayant pris possession du fauteuil de la Présidence, répond en ces termes à M. de Loynes :

Mes chers Collègues,

Je voudrais bien ajouter toute confiance aux dires de mon aimable et si distingué prédécesseur et me figurer, bordé pour moi des mêmes rosiers, sinon des mêmes roses, le chemin de la présidence qu'il a si brillamment parcouru pendant toute la durée de l'exercice de ses fonctions. Mais je sais malheureusement, pour l'avoir souvent observé, que la même tâche est ardue ou fort aisée, suivant les aptitudes de celui qui est chargé de la remplir.

Or, je ne me dissimule pas qu'entre l'ancien et le nouveau président la différence est grande, et que si leur dévouement à l'Académie, leur désir de bien faire se peuvent égaler, il manque à l'un des deux, et vous devinez auquel, ce savoir-faire particulier que possèdent seuls les hommes qui ont acquis dans la fréquentation constante et l'étude psychologique de leurs semblables une clairvoyance et une sûreté de jugement qui me font défaut.

J'ai, heureusement, dans ce fidèle Achate de tous les présidents qu'est notre dévoué Secrétaire général, M. de Bordes de Fortage, et dans le Conseil de l'Académie, des guides sûrs qui éclaireront mon inexpérience et suppléeront à mon insuffisance; je fais donc, dès maintenant, appel à leur concours le plus entier, de même que je fais appel au vôtre, mes chers Collègues, pour m'aider à remplir d'une façon digne de vous et des traditions de l'Académie la place d'honneur que vous m'avez fait l'amitié de me confier.

Ce n'est pas que je prévoie de grandes difficultés à surmonter, non plus que l'obligation d'aborder de ces questions

délicates et parfois épineuses qui pourraient jeter un voile passager sur notre bonne et franche harmonie; nous les écartons par principe, sans regretter l'éclat qui résulterait peut-être de leur examen pour notre Compagnie; mais, ainsi que le disait, voici un instant, l'homme d'élite dont je vais occuper le siège : le temps marche, les idées avec lui, et l'Académie doit, tout au moins, les suivre de très près, sinon les devancer.

Depuis la musique et la peinture jusqu'aux sciences les plus subtiles, qu'on dit avec raison occultes, et que nous n'avons pas, ici, à tirer de leur obscurité, l'esprit humain est maintenant dans un enfantement extraordinaire qui semble presque une création, tant sont puissants et audacieux les bonds par lesquels il procède. Cet enchaînement méthodique, lent, et comme réfléchi qui a pu faire dire que l'histoire de l'humanité était un perpétuel recommencement, devient aujourd'hui une véritable chimère, et s'il est encore des anneaux qui relient le présent au passé, ils sont faits d'un métal si ductile qu'on en aperçoit la trace plutôt que la réalité.

Or, nous avons ici, dans presque toutes ces branches et ces ramifications si multiples qui sont l'essence et la base du progrès moderne, des maîtres incontestables et incontestés qui pourraient puissamment contribuer à faire ostensiblement participer l'Académie à cette rénovation.

Sans parler de ces communications personnelles qui sont toujours un charme pour tous et souvent un enseignement pour plusieurs quand nous avons la trop rare bonne fortune de les entendre au cours de nos séances ordinaires; sans parler davantage des concours afférents aux fondations dont nous avons la charge et qui représentent, si l'on veut, la tradition, je me demande, je vous demande surtout, mes chers Collègues, si nous ne pourrions, de nos propres deniers, récompenser les auteurs des meilleures réponses aux questions d'aujourd'hui et de demain que nous livrerions aux méditations ou aux recherches de cette foule d'esprits avides de devancer leur siècle, si on peut dire, ou tout au moins de lui apporter une parcelle de leur foi, de leur espérance, de leur utopie. Notre Commission de sciences physiques vient cette année, et à son grand honneur, d'en-

trer dans cette voie en mettant au concours cette grave et presque troublante question : ***Qu'y a-t-il de démontré et d'hypothétique dans les nouvelles idées sur la constitution de la matière?***

Mais l'éducation, la morale, l'économie politique, la littérature, les arts et toutes les sciences pures et appliquées n'ont-elles pas aussi des secrets à nous révéler, des revendications à faire valoir, un idéal à s'efforcer d'atteindre, et ne pourrions-nous, par une discussion préalable et réfléchie, dans nos Commissions respectives, préparer à l'avance d'une année pour l'autre le canevas dont nous garnirions le fond et dont nous demanderions à d'autres le soin de dessiner et de broder les personnages ?

C'est du travail, me direz-vous, et vous en êtes accablés; j'en conviens. Pardonnez néanmoins au vieux laboureur que je suis, coutumier de demander chaque année à la terre de nouvelles moissons qui nous donnent l'illusion pour elle d'une éternelle jeunesse, l'insistance qu'il met à vous demander à vous, mes chers Collègues, de nouvelles récoltes et de nouvelles semences pour chaque saison. Les conditions économiques et sociales qui nous obligent aujourd'hui, au village, à changer si souvent pour vivre, et quoi qu'il nous en coûte, nos cultures et nos procédés culturaux, entraînent également l'Académie dans leur mouvement constant de rénovation.

Ces vérités vous sont trop familières pour que je puisse douter que mon appel à votre savoir et à votre dévouement restera sans écho. C'est avec cette espérance que je m'assois à cette place, sachant que votre commune et fidèle collaboration me permettra de suivre la trace de mes illustres prédécesseurs, dont le dernier me servira particulièrement de modèle.

Je déclare constitué le Bureau de l'Académie pour l'année 1907.

Ces discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

Le scrutin sur la candidature de M. Lucien Dolhassarry est immédiatement ouvert.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de votants, 33; majorité absolue, 17.

M. Lucien Dolhassarry..... 33 voix.

En conséquence, M. le Président proclame M. L. Dolhassarry membre résidant, en remplacement de M. de Tréverret, décédé, et renvoie au 24 janvier prochain le choix de la date où notre nouveau confrère sera appelé à prendre séance.

M. le Président fait ensuite, en quelques mots partis du cœur, l'éloge de M. le Dr Garat, et annonce que, suivant le vœu de notre cher et regretté confrère, la famille vient de faire remettre à l'Académie le buste d'Achard, d'une fidélité frappante, et qui conservera l'image du poète à ses amis et collègues et à leurs successeurs, comme nos *Actes* garderont les œuvres aimables qui lui furent inspirées par son cœur.

Ces paroles sont applaudies; l'Académie charge son Président et son Secrétaire général de transmettre l'expression de sa respectueuse gratitude à la veuve du cher confrère et ami qui vient de nous quitter.

Conformément à la tradition, M. le Président donne ensuite lecture du discours prononcé par lui aux obsèques de M. le Dr Garat. Il est ainsi conçu :

MESSIEURS,

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux vient à peine de terminer ses travaux annuels qu'un deuil cruel la frappe en la personne de son doyen d'âge, M. le Dr Garat, avant même qu'elle ait eu le temps d'installer son nouveau Bureau.

Si le cœur était insuffisant pour faire l'éloge de celui qui nous est enlevé aujourd'hui, je ne me permettrais pas d'ap-

porter, au nom de l'Académie, le témoignage d'estime et de profonde affection que nous avions tous pour notre vénéré collègue. Il n'était pas encore officiellement des nôtres qu'il avait, de longue date, acquis toutes nos sympathies, et c'était un ami auquel nous ouvrions nos portes, voici dix ans, pour consacrer ses mérites littéraires comme on avait consacré ailleurs ses mérites scientifiques.

La carrière médicale, qu'il avait embrassée en 1841 et à laquelle il s'était donné de tout cœur pour soulager toutes les infortunes sans chercher d'autre récompense que la satisfaction d'un devoir d'humanité rempli, ne l'avait pas empêché de réserver aux Muses les quelques moments de loisir indispensables au repos même de son esprit et de ses préoccupations professionnelles. Ses fables, ses contes, ses sonnets, que tout le monde se disputait et qu'il avait la modestie de signer du pseudonyme de « Ridendo », avaient attiré sur lui l'attention de tous les amants des Belles-Lettres.

Un peu plus tard, vers 1890, il réunissait en un volume, sous le titre de *Vieux Péchés* toutes ces délicates compositions qui faisaient de notre regretté collègue un dilettante de la muse aimable.

C'est à la suite de cette publication si attrayante qu'il parut absolument opportun à un grand nombre d'entre nous de l'admettre dans notre Compagnie.

Il en ressentit, nous pouvons le dire, une véritable joie, et l'assiduité avec laquelle il se rendait à toutes nos séances en témoignait autant que la grâce, le charme et l'affabilité qu'il déployait dans ses relations avec chacun de nous. Il venait rarement les mains vides; quand l'ordre du jour d'une séance était épuisé un peu prématurément, nous étions heureux de lui demander quelques-uns de ces vers si pleins d'esprit et parfois satyriques, où il savait dépeindre les hommes ou les choses du moment avec tant d'à-propos; sa mémoire, remarquablement fidèle, ne nous laissait pas longtemps dans l'attente : une poésie nouvelle venait forcer nos applaudissements.

Nous l'avions trouvé fatigué, voici quelques semaines; nous en ressentions une douloureuse inquiétude, mais nous étions loin pourtant de penser que le terme fatal de la sépa-

ration allait si tôt arriver. Ses quatre-vingt-six ans, que sa gaîté et sa vivacité ne laissaient pas soupçonner, nous semblaient une chimère, et ce fut un véritable étonnement lorsqu'à trois séances successives nous vîmes son fauteuil demeurer inoccupé.

Il ne m'appartient pas de retracer sa vie de médecin qui s'est passé tout entière dans cette ville de Bordeaux, sienne par la naissance et que ses ancêtres ont illustrée; mais c'est avec un sentiment de profonde tristesse et d'espérance dans un autre avenir, qu'il partageait d'ailleurs, que je viens, au nom de l'Académie, dire un dernier adieu à l'homme de devoir et de bien dont nous regrettons si vivement la perte.

Ce discours est applaudi.

M. de Bordes de Fortage lit une poésie du Dr Garat intitulée: *A Isabelle, mon arrière-petite-fille*. L'Académie écoute et applaudit avec émotion ces stances gracieuses, adressées par le bisaïeul qui s'éteint à son arrière-petite fille, dernière et touchante inspiration toute remplie du charme pénétrant des adieux suprêmes, et en vote l'insertion dans les *Actes* par acclamation.

La séance est aussitôt levée, en signe de deuil, à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de la Société des Naturalistes de Moscou, 1906.

Proceedings of the Royal Society, 1906.

Resumen de las Observaciones meteorologicas de Madrid, 1906.

Archives du musée Teyler, 1906.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, à Copenhague, 1905-1906.

Societa Realé di Napoli, 1906.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, 1906.

The Proceedings and Transactions of the Scotian Institute of Science, 1906.

Société Académique de Brest, 1906.

Actes de la Société Helvétique des Sciences naturelles de Lucerne, 1906.

Journal des Savants, décembre 1906.

The Blind and the deaf, 1900.

Atti della Reale Accademia dei Lincei.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1905.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, Demons, Céleste, Lanelongue, J. Manès, de Nabias, de Sèze, P. de Loynes, Clavel, Bouvy, Jean Cabrit, Ferrand, Courteault, Paul Gautier, Roy de Clotte, L. Drouyn, Denigès, A. Pitres, Callen, R. Dezeimeris, Marion, Ducaunnès-Duval, Gaston Leroux, Baillet.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1907.

Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.
Puis de M. DURÈGNE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Brutails, Hautreux, Jullian, Labat et Micé se font excuser.

Lettre de remerciements de M. Hautreux, en retour des témoignages d'intérêt qui lui ont été donnés par l'Académie, à l'occasion du pénible accident qui le prive d'assister aux séances.

Cartes d'invitation à la séance publique annuelle de la Société des Sciences physiques et naturelles. Remerciements.

M. le Président communique une lettre par laquelle M. Dezeimeris donne sa démission de commissaire des concours La Grange. Après un échange d'observations entre plusieurs des membres présents, l'Académie décide de porter de trois à cinq le nombre des membres de ces Commissions, et charge M. le Président d'informer notre cher confrère de cette décision, en le priant de revenir sur une détermination aussi regrettable pour la Compagnie.

M. le Président donne encore lecture de la lettre de remerciements adressée au nom de l'Académie à Mme Garat. Cette lettre est ainsi conçue :

Bordeaux, le 11 janvier 1907.

MADAME,

Monsieur votre fils a tenu la promesse faite à un mourant, et nous a pieusement remis le buste de son père; l'Académie l'accepte avec reconnaissance.

Quand auront disparu tous ceux dont le Dr Garat fut le collègue et l'ami, nos successeurs trouveront dans les *Actes* de notre Compagnie le cœur et l'âme de leur aîné, et, dans l'œuvre d'Achard, l'image frappante du corps qui les abritait.

Au nom de l'Académie, nous vous prions d'agréer, Madame, le respectueux hommage de toute notre gratitude.

Le Secrétaire général, L. DE BORDES DE FORTAGE.

Le Président, F. VASSILLIÈRE.

La réception de M. Lucien Dolhassarry, nommé membre résidant en remplacement de M. de Tréverret, est définitivement fixée au 7 février prochain. Notre nouveau confrère aura pour parrains MM. Roy de Clotte et de Sèze.

M. le Président, convoqué à la réunion de la Commission constituée en vue de l'érection d'un monument

à la mémoire d'Auguin, cède en ce moment le fauteuil de la présidence à M. le Vice-Président Durègne, qui donne immédiatement la parole à M. Gayon.

Celui-ci, au nom de M. Clavel, présente le rapport favorable et très complet de la Commission nommée pour apprécier les titres de M. le lieutenant-colonel Bujac, candidat au fauteuil déclaré vacant de M. Rayet.

Ce rapport est applaudi et M. le Président remercie le rapporteur et M. Gayon.

M. Durègne communique deux lettres émanant de la Société archéologique de Bordeaux et du Comité girondin d'Art public, et adressées : la première, à M. le Maire de Bordeaux, en vue d'obtenir l'installation du Musée d'art et objets anciens à l'hôtel de l'Archevêché, aujourd'hui désaffecté; la seconde, à M. le Maire de Libourne, afin de prévenir la démolition projetée de l'hôtel de ville de cette cité. La Société d'Archéologie et le Comité girondin d'Art public sollicitent l'adhésion de l'Académie aux vœux exprimés dans ces deux lettres.

Après quelques considérations présentées par M. Maxwell, cette demande est renvoyée au Conseil.

On passe à l'ordre du jour :

M. le chanoine Callen lit un mémoire intitulé : *le Peugue maritime*. Dans ce travail, qui se rattache à ses études habituelles, notre érudit confrère rappelle que le centre du commerce de l'emporium gallo-romain se trouvait au port de la Devise, lequel s'envasa au XII[e] siècle. Les Anglais déplacèrent alors leur centre commercial, auquel ils donnèrent une activité nouvelle, et l'embouchure du Peugue devint ainsi le véritable port de Bordeaux. M. le chanoine Callen évoque l'attrayante

physionomie d'un Peugue inconnu des géographes, énumère les principaux monuments qui s'élevaient près de son port en esquissant une description à la fois humoristique et fidèle du vieux Bordeaux.

Cette communication est applaudie; l'Académie en vote l'insertion dans les *Actes*, et M. le Président remercie M. le chanoine Callen.

La séance est levée à six heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Travaux de la Société de Statistique de Marseille, 1906.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 1906.
Mémoires de l'Académie de Dijon, 1906.
Mémoires de l'Académie d'Arras, 1906.
Société nationale d'Agriculture de France, 1906.
Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, 1906.
Académie d'Aix, 1906.
Société d'Agriculture de la Loire, 1906.
Société havraise d'Études diverses, 1905.
Société d'Agriculture de la Sarthe, 1906.
Académie Royale de Belgique, 1906.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace.
Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer.
Anales de la Universidad, 1906.
Revue économique de Bordeaux.
Missouri Botanical Garden, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, Gayon, Baillet, Maxwell, J. Manès, Paul Gautier, Callen, A.-R. Céleste, Gaston Leroux.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1907.

Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Courteault, Demons, Jullian, Hautreux, Labat et Micé se font excuser.

Envoi pour les concours de 1907 :

France et Labourd, par M. Albert Darricau, 1 vol. Commission d'histoire.

M. le Président communique une lettre par laquelle M. Dezeimeris retire sa démission de membre des Commissions La Grange.

Cette lettre est applaudie.

M. le Président, au nom de l'Académie, adresse des félicitations à M. le Dr Bergonié, dont la méthode nouvelle et aussi ingénieuse que simple et pratique, pour déterminer la qualité des rayons de Röntgen, vient d'obtenir, à l'Académie des Sciences, le plus grand et le plus légitime succès.

Le vote sur la candidature de M. le lieutenant-colonel Bujac est renvoyé à la séance du 21 courant, ainsi que la nomination des nouveaux membres des Commissions La Grange.

On passe à l'ordre du jour :

M. Dolhassarry, introduit par MM. Roy de Clotte et Gautier, prononce le discours suivant :

Messieurs,

J'entre dans votre maison un jour de deuil, et la première pensée de mon cœur est de m'associer à votre tristesse.

Je le fais d'une âme d'autant plus affligée que des liens d'affectueuse déférence et les souvenirs d'une intime collaboration m'attachaient à l'un de ceux que la mort vous a pris.

Vos peines, d'ailleurs, ne seront-elles pas désormais nos peines, et pouvais-je ne pas être atteint par le double coup qui frappe l'Académie ?

Messieurs,

Je n'aurais jamais eu l'audacieuse ambition de devenir le confrère des hommes éminents qui composent votre Compagnie, si je n'y eusse été encouragé par de chères et précieuses amitiés que je comptais déjà parmi vous.

Je les ai écoutées; j'ai frappé à votre porte, et vous avez bien voulu me l'ouvrir, montrant ainsi que si j'avais peut-être trop présumé de mon mérite, je n'avais point trop présumé de votre indulgence.

Je ne m'illusionne pas, d'ailleurs; en m'accueillant, ce n'est pas seulement ma modeste personnalité que vous avez visée; votre choix a porté au delà et plus haut. Ce que vous avez surtout entendu honorer, c'est l'art, et particulièrement cette branche de l'art toujours si chère aux habitants de notre cité : la musique.

Vous vous êtes rappelé que j'avais consacré le meilleur de mes forces et de mon dévouement à rendre populaire son culte en le faisant accessible à tous, et il vous a plu de m'accorder le bénéfice de l'hommage que vous vouliez lui décerner.

Quelles que soient les raisons trouvées par votre bienveillance pour justifier ce choix, il demeure pour moi la plus flatteuse des récompenses, et, plein d'une émotion profonde, je vous en exprime toute ma reconnaissance.

Sans doute le nouvel académicien sera-t-il, malgré sa grande bonne volonté, bien inhabile dans la tâche qui l'attend. Il compte, pour devenir moins indigne de partager vos travaux, sur le contact journalier de ceux de qui votre vote l'a rendu le collaborateur.

N'existe-t-il pas, en effet, comme une sorte de contagion heureuse des mérites et du talent, et que ne peut-on pas acquérir dans le milieu où vous m'avez admis ?

Il est cependant une espérance que je ne saurais avoir, c'est de combler jamais le vide qu'a laissé dans vos rangs mon prédécesseur, M. de Tréverret.

Que de souvenirs évoque en moi ce nom, au moment où je viens prendre possession d'un fauteuil qu'il a si longtemps occupé avec tant de distinction !

Il ne vous était que trop facile, Messieurs, de nommer un plus digne que moi, et votre suffrage pouvait aisément se porter sur un de ces hommes d'une si délicate culture littéraire qui sont l'orgueil de l'Université. A défaut d'un maître de l'enseignement, comme fut M. de Tréverret, vous avez choisi quelqu'un qu'il honorait de son amitié, à qui il avait accordé le précieux privilège d'être admis à l'intimité de son foyer, et qui garde de lui la mémoire la plus pieuse et la plus fidèle.

Ce n'est pas ici qu'il faudra grand effort pour ressusciter cette originale et sympathique figure ! Elle est encore devant vos yeux.

Droit, svelte, d'allure jeune, la tête rejetée en arrière, l'œil spirituel et doux sous une longue paupière un peu clignotante, il allait, rêvant au cours du soir, à l'article du lendemain, traversant, tout en y restant étranger, les banalités de la vie, auxquelles il n'accordait pas même l'aumône de son attention.

Dans cet esprit si fin, dans cette intelligence si fortement trempée, il y avait une pointe de naïveté charmante, presque enfantine, qui donnait au commerce de ce lettré, de ce savant, un charme étrange et piquant.

Par l'effet d'un heureux contraste, sa parole savait allier la malice à la bienveillance, et ses traits, qu'il eût pu rendre redoutables, effleuraient sans jamais blesser.

L'heure n'est point venue d'essayer de louer comme il convient M. de Tréverret, et de le suivre dans les étapes de la brillante carrière qui l'avait conduit à la chaire de Littérature étrangère de notre Université; du moins pouvons-nous rappeler ce que fut, pendant plus de trente années, son enseignement.

Nul cours ne fut plus suivi, plus apprécié des délicats, et l'empressement à entendre cette parole élégante, ces aperçus ingénieux, ces considérations originales, était tel que l'amphithéâtre de notre Faculté ne pouvait contenir la foule des auditeurs.

Avec quel soin étaient préparées ces leçons, et quelle

prodigieuse somme de travail ne fallait-il pas pour mériter cette faveur, je dirais cette ferveur du public !

Nommé professeur de rhétorique dès sa sortie de l'Ecole Normale supérieure, il ne s'était jamais, en effet, adonné d'une façon spéciale à l'étude des langues modernes, et rien ne le désignait pour sa nouvelle mission. Il ne connaissait que l'anglais, peut-être un peu l'italien.

Successivement, sans interrompre ses autres travaux, il apprend l'allemand, l'espagnol, le portugais, le russe, l'hébreu, l'arabe.

Il creuse, il approfondit les différentes littératures que des traductions traîtresses n'obscurcissent plus pour lui; il en dégage le génie et la civilisation des peuples.

Cette civilisation, ce génie, il les étudie encore en parcourant l'Europe, employant ainsi de studieux loisirs à accumuler les trésors de ses observations.

Je me rappelle le charme de ces entretiens où, parlant des pays que nous avions l'un et l'autre visités, nous échangions nos impressions, nos admirations, nos souvenirs.

En ces temps où les communications se multiplient, où les frontières s'écroulent, où les nations aspirent, dans le chaos d'une douloureuse période de transformation, à se fondre en une fraternité universelle, n'était-il pas un soldat de cette grande œuvre humanitaire, ce lettré de qui l'enseignement embrassait et faisait comprendre l'âme de vingt peuples divers ?

Si telle était la tâche que lui avait assignée la Providence, nous pouvons dire qu'il l'a accomplie en savant et en homme de bien.

M. le Président répond en ces termes à M. Dolhassarry :

Permettez-moi, Monsieur, de soulever le voile sous les plis duquel, en néophyte de bon aloi, vous avez trop modestement caché vos mérites et de mettre en lumière les titres qui vous ont valu de recueillir nos suffrages unanimes.

Je ne parlerai pas de l'éloge ému, si plein de cœur, de justesse et d'esprit que vous venez de faire de celui dont vous recueillez l'héritage et occuperez dans un instant le siège, devenu trop tôt vacant pour nous et pour tous ceux auxquels, de près ou de loin, il n'était pas étranger; vous étiez lié à lui par une longue et constante amitié, et votre affection s'est comme ravivée en évoquant son souvenir; cet éloge, nous ne le connaissions pas, puisque vous venez de nous en donner la primeur, mais je puis dire que si notre cher et regretté collègue, M. de Tréverret, avait eu à choisir son panégyriste, il n'aurait point désigné de disciple qui pût le peindre plus fidèlement, le faire aimer et apprécier davantage que vous.

Est-ce la musique qui prête à ceux qui en sont épris ce charme qui leur fait si bien dire, si bien sentir ? Je l'ignore, n'étant musicien que comme je suis peintre, sculpteur ou poète, c'est-à-dire vivement attiré par ce qui est grand et beau et qui, tout en parlant à nos sens par la vue ou l'oreille, parle aussi à nos sentiments les plus élevés et les plus intimes par les émotions qu'ils en éprouvent. Ce don de faire vibrer les autres à votre unisson, vous le possédez, Monsieur, à un rare degré, et il n'est pas une page de ce journal de voyage que vous intitulez de *Baalbek aux Pyramides* qui n'en donne la preuve : que la description soit sombre ou brillante, badine ou sévère, on vous suit, on vous épouse, et l'on arrive au bout du livre avec le regret qu'il ne soit pas le premier d'une collection.

Ce talent, Monsieur, vous le possédez également quand il s'agit d'émouvoir un auditoire par la parole. Votre éloquence d'avocat a débordé bien au delà des limites des prétoires du Palais de Justice de Bordeaux, et, sans parler de la cause célèbre où vous avez obtenu l'acquittement de votre cliente auprès d'un jury dont les plus belles déclamations oratoires n'auraient point forcé la conviction, vos plaidoiries courantes, que l'on s'accorde à trouver trop rares, savent toujours, par la lucidité de leur exposition, la puissance de leur argumentation, fixer l'attention des juges et du public qui ont la bonne fortune de les entendre.

Fin littérateur, avocat de haut mérite, maître par la plume, maître par la parole, ces titres auraient déjà suffi

à vous ouvrir les portes de l'Académie; mais vous en possédez un autre, d'une notoriété plus grande encore peut-être, c'est celui de critique d'art et particulièrement d'art musical. Dans cette matière, et en un milieu où l'amour-propre prime parfois l'harmonie, il ne suffit pas d'être bon musicien, bon artiste pour s'imposer; il faut que ces qualités s'élèvent très au-dessus de l'ordinaire et qu'elles s'appuient sur une indépendance de jugement que n'effleure aucun soupçon; or, vous vous êtes imposé sous ces trois aptitudes primordiales du critique sans qu'aucune protestation ne s'élève contre votre prédominance, dans une région où le sentiment du beau musical est particulièrement développé et où les applaudissements ne se font entendre qu'à bon escient.

Comme témoignage de votre talent d'exécutant, je ne citerai pas l'amusante déconvenue que vous contez si bien, et qui vous est arrivée en plein Liban, chez le drogman du vice-consulat de France à Tripoli : la voix chaude et vibrante de l'agréable ténor que vous êtes y provoquait les rires étouffés de l'aristocratie féminine du lieu, tandis que les sons traînants, nasillards et gutturaux d'un virtuose de la contrée soulevaient leur admiration; vos constants et brillants succès dans nos salons bordelais, où vous ne comptez plus les ovations, témoignent qu'en France et en Turquie les partitions, pour le plus grand bien de nos oreilles, ne sont pas écrites et conçues de même façon.

A ces satisfactions, qui sont la monnaie courante de votre personnalité lyrique, s'en sont jointes deux autres dont vous avez goûté et dont vous goûtez encore tout le prix.

Vous avez eu l'honneur insigne, et sans doute unique dans les fastes théâtrals et judiciaires, de voir jouer, avec toutes ses séductions de chants, de décors, de costumes, de lumières, sur la scène de notre Grand-Théâtre, dont vos deux coexperts et vous occupiez absolument seuls la salle, le bel opéra d'Halévy qu'est *la Juive*, alors que le Tribunal vous avait commis pour trancher le différend survenu entre un ténor et son directeur qui critiquait la voix de son pensionnaire.

On abuse peut-être un peu aujourd'hui du mot « inoubliable », mais je le crois pourtant bien à sa place quand

il s'agit d'un souvenir comme celui que vous devez garder d'une soirée qui ne se renouvellera vraisemblablement plus.

Enfin, Monsieur, vous êtes président de la Société Sainte-Cécile, et, comme si les faits mémorables avaient coutume de vous faire cortège, vous entrez précisément à l'Académie le jour où l'on vient de conduire à sa dernière demeure celui qui fut pendant trente ans votre prédécesseur à la tête du Conservatoire de musique de Bordeaux et notre collègue aimé et estimé dans cette enceinte; permettez-moi de saluer en cette circonstance la mémoire de M. Sourget, sachant que notre dernier président sortant, M. de Loynes, a dit, avec le talent et le cœur que vous lui connaissez, le suprême adieu à celui dont nous regrettons si vivement la perte.

Les traditions survivent heureusement aux événements qui semblent devoir les contrarier, et la disparition d'un homme à la tête d'une institution quelconque n'empêche pas, tant peu nous sommes individuellement, le progrès de poursuivre sa marche continuellement ascendante.

M. Sourget vous a laissé florissante la Société Sainte-Cécile, vous la rendez plus florissante encore; collaborateur infatigable d'Ernest Redon, pour ne citer que lui, vous avez entrepris de faire pénétrer dans les masses le sentiment musical le plus fin, le plus délié; en éclectique raisonné et bien inspiré, vous avez allié dans vos concerts, dont chacun est un triomphe pour les maîtres et leurs élèves, le sacré au profane, l'art ancien à l'art nouveau. Je ne m'aventurerai pas sur le terrain brûlant dont ce dernier mot évoque l'image; à mon âge, le pied glisse aisément, et ma chute serait d'autant plus lamentable que mes appuis de prédilection sont eux-mêmes chancelants. Vous avez voulu, Monsieur, les préserver de la ruine et de l'oubli, et dans tous vos programmes vous faites une large part à la musique classique, à l'ancienne mélodie; plus d'un qui n'ose peut-être pas l'avouer, tant nous prenons l'habitude de suivre inconsciemment toutes les modes, vous en sera reconnaissant; les chants de notre enfance et de notre jeunesse nous sont doux à l'oreille, vous ne voulez pas que nous en soyons privés avant surtout qu'une accoutumance nouvelle nous ait façonnés à des accords imprévus.

Vos titres, vous le voyez, Monsieur, valaient bien que l'Académie s'y arrêtât, et c'est avec la conscience d'avoir fait un excellent choix qu'elle vous invite aujourd'hui à prendre rang parmi nous.

Ces discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements. Suivant l'usage, M. Dolhassarry prend séance à la gauche de M. le Président.

Celui-ci, au nom de l'Académie, si cruellement éprouvée par les deuils répétés qui la frappent, fait, en quelques mots émus, l'éloge des chers confrères qui (malheur peut-être unique dans nos fastes) viennent de nous quitter en même temps. Il s'excuse de n'avoir pu, vu l'état de sa santé, apporter ni sur l'une ni sur l'autre de leurs tombes, ouvertes le même jour et à la même heure, le tribut des regrets de la Compagnie. Puis il donne la parole à MM. Durègne et de Loynes qui, le premier, à Baurech, le second, à Bordeaux, ont si éloquemment exprimé les sentiments de leurs confrères.

M. le Vice-Président Durègne communique le discours qu'il vient de lire sur la tombe de M. le chanoine Ferrand :

Messieurs,

La date du jeudi 7 février 1907 inscrit dans les fastes douloureux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux un fait sans précédent.

A la même heure, notre piété reconnaissante accompagne à leur dernière demeure la dépouille de deux collègues auxquels les Muses de la poésie et de la musique, si prodigues en promesses d'immortalité, n'ont pu concéder leur privilège trompeur; ces deux âmes éprises, chacune en sa sphère, des harmonies et des rythmes, ont abandonné en même temps le corps périssable : *Homo, pulvis es !*

M. le Président de l'Académie, atteint à son tour par la contagion qui caractérise si cruellement l'hiver que nous traversons et qui le condamne à une prudente réclusion,

m'a délégué ses pouvoirs pour être l'interprète de notre Compagnie au moment où va se fermer la tombe de celui qui fut le pasteur très aimé de cette antique et vivante paroisse de Baurech.

Cette mission, je l'ai acceptée avec empressement; elle m'est douce à remplir, car j'avais, à titre personnel, des droits d'affectueuse reconnaissance à faire valoir.

Lorsque fut posée ma candidature à l'Académie, une sorte d'aimant m'avait attiré vers cet humble presbytère; j'avais savouré l'œuvre de ce philosophe si profond sous l'écorce originale qu'il donnait à la forme de sa pénsée; il savait d'autre part que, sans être poète, l'impression des spectacles de la nature, de la forêt, de la montagne, prenait chez moi une forme spéciale à laquelle il ne manquait plus guère que la cadence des vers.

La glace fut rapidement rompue; il s'étonnait de voir un Parisien briguer les suffrages d'une Académie essentiellement régionale, mais lorsque je lui avouai ma prédilection pour cette Aquitaine où j'avais trouvé une nouvelle patrie, il m'ouvrit les bras sans plus entendre.

C'est que le regretté chanoine Ferrand était avant tout un enfant du terroir, de notre terroir gascon; il avait la passion de la « petite patrie »; que dis-je ? il en était en quelque sorte l'incarnation.

Né à Saint-Pierre-de-Mons le 20 avril 1849, Arnaud Ferrand passa cette existence si féconde sur quelques kilomètres de terre gasconne, parmi les vignobles incomparables que dore notre beau soleil et qui font un cadre digne de lui à notre fleuve, à cette « vraie Garonne » qu'il opposa fièrement à celle de Nadaud.

Professeur de littérature au Petit Séminaire de Bordeaux de 1873 à 1883, il justifia amplement sa réputation d'humaniste et de styliste; il devait rester fin lettré jusqu'à la moelle soit dans son œuvre poétique, soit dans ses prédications si écoutées, soit même dans la parcelle la plus obscure de sa correspondance.

Curé de Baurech en 1883, il va dormir au milieu de ses premiers paroissiens... et voilà toute son histoire !

Prêtre, apôtre, pasteur, il le fut dans toute l'acception du terme, donné corps et âme à sa mission évangélique.

Je suis bien peu compétent pour ajouter à cette affirmation, mais à quoi bon ? La manifestation de cette paroisse en deuil, ce cortège triomphal ne parlent-ils pas pour moi ? Et maintenant que la nouvelle législation des cultes donne en quelque sorte l'autonomie communale en si délicate matière, n'est-il pas profondément touchant de voir le magistrat municipal s'inscrire en tête de la convocation qui nous a rassemblés ?

Il nous faut à tous, quelle que soit la carrière, la voie où nous nous sommes engagés jadis, un dérivatif aux préoccupations du moment, aux soucis de l'avenir. Chacun de nous s'est donc choisi, à côté de son travail obligatoire, un travail facultatif répondant, parfois davantage, à ses réelles aspirations. S'il est quelqu'un auquel cette seconde vie intellectuelle est nécessaire, c'est bien le modeste curé de nos paroisses rurales.

Tenu par son caractère sacré à beaucoup de réserve, obligé, en sa qualité de pasteur de tous, de dépenser son cœur entre tous ses paroissiens sans prendre parti dans les divisions qui peuvent ravager sa famille spirituelle, fatalement une grande partie de sa vie s'écoule solitaire et l'étude devient son seul réconfort, l'indispensable sauvegarde de son activité physique et morale.

Les uns sont historiens, les autres linguistes, d'autres encore poètes : M. l'abbé Ferrand fut de ceux-ci.

Sa haute culture, le commerce intime des grands écrivains avaient imprimé en lui une indélébile empreinte; il fut avant tout un versificateur impeccable, je dirai même un virtuose du genre.

Pareil à ces artistes dont la renommée précède le passage, il recherchait la difficulté dont il triomphait toujours, se jouant des obstacles avec une maëstria sans pareille. Il aimait à s'attaquer à un sujet aride, à des mots techniques, à de sèches nomenclatures, et, sous la baguette de cet enchanteur, on voyait défiler en la plus harmonieuse des formes la liste des pics pyrénéens, les organes d'une bicyclette, les caractères distinctifs des races et des variétés de nos oiseaux, que sais-je encore ? le tout présenté d'une façon très alerte, sous une apparence de bonhomie rustique qui cachait en réalité l'extraordinaire finesse de l'auteur.

Il a excellé dans tous les genres, à condition qu'ils pussent être placés à l'intérieur du cadre de sa Gascôgne bien-aimée.

Ses débuts, qui datent de 1879, se firent sur le terrain de la langue sonore du pays natal par la *Rabagassade*, poème satirique en dialecte bazadais. Il devait conserver fidélité aux langues romanes et ne cessa d'appartenir au Félibrige, dont il avait l'honneur envié d'être mainteneur.

En pure langue française, sa plume fut d'une rare fécondité; il serait trop long de donner ici-même la simple énumération de ses œuvres; une faible partie a été réunie en 1899 sous la couverture d'un beau volume intitulé : *Paladins et Gascons*, monument dont il pouvait être fier et qui, sans en attendre un second, perpétuera son nom dans la république des lettres.

On y trouve des *Légendes épiques* de l'envolée la plus haute où se traduit l'érudition du lecteur des *Chansons de geste;* des *Poèmes* à l'inspiration mystique où le prêtre s'affirme; des *Contes* où le fils de la plantureuse terre gasconne a déployé toutes les ressources de son imagination, épuisé tous les traits d'une verve inimitable.

Ce rôle d'humoriste, qui nous laissait trop ignorer les productions d'une exquise délicatesse réservées à ses intimes, le regretté collègue, qui avait été admis dans notre Compagnie en l'année 1889, nous en accordait avec une complaisance inlassable le bénéfice. Il savait fort bien que lors des solennités académiques le public a besoin de détente après l'échange officiel des congratulations; aussi, dans ce banquet oratoire où la gravité est de rigueur, apportait-il un dessert succulent dicté par son originale faculté créatrice; et quel malin regard circulaire venait, au moment opportun, éclairer ce visage napoléonien, soulignant le trait savamment préparé !

On a reproché à M. l'abbé Ferrand de s'être trop laissé entraîner sur sa pente favorite, et, à force d'admirer Daudet, d'avoir amoindri le caractère dont il était revêtu; je tiens à le défendre sans plus tarder, sachant combien ses intentions étaient sincères et son but au-dessus de toute critique; d'ailleurs, sait-on ce qui se passe dans l'âme de ceux qui cherchent à distraire autrui ? N'y a-t-il pas certaines timidités qui traduisent une mélancolie native très

fréquente dans l'âme du poète et contre laquelle il s'efforce de réagir dans une fièvre factice qui peut tromper l'observateur superficiel ? Oui, souvent sont foncièrement tristes ceux qui ont déridé notre front, et la parole du *Livre des Proverbes* est toujours vraie : *Extrema gaudii luctus occupat.*

En ces derniers temps la maladie qui, implacablement, le minait, qui l'avait conduit l'an dernier aux portes du tombeau, avait peu à peu vaincu cette nature qui inspirait l'optimisme; il sentait de plus en plus inégale la lutte dans laquelle il se débattait. Alors se plaça pour l'Académie, il y a quelques semaines à peine, l'occasion de lui témoigner solennellement son affectueuse sympathie.

La situation nouvelle qui faisait dorénavant du curé de Baurech l'obligé de la charité catholique imposait à sa délicatesse la suppression de toute dépense superflue. Il crut devoir satisfaire à des scrupules où son cœur se dévoilait tout entier en s'affranchissant des charges, si minimes fussent-elles, que lui imposait son assistance aux séances de sa chère Académie.

La lettre par laquelle il donnait sa démission figurera en bonne place au rang de ses plus purs titres de gloire. Dans tous les cas, elle révéla à ceux qui ne connaissaient encore que le poète de nos solennités, l'âme de celui que nous pleurons aujourd'hui.

Nos instances unanimes le retinrent, mais les jours de deuil étaient proches, il les sentait venir, il s'y préparait en homme, en chrétien, en prêtre, seul en présence de Dieu.

Qu'ajouterai-je ? si ce n'est que les honneurs, les titres, les œillets d'argent des jeux floraux, les médailles d'or sont des choses qui passent et que même les livres ont une courte destinée : *habent sua fata.*

Ce qui reste, Messieurs, c'est, avec les promesses éternelles, le souvenir du bien accompli pendant le court passage en ce monde, et si le suprême hommage de l'Académie est un acte de justice, le deuil unanime de cette paroisse de Baurech, suspendue entre la Garonne et le coteau ensoleillé, ce deuil est un enseignement. Il est, pour notre regretté collègue, l'unique récompense terrestre que ce grand cœur ait jamais ambitionnée.

M. de Loynes donne, à son tour, lecture du discours qu'il a prononcé aux obsèques de M. Adrien Sourget :

MESSIEURS,

La mort frappe à coups redoublés dans les rangs de notre Compagnie. Elle affirme sa puissance par la multiplicité et la cruauté des deuils qu'elle inflige à notre amitié.

L'année avait à peine commencé son cours qu'elle nous enlevait Jules Garat, le délicat poète des salons et du foyer domestique, le bisaïeul qui, presque jusqu'à son dernier jour, sut trouver les accents les plus touchants pour traduire les sentiments les plus doux et adresser à son arrière-petite-fille le souffle suprême d'une muse expirante.

Aujourd'hui et à la même heure, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux rend, à Bordeaux et à Baurech, un hommage attristé à deux de ses membres. Notre vice-président, M. Durègne, dépose en ce moment le tribut de notre douleur sur la tombe de M. le chanoine Ferrand, le poète inspiré de la nature, le savant qui connaissait tous les secrets de la langue gasconne, ainsi que du patois de nos landes.

Notre président, M. Vassillière, aurait voulu apporter lui-même sur cette tombe le souvenir ému des collègues d'Adrien Sourget. La maladie l'a mis dans l'impossibilité de remplir ce qu'il considérait comme un devoir, et il m'a demandé de le remplacer. Malgré l'émotion qui m'étreint, j'ai consenti à accéder à son désir. Je l'ai fait parce qu'il est des circonstances dans lesquelles nos préférences doivent s'incliner devant les justes exigences de l'amitié et que mes rapports affectueux avec notre Président me dictaient en quelque sorte cette conduite. Je l'ai fait parce que j'ai conservé trop vivante la mémoire des collaborations auxquelles j'ai été associé avec Sourget pour ne pas apporter ici l'expression de nos regrets et le témoignage de mon impérissable souvenir.

Adrien Sourget était parmi nous l'un des représentants de ces grands négociants qui savent allier à des connaissances pratiques, à l'honnêteté et à la probité commerciales,

l'amour du beau, la passion du vrai et un dévouement éclairé aux lettres et aux arts. Après avoir traité dans la journée des affaires souvent considérables et quelquefois difficiles, ils cherchent, le soir venu, un délassement dans l'étude des travaux de nos économistes, dans la lecture des œuvres de nos poètes ou de nos historiens ou dans l'exécution des compositions de nos artistes.

Ces éminentes qualités, que Sourget possédait à un haut degré, le désignaient aux suffrages de notre Compagnie, à laquelle il se rattachait par son trisaïeul maternel, le président de Gascq, l'un des fondateurs de notre Académie. Votre confiance lui fit l'honneur de le choisir pour présider vos séances et pour diriger vos travaux. Vous vous rappelez le succès avec lequel il s'acquitta de cette mission.

Sa distinction native, sa courtoisie parfaite, son affabilité, ses talents, la part qu'il prit à diverses manifestations artistiques lui firent promptement une place brillante dans les salons où il était très recherché. C'est là qu'il eut le bonheur de rencontrer la femme d'élite, l'artiste éminente qui associa son existence à la sienne. Leur union leur permit de continuer pendant de longues années les plus nobles traditions de famille et de conserver, après la mort de ceux qui l'avaient créé, ce salon où les artistes considéraient comme un honneur d'être reçus, où les réputations naissaient et grandissaient, où l'on avait le plaisir d'entendre les œuvres les plus récentes et les plus suggestives des maîtres contemporains et quelquefois, trop rarement au gré des invités, les œuvres remarquables de la maîtresse de la maison. Entre temps, on y abordait les problèmes les plus difficiles et les plus élevés. On y discutait librement et en pleine indépendance toutes les questions artistiques. Les auditeurs se retiraient sous le charme des plus douces émotions, ne sachant ce qu'ils devaient le plus admirer des beautés de toute sorte dont ils emportaient le souvenir ou de la grâce parfaite avec laquelle leurs hôtes avaient su les recevoir et leur procurer ces délicates jouissances. Sourget avait le rare talent d'établir entre vous cette cordialité généreuse qui prépare l'âme à subir l'influence enivrante des productions musicales.

La situation qu'il avait ainsi conquise l'associa intime-

ment à la propagande artistique de G.-H. Brochon. Longtemps il le seconda dans la direction de la Société de Sainte-Cécile, dont il avait été l'un des premiers adhérents, dont il devint le président en 1875, et qui doit en grande partie sa prospérité à son habile direction. Il ne resta, en outre, étranger à aucune des manifestations de l'art. En 1880, il fut élu président de la Société des Amis des Arts. Son intelligence était largement ouverte à toutes les productions de la pensée et de l'imagination. Il était aussi de ceux qui aiment à étudier l'évolution des sociétés humaines et cherchent à pénétrer les règles suivant lesquelles elle se produit. Il fut, à diverses reprises, président de la Société Archéologique. Il interrogea souvent l'histoire pour asseoir sur des bases plus solides ses jugements et ses appréciations. Il fit dans les séances d'intéressantes communications. C'est, enfin, sur sa proposition que fut décidée la publication des *Archives municipales* et que fut instituée la Commission chargée d'accomplir cet important labeur.

Ces travaux, de natures si variées, ne suffisaient pas, cependant, Messieurs, à l'activité d'Adrien Sourget. La haute position qu'il avait conquise dans le commerce de notre ville, la confiance justifiée qu'il inspirait, son dévouement aux intérêts publics, lui attirèrent la sympathie de ses concitoyens et de l'autorité supérieure. Il fut appelé par le suffrage de ses pairs à siéger au Tribunal de Commerce, dont, pendant plusieurs années, il présida une section. Il fut élu membre de la Chambre de Commerce, où il défendit avec autorité les intérêts généraux du commerce bordelais et où ses avis exercèrent parfois une grande influence dans les délibérations. Il fut associé à plusieurs reprises à l'administration de notre cité, sous la mairie de G.-H. Brochon et sous celle du vicomte de Pelleport-Burète. Vous me permettrez de rappeler que c'est à cette dernière époque et sur la proposition qu'il en fit, que fut votée la construction du Musée, devenu, grâce aux heureuses dispositions prises par les conservateurs, l'un des joyaux artistiques de notre ville.

Sourget prit aussi une part considérable au développement de la Société d'Agriculture et rendit d'importants services

à cette branche de la production, source féconde de la richesse de notre région.

Enfin il s'associa à de nombreuses œuvres d'assistance, particulièrement en faveur des artistes malheureux.

La mort de cette femme supérieure par l'intelligence et par le cœur, qui avait été sa chère compagne dévouée et dont il avait partagé les généreuses aspirations, vint jeter un voile de deuil et de tristesse sur une existence à laquelle, malgré certaines épreuves, tout semblait avoir souri jusque-là. Sourget continua cependant, avec une méritoire constance, à s'occuper des questions d'art et d'intérêt général. Il avait rencontré dans sa famille un de ces appuis solides et précieux qui sont nécessaires pour soutenir une énergie prête à défaillir, un de ces cœurs d'or qui trouvent la parole qui soulage, le conseil qui relève. Il poursuivit l'accomplissement des œuvres qui avaient été l'honneur de sa vie jusqu'au jour où ses forces, affaiblies par l'âge, l'obligèrent à limiter ses efforts et à laisser à des mains plus jeunes et plus actives les présidences dont il avait si dignement rempli les devoirs.

Il ne cessa pas cependant, Messieurs, de venir assister à nos séances aussi régulièrement que sa santé le lui permettait. Nous l'entourions de notre respect. Il se plaisait dans cette atmosphère pacifique où nos amitiés lui faisaient le plus sympathique cortège. Depuis quelque temps, nous voyions avec douleur et inquiétude que ses forces déclinaient, nous constations de plus nombreuses absences. La mort a achevé son œuvre.

Nous pleurons aujourd'hui l'ami qui n'est plus. Au nom de l'Académie, nous venons dire à la famille la part que nous prenons à sa naturelle affliction. Mais nous avons rappelé cette existence féconde en œuvres qui forment la plus précieuse des couronnes; elles autorisent les plus légitimes espérances dans ce Dieu d'amour et de bonté duquel nous émanons et auquel nous retournons et dont notre cher collègue parlait avec une émouvante conviction dans une lettre touchante écrite en votre nom à un collègue et à un père cruellement éprouvé.

Sourget est de ceux qui se perpétuent dans leurs œuvres

et se survivent par le souvenir des services rendus. Nous conserverons religieusement sa mémoire.

Ces discours, qui rendent de si justes et si magnifiques hommages aux talents et aux services des chers confrères que nous pleurons, sont salués par de longs applaudissements, et c'est au milieu de la vive émotion qu'ils soulèvent, que M. le Président lève la séance, en signe de deuil, à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the Royal Society, 1906.
Occazional papers of the Boston Society of Natural History, 1906.
Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne, 1906.
Bulletin de la Société Archéologique de Béziers, 1906.
Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 1906.
United States Geological Survey, 1906.
Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, 1906.
Smithsonian Miscellaneous Collections, 1906.
University of California Publications, 1906.
Mémoires et Bulletins du Comité géologique de Saint-Pétersbourg, 1904-1905.
Report of the Superintendant of the Coast and Geodetic Survey, 1906.
Publications of the Carthequake investigation Committee in foreign languages, 1906.
Revue économique de Bordeaux, 1907.
Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, 1906.
Journal and Proceedings of the Royal Society, 1905.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, R. Dezeimeris, Gayon, Ducaunnès-Duval, Maxwell, Clavel, Callen, J. Manès, Baillet, A.-R. Céleste, Bouvy, P. de Loynes, de Nabias, Dolhassarry, Paul Gautier, Bergonié, Roy de Clotte.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1907.

Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 7 février est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Bouvy, Céleste, Clavel, Hautreux, Jullian, Maxwell et Sarreau se font excuser, et envoient leurs bulletins de vote pour le scrutin sur la candidature de M. le lieutenant-colonel Bujac.

Au nom de l'Académie, M. le Président adresse à MM. Denigès et de Loynes, frappés par des deuils cruels, de confraternelles condoléances. M. de Loynes, présent à la séance, remercie M. le Président et l'Académie.

On passe à l'ordre du jour :

Le scrutin sur la candidature de M. le lieutenant-colonel Bujac au fauteuil vacant de M. Rayet est immédiatement ouvert; le dépouillement donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 29; majorité absolue : 15.

M. le lieutenant-colonel Bujac...... 29

En conséquence, M. le Président déclare M. le lieutenant-colonel Bujac élu, à l'unanimité, membre résidant, en remplacement de M. Rayet, et désigne MM. Clavel et Durègne pour servir de parrains à notre nouveau confrère, dont la réception est fixée au 7 mars prochain.

La parole est donnée à M. Gayon, trésorier, qui présente son rapport sur la situation financière de l'Académie au 31 décembre 1906.

M. Gayon soumet ensuite le projet de budget suivant pour l'exercice 1907 :

PROJET DE BUDGET POUR L'ANNÉE 1907

A. PROJET DE RECETTES.

Subvention du Conseil général. . . . . .F.	500
Subvention de la Ville de Bordeaux.	2,500
Cotisation des Membres pour 1906-1907	650
TOTAL. . . . .F.	3,650

B. PROJET DE DÉPENSES.

Traitement de M. Poiraudeau . . . . .F.	600
Gages du concierge de l'Athénée.	200
Chauffage	30
Voitures	20
Frais de bureau	75
Frais de convocations.	30
Frais de distribution des *Actes*.	45
Entretien du mobilier	50
Souscription à la Société des Amis des Sciences. . . .	10
Frais des séances annuelles	250
Médailles pour le concours de 1906.	500
Publication des *Actes* pour 1905.	1,800
Réserve pour imprévu	40
TOTAL. . . . .F.	3,650

Le rapport et le projet de M. Gayon sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Au nom de l'Académie, M. le Président adresse à notre cher et dévoué Trésorier félicitations et remerciements.

Sur la proposition du Secrétaire général, sont nom-

més membres des Commissions La Grange : *Pour la linguistique :* MM. Callen, Courteault et Ducaunnès-Duval; — *pour la numismatique :* MM. Bouvy et Marion.

Les Commissions des concours La Grange sont, en conséquence, composées comme suit :

Linguistique.

MM. Dezeimeris, Brutails, Callen, Courteault, Ducaunnès-Duval.

Numismatique.

MM. Dezeimeris, Brutails, Jullian, Bouvy, Marion.

Au nom de M. Gustave Labat, M. de Bordes de Fortage commence la lecture d'une importante *Etude sur quelques-uns des miniaturistes de 1750 à 1815* dont les œuvres figurèrent à l'Exposition de la Bibliothèque nationale, de mai à octobre 1906. Cette première partie, consacrée aux productions exquises, pour la plupart, d'Isabey, d'Augustin et de Hall, les trois grands maîtres de ce genre charmant, aujourd'hui à peu près disparu sans avoir encore trouvé son historien, est très favorablement accueillie. La suite de l'attrayante contribution à cette histoire de M. Gustave Labat est renvoyée à quinzaine.

La séance est levée à six heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Annuary Report of the Geological Survey Department of Canada, 1906.

Proceedings of the Davemport Academy of Sciences, 1906.

Annales du musée Guimet, 1906.

Revue de l'Histoire des religions, 1906.
Anales del Museo nacional de Montevideo, 1906.
Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, 1906.
Bulletin du Comité des Travaux historiques, 1906.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1906.
Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, R. Dezeimeris, Brutails, J. Manès, L. Dolhassarry, Jean Cabrit, Lanelongue, Callen, Drouyn, Gaston Leroux, Ducaunnès-Duval, Roy de Clotte, Bergonié, Gayon, A. Pitres, de Nabias, Demons, Paul Gautier, P. Courteault, P. de Loynes, Baillet, Marion.

SÉANCE DU 7 MARS 1907.

Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 21 février est lu et adopté.

Après avoir présenté les excuses de MM. Dolhassarry et Maxwell, le Secrétaire général dépouille comme suit la correspondance :

Le Comité géologique de la Russie fait part de la mort de M. Nicolas Socolov, géologue en chef, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Condoléances.

Hommage à l'Académie :

Anatole Petrousquin, ouvrage gai, par M. Georges Elis, 1 vol. Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. le lieutenant-colonel Bujac, introduit par MM. Cla-

vel et Durègne, ses parrains, prononce ce discours de remerciements :

MESSIEURS,

Le geste harmonique que vous avez bien voulu — il y a quinze jours — rythmer en ma faveur est pour moi indicateur des sentiments d'extrême condescendance qui animent votre Compagnie.

Je m'excuserai de me présenter à vous — aujourd'hui encore — avec la conscience accablée d'un récidiviste réduit à implorer la grâce indulgente de ses juges..., de ses maîtres.

J'ose donc espérer, Messieurs, qu'il vous plaira de n'attacher de prix qu'à la sincérité de ma respectueuse et profonde gratitude... gratitude — en la circonstance — non pas seulement étayée sur des satisfactions personnelles..., mais consolidée aussi par des apports d'un ordre plus élevé.

Laissez-moi, en effet, proclamer avec orgueil que je suis le premier officier en service actif auquel vous ayez réservé l'honneur d'être des vôtres. — Et... j'ai à cœur de vous en remercier de très particulière façon, non plus en ce qui me concerne — ma fort modeste personne s'efface — mais au nom même de cette armée que j'ai le privilège de représenter parmi vous.

L'accueil fait à cet officier témoigne du désir de contribuer... dans la large mesure qui appartient à une élite... au rapprochement indispensable entre l'armée et la nation.

L'incessante marche vers le progrès — caractéristique de cette époque — a modifié notre rôle, le compliquant..., le dédoublant en quelque sorte.

L'officier demeure... comme au temps passé... l'*instructeur* professionnel; mais, de plus, lui est échue la mission superbe d'*éducateur*. Il s'efforce dans ce double professorat... dans cet apostolat, pour mieux dire... de préparer les jeunes hommes que le pays lui confie chaque année... aux grandes destinées qu'une robuste et inébranlable confiance en l'*avenir compensateur* lui laisse entrevoir pour la glorieuse prospérité de la Patrie.

L'officier, pour remplir la tâche... maintenant sienne... ne peut plus demeurer isolé dans la nation, étranger ou indifférent aux crises intellectuelles et sociales.

Lui faciliter la pénétration dans les milieux appropriés..., lui tendre la main pour le conduire vers les maîtres, vers les animateurs..., est donc faire œuvre patriotique.

Et telle a été, Messieurs — j'en ai la conviction certaine — l'œuvre à laquelle vous avez voulu vous associer par un exemple de votre part autorisé.

Vous avez même tenu — à mon égard — par un excès de courtoisie — à rendre votre intention plus évidente encore... en m'attribuant le siège laissé vide par la mort de l'éminent astronome qui... avant de devenir directeur de l'Observatoire de Bordeaux... avait accompli dans l'Université l'austère labeur du professorat.

Il ne m'a pas été donné de connaître personnellement M. Georges Rayet. Vous me permettrez de ne pas troubler par des paroles... forcément entachées d'une regrettable impropriété — le souvenir ému, non encore atténué, que vous gardez à votre ancien président... à celui en lequel « vous aviez trouvé le savant ayant réalisé vos desiderata depuis près de deux siècles ».

La lecture des discours prononcés le 16 juin 1906 m'a tout au moins incité à m'associer à votre deuil, me faisant comprendre l'étendue de la perte éprouvée par l'Académie.

Depuis cette époque — Messieurs — d'autres tristesses pour vous sont survenues. Il ne m'appartient pas de les évoquer.

Souffrez cependant qu'après m'être... avec une loyale application... conformé à vos bienséants usages... je puisse m'acquitter d'un devoir, cher entre tous, en formulant un hommage attendri... filial... à la mémoire du Dr Garat.

C'est lui qui a fait naître en moi l'ambition de solliciter vos suffrages et qui, pour dissiper mes craintes, me rappelait — fort à propos — que la fortune sourit parfois aux audacieux.

C'est sur son exemple, enfin, que je compte me régler pour vous donner la mesure de mon assiduité zélée à vos travaux.

M. Vassillière, président, répond à M. le lieutenant-colonel Bujac dans les termes suivants :

Presque tous ici, Monsieur, nous sommes fils, frères, pères, parents ou alliés de militaires; plusieurs d'entre nous même s'enorgueillissent à bon droit d'avoir porté l'uniforme du soldat français; votre présence parmi nous ne peut donc que raviver des souvenirs qui nous sont restés chers et, à ce titre, vous êtes assurément le bienvenu dans notre Compagnie.

Mais, si vives que puissent être nos sympathies pour l'officier que vous êtes, si persuadés que nous soyons des bienfaits d'une pénétration de plus en plus intime de l'armée dans la nation, qui s'est d'ailleurs affirmée à toutes les pages de notre histoire et dont chaque succès ou chaque revers de fortune ont donné le plus émouvant et le plus réconfortant témoignage, ces raisons sentimentales, philosophiques, patriotiques, n'auraient sans doute pas été suffisantes, si elles se fussent trouvées seules, pour vous ouvrir les portes de l'Académie, car elles ne vous eussent point fait sortir de la nombreuse et brillante élite de nos chefs militaires. Quiconque, depuis notre fondation plus de deux fois séculaire, a occupé un siège dans cette enceinte, c'est à quelque service rendu à ses semblables dans l'un des genres divers de connaissances qui font l'objet des nos études préférées qu'il a dû de l'avoir conquis. Vous ne pouviez, Monsieur, vous dérober à cette règle absolue, et les parrains de votre candidature n'ont pas eu de peine à nous montrer que vous y aviez amplement satisfait.

Que si nous parcourons, en effet, en simple critique littéraire, puisque notre ignorance des choses de l'art de la guerre ne nous permet pas d'avoir d'autre prétention, les deux ouvrages : *Dans les Balkans* et *Précis de quelques campagnes contemporaines*, que vous nous avez adressés, nous y trouvons la marque d'un écrivain sobre, bref, précis, ne sacrifiant rien à la rhétorique, analysant, disséquant une campagne ainsi que le fait le chirurgien d'un sujet dont il veut scruter les organes pour connaître les

accidents morbides dont ils sont le siège. Cette concision ne flatte évidemment pas l'oreille comme le récit imagé d'une bataille ou d'un simple combat d'avant-garde, mais elle se grave, s'incruste dans l'esprit et y laisse une impression durable.

Parfois, vous vous oubliez un instant : quelques lignes d'une description pittoresque échappent à votre plume et font voir que vous pourriez la faire passer par des chemins moins rudes que ceux auxquels elle est accoutumée; mais ces éclaircies se devinent plutôt qu'elles ne se voient : on n'est pas en campagne pour admirer un paysage, mais bien pour vaincre un adversaire et, remettant l'éperon au flanc de votre monture, vous avancez de nouveau par bonds dans l'exposé de l'action qui semble se dérouler sous vos yeux. Quand vous faites la critique des différentes péripéties de la lutte, des ordres donnés par les chefs, de la façon dont ils ont été exécutés, on voit que vous avez devant vous tout l'échiquier de la partie engagée, et que c'est en joueur habile que vous portez votre jugement. Ce genre particulier de littérature et de savoir manquait à notre Compagnie; vous venez à point, Monsieur, pour combler cette lacune.

Le fauteuil que vous allez occuper semble d'ailleurs réservé à des compétences dont le nombre des représentants est toujours des plus limités : notre cher et regretté Rayet, dont je n'évoque pas la mémoire sans émotion, car il était à la place que j'occupe aujourd'hui et moi à la vôtre quand j'eus l'honneur d'être reçu à l'Académie, était également une exception parmi nous quant au genre de ses connaissances. C'était le *supra* terrestre qui l'avait charmé et séduit dès sa jeunesse et, s'il s'occupait de conflits, ses belligérants se trouvaient si fort éloignés de nous qu'il fallait toute l'éloquence du grand savant qu'il était et le charme persuasif de sa parole pour nous bien convaincre que les batailles cosmiques n'étaient pas sans retentir profondément sur notre minuscule planète, et sans en diriger l'évolution à notre insu, nous entraînant avec elle vers un monde nouveau que nous espérons et croyons meilleur.

Des espaces célestes où nos imaginations se plaisaient à le suivre, vous nous ramenez par une curieuse antithèse

à la terre, aux passions, aux ambitions, aux convoitises le plus souvent malsaines qui en troublent et en agitent les habitants, et, conscient que vous êtes des imperfections des sociétés humaines, vous occupez vos loisirs, quand vous laissez reposer le soldat et l'écrivain militaire, à faire pénétrer dans les masses à l'esprit fruste, aux appétits vulgaires, les idées et les sentiments de solidarité, de mutualité, de fraternité qui masqueront, tout au moins en temps normal, l'égoïsme individuel, mobile inconscient, mais le plus souvent réel, de nos principales actions. C'est là, Monsieur, un grand et noble rôle que vous remplissez; il est d'autant plus méritoire que la reconnaissance n'est généralement plus qu'au bout des lèvres, tandis que l'indifférence, quand ce n'est pas l'ingratitude, s'épanouit au fond du cœur de ceux pour lesquels vous vous dévouez. L'Académie ne pouvait rester inattentive à cet effort que vous déployez, et il a constitué un nouveau titre à la conquête de nos suffrages.

Et puis, vous vous présentiez à nous comme sous les auspices d'un collègue tout particulièrement regretté : l'*Audaces fortuna juvat* que Garat avait soufflé à votre oreille pour exciter votre ambition et lever vos scrupules, c'était le propos d'un ami, mais non point la devise de notre gracieux poète; plus que modeste, l'aménité et le charme naturels de son caractère lui avaient acquis l'affection et la sympathie générales dont il jouissait, et le grain de fatuité juvénile qui perçait malgré lui dans la façon dont il disait encore les vers, aux derniers temps de sa lucide vieillesse, n'empruntait rien à l'imprudent Icare; il savait sa mythologie et ne voulait pas risquer de tomber du haut de l'affectueuse popularité dont il était l'objet. Sa longue carrière médicale lui rappelait à tout instant, il me l'a souvent dit, le *Mataïotès* de Salomon et, pour ne pas sacrifier, après tant d'autres, aux vanités humaines, il s'élevait volontiers au-dessus des choses de la terre pour atteindre plus haut et plus loin, et jeter, dès ce monde, au travers des hésitations, des doutes, des aspirations et des espérances de l'âme, la bouée de sauvetage qui devait le porter en un séjour meilleur.

Vous vous proposez, Monsieur, de prendre Garat en exemple; nul plus digne objectif ne peut être choisi, et c'est sur cette bonne pensée que je me plais à vous souhaiter la bienvenue parmi nous et vous invite à prendre place à mon côté.

Ces discours sont applaudis et, suivant l'usage, M. Bujac prend séance à la gauche de M. le Président.

M. de Bordes de Fortage continue la lecture du mémoire de M. Gustave Labat *Sur les miniaturistes de 1750 à 1815*. Cette deuxième partie, consacrée à Guérin, Dumont, Lawreince, Fragonard, Baudouin, Boucher, Moreau le jeune, pour ne citer que les plus célèbres des maîtres charmants du XVIII[e] siècle, obtient le même succès que la première. La fin de l'importante communication de M. Gustave Labat est renvoyée à quinzaine.

M. Dezeimeris lit, à son tour, une réfutation de la thèse paradoxale par laquelle M. le D[r] Armaingaud, avec une ingéniosité que notre confrère se plaît d'ailleurs à reconnaître, attribue le *Discours sur la servitude volontaire* de La Boëtie à Michel Montaigne lui-même. M. Dezeimeris fait voir, par toutes les preuves que son érudition lui suggère, notamment à l'aide de nombreux extraits de Froissard, de Monstrelet, de *la Chronique du moine de Saint-Denis*, corroborés par des citations de Ronsard, de Pasquier et de *la Satire Ménippée*, que le *tyran* visé par La Boëtie, ne saurait être que l'infortuné Charles VI, et que le portrait ne pouvant, dans tous les cas, s'appliquer à Henri III, comme le veut M. le D[r] Armaingaud, l'argumentation de ce dernier ne repose, dès lors, sur aucune base solide.

La savante communication de M. Dezeimeris obtient le plus vif succès. L'Académie en vote, à l'unanimité des membres présents, l'insertion dans les *Actes*, et M. le Président adresse à notre savant confrère félicitations et remerciements.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.
Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, 1906.
Société d'Émulation d'Abbeville, 1906.
Year Cook of the Royal Society, 1907.
Annuario del Observatorio de Madrid, 1906.
Annual Report of the Department of the Interior, 1904.
Bulletin de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1906.
Societa Reale di Napoli, 1906.
Bulletin de la Société de Borda, 1906.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, Samazeuilh, Marion, de Loynes, Bujac, Clavel, Brutails, Gaston Leroux, de Nabias, Gayon, J. Manès, A.-R. Céleste, L. Drouyn, Paul Gautier, R. Dezeimeris, Baillet, Ducaunnès-Duval, Jean Cabrit, Callen, P. Courteault.

SÉANCE DU 21 MARS 1907.

Présidence de M. DURÈGNE, Vice-Président.

M. Durègne présente les excuses de M. Vassillière.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

Hommage à l'Académie :

L'Influence électrique du soleil, par M. Nodon, docteur ès sciences, deux exemplaires. Remerciements.

M. le chanoine Callen communique une lettre par laquelle M. l'abbé Daney fait hommage d'une *Notice explicative et historique sur le Syndicat agricole de sylviculture du canton de Pessac* ainsi que des *Statuts* de ce Syndicat, et sollicite, à titre d'encouragement, une récompense de l'Académie pour cette œuvre agricole en pleine prospérité, et appelée à rendre les plus grands services aux agriculteurs et propriétaires des landes bordelaises, si éprouvés par les incendies des pins. — Renvoyé à la Commission d'agriculture.

Au nom de M. Maurice Petit, pharmacien à Romorantin, M. Reinhold Dezeimeris dépose, à titre d'hommage, une réimpression des *Essais*, de Jean Rey, faite sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux, l'un des trois ou quatre connus. M. Dezeimeris rappelle que Jean Rey, médecin au Bugue, passionnément occupé de physique, fut l'initiateur en 1630, c'est-à-dire antérieurement à Descartes, Galilée, Torricelli et douze ans avant les fameuses expériences de Pascal au puy de Dôme, de la démonstration de la pesanteur de l'air. Son petit volume, imprimé à Bazas, en caractères défectueux, par Guillaume Millanges, obligé, probablement, à éloigner ses ouvriers de Bordeaux, à cause de la peste qui désola la ville en 1629-1630, fut communiqué, en 1631, par le poète Trichet, au père Mersenne, le savant minime de la place Royale. M. Dezeimeris ajoute qu'il est intéressant de constater que le

Traité bordelais de Jean Rey a pu inspirer douze ans plus tard les expériences de Pascal, et cela à l'heure même où les retentissants articles de MM. Mathieu et Abel Lefranc viennent de donner comme un regain d'actualité à ces célèbres expériences. Il termine en demandant si l'Académie ne jugerait pas à propos d'affecter, suivant l'article 48 du Règlement, une récompense à l'auteur de cette importante réimpression.

M. le Président adresse des remerciements à M. Maurice Petit, ainsi qu'à M. Dezeimeris, qui a ajouté quelques savantes notes à la nouvelle édition de Jean Rey.

L'Académie décide, à l'unanimité des membres présents, que le volume de M. Maurice Petit sera renvoyé à la Commission des sciences, en vue des concours de 1907.

Suivant l'avis du Conseil et après quelques observations de MM. Brutails et Cabrit, l'Académie adhère, en principe, aux vœux exprimés par la Société d'Archéologie et par le Comité girondin d'Art public, vœux tendant à la conversion en musée du palais archiépiscopal, désaffecté, et à la conservation de l'hôtel de ville de Libourne, dont la démolition est projetée.

On passe à l'ordre du jour :

M. de Bordes de Fortage achève la lecture du mémoire de M. G. Labat sur l'*Exposition des miniaturistes de 1750 à 1815*. M. Gustave Labat poursuit son intéressante revue et la termine de la façon la plus heureuse par une rapide mention des plus belles miniatures que conservent quelques vieilles familles de Bordeaux, en exprimant le vœu qu'une Exposition girondine, analogue à celle de la Bibliothèque natio-

nale, permette aussi à tous les amis des arts et de notre histoire locale d'admirer les nombreuses richesses que possède notre région. Cette attrayante et savante étude est chaudement applaudie.

L'Académie en vote l'insertion dans les *Actes*, et M. le Président adresse à M. G. Labat des remerciements et des félicitations dont le Secrétaire général est chargé de transmettre l'expression à notre cher confrère.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Journal des Savants, mars 1907.
Proceedings of the Royal Society, 1907.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1907.
Bulletin of the Imperial Carthquake investigation Commettie, 1907.
Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1907.
Mémoires de la Société nationale des Sciences de Cherbourg, 1905-1906.
Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais, 1907.
Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 1906.
Mémoires de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux, 1907.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, 1906.
Recueil de Législation de Toulouse, 1906.
Bulletin de la Société Académique de Poitiers.
Bulletin de la Société des Amis des Sciences de Rouen, 1906.

Etaient présents :

MM. Duiègne, de Bordes de Fortage, Gayon, A.-R. Céleste, Paul Gautier, Brutails, Callen, Courteault, de Nabias, R. Dezeimeris, J. Manès, L. Dolhassarry, Bujac, Jean Cabrit, Ducaunnès-Duval, Baillet.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1907.

Présidence de M. DUCAUNNÈS-DUVAL.

M. Ducaunnès-Duval présente les excuses de M. Vassillière, président, et de M. Durègne, vice-président; puis, en quelques paroles émues, il fait l'éloge de M. le Dr Micé et adresse des remerciements à M. le Dr Pitres qui a bien voulu, en l'absence du Président et du Vice-Président, associer les regrets de l'Académie, si cruellement éprouvée par des deuils réitérés, aux regrets qu'il déposait, au nom de la Faculté de médecine, sur le cercueil de notre cher et regretté confrère. Tous les membres présents s'associent aux sentiments exprimés par M. Ducaunnès-Duval.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars est ensuite lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. le chanoine Callen et Brutails se font excuser; M. Bujac s'excuse de n'avoir pu assister aux obsèques de M. Micé.

Le Secrétaire de la Wisconsin Academy sollicite l'envoi des volumes de nos *Actes* qui manquent à sa collection. — Cette demande est renvoyée à M. Céleste, archiviste.

Envoi pour les Concours de 1907 :

L'Enjeu, opéra-comique en trois actes et quatre

tableaux, par M. Jean Cary, manuscrit. — Commission de littérature et de poésie.

La séance est aussitôt levée en signe de deuil.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Annales de l'Observatoire royal de Belgique, 1906.
Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1906.
Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, 1904-1905.
Revue économique de Bordeaux, 1907.
Studi Sassaresi pubblicati per cura di alcuni professori della Università di Sassari, 1905.
Rad jugoslavenske Akademije znanosti i umjetnosti, 1906.
Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville, 1906.
Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1906.
Académie royale de Belgique, 1906-1907.
Proceedings of the Royal Irish Academy, 1906-1907.
Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1906.

Etaient présents :

MM. Ducaunnès-Duval, de Bordes de Fortage, L. Drouyn, Bujac, L. Dolhassarry, Baillet, Jean Cabrit, P. Courteault, A.-E. Céleste, Gayon, de Loynes.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1907.

Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Durègne et de Loynes se font excuser.

Le Comité d'organisation du Congrès national des pêches maritimes de Bordeaux fait connaître les noms

des membres du Bureau et des présidents des sections du Congrès qui doit avoir lieu, à Bordeaux, du 14 au 20 septembre 1907. Le Comité sollicite le concours de l'Académie, et la prie de déléguer quelques-uns de ses membres pour représenter la Compagnie à ce Congrès. — Renvoi au Conseil.

L'Académie Royale Néerlandaise communique le programme de ses concours poétiques pour 1908.

Circulaire du Comité qui s'est formé à Rouen, en vue du rachat de la maison de Pierre Corneille.

Hommages à l'Académie :

1° *Recherches sur l'action des rayons colorés dans la fermentation des raisins de cuve*, par M. Duclou, 3e édition, brochure in-8°;

2° *Fleurette de Gascogne*, pièce en un acte, en vers, par M. Paul Rabot, plaquette in-18;

3° *Localités maritimes disparues en Gascogne; — Routes romaines de Pampelune à Bordeaux et études sur les sables du littoral gascon*, par M. Saint-Jours; deux brochures in-8°. — Remerciements

M. Joseph Bonneton, conseiller à la Cour de Riom et membre correspondant de l'Académie, fait hommage d'un mémoire imprimé intitulé : *Le Connétable de Bourbon, Charles III, duc de Bourbonnais et d'Auvergne*, et demande que cet ouvrage soit l'objet d'un rapport qui sera lu à l'une des séances de l'Académie. M. Brutails veut bien accepter de rendre compte du travail de M. Bonneton dans une séance ultérieure.

M. le Président s'excuse de ce que l'état de sa santé ne lui a pas permis d'assister aux obsèques

de M. Micé. Il veut, à son tour, et après M. Ducaunnès-Duval, remercier M. le Dr Pitres qui, dans ces douloureuses circonstances, a eu l'obligeance de remplacer le Président malade et le Vice-Président absent de Bordeaux; puis il fait applaudir le discours qu'il comptait lire au nom de l'Académie. Ce discours est ainsi conçu :

Messieurs,

La mort n'épargne ni le talent, ni l'âge, ni l'honneur, ni la probité dans le sens le plus large du mot; en quelques semaines, elle vient de faire des brèches irréparables dans nos rangs : après Garat, c'est Sourget, c'est Ferrand qu'elle nous arrache à la même heure, aujourd'hui c'est Micé. Le deuil s'étend au delà de notre famille académique, au delà de celles que les liens du sang rattachaient à nos chers disparus; il atteint la douce poésie, la musique aimable qui est sa sœur, l'apostolat évangélique tout fait d'espérances divines et de renoncements, la science aux vues larges, profondes, humanitaires.

Inclinons-nous bien bas, Messieurs, devant ces tombes que le printemps n'a pas encore verdies; elles renferment les dépouilles mortelles d'hommes dont nous pouvons donner la vie entière en exemple à nos jeunes contemporains et à ceux qui les suivront, car, s'il n'y a pas d'existences providentielles et indispensables ici-bas, le nombre est bien restreint de celles qui ont éclairé notre horizon sans défaillances, et Micé, dont nous entourons maintenant le cercueil, appartenait à celles-ci.

Né à Langon, il était Girondin dans l'âme et avait au cœur, comme il le faudrait à tous, l'amour de sa petite Patrie, rameau modeste et inséparable de notre grande Patrie qu'est la France. Il n'avait pas encore quitté les bancs de l'Ecole de médecine de Bordeaux que son dévouement humanitaire, auquel je faisais allusion à l'instant, l'entraînait, enthousiaste, avec d'autres jeunes insoucients du danger, au chevet des malheureux que le choléra décimait dans les Basses-Pyrénées; à vingt-trois ans, en 1855, il rentrait à Bordeaux avec l'unique médaille d'or que l'Empire eût décernée aux volontaires du devoir !

Une fois docteur, la variété de ses connaissances, sa puissance de travail, sa facilité d'assimilation de tout ce qui appartenait aux sciences naturelles lui permettaient de remplir brillamment, tour à tour, les fonctions de chef des travaux de physique et de chimie à notre Faculté des sciences, de professeur de sciences naturelles, puis de chimie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux. Entre temps, il s'essayait à l'administration dans laquelle il devait plus tard se distinguer en qualité de recteur à Besançon et à Clermont, en suppléant son maître et ami, le Dr Henri Gintrac dans la charge délicate de doyen de la jeune Faculté mixte à la fondation de laquelle il avait largement contribué.

C'était en 1878 : depuis treize ans déjà il nous appartenait sans que ses multiples occupations l'empêchassent de suivre assidûment les séances de la Société d'Agriculture de la Gironde, dont il était élu président en 1877, pour venir, à l'expiration de ce mandat qu'il avait remarquablement rempli, occuper avec non moins de distinction et d'autorité le siège qui me vaut aujourd'hui le douloureux honneur de lui apporter ici le suprême hommage de notre affection et de notre cordial souvenir.

Ces sentiments que j'exprime en ce moment, tous ceux qui ont connu Micé, qui ont été ses supérieurs, ses égaux, ses subordonnés, les partagent également. Si la bonté, la bienveillance, l'indulgence formaient le fond de son caractère, la droiture et la justice les dominaient; ignorant des compromissions quelque fâcheuses que pussent être pour lui les conséquences de son intransigeance, il marchait toujours droit devant lui, n'ayant pour seuls objectifs que le devoir à remplir et le bien à faire. Avec moins d'impartialité il eût pu se créer des ennemis; tout au plus a-t-il laissé derrière lui quelques rares indifférents qui se perdent au milieu de la foule de ses sincères amis. Au nom de l'un de ces derniers, M. le Dr Testut, qui fut son élève et qui est aujourd'hui un des savants les plus réputés de la Faculté de médecine de Lyon, il déposait naguère encore, sur le bureau de notre Compagnie, un traité d'anatomie humaine en quatre volumes dont il mettait en relief tous les mérites et dont il semblait aussi fier que s'il en eût été le véritable auteur. C'était, en effet, une des caractéristiques de notre

regretté collègue de se perpétuer, pour ainsi dire, dans ceux qu'il avait formés ; il épousait leurs succès comme leurs revers, et c'était une curieuse observation de voir sa physionomie s'épanouir à l'annonce des uns et s'apitoyer à la nouvelle des autres.

Ces qualités, je dirais presque ces vertus que le siècle, fait de beaucoup d'égoïsme, qui s'ouvre devant nous n'appréciera peut-être pas à leur juste valeur, donnaient un charme tout particulier aux relations que nous aimions à entretenir avec celui qui était notre second doyen en tant que membre de l'Académie. Elles rendent plus profonds les regrets que nous cause sa perte et plus chère sa mémoire, et s'il est un hommage qui puisse adoucir la douleur cruelle dans laquelle est plongée la famille du Dr Micé, celui que j'apporte sur cette tombe, au nom de toute l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, part trop bien du cœur pour passer inaperçu.

M. le Président adresse des félicitations à M. Ducaunnès-Duval, qui vient de prendre sa retraite après avoir longtemps et si honorablement rempli les fonctions de conservateur des Archives municipales; M. le Président applaudit au choix qui a été fait, pour ces importantes fonctions, de M. Ducaunnès-Duval fils, et s'associe d'autant plus à la satisfaction générale causée par cette nomination que notre savant confrère ne se sépare pas entièrement de ses chères Archives, où il poursuivra les beaux travaux dont il a enrichi déjà les publications de la Commission municipale.

On passe à l'ordre du jour :

M. Brutails obtient la parole et donne lecture d'un mémoire sur *les anciennes mesures bordelaises*. Ce travail, où sont étudiées tour à tour les monnaies, les mesures agraires et de capacité de notre région, lesquelles variaient d'une localité à la localité voisine,

essaie de fixer, d'après les textes, quelques-unes de ces variations parmi beaucoup d'autres qui nous échappent. Notre savant confrère poursuit son importante étude sur ce sujet, l'un des éléments essentiels de l'histoire économique, en relevant, au cours des âges, les tentatives faites en vue d'obtenir cette unité que seul le système décimal devait si merveilleusement réaliser, et signale les travaux qui peuvent faciliter l'établissement d'une concordance entre les anciennes mesures et celles d'aujourd'hui, notamment ceux d'Elie Vinet, de Jean-Baptiste Secondat et de l'archiviste Gras.

La savante lecture de M. Brutails est unanimement applaudie. M. le Président adresse des félicitations à notre confrère, dont le beau travail sera inséré en entier dans un des prochains volumes des *Actes*.

M. Brutails remercie l'Académie.

M. Cabrit communique, à son tour, deux lettres adressées de Bordeaux, le 7 mai 1880 et le 13 mai 1882, par Auguin, à son élève Sébilleau qui, de Paris, faisait part à son maître de ses impressions sur les Salons de ces deux années. Ces lettres, d'un tour très littéraire en même temps que d'un sentiment artistique très délicat et très élevé, sont précieuses pour la connaissance de l'homme, de l'artiste que fut notre regretté confrère, et obtiennent le plus vif succès. Elles seront insérées dans les *Actes*, si toutefois les héritiers de Sébilleau veulent bien y consentir.

Sur la proposition de M. de Bordes de Fortage, l'Académie exprime le vœu que de nouvelles lettres d'Auguin se joignent bientôt à celles dont la lecture vient d'intéresser et de charmer la Compagnie. M. Cabrit

se charge avec plaisir de transmettre et d'appuyer le vœu de l'Académie et fera connaître la réponse des héritiers Sébilleau dans une prochaine séance.

L'Académie décide ensuite que la réception publique de M. Paul Gautier aura lieu le 13 juin, à huit heures et demie du soir, en une séance solennelle pour laquelle M. Dolhassarry veut bien promettre une lecture.

En conséquence, l'ordre du jour de cette séance est arrêté comme suit :

1° Discours d'ouverture de M. le Président;

2° Discours de réception de M. P. Gautier;

3° Réponse de M. le Président;

4° *A travers le massif arménien*, par M. Dolhassarry.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Department of the interior united geological Survey, 1906.
Journal des Savants, 1906.
Comité des Travaux historiques, 1906.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1906.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, 1906.
Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, 1907.
Le Mois scientifique, 1905.
Studi Sassaresi, 1906-1907.
Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, 1906.
Archives du Musée Teyler.
Bulletin historique et philologique, 1907.

Etaient présents :

MM. Vassillière, de Bordes de Fortage, Drouyn, Bouvy, Manès, Lanelongue, Gayon, Baillet, Dolhassarry, Cabrit, Bujac, Brutails, Céleste, Callen, Marion, Roy de Clotte, Paul Gautier.

SÉANCE DU 16 MAI 1907.

Présidence de M. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 25 avril est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. de Loynes, Manès et Maxwell se font excuser.

Lettre par laquelle M. le Maire de Bordeaux autorise l'Académie à disposer de l'Amphithéâtre de l'Athénée, dans les conditions ordinaires, le 13 juin prochain.

L'Association centrale pour l'aménagement des montagnes communique le programme du Congrès international qui s'ouvrira à Bordeaux le 19 juillet prochain; le Comité d'organisation prie l'Académie de se faire représenter à ce Congrès. — Renvoi au Conseil.

Hommages à l'Académie :

1° *Recherches sur les Cercles mycéliens (ronds de fées)*, par M. le Dr Paul Ballion, membre correspondant; brochure in-8°;

2° *Nouvelles recherches sur Bertrand Andrieu (de Bordeaux), graveur en médailles, 1761-1822; — Lettres relatives à des médailles bordelaises;* deux mémoires manuscrits in-4°, de M. Evrard de Fayolle. — Remerciements.

M. le Président rappelle, en quelques mots inspirés par les sentiments les plus élevés et les plus douloureux à la fois, la perte nouvelle et si inattendue que

vient de faire l'Académie en la personne de M. Cabrit, lequel, quatre mois à peine après son bel éloge d'Auguin, resté dans toutes les mémoires, nous charmait encore dans la dernière séance par une aimable et pénétrante communication, et promettait de faire tous ses efforts pour obtenir que les deux lettres d'Auguin à Sébilleau, qu'il venait de lire, fussent suivies de plusieurs autres.

Puis, conformément à la tradition, M. le Président communique le discours suivant, qu'il a prononcé sur la tombe de notre regretté collègue :

Messieurs,

C'est le cœur profondément triste et l'âme vraiment endolorie que vous me voyez représenter l'Académie auprès du cinquième cercueil qui s'ouvre cette année pour recevoir l'un de ses membres. Garat, Sourget, Micé se sont éteints après une longue vie et une carrière bien remplies ; plus d'un an avant qu'il ne nous fût enlevé, notre cher abbé Ferrand avait senti la mort l'effleurer de son aile comme pour l'avertir que notre séjour sur la terre n'est qu'une étape dans notre existence et qu'elle le marquait au front pour son prochain voyage vers l'éternité.

Mais Cabrit, dont nous applaudissions, voici quelques mois à peine, un des plus brillants discours qui se soient fait entendre dans la grande salle de l'Athénée depuis son ouverture, Cabrit qui, jeudi dernier encore, nous lisait en séance (16 mai 1907) avec cette intonation de voix qu'il savait si bien prendre pour en souligner les plus curieux passages, deux lettres de son maître et ami Auguin à cet autre artiste de réelle valeur et de mérite que fut Sébilleau, Cabrit dont la santé, la verdeur, l'entrain semblaient défier le temps, est subitement foudroyé dans la force de l'âge peut-on dire, en dépit de ses soixante-six ans, et, en tout cas, en plein épanouissement de son talent, sans qu'une main amie ait eu le temps de serrer la sienne, sans qu'un de ces regards où l'on met tout son être ait pu rencontrer le sien à cet instant

suprême où s'ouvre pour nous cet au-delà qui, pour le Juste et le Croyant, est la vraie récompense. S'il était besoin de nous souvenir de la fragilité humaine et que, suivant l'antique mythologie, la vie tient à un fil que la Parque coupe au gré de son aveugle ciseau, le douloureux événement qui nous rassemble en ce moment ne pourrait manquer de nous le rappeler.

Il faudrait, pour parler du peintre, du paysagiste, du second maître de cette école bordelaise qu'Auguin avait fondée et dont l'ampleur et l'éclat ne cessent de s'accroître, être peintre soi-même, et je ne le suis pas; d'autres que moi, d'ailleurs, diront dans un instant, avec la haute compétence qui leur appartient, ce que fut sur la scène artistique du Sud-Ouest et dans la cohorte des paysagistes français le conservateur du Musée de Bordeaux; mais, ce qu'ils ne pourront vous faire goûter, c'est ce charme entraînant qui s'épanouissait autour de lui dans ce cercle intime et confraternel qu'est l'Académie, où chacun, sans fard et sans apprêt, donne libre carrière à l'expression de ses idées et de ses sentiments, sans crainte que leur diversité en trouble l'harmonie. On s'imagine volontiers qu'une Compagnie comme la nôtre est un cénacle aux traditions immuables et intangibles, courbant chacun sous un joug intellectuel et doctrinal dont il ne peut s'affranchir; il suffisait d'entendre Cabrit dans nos causeries d'avant ou d'après séance, quand ce n'était en séance même, pour se convaincre qu'il n'en est rien ; à lui seul il aurait apporté l'esprit nouveau, avec toutes ses hardiesses et sa soif de progrès en toutes choses, s'il ne s'y fût trouvé de longue date.

Il aimait l'Académie et l'Académie le lui rendait ; sa notoriété artistique l'y avait devancé bien avant qu'il songeât à briguer nos suffrages, et quand, le 1er mars 1904, il informait le président d'alors, notre collègue M. Roy de Clotte, qu'il posait sa candidature au siège vacant de son ancien maître Auguin, chacun de nous connaissait son Cabrit comme on connaît un opéra en vogue ou une page de belle littérature sortie de la plume d'un grand écrivain.

Son mérite gagnait encore à la modestie qui l'accompagnait, et si l'amour-propre d'auteur, toujours éveillé chez l'artiste, ne lui était pas inconnu, les nombreux et légitimes succès qui avaient émaillé sa carrière depuis vingt-cinq ans, n'avaient

point altéré la bienveillance naturelle de son caractère ; il avait su rester simple et bon là où tant d'autres eussent perdu ces qualités qui suscitent les amitiés durables.

Nous l'avons trop tôt perdu ; son passage parmi nous laisse dans nos *Actes* une trace brillante qui perpétuera son souvenir en tant que membre de l'Académie, mais nous aurions voulu qu'une plus longue collaboration lui eût permis d'ouvrir le large et profond sillon qu'il n'a fait que jalonner ; c'est au moment où deux années de fréquentation réciproque nous avaient permis d'apprécier l'homme, comme nous avions depuis longtemps apprécié ses toiles qui donnent à rêver quand on a cessé d'admirer, qu'il nous est brusquement enlevé, la palette encore garnie des couleurs dont il tirait des poésies. La sincérité de nos regrets s'en trouve encore accrue, et le tribut d'éloges que j'apporte sur sa tombe au nom de l'Académie que j'ai l'honneur de représenter, n'est qu'un faible témoignage des sentiments d'estime et d'affection que nous professions pour celui qui nous avait si bien séduits dès son entrée dans nos rangs. A sa compagne de quarante ans, à sa fille, dont les enfants eussent égayé la vieillesse quand l'âge eût fait tomber le pinceau de ses mains, j'adresse le cordial hommage de douloureuse et respectueuse sympathie de tous les collègues de notre cher Cabrit.

Tous les membres présents s'associent par leurs applaudissements aux sentiments exprimés dans ce discours, et la séance est levée, en signe de deuil, à cinq heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bulletin of the imperial earthquake investigation Committee, 1907.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1907.
Bulletin historique et philologique, 1907.
Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 1906.
Revue philomathique de Bordeaux, mai 1907.
Société d'Émulation d'Abbeville, 1907.
Société nationale d'Agriculture de France, 1907.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire, 1906.
Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1907.
Upsala Universitets, 1905.
Zur Geschichte der Französischen, 1906.
Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1906.
Bulletin du Comité des Travaux historiques, 1907.
Société de Borda.
Bulletin of the Geological Institution of the University of Upsala, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, de Bordes de Fortage, Callen, Baillet, Paul Gautier, F. Samazeuilh, R. Dezeimeris, Marion, Durègne, Brutails, Céleste, Gayon.

SÉANCE DU 6 JUIN 1907.

Présidence de M. F. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 25 mai est lu et adopté.

Le Secrétaire général présente les excuses de MM. Baillet et de Loynes et dépouille comme suit la correspondance :

Invitation des Sociétés des Archives historiques de la Gironde et d'Archéologie, au Congrès d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest, organisé par l'initiative de ces deux savantes Sociétés, à l'occasion de l'Exposition maritime internationale, et qui se tiendra à Bordeaux du 17 au 20 octobre 1907.

Suivant l'avis du Conseil, l'Académie décide que les Congrès auxquels elle est invitée à participer dans le courant de cette année ayant presque tous lieu pendant les vacances, elle a le regret de ne pouvoir s'y faire représenter officiellement, mais que les circulaires par

lesquelles on veut bien solliciter son adhésion restent à la disposition de ceux de ses membres qui désireraient personnellement prendre part à ces intéressantes réunions.

Hommage à l'Académie :

Etablissement du Seigneur en France, saint Dictamen, par M. Paul Auvard, 1 vol. in-8°. — Remerciements.

M. le Président adresse de confraternelles condoléances à M. Baillet, atteint par un deuil de famille qui le tient aujourd'hui éloigné de nous.

Au nom de la Commission d'agriculture, dont il fait partie avec MM. Baillet, Dezeimeris et Gayon, M. Vassillière donne lecture d'un rapport applaudi sur un mémoire envoyé pour le Concours de 1906.

Les conclusions de ce rapport sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des Concours. Le Secrétaire général remercie M. Vassillière, dont le rapport très clair et très complet a encore le mérite de rompre, par la date de son dépôt, avec des traditions trop invétérées.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président s'excuse de n'avoir pu, à cause de ses voyages et de nombreuses occupations, mettre au net sa communication inscrite en tête de l'ordre du jour de la séance sous le titre de : *Situation viticole de la Gironde en 1906*, puis il donne la parole à M. Brutails.

Celui-ci fait une communication verbale sur *une église française en Catalogne*. Après avoir signalé les

principales différences que présentent les architectures espagnole et française, il constate l'existence sur le sol de l'Espagne de quelques monuments religieux élevés par des architectes français ou ayant fait, tout au moins, leur éducation artistique dans notre pays. Notre confrère signale même une · église bordelaise à San Marti Sarroca. Cette originale communication, que de nombreuses photographies rendent plus saisissante encore, est chaudement applaudie, et M. le Président remercie le savant archéologue.

M. de Bordes de Fortage dit qu'il conviendrait de se préoccuper du prix triennal de livres de la fondation Cardoze, ce prix devant être décerné cette année. M. le Président veut bien se charger d'écrire à M. l'Inspecteur d'Académie, afin que ce dernier désigne à notre choix trois des instituteurs les plus méritants du département, à l'exclusion, bien entendu, de nos lauréats des années précédentes.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mitteilungen der naturforschenden Gesellschaft in Bern aus dem Jahre 1905.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, 1906.

Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengale, 1906.

Transaction of the Academy of Sciences of Saint-Louis, 1906.

The scientific Proceedings of the royal Dublin Society, 1907.

Académie des Sciences et Lettres de *Montpellier*, 1907.

Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais, 1907.

Mémoires de la Société académique d'Agriculture de l'Aude, 1906.

Bulletin de la Société d'Études scientifiques et archéologiques de Draguignan, 1904.
Académie d'Amiens, 1906.
Société d'Agriculture de la Loire, 1907.
Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, de Bordes de Fortage, Denigès, Dezeimeris, L. Dolhassarry, Paul Gautier, Gayon, Brutails, P. Courteault, Callen.

SÉANCE PUBLIQUE DU 13 JUIN 1907.

Présidence de M. L. VASSILLIÈRE, Président.

Une assistance très nombreuse et particulièrement brillante avait répondu à l'invitation de l'Académie. On remarquait aux premiers rangs les notabilités que Bordeaux compte dans les Sciences, dans la Magistrature et le Barreau.

Monseigneur le cardinal Lecot s'est fait excuser, ainsi que M. le Maire de Bordeaux. M. Samson, adjoint, représente la municipalité.

A huit heures et demie, M. le Président ouvre la séance. Il remercie l'auditoire d'élite qui se presse sur les gradins du grand amphithéâtre de l'Athénée d'être venu en si grand nombre à cette séance publique d'été que les vides cruels faits dans les rangs de l'Académie, cet hiver, ont obligé de tenir. Puis il donne la parole à M. Paul Gautier pour prononcer son discours de réception.

Le distingué récipiendaire, après un remerciement délicat à la Compagnie, retrace la noble carrière universitaire et scientifique de son éminent prédécesseur.

Il dit avec beaucoup de charme les origines gasconnes de Gaston Lespiault, étudie tour à tour ses divers travaux, parle en particulier de ses recherches et de ses découvertes astronomiques en poète et en artiste qui sent profondément les beautés mystérieuses de la science la plus poétique de toutes, insiste avec beaucoup de bonheur sur les goûts littéraires de ce spécialiste, dont l'esprit était si large et si ouvert, et, après un morceau d'une belle envolée où il proclame son admiration enthousiaste pour ses maîtres dans l'art des vers, Leconte de Lisle et Hérédia, termine en traçant de son prédécesseur un très vivant portrait. Ce discours, d'une pensée très noble, d'une forme impeccable, prononcé d'une voix chaude et prenante, a les honneurs d'une double salve d'applaudissements. Le succès personnel de M. Paul Gautier est des plus vifs.

M. le Président félicite l'orateur de son beau discours et rappelle, en termes très heureux, les raisons qui décidèrent l'Académie à donner à Lespiault comme successeur un poète. Il évoque le souvenir du grand et légitime succès du volume *Au Fil du Rêve* à son apparition; il caractérise le talent de M. Paul Gautier et analyse avec sympathie et émotion quelques-uns de ses plus beaux sonnets. Puis, avec sa grande compétence, il parle de Lespiault vigneron, et rappelle ce que la région girondine et gasconne doit à sa science et à son amour réfléchi de la terre natale. Ce discours est aussi vivement applaudi.

M. Dolhassarry donne ensuite lecture d'une très agréable relation de voyage : *A travers le massif arménien.* Ces pages, où les détails curieux, les portraits lestement brossés, les anecdotes piquantes abondent,

sont très goûtées, et l'auteur obtient le plus franc succès pour ce début académique.

M. le Président remercie, en quelques mots, l'auditoire d'élite et, en particulier, les dames qui n'ont pas craint de prendre part aux austères travaux de l'Académie.

La séance est levée à dix heures un quart.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, Paul Gautier, Denigès, Demons, Dolhassarry, Roy de Clotte, J. Manès, Marion, Bouvy, Céleste, P. Courteault, Leroux, Callen.

SÉANCE DU 27 JUIN 1907.

Présidence de M. VASSILLIÈRE, Président.

En l'absence de M. de Bordes de Fortage, à qui son état de santé ne permet pas d'assister à la séance, M. le Président invite M. Courteault, secrétaire adjoint, à suppléer le secrétaire général au bureau.

Le procès-verbal de la séance du 6 juin est lu et adopté.

Les ouvrages suivants sont présentés à l'Académie : *Cahiers des doléances de la sénéchaussée de Tartas*, de M. de Chauton, présentés au nom de l'auteur par M. le chanoine Callen; *L'Egalité*, par M. Escande; *Méthode pratique et scientifique pour interpréter les noms en ac*, par un Rouergat de Rignac. Ces ouvrages

sont renvoyés, le premier à la Commission d'histoire, le second à la Commission d'économie politique, le troisième à la Commission de linguistique.

M. Maxwell offre en hommage : *L'Electricité et la Constitution de la matière*, d'après sir Oliver Lodge; — *La Vie et la Matière*, de sir Oliver Lodge; — traduction de la *Morale sexuelle*, du Dr Antoine Wylm; *Psychologie et Métaphysique*. M. le Président remercie et félicite notre distingué confrère.

Le Secrétaire dépouille la correspondance.

Lettre de M. l'Inspecteur d'Académie de la Gironde proposant trois instituteurs pour la fondation Cardoze.

Lettres de M. le Préfet de la Gironde et de M. Gaston de Montesquieu s'excusant de ne pouvoir assister à la séance publique du 13 juin.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de l'Académie à l'occasion du deuil qui vient de frapper notre confrère M. Gayon.

M. Hautreux, heureusement remis de l'accident dont il a été victime, remercie en termes spirituels et aimables l'Académie et son président de la sympathie qui lui a été témoignée pendant sa maladie. M. le Président exprime à M. Hautreux la joie de toute la Compagnie de le voir bien rétabli et de nouveau parmi nous.

M. Brutails demande à l'Académie de s'associer à un vœu, dont il donne lecture, adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique par la Société archéologique et le Comité girondin d'art public pour demander le classement d'office de l'hôtel de ville de Libourne, menacé de destruction, en dépit des efforts déjà faits pour

préserver cet intéressant monument. La proposition de M. Brutails est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire donne lecture d'un travail de notre confrère M. Gustave Labat sur la *Navigation de plaisance à Bordeaux depuis soixante ans*. Cette étude, très neuve et relevée par de piquants souvenirs personnels, est vivement goûtée, et l'Académie en décide l'impression dans ses *Actes*.

Au nom de la Commission de numismatique, M. Jullian donne lecture du rapport de M. Dezeimeris sur le concours La Grange. Les conclusions en sont prises en considération et renvoyées à la Commission des concours.

M. Bouvy, au nom de la Commission d'archéologie, fait remarquer que certaines brochures soumises à l'examen de cette Commission sont d'une date fort ancienne; il demande s'il faut en tenir compte. M. le Président en référera à M. de Bordes de Fortage. Sur la proposition de M. Jullian, l'Académie décide d'indiquer à l'avenir sur le programme des concours que les ouvrages antérieurs à certaines dates ne seront pas admis.

Sur la proposition de M. Gautier, appuyée par M. Jullian, l'Académie décide d'affecter au concours d'histoire et d'archéologie une traduction des œuvres d'Ennodius, attribuée au concours de littérature. M. Jullian veut bien accepter de rédiger un rapport sur cet ouvrage.

L'Académie, sur la proposition de M. le Président, déclare la vacance du fauteuil de notre regretté confrère M. le Dr Garat.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Smithsonian Miscellaneous Collections, 1906-1907.
Proceedings of the Royal Society. 1907.
The Journal of the College of Sciences imperial University of Tokio, 1906.
University of California Publications. 1906.
Archivos do Museo nacional do Rio de Janeiro. 1901-1903.
Expéditions scientifiques du Travailleur et du Talisman pendant les années 1880, 1881, 1882 et 1883.
Laws observatory University of Missoury, 1906.
Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Courteault, Callen, Bouvy, J. Manès, Brutails, Baillet Hautreux, Bujac, Camille Jullian, Maxwell, Paul Gautier, A.-R. Céleste, Samazeuilh.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1907.

Présidence de M. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 27 juin est lu et adopté.

M. le Président est heureux d'annoncer que la santé de notre cher Secrétaire général, quoique ne lui permettant pas encore d'assister à la séance, s'est sensiblement améliorée.

Il adresse ensuite, au nom de l'Académie, les plus sympathiques condoléances à notre distingué vice-président, M. Durègne, qui vient d'avoir la douleur de perdre une tante.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Villepreux posant sa candidature au fauteuil vacant par la mort du Dr Garat. Cette lettre est renvoyée au Conseil.

M. Durègne s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et offre en hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, un discours de M. Fabre à l'Académie de Dijon, qui contient un éloge du minéralogiste et pyrénéiste Pasumot.

M. Brutails donne lecture d'une intéressante notice où il retrace, à l'aide de documents inédits très précis, l'histoire de la belle grille qui ferme la chapelle Saint-Clair dans l'église Sainte-Eulalie. Elle est l'œuvre d'un serrurier de La Réole, Blaise Charlut, qui la livra en 1751; elle fut peinte en 1755. M. le Président remercie M. Brutails de son intéressante communication, dont l'Académie vote l'impression dans le volume de ses *Actes*.

M. le Président invite MM. les Rapporteurs des divers concours à vouloir bien faire connaître sans retard leurs rapports.

La séance est levée à cinq heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse, 1906.
Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, 1906.
Revue economique de Bordeaux, 1907.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Caen et du Calvados, 1906.
Annales de l'Observatoire royal de Belgique, 1901-1906.
Annuaire de l'Observatoire royal de Belgique, 1901-1906.
Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portuguez, 1906.
University California Publications, june 1907.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Courteault, Dolhassarry, Samazeuilh, Camille Jullian, Brutails, Baillet, Roy de Clotte.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1907.

Présidence de M. BAILLET.

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire général, après avoir présenté les excuses de MM. Vassillière, président, et Durègne, vice-président, dépouille comme suit la correspondance.

M. le Ministre de l'Instruction publique envoie, en dix exemplaires, le programme du 46e Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 29 avril 1908; ces programmes sont à la disposition de ceux de nos confrères qui désireraient en prendre connaissance. Sur le regret exprimé par le Secrétaire général que, depuis 1903, l'Académie n'ait pas été représentée aux divers Congrès qui ont eu lieu, les membres présents délèguent M. Jullian au Congrès des Sociétés savantes de 1908, et M. Gustave Labat à celui des Beaux Arts, lequel doit s'ouvrir quelques mois plus tard.

L'Académie internationale des Arts, Sciences et Lettres ayant son siège à Toulouse, annonce, par une lettre de son secrétaire adjoint, M. le Dr Pérès, le prochain passage du cheikh Abou-Nadarra, qui se propose de donner à cette savante Société une conférence sur *la France en Orient*. Elle demande à l'Académie de Bordeaux, dans le cas où celle-ci désirerait également bénéficier du passage de ce conférencier distingué, de faire connaître l'époque qui lui conviendrait le mieux,

afin que les deux Compagnies puissent profiter ensemble de cette unique occasion.

Le Comité d'action pour l'érection, à Bordeaux, d'un monument départemental aux enfants de la Gironde morts pour la patrie rappelle qu'il a adressé, il y a plusieurs mois, à l'Académie une lettre afin de faire part de l'initiative qu'il venait de prendre. La souscription de l'Académie à cette œuvre de patriotique reconnaissance s'élève à la somme de 100 francs. La nouvelle circulaire du Comité d'action est renvoyée à M. Gayon, trésorier.

M. le Maire de Bordeaux invite le Président de l'Académie aux distributions solennelles des prix aux élèves des cours complémentaires, ainsi qu'à ceux des écoles communales primaires supérieures de garçons et de filles, solennités qui doivent avoir lieu le dimanche 28 et le mardi 30 courant, à neuf heures du matin. Remerciements.

Hommages à l'Académie :

La Boëtie, Montaigne et le Contre-Un, par M. le Dr Armaingaud. Plaquette in-8°, 2 exemplaires.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon : Réception de M. L.-A. Fabre, séance du 12 décembre 1906.

Préparation des résinates par électrolyse, par M. Vèzes.

Sur les risques d'incendie des usines de résine, par le même;

L'Industrie résinière aux Etats-Unis, par le même;

L'Industrie résinière en Russie;

Les Produits résineux secondaires;

L'Industrie des huiles de résine;

La Gemme landaise et son traitement;

Sur la Distillation de la gemme;

Rapport sur le fonctionnement du laboratoire de chimie appliquée à l'industrie des résines, pendant l'année scolaire 1905-1906;

Sur l'Essai tellurique de l'essence de térébenthine des Landes, par MM. Vèzes et Mouline:

Sur la Solubilité réciproque de l'essence de térébenthine et de l'alcool aqueux, par MM. Vèzes, Mouline et Brédon.

Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. Jullian donne lecture d'un rapport dont il a été personnellement chargé par la Commission de poésie et de littérature, sur le vœu exprimé par M. Paul Gautier, rapporteur de cette Commission; les conclusions de ce rapport, applaudi, sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours. M. le Président remercie M. Jullian.

M. Bouvy demande de nouveau, au nom de la Commission d'archéologie, s'il y a lieu de tenir compte d'un certain nombre de travaux soumis à l'examen de cette Commission, et qui portent des dates déjà très anciennes.

Le Secrétaire général rappelle les traditions de l'Académie, laquelle votait encore dans la dernière séance une proposition de M. Jullian tendant à indiquer désormais dans les programmes annuels que les ouvrages de date trop ancienne ne seraient pas admis à concourir. Il fait, en outre, observer que quelques années aupa-

ravant l'Académie a décidé que les ouvrages ayant plus de quatre ans de date ne seraient pas admis à ses concours. Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, la question est renvoyée au Conseil.

M. le Président déclare que, suivant la tradition, l'Académie s'ajourne au mois de novembre.

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, 1907.
Travaux scientifiques de l'Université de Rennes, 1906.
Société Industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, 1906.
Bulletin de l'Académie Delphinale, 1907.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1907.
Journal des Savants, juillet 1907.
Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1906.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1907.

Etaient présents :

MM. Baillet, de Bordes de Fortage, Camille Jullian, P. de Loynes, Gayon, Céleste, Bouvy.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1907.

Présidence de M. VASSILLIÈRE, Président.

M. le Président adresse tout d'abord des félicitations à MM. Baillet et Clavel promus : l'un, commandeur, l'autre, officier du Mérite agricole; à MM. Bergonié et Leroux nommés chevaliers du même Ordre; à MM. Jullian et Courteault pour la séance publique du Congrès d'archéologie et d'histoire si brillamment présidée par

le premier, et dans laquelle le second a fait une très belle conférence sur les expéditions maritimes des Basques et des Gascons au cours du XVI[e] siècle; à M. Céleste qui, dans le même Congrès, a fait applaudir une communication où il énumère et détruit les légendes et les erreurs attachées à la biographie de Montesquieu; à M. de Loynes, lequel, dans un discours patriotique prononcé à la Chartreuse, le 2 novembre, a trouvé des accents qui ont ému toutes les âmes; enfin à M. Roy de Clotte, qui a triomphé d'une maladie sérieuse au cours des vacances. M. le Président donne, par contre, des nouvelles peu satisfaisantes de M. de Nabias, souffrant, depuis longtemps déjà, d'une affection contractée au service de la Science, à la suite de patientes et longues expériences. Il espère que notre cher confrère triomphera, à son tour, du mal qui le tient si malheureusement éloigné de nous.

MM. Baillet, Courteault, de Loynes et Roy de Clotte, présents à la séance, remercient M. le Président et l'Académie qui s'est associée aux sentiments qu'il vient d'exprimer.

Le procès-verbal de la séance du 25 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire général présente les excuses de M. Gustave Labat et dépouille la correspondance :

L'Académie internationale des Arts, Sciences et Lettres de Toulouse communique son règlement.

Hommages à l'Académie :

1° *La Lecture française* (1[re] année), 12 fascicules, imprimerie Pech.

2° *Montesquieu, ses idées, ses œuvres, d'après les papiers de La Brède*, par M. Barckhausen, 1 vol.

3° *L'Action électrique du soleil;*

Des clapets électrolytiques, thèse de doctorat;

Observations sur l'action électrique du soleil et de la lune;

L'Exposition maritime de Bordeaux;

Les comètes;

Le lancement de la « Vérité »; ensemble six brochures de M. Albert Nodon.

Diverses brochures de M. le Dr Zawodny. — Remerciements.

Envois pour les Concours de 1907 :

1° *Credidi propter quod locutus sum*, manuscrit en prose.

2° *Tous jardiniers*, par M. Gabriel Viaud, 1 vol.

3° *L'ordre mutuel et Dieu, essai critique sur la théorie moniste du Dr Buchner*, par M. l'abbé Alfred Tanguy (de Marseille), 1 vol.

4° *Travaux originaux parus dans divers journaux scientifiques de 1899 à 1907*, par M. E. Crouzel.

5° *Gerbes antiques*, poésies manuscrites.

Devise : Ars longa, vita brevis.

6° *Preuves de l'existence de Dieu*, par M. le chanoine Dubot (de Vannes), 1 vol.

7° *Saint-Emilion : la cité guerrière, la cité religieuse*, par M. l'abbé Guiraud, 1 vol.

8° *Calomnie*, poème;

Devise : Que le monde est donc méchant.

Un mauvais élève après une distribution de prix, sonnet suivi d'un développement musical;

Devise : Apprenons notre histoire.

Béranger, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort;

Devise : Béranger est un écrivain pur et d'une forme irréprochable.

Émile de la Bédollière.

Mon cordonnier;

Devise : Donneur de cors.

Ce qui met le cœur en fête;

Devise : Sollicitude bien ordonnée commence par soi-même.

L'orgueil, sonnet;

Devise : La critique n'est pas défendue.

Le grain de folie, sonnet;

Devise : Ne parlons pas politique.

Ensemble, sept poésies manuscrites.

Ces envois seront répartis entre les Commissions compétentes.

M. le Président communique deux lettres qui lui ont été adressées par MM. Barckhausen et Bujac. Dans la première, M. Barckhausen annonce l'envoi, à titre d'hommage, de son ouvrage intitulé : *Montesquieu, ses idées, ses œuvres, d'après les papiers de La Brède;* M. Bujac, promu récemment colonel au 81e régiment d'infanterie, en garnison à Montpellier, exprime, dans la seconde, avec ses regrets de ne pouvoir assister aux séances prochaines, l'espoir de revenir parmi nous avant longtemps.

M. le Président veut bien se charger de transmettre à M. Barckhausen tous les remerciements de la Compagnie, et à M. le colonel Bujac les félicitations de ses confrères, avec l'expression de leurs regrets.

M. le Président rappelle aussi la lettre par laquelle

M. l'Inspecteur d'Académie a désigné à nos suffrages, en vue du prix des livres de la fondation Cardoze, trois candidats choisis parmi les instituteurs les plus méritants du département.

Après un échange d'observations entre MM. Céleste, Gayon et de Bordes de Fortage, la réponse de M. l'Inspecteur d'Académie est renvoyée à la Commission compétente, qui fera connaître son rapport dans la prochaine séance.

M. le Président expose que le Conseil a donné un avis favorable à la candidature de M. de Villepreux au fauteuil vacant de M. le Dr Garat, et nomme, en conséquence, pour présenter le rapport d'usage sur les titres du candidat, une Commission composée de MM. Roy de Clotte, Dezeimeris et Gautier.

Enfin, M. le Président présente le 67e volume des *Actes* (année 1905), lequel vient de paraître par les soins du Secrétaire général.

On passe à l'ordre du jour :

L'Académie fixe au samedi 28 décembre prochain la date de la séance solennelle pour la distribution des prix et récompenses des concours de 1906.

L'ordre du jour de cette séance est arrêté comme suit :

1° Discours du Président;
2° Rapport du Secrétaire général pour 1906;
3° Discours de réception de M. Maxwell;
4° Réponse de M. le Président;
5° Distribution des prix et des récompenses.

L'Académie procède ensuite au renouvellement de son Bureau pour 1908.

A l'unanimité des membres présents, sont successivement nommés : M. de Nabias, vice-président; MM. Courteault et Dolhassary, secrétaires adjoints. MM. Vassillière, président sortant, et le chanoine Callen, remplacent au Conseil MM. Baillet et Bouvy parvenus au terme de leur mandat; MM. Gayon et Céleste conservent : le premier, les fonctions de trésorier, le second, celles d'archiviste.

En conséquence, le Bureau de l'Académie pour 1908 est composé de la manière suivante :

MM. DURÈGNE, *Président;*
DE NABIAS, *Vice-Président;*
DE BORDES DE FORTAGE, *Secrétaire général;*
P. COURTEAULT, DOLHASSARRY, } *Secrétaires adjoints;*
U. GAYON, *Trésorier;*
R. CÉLESTE, *Archiviste;*
F. VASSILLIÈRE, CALLEN, DE LOYNES, DUCAUNNÈS-DUVAL, } *Membres du Conseil.*

Le programme des concours et des prix à décerner en 1907 est aussitôt dressé. L'Académie constitue ainsi les Commissions de ces concours :

FONDATION FAURÉ.

MM. Baillet, Vassillière, Gayon, Denigès.

FONDATION DE LA GRANGE.

Linguistique.

MM. Dezeimeris, Brutails, Callen, Courteault, Ducaunnès-Duval.

Numismatique.

MM. Dezeimeris, Brutails, Jullian, Bouvy, Marion.

FONDATION CARDOZE.

MM. Dezeimeris, Céleste, de Loynes, Callen.

FONDATION BRIVES-CAZES.

MM. Jullian, Bouvy, Brutails, Courteault, Céleste, Callen, Marion.

FONDATION ARMAND-LALANDE.

MM. de Loynes, Callen, Vassillière, Roy de Clotte, Durègne.

COMMISSION D'ARCHÉOLOGIE.

MM. Jullian, Brutails, Bouvy, Callen.

COMMISSION D'HISTOIRE.

MM. Jullian, Céleste, Brutails, Bouvy, Callen, Marion, Courteault.

COMMISSION D'HISTOIRE NATURELLE, PHYSIOLOGIE ET MÉDECINE.

MM. Lanelongue, Pitres, Bergonié, Demons, de Nabias, Denigès, Baillet, Maxwell.

COMMISSION D'AGRICULTURE.

MM. Dezeimeris, Gayon, Vassillière, Baillet.

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE, COMMERCE MARITIME ET ÉCONOMIE POLITIQUE.

MM. Hautreux, Clavel, Manès, de Loynes, Samazeuilh, Durègne.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

MM. Léon Drouyn, Leroux, Bouvy, Sarreau, Dolhassarry.

COMMISSION DES SCIENCES.

MM. Gayon, Pitres, Clavel, Bergonié, de Nabias, Denigès.

COMMISSION DE POÉSIE ET DE LITTÉRATURE.

MM. de Bordes de Fortage, Gautier, Courteault.

COMMISSION DU PRIX D'ÉLOQUENCE.

MM. Jullian, de Sèze, Roy de Clotte, de Loynes, Maxwell.

COMMISSION DE PUBLICATION DES « ACTES ».

MM. Gayon, *trésorier;* Céleste, *archiviste;* Ducaunnès-Duval; de Bordes de Fortage, *secrétaire général.*

Le choix d'un sujet pour le prix d'éloquence 1907 est renvoyé à une séance ultérieure.

M. le Président fait savoir que sur douze rapports, trois seulement ont été déposés jusqu'ici. Vu l'extrême urgence, il prie instamment MM. les Rapporteurs des Commissions de vouloir bien faire connaître leurs diverses conclusions dans la séance du 21 courant, au plus tard.

La séance est levée à six heures trois quarts.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Travaux de l'Académie de Rouen, 1907.
Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1907.
The University of Nebraska, 1905, 1906 et 1907.
Académie de Belgique, 1907.
Annual report of the department of the interior, 1905.
Annual report of the bureau of American Ethnology, 1902-1903.
Von der kaiserlichen Leopoldinisch Carolinischen deutschen Akademie der Naturforschen zu Halle a Saale, 1905.
Department of the interior United States geological Survey, 1906-1907.
Smithsonian miscellaneous Collections, 1906.
Annales do Museo nacional do Montevideo, 1906.

Etaient présents :

MM. Vassillière, de Bordes de Fortage, Gayon, Durègne, Hautreux, J. Manès, Marion, Roy de Clotte, L. Dolhassarry, Callen, P. Courteault, A.-R. Céleste, Brutails, Paul Gautier, P. de Loynes, Baillet.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1907.

Présidence de M. VASSILLIÈRE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Gayon, Labat et Maxwell se font excuser; M. le Maire de Bordeaux annonce que l'amphithéâtre de l'Athénée sera, dans les conditions d'usage, mis à la disposition de l'Académie, le samedi 28 décembre prochain.

Programme des concours de la Vieille France.

Hommage à l'Académie :

Le petit Séminaire de Bordeaux (1815-1906), Annales illustrées, par M. l'abbé Deney, professeur à l'Ecole diocésaine de Saint-Louis-de-Gonzague, 1 vol. — Remerciements.

Envoi pour les concours de 1907 :

Eloge de J.-Charles de Lavie, ses œuvres, ses relations avec Montesquieu, manuscrit.

Devise : Solidarité et Liberté.

Commission du prix d'éloquence.

M. le Président communique :

1° La réponse de M. le colonel Bujac aux félicitations mêlées de regrets de la Compagnie;

2° Une lettre par laquelle M. Henri Bordes pose sa candidature au fauteuil déclaré vacant de M. Adrien Sourget.

La lettre de M. Henri Bordes est renvoyée au Conseil, conformément aux articles 50 et 54 du règlement.

Suivant l'avis du Conseil, l'Académie décide que la vacance du fauteuil de M. l'abbé Ferrand sera déclarée après la séance publique.

On passe à l'ordre du jour :

Au nom des Commissions de géographie et économie politique, de médecine, d'histoire, du prix des livres de la fondation Cardoze, d'archéologie, MM. Clavel, Bergonié, Brutails, Céleste et Bouvy présentent successivement des rapports applaudis, dont les conclusions, prises en considération, seront soumises à la Commission générale des concours.

M. le Président remercie les Rapporteurs.

Sous le titre suivant : *Le Cheval et l'Automobilisme*, M. Baillet fait une très intéressante communication qui vient à son heure après l'aimable et substantielle étude de M. le Dr Bergonié sur *le Corps humain comparé au moteur à pétrole*, dont l'Académie se souvient toujours. M. Baillet énumère en une rapide revue les longs et importants services rendus à l'humanité par le cheval, *ce bien par excellence*, selon la parole du Coran ; tout en rendant justice aux progrès réalisés par l'automobilisme, il exalte ce qui manquera toujours à celui-ci : la beauté, la vigueur, l'énergie, le merveilleux instinct du noble animal dont la tête décore les frises du Parthénon; il expose l'importance de l'élevage au point de vue de la fortune publique, de la défense du pays; les services que le cheval peut rendre encore aux besoins comme aux plaisirs de l'homme, établit par des chiffres puisés aux meilleures sources, des statistiques du plus sérieux intérêt, et termine en exprimant l'espoir que *la fièvre de vitesse*, qui sévit actuellement, s'atténuera dans un prochain avenir, en présence du prix élevé des voitures automobiles, des dépenses d'entretien et d'exploitation qu'elles nécessitent, enfin de la multiplicité des accidents que chaque jour enregistre à leur actif.

La magistrale étude de M. Baillet soulève de vifs et unanimes applaudissements. M. le Président remercie notre savant et éloquent confrère, en affirmant que tous les membres de l'Académie présents à la lecture de cette belle communication seront heureux de la retrouver dans les *Actes*.

Sur la proposition du Secrétaire général, l'Académie renvoie au jeudi 28 courant la réunion de la Commission générale des concours. M. le Président invite,

en conséquence, les rapporteurs qui n'ont pas encore fait connaître leurs conclusions, à vouloir bien les déposer sans retard.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de la Société des Naturalistes de Kiew, 1907.
Société impériale minéralogique de Saint-Pétersbourg, 1906.
Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1907.
Mémoires de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1907.
Bulletin of the imperial Carthquake investigation Committee, 1907.
Rad Jugoslavenske Akademije znanosti i unijetnosti, 1907.
The Chicago Academy of Sciences, 1907.
Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences, 1907.
Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal, 1907.
Observatoire royal de Belgique, 1907.
Memorias y Revista de la Sociedad cientifica Antonio Alzate, 1906-1907.
Mémoires de l'Académie de Lyon, 1907.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, L. Drouyn, Hautreux, Bouvy, A.-R. Céleste, G. Leroux, Baillet, Clavel, Demons, P. Courteault, P. de Loynes, Brutails, J. Manès, Samazeuilh, Bergonié, L. Dolhassarry, Callen.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1907.

Présidence de M. DURÈGNE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Gustave Labat se fait excuser.

Invitation de la Société d'Economie politique de Bordeaux à la séance de réouverture des cours d'économie politique de la Bourse. — Remerciements.

Envoi pour les concours de 1907 :

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, par M. Gaston Ducaunnès-Duval, 4 vol. — Commission Brives-Cazes.

M. Durègne, après avoir excusé M. Vassillière, que ses occupations empêchent de présider la séance, donne lecture d'une lettre par laquelle M. de Nabias remercie l'Académie de l'honneur qu'elle vient de lui faire en l'élevant à la vice-présidence pour 1908, et la prie d'accepter sa démission de ces fonctions que l'état actuel de sa santé ne lui permet pas de remplir.

Les membres de la Compagnie présents à la séance expriment d'unanimes et très vifs regrets que M. Durègne veut bien se charger de transmettre à M. de Nabias, en insistant pour faire revenir notre cher confrère sur une décision que l'Académie ne peut se résoudre à considérer comme irrévocable.

M. le Président expose que le Conseil a donné un avis favorable à la candidature de M. Henri Bordes au fauteuil déclaré vacant de M. Adrien Sourget. En conséquence, il nomme MM. Céleste, Courteault et de Bordes de Fortage membres de la Commission qui devra présenter le rapport d'usage sur les titres du candidat.

On passe à l'ordre du jour :

MM. Gautier et de Loynes déposent, au nom des Commissions de littérature et de poésie et du prix

d'éloquence : le premier, un rapport écrit, le second, un rapport verbal, qui sont applaudis.

En l'absence de M. G. Sarreau, rapporteur de la Commission des beaux-arts, et après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, M. Dolhassarry veut bien, vu l'urgence, éclairer l'Académie sur la valeur de la *Méthode pour apprendre à enseigner le piano*, envoyée par Mme Paula Barillon-Bauché pour les concours de 1906.

Les conclusions des rapports de M. Gautier et de Loynes, celles que M. Dolhassarry a formulées, sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours. M. le Président remercie les Rapporteurs et M. Dolhassarry.

La séance est aussitôt suspendue; la Commission générale des concours, réunie par M. le Président, étudie toutes les propositions des Commissions en vue des concours de 1906.

Après une discussion à laquelle tous ses membres prennent part, la Commission générale des concours donne son avis sur l'attribution des prix des fondations, et propose, en outre, à l'Académie de décerner trois médailles d'or; deux rappels de médaille d'or; cinq médailles d'argent; un rappel de médaille d'argent; une médaille de bronze; une mention très honorable; trois mentions honorables.

L'Académie ayant repris séance, le Secrétaire général fait connaître les conclusions de la Commission générale des concours.

Après en avoir délibéré, l'Académie attribue les prix et les récompenses pour les concours de 1906. Les

plis cachetés joints aux ouvrages anonymes couronnés, sont immédiatement dépouillés par le Secrétaire général. Les prix, les récompenses de 1906, les dates des prochains concours restent définitivement arrêtés de la manière suivante :

FONDATION FAURÉ

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1913 (concours de 1912).

FONDATION DE LA GRANGE

Les prix de cette fondation seront décernés : pour la numismatique en 1908, pour la linguistique en 1909.

FONDATION CARDOZE

Le prix triennal des livres de cette fondation est attribué à M. Jugla, directeur d'école à Pauillac.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'Éloquence.

Le prix annuel de cette fondation sera décerné en 1909 (concours de 1908). L'Académie met au concours : *l'Eloge de Balguerie-Stuttenberg.*

FONDATION BRIVES-CAZES

Ce prix sera décerné en 1910 (concours de 1909).

FONDATION ARMAND-LALANDE

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1913 (concours de 1912).

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. le Dr J. Barraud pour

son volume intitulé : *Promenades d'un médecin à travers l'histoire.*

2° Agriculture.

Une MÉDAILLE D'OR à M. Vèzes, professeur à la Faculté des sciences, auteur d'un mémoire manuscrit ayant pour titre : *Exposé des progrès accomplis récemment et des améliorations à apporter dans l'exploitation du pin maritime et l'industrie des produits résineux.*

3° Géographie et Économie politique.

1° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Maurice Martin, pour son ouvrage intitulé : *La Côte d'Argent.*

2° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. A. Nicolaï, pour les publications suivantes : *Le Repos hebdomadaire; Centenaire de Richard Cobden; Au bon vieux temps.*

3° Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Godefroy Ratton, pour son volume ayant pour titre : *Les œuvres postscolaires.*

4° Numismatique.

Une MENTION HONORABLE à M. l'abbé Daugé (Landes), pour son catalogue manuscrit intitulé : *Collection du général Lamarque.*

5° Médecine.

Une MÉDAILLE D'ARGENT à MM. les Drs Louis et Paul Murat (de Marseille), auteurs d'un volume intitulé : *Cure marine de la tuberculose pulmonaire.*

6° Beaux-Arts.

Une MÉDAILLE D'ARGENT à Mme Paula Barillon-Bauché, auteur d'une *Méthode pour apprendre à enseigner le piano.*

7° Littérature et Poésie.

1° Une MÉDAILLE D'OR à M. l'abbé Léglise pour un volume intitulé : *Œuvres complètes de saint Ennodius, traduction française.*

2° Une MÉDAILLE D'OR à M. Pierre Ardouin, auteur d'un recueil imprimé de poésies ayant pour titre : *Au pays de Saintonge.*

3° Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR à M. Henry-René Lafon, auteur d'un recueil manuscrit de vers intitulé : *Mosaïque.*

4° Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR à M. Paul Rabot, pour sa pièce manuscrite en deux actes et en vers : *La Fêlure.*

5° Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'ARGENT à M. Jean de la Rocca, pour son recueil de vers manuscrits : *La Voix des cigales.*

6° Une MENTION TRÈS HONORABLE à M. René Laporte (de Marseille) pour son volume de poésies : *Un cent d'Algéroises.*

7° Une MENTION HONORABLE à M. Guérin aîné pour un poème dramatique intitulé : *Le Retour d'Oreste.*

8° Une MENTION HONORABLE à M. Hermann Derose, auteur d'un recueil manuscrit de *Nouvelles* en prose.

L'Académie adopte ensuite les sujets suivants pour les prix : d'éloquence, de physique, d'agriculture, de zootechnie et d'économie politique :

1° *Eloge de Balguerie-Stuttenberg;*

2° *Principe, progrès, état actuel de l'aviation;*

3° *La culture des céréales peut-elle être lucrative dans la Gironde? A quelles conditions?*

4° *De l'utilisation du sucre dans l'alimentation ani-*

male et des modifications à apporter à la législation pour rendre cette alimentation économique;

5° *Trusts et cartels.*

La séance est levée à sept heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de la Société d'Émulation de Roubaix, 1906.
Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1906.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1907.
Revue économique de Bordeaux, 1907.
Bulletins et Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 1907.
Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 1907.
Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1906-1907.
Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1907.
Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, 1907.
Revue historique et archéologique du Maine, 1907.
Bulletin de la Société Académique de Brest, 1907.
Mémoires de la Société Dunkerquoise, 1907.
Société de Borda, à Dax.
Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, 1906.

Etaient présents :

MM. Durègne, de Bordes de Fortage, J. Manès, L. Dolhassarry, Hautreux, Demons, Baillet, Paul Gautier, P. de Loynes, Brutails, A.-R. Céleste, Maxwell, Callen, Courteault, Gayon, Bouvy.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1907.

Présidence de M. VASSILLIERE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Paul Courteault, Hautreux et Labat se font excuser.

Mme Paula Barillon-Bauché et M. l'abbé Léglise adressent des remerciements pour les récompenses que l'Académie leur a décernées.

Invitation au deuxième Congrès national d'éducation sociale qui se tiendra à Bordeaux du 20 au 22 décembre courant, sous la présidence effective de M. Léon Bourgeois.

Hommages à l'Académie :

1° *L'Ecole d'Anthropologie de Paris (1876-1906)*, 1 vol.

2° *Repères du littoral gascon*, par M. le capitaine Saint-Jours, plaquette imprimée, figures. — Remerciements.

Envois pour les concours de 1907 :

1° *Sonnets antiques et modernes*, par M. Paul Dandicolle, 1 volume illustré.

2° *Quatre petites causeries faites au cours de ces dernières années*, par Mlle Lonfier.

3° *Le Petit Séminaire de Bordeaux, annales illustrées*, par M. l'abbé Deney, professeur à l'Ecole diocésaine Saint-Louis-de-Gonzague.

4° *Amant alterna Camenæ*, vers manuscrits.

Devise : Amant alterna Camenæ.

5° *Etude sur les origines et les évolutions du paysage contemporain en France*, manuscrit.

Devise : La beauté est un développement apparent du réel, lequel, étant conçu par nous, passe en nous.

JOUFFROY.

6° *Les termes injurieux du gascon des Landes; glossaire explicatif suivi d'une bibliographie des auteurs gascons du dialecte landais*, manuscrit.

Devise: **Aus harnious a yen de querelle**
Guerre cau ha countinuelle.

Fables causides de La Fontaine.

Ces envois seront répartis entre les Commissions compétentes.

M. le Président communique deux lettres; par la première, M. de Nabias expose que sa santé le mettant absolument hors d'état de remplir les fonctions auxquelles l'Académie lui a fait l'honneur de l'élever, il se voit, à son grand regret, dans l'impossibilité de céder aux aimables instances de ses confrères, et contraint, en conséquence, à prier l'Académie de le remplacer comme vice-président; par la seconde, M. Ducaunnès-Duval, retenu auprès de son fils, lieutenant de dragons en congé de convalescence dans une station des Pyrénées, prie l'Académie d'agréer ses excuses pour la rareté de ses apparitions aux séances.

M. le Président, se faisant à nouveau l'interprètè des regrets de la Compagnie, renvoie à la prochaine séance l'élection d'un vice-président pour 1908, en remplacement de M. de Nabias, non acceptant, et veut bien se charger de faire parvenir à M. Ducaunnès-Duval l'expression de la vive sympathie de tous ses confrères.

Une note météorologique envoyée par M. Hautreux est ensuite lue par M. le Secrétaire général. Cette communication est applaudie; M. le Président en remercie M. Hautreux, et l'Académie en vote l'insertion au procès-verbal de la séance.

Le temps qu'il fait : décembre 1907.

Notre automne de 1907 est excessivement pluvieux : octobre à lui seul a enregistré 183 millimètres de pluie, soit le triple du chiffre habituel. Décembre tend à s'en rapprocher. Nous n'avons pas encore éprouvé de gelées au 15 décembre, et le fait est assez rare. D'autre part, le printemps et l'été furent relativement secs et médiocrement chauds; l'année 1907 offre donc des particularités qui ne sont pas ordinaires.

En remontant dans un passé encore récent, où nous avons depuis vingt-cinq ans, par l'Observatoire de Floirac, des renseignements précis et comparables, nous trouvons que l'année 1896 offrit des caractéristiques presque semblables, mais encore plus accusées, car octobre donna 222 millimètres d'eau; enfin le printemps et l'été avaient aussi été relativement secs et l'hiver peu rigoureux, avec seulement dix-sept jours de gelées, dont dix eurent lieu en janvier 1897; il n'y eut plus de gelées ni en février, ni en mars. Dans cette année 1896 il y avait eu, à grande distance sur le Banc de Terre-Neuve, une particularité remarquable sur le mouvement glaciaire qui s'y produit. L'arrivée des glaces polaires, des icebergs, avait eu lieu en avril et elles avaient disparu fin juillet.

Des faits analogues se sont produits en 1907.

Or, ces glaces ont une influence très certaine sur les brumes de l'Atlantique qu'elles condensent, pendant l'été, depuis la côte des États-Unis jusqu'aux abords de la Manche. Cette condensation manquant à la fin de l'été, les vapeurs chaudes des tropiques que nous apportent les tourbillons atlantiques se déchargent sur nos terres déjà refroidies.

Nous croyons devoir attirer l'attention des météorologistes sur ces coïncidences qui semblent exister aussi entre les états glaciaires prolongés du Grand-Banc et nos hivers rigoureux, connexité que nous avons déjà signalée précédemment.

12 décembre 1907.

On passe à l'ordre du jour :

Le Secrétaire général lit la première partie d'un tra-

vail de M. Gustave Labat sur l'exposition des œuvres de Chardin et de Fragonard, qui vient d'avoir lieu à Paris, rue de Sèze. Cette première partie, consacrée tout entière à Chardin, l'un des peintres les plus consciencieux comme les plus brillants des intimités et des élégances bourgeoises au XVIIIe siècle, est applaudie, et l'Académie en vote l'insertion dans les *Actes*.

La séance est levée à six heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1907.
Laws, Observatory University of Missoury, 1904.
Journal des Savants, 1907.
Procès-verbaux de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 1907.
Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1907.
University of California publications, 1907.
The Scientific Proceedings of the Royal Dublin Society, 1907.
Proceedings of the Royal Irish Academy, 1907.
Observations pluviométriques et thermométriques de la Gironde, 1907.
Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, 1907.
Bulletin de la Société d'Émulation de la Seine-Inférieure, 1907.

Etaient présents :

MM. Vassillière, Durègne, de Bordes de Fortage, Demons, A. de Sèze, J. Manès, Callen, L. Drouyn, Gayon, Dolhassarry, A.-R. Céleste, de Loynes, Samazeuilh, Marion, Bouvy.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 DÉCEMBRE 1907.

Présidence de M. DURÈGNE, Vice-Président.

Malgré l'inclémence du temps, les gradins de l'amphithéâtre de l'Athénée sont de bonne heure envahis

par une brillante et nombreuse assistance aux premiers rangs de laquelle, parmi beaucoup de dames en élégantes toilettes, on remarque MM. Lénard, procureur général; Desbonne, président de Chambre; Paris, conseiller à la Cour; Brazier, bâtonnier de l'Ordre des avocats; les professeurs Régis, Beille; Rouhi-el-Kalidi, doyen du Corps consulaire, etc.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque, M. le Général en chef, M. le Maire de Bordeaux se sont fait excuser. M. J. Mestrezat, adjoint aux Beaux-Arts, représentant la Municipalité, prend place au Bureau de l'Académie.

M. Durègne ouvre la séance par une allocution où, après avoir exprimé les regrets causés à tous par l'absence de M. le président Vassillière, qu'une indisposition retient ce soir loin de la Compagnie, il adresse un souvenir ému à la mémoire de MM. Garat, Sourget, Ferrand, Micé et Cabrit, décédés dés le début de l'année qui s'achève.

Le Secrétaire général présente le rapport d'usage sur les travaux et les événements qui remplirent l'exercice 1906.

La lecture de ce document démontre que l'activité académique ne s'est nullement ralentie au cours de cette période.

M. Maxwell prononce ensuite son discours de réception; il fait un éloge éloquent de son prédécesseur à l'Académie, M. de Mégret de Belligny, lequel est allé « demander à la mort le secret de la vie, dont la philosophie contemporaine poursuit la fuyante solution », et aborde par cette élégante transition l'étude de notre vie psychique, objet de ses persévérantes recherches. Le récipiendaire passe tour à tour en revue les phéno-

mènes de l'hypnotisme, de la télépathie, de la télékinésie et captive par l'intérêt de ses explications son auditoire, qui salue la péroraison de M. Maxwell par d'unanimes applaudissements.

M. le Président félicite dans sa réponse « le chercheur patient, le savant subtil, le très intéressant abstracteur de quintessences, en rendant à cette expression le sens hermétique défiguré par l'ironie de Rabelais. » Il étudie avec autant de précision que d'élévation les nombreux et importants travaux de M. Maxwell et, après avoir donné lecture des charmantes strophes adressées par M. Mégret de Belligny aux deux filles que le regretté poète chérissait si tendrement, termine, en souhaitant la bienvenue au récipiendaire, un discours qu'interrompent à plusieurs reprises les salves d'applaudissements de l'auditoire.

Le Secrétaire général procède à l'appel des lauréats pour 1906; ils viennent, au milieu des bravos sympathiques de l'assistance, recevoir des mains de M. le Président et des membres du Bureau les récompenses qui leur ont été décernées.

Après quelques mots de remerciements au public, qui vient de suivre avec une attention si soutenue les travaux de l'Académie, M. le Président lève la séance à onze heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Archives des Sciences physiques et naturelles de Lucerne, 1905.
Revue de l'histoire des Religions, 1907.
Annales du musée Guimet, 1907.
Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin, 1907.
Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1907.

Bulletin de la Société belfortaise d'Émulation, 1907.
Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1907.
Revue économique de Bordeaux, 1907.
Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 1905-1906.
Recueil des travaux de la Société d'Agriculture de l'Eure, 1907.
Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, 1907.
Annales de l'Observatoire royal de Belgique, 1907.

Etaient présents :

MM. Durègne, de Bordes de Fortage, Bergonié, Baillet, Maxwell, Dolhassarry, Gayon, L. Drouyn, J. Manès, A.-R. Céleste, G. Denigès, Brutails, Demons, Callen, A. de Sèze, Roy de Clotte.

Table du Compte rendu.

(1907)

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

pour l'année 1907.

MESSIEURS

VASSILLIÈRE ✻, *Président.*
DURÈGNE, *Vice-Président.*
DE BORDES DE FORTAGE, *Secrétaire général.*

GAUTIER, COURTEAULT, *Secrétaires adjoints.*

GAYON, O. ✻, *Trésorier.*
CÉLESTE, I., *Archiviste.*

DE LOYNES, I, DUCAUNNÈS-DUVAL, BAILLET ✻, BOUVY, *Membres du Conseil d'administration.*

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

pour l'année 1908.

MESSIEURS

DURÈGNE I., *Président.*
SAMAZEUILH ✻, *Vice-Président.*
L. DE BORDES DE FORTAGE, *Secrétaire général.*

COURTEAULT, DOLHASSARRY, } *Secrétaires adjoints.*

GAYON, O. ✻, I., *Trésorier.*
CÉLESTE A., *Archiviste.*

VASSILLIÈRE ✻, CALLEN, DE LOYNES I., DUCAUNNÈS-DUVAL I., } *Membres du Conseil d'administration.*

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

arrêté au 31 décembre 1907.

—

Membres Honoraires :

MM.

LE PRÉFET DE LA GIRONDE.
LE MAIRE DE BORDEAUX.
LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL.
LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX.
CUQ (E.), ✿ I., à Paris.
DANEY (Alfred), C. ✱, maire de Bordeaux.
DUPUY (Dr Paul), allées de Tourny, 8.

Membres Résidants :

MM.

1863. DEZEIMERIS (Reinhold), O. ✱, correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11.
1884. GAYON, O. ✱, ✿ I., professeur à la Faculté des sciences, rue Duffour-Dubergier, 7.
1884. CÉLESTE, ✿ A., bibliothécaire de la Ville, rue de Soissons, 63.
1887. HAUTREUX ✱, ✿ I., rue Mondenard, 20,

1887. JULLIAN (CAMILLE), O. ✻, ✿ I., professeur au Collège de France, rue Vital-Carles, 14 et rue du Luxembourg, 30, Paris.

1890. Dr PITRES O. ✻, correspondant de l'Académie de Médecine, doyen de la Faculté de Médecine, cours d'Alsace-et-Lorraine, 119.

1890. LANELONGUE ✻, professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, rue du Temple, 24.

1890. BRUTAILS (J.-A.) ✻, archiviste du départ., r. d'Aviau.

1891. SAMAZEUILH (FERNAND) ✻, rue Bardineau, 1 *bis*.

1892. DROUYN (LÉON), architecte, rue Leo-Drouyn, 2.

1895. BERGONIÉ (Dr) ✻, ✿ A., rue du Temple, 6 *bis*.

1895. CLAVEL ✻, ingénieur, agent voyer en chef du département, rue Ferrère, 20.

1895. LEROUX (GASTON), sculpteur, rue de la Concorde, 9.

1895. VASSILLIÈRE ✻, professeur d'agriculture du département, cours Saint-Médard, 52.

1896. BAILLET ✻, rue Pelleport, 275.

1896. DEMONS (Dr), O. ✻, rue du Champ-de-Mars, 15.

1897. DUCAUNNÈS-DUVAL père, ✿ I., archiviste de la Ville, rue Croix-de-Seguey, 85.

1897. LABAT (GUSTAVE), ✿ I., rue Émile-Fourcand, 32 et rue Cardinet, 85, Paris.

1897. DE SÈZE (AURÉLIEN), avocat, rue des Remparts, 23.

1897. ROY DE CLOTTE ✻, avocat, cours de Gourgue, 10.

1900. DE BORDES DE FORTAGE (L.), rue Billaudel, 86.

1900. DURÈGNE DE LAUNAGUET (baron E.) (✿ I.), boulevard de Caudéran, 309.

1901. MANÈS (J.) ✻, ✿ I., directeur de l'École supérieure de commerce, rue Judaïque, 20.

1901. BOUVY (E.), bibliothécaire de l'Université, professeur à la Faculté des Lettres, cours Victor-Hugo, 143.

1901. LOYNES (PAUL DE), ✿ I., professeur à la Faculté de Droit, allées de Tourny, 24.

1902. NABIAS (Dr B. DE), ✻, ✪ I., rue Porte-Dijeaux, 12.
1903. CALLEN, chanoine honoraire, cours d'Albret, 89.
1904. Dr DENIGÈS ✻, ✪ I., professeur de chimie biologique à la Faculté de médecine, rue d'Alzon, 53.
1904. MARION ✪ I., professeur à la Faculté des lettres, rue de Pessac, 177.
1904. SARREAU (GASTON), compositeur de musique, rue du Pont-de-la-Mousque, 32.
1905. GAUTIER (PAUL), avocat, rue Constantin, 48.
1906. COURTEAULT (PAUL), professeur à la Faculté des Lettres, rue de Strasbourg, 23.
1906. MAXWELL (JOSEPH), rue Thiac, 37, et rue Villaret-de-Joyeuse, 6, Paris.
1907. DOLHASSARRY (LUCIEN), rue Boudet, 15.
1987. Lieutenant-colonel BUJAC (ÉMILE), rue du Parlement-Sainte-Catherine, 24.

Membres associés non résidants :

MM.

JACQUOT, O. ✻, inspecteur général des mines, rue Monceaux, 83, à Paris.

LINDER (OSCAR), O. ✻, inspecteur général des mines, rue du Luxembourg, à Paris.

COLLIGNON, prof. adjoint à la Faculté des lettres de Paris.

FARGUE, O. ✻, insp. général des ponts et chaussées, à Paris.

Membres Correspondants :

MM.

1853. GAUDRY (ALBERT) ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.
1854. SAINT-ANGE (MARTIN), docteur en médecine, à Paris.
1858. MASSON (GUSTAVE), professeur de littérature au Collège de Harrow on the Hill, près de Londres.
1858. PIOGEY, avocat, à Paris.

1862. GRIMAUD (Émile), rédacteur de la *Revue de Bretagne et Vendée,* à Nantes.

1863. SERRET, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

1863. DEBEAUX, pharmacien princ. des hôpitaux militaires.

1863. ENGEL, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.

1865. HAILLECOURT, inspecteur d'Académie honoraire, à Périgueux.

1866. GOUX, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

1867. ROSNY (Léon de), président de la Société d'Ethnographie, professeur de langues orientales, à Paris.

1868. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-Laferrière (Nièvre).

1872. RÉVOIL, O. ✻, architecte, à Nîmes (Gard).

1874. PARROCEL, homme de lettres, à Marseille.

1874. TOURTOULON (de), à Montpellier.

1876. BONNETON, conseiller à la Cour d'appel de Riom.

1877. CAFFARÉNA, avocat à Toulon.

1878. FOLIN (marquis de), ancien off. de marine, à Biarritz.

1886. TESTUT (Léo), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

1890. FUSTER (Ch.), homme de lettres, à Paris.

1891. GUADET (J.-B.), boulevard Saint-Michel, 141, à Paris.

1892. BONNEFON (Paul), bibliothécaire à l'Arsenal, Paris.

1892. BOUILLET (le docteur), à Béziers.

1896. CRAHAY DE FRANCHIMONT, ingén. en chef, à Paris.

1898. BONVALOT, à Paris.

1898. BALLION (le Dr Paul), à Villandraut.

1902. LALESQUE (le Dr), à Arcachon.

LISTE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS

AVEC LESQUELLES

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Académies de France.

Académie d'Aix.
— d'Amiens.
— de Besançon.
— de Caen.
— de Clermont-Ferrand.
— Delphinale, de Grenoble.
— de Dijon.
— du Gard.
— de Grenoble.
— des Jeux floraux, à Toulouse.
— de Lyon.
— de Mâcon.
— de Montpellier.
— de Nancy.
— Stanislas, à Nancy.
— de La Rochelle.
— de Reims.
— de Rouen.
— de la Savoie, à Chambéry.
— de Toulouse.

Sociétés françaises.

Société Académique de Brest.
— Académique de Cherbourg.
— Académique du Puy.

Société Académique de Saint-Quentin.
— Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, au Puy.
— d'Agriculture d'Agen.
— d'Agriculture d'Angers.
— d'Agriculture d'Angoulême.
— d'Agriculture de Boulogne-sur-mer.
— d'Agriculture de Caen.
— d'Agriculture de Douai.
— d'Agriculture de Lille.
— d'Agriculture de la Marne.
— d'Agriculture de Rochefort.
— d'Agriculture de Rouen.
— d'Agriculture de la Sarthe, au Mans.
— d'Agriculture de Saint-Étienne.
— d'Agriculture de Tours.
— d'Agriculture de Valenciennes.
— d'Agriculture de Vaucluse.
— Archéologique de Béziers.
— Archéologique de Tarn-et-Garonne.
— Archives historiques (des) de la Saintonge.
— Antiquaires (des) de France.
— Antiquaires (des) de l'Ouest, à Poitiers.
— Beaux-Arts (des) à Caen.
— Borda, à Dax.
— Centrale d'Agriculture, à Paris.
Conservatoire du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.
Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris.
Société Dunkerquoise, à Dunkerque.
— d'Émulation d'Abbeville.
— d'Émulation de Cambrai.
— d'Émulation d'Épinal.
— d'Émulation du Jura.
— d'Émulation de Moulins.
— d'Émulation de Rouen.
— d'Études historiques, à Paris.
— d'Études, à Draguignan.

Société Havraise d'Études diverses, au Havre.
— d'Histoire de Chalon-sur-Saône.
— Historique et Archéologique du Maine.
— d'Horticulture, à Caen.
— Industrielle d'Angers.
— Industrielle de Saint-Quentin.
— Musée (du) Guimet, à Lyon.
— Philomathique du Mans.
— Philomathique vosgienne.
— Historique et archéologique de Saint-Malo.
— Sciences (des) d'Arras.
— Sciences (des) de l'Aube.
— Sciences (des) de l'Aveyron.
— Sciences et Arts (des), à Bayonne
— Sciences (des) de l'Eure.
— Sciences naturelles (des), à Cherbourg.
— Sciences naturelles (des), à Rouen.
— Sciences (des) de Perpignan.
— Sciences morales (des) de Versailles.
— Sciences (des) de l'Yonne.
— Sciences et Lettres (des) du Loir-et-Cher, à Blois.
— Scientifique d'Alais.
— Scientifique d'Arcachon.
— Statistique (de) de Marseille.
— Statistique (de) de Vaucluse.
Feuille des Jeunes Naturalistes de Paris.
Revue des Sciences naturelles de l'Ouest.
Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne.
Annales de la Faculté des Sciences de Marseille.
Annales de l'Université de Rennes.

Académies étrangères.

Académie royale des Sciences d'Amsterdam.
— royale de Belgique.
— américaine des Sciences de Boston.

Académie des Sciences de Californie, à San-Francisco.
— des Sciences de Chicago.
— du Connecticut.
— nationale des Sciences de la République Argentine, à Cordova.
— de Davemport (Iowa).
— royale d'Irlande.
— Dei Lincei, à Rome.
— Leopoldino-Carolina des Naturalistes, à Halle-s.-Saal.
— Leyde (de) (Hollande).
— Metz (de).
— Modène (de).
— Péabody (Salem).
— Sciences (des) de St-Louis, à Washington (États-Unis).
— Sciences (des) du Visconsin, à Madison.
— Sciences et Arts (des) de Zagrabia (Croatie).
— des Sciences, Lettres et Arts des Agiati, à Rovereto (Italie).
— Reale Accademia delle Scienze dell' instituto de Bologna.

Sociétés étrangères

Antiquaires du Nord (des), à Copenhague.
Asiatic du Bengale, à Calcutta.
Basse-Alsace (de la), à Strasbourg.
Bibliothèque de Metz.
— de l'Université d'Upsala (Suède).
— de Tuffs-Collège, Massachusetts (États-Unis).
Bureau d'éducation, à Washington.
Collège des Sciences de l'Université impériale de Tokio (Japon).
Comité de géologie de la Russie, à Saint-Pétersbourg.
Essex Institut, à Salem.
Helvétique des Sciences, à Berne.
Histoire naturelle (d'), à Boston.

Impériale technique de Russie, à Moscou.
Industrielle de Mulhouse.
Institut canadien français, à Ottawa.
Institut Canadien de Toronto.
Institut Smithsonien, à Washington.
Jardin botanique de Missouri.
Malacologique de Belgique.
Musée Teyler, à Harlem.
Musée de Stockholm.
Museum national do Rio-do-Janeiro.
Naturalistes de la Nouvelle-Russie (des), à Odessa.
Observatoire de Bruxelles.
Observatoire de Madrid.
Philosophique de Philadelphie.
Portugalia.
Sciences (des) de Liège.
Sciences naturelles (des), à Philadelphie.
Sciences physiques (des), à Kœnigsberg (Prusse).
Société des Lettres à Upsala.
Société des Naturalistes de Kieff (Russie).
Société Antonio Alsate, de Mexico.
United States geological Survey, à Washington.
Université de Californie, à Berkeley (Alameda-Couen-dy).
Université Impériale de Saint-Wladimir, à Kiew.
Université de Sassari (Italie).

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME (1907)

